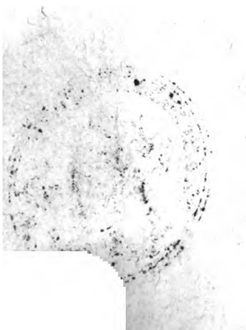




HISTOIRE MODERNE DES CHINOIS, DES JAPONNOIS, DES INDIENS, DES PERSANS, DES TURCS, DES RUSSIENS, &c.

*Pour servir de suite à l'*Histoire Ancienne *de M.* ROLLIN.

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE.

PRIX, 3 liv. *le Vol. relié.*

TOME PREMIER.



A PARIS,

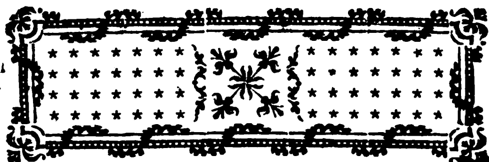
Chez { SAILLANT & NYON, Libraires, rue S. Jean de Beauvais. DESAINT, Libraire, rue du Foin.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation, & Privilége du R







INTRODUCTION.

J'ESSAYE sur l'Histoire de notre tems, ce que M. Rollin a si heureusement exécuté sur l'Histoire Ancienne. Je me propose de faire connoître les peuples modernes, dont l'Histoire n'est pas moins curieuse, & doit même nous intéresser davantage que celle des anciens Peuples, parce qu'elle nous touche de plus près.

Comme mon Sujet est assez vaste, il est nécessaire d'en renfermer l'exécution

dans de justes bornes. Je réduirai aux objets suivans, ce que j'ai à dire des Nations modernes.

Plan de cette Histoire.

Je m'appliquerai d'abord à bien développer ce qui concerne l'origine & les accroissemens de chaque Peuple. J'indiquerai l'époque & les circonstances remarquables de son établissement, l'ordre de ses Dynasties, ses Princes célébres, ses plus fameuses révolutions.

Je marquerai ensuite, avec quelque sorte d'exactitude, la position, l'étendue & les limites de son Empire; les principales Villes, les Curiosités qu'elles renferment,

les monumens de l'Art, les productions de la Nature.

Enfin, je m'attacherai à faire connoître le Génie de chaque Peuple, son Gouvernement, ses Arts, son Culte religieux, ses Mœurs & ses Usages.

C'est, à-peu-près, la méthode que l'Auteur de l'Histoire Ancienne a observée dans les premieres parties de son excellent Ouvrage, principalement dans l'Histoire des Egyptiens & des Babyloniens. Il se borne au choix d'un petit nombre d'événemens mémorables : les détails purement Historiques l'arrêtent peu : des

objets plus intéressans arrêtent son attention. Origine & progrès des Arts, Inventions utiles, Curiosités naturelles, Loix & Coutumes remarquables, mille recherches importantes s'offrent à sa plume, & répandent sur son Ouvrage une agréable variété.

J'ai toujours été frappé de la beauté de ce Plan, & je regrette que M. Rollin s'en soit quelquefois écarté. Son Histoire des Perses, des Macédoniens & des Romains, n'offre plus la même diversité de Tableaux. C'est une compilation rapide de Siéges, de Batailles,

de Révolutions & de Guerres : les digreſſions y ſont moins fréquentes : tous les faits ſe ſuivent & ſe ſuccédent avec l'enchaînement méthodique & la triſte uniformité des longues Hiſtoires.

De puiſſantes conſidérations m'ont déterminé à préférer le premier Plan de M. Rollin, & à m'y attacher invariablement. Perſuadé que le récit des exploits militaires d'un Peuple, n'eſt pas la partie la plus intéreſſante de ſon Hiſtoire, je m'étendrai peu ſur ces ſortes de détails. Aſſez d'autres Ecrivains ont pris

ſoin d'en inſtruire le Public : les *Hiſtoires Modernes* de ce genre ne ſont que trop communes. Mais raſſembler ſous un même point de vue, & comme dans un ſeul tableau, ce que l'origine, les accroiſſemens, les proſpérités & les diſgraces d'un Peuple offrent de plus remarquable : développer le ſyſtême de ſa politique & de ſa Religion, donner une juſte idée de ſa puiſſance & de ſon induſtrie : ajouter à ces différentes notions, le portrait fidéle de ſes mœurs ; la deſcription de ſes uſages, le détail de ſes occupations, de ſes plaiſirs, & l'hiſtoire

intéreſſante de ſa vie privée ; c'eſt ce que fort peu d'Ecrivains ont entrepris, & ce que perſonne n'a exécuté d'une maniere ſatisfaiſante.

J'ai fait connoître mon deſſein : c'eſt, je crois, en avoir fait l'éloge ; & je me trouve heureuſement diſpenſé du ſoin trivial & ſuperflu de vanter mon travail. Entrons en matiere, & commençons par les Chinois, le plus ancien & le plus conſidérable des Peuples modernes.





TABLE DES CHAPITRES ET DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME, & qui indiquent les principales Matieres.

HISTOIRE DES CHINOIS.

PREMIERE PARTIE.

Idée générale de l'Histoire des Chinois.

SECONDE PARTIE.

Description de la Chine.

TROISIEME PARTIE.

Du Gouvernement des Chinois.

QUATRIEME PARTIE.

Du Commerce, des Manufactures, des Arts & des Sciences des Chinois.

CINQUIEME PARTIE.

De la Religion, des Mœurs, & des Usages particuliers des Chinois.

SIXIEME PARTIE.

Royaumes Tributaires de la Chine.

Fin de la Table.

HISTOIRE



HISTOIRE

DES

CHINOIS.

JE diviſerai en ſix Parties ce que j'ai à dire des Chinois. Dans la première je donnerai une idée générale de leur Hiſtoire : la ſeconde comprendra la Deſcription de leur Pays : dans la troiſième je parlerai de leur Gouvernement : la quatrième traitera de leur Commerce, de leurs Arts & de leurs Sciences ; dans la cinquième je parlerai de la Religion, des Mœurs, & des Uſages particuliers de ce Peuple : la ſixième contiendra une Deſcription ſommaire de quelques Royaumes qui ſont tributaires de la Chine.





PREMIERE PARTIE.

IDÉE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DES CHINOIS.

CHAPITRE PREMIER.

Origine des Chinois. Doutes légitimes qu'on peut former sur l'authenticité de leurs Annales. Certitude de l'ancienneté de ce Peuple.

LA plûpart des Ecrivains, soit Asiatiques, soit Européens, regardent *Fo-hi* comme le fondateur de l'Empire Chinois. Les Annales de la Chine le font regner quelque trois mille ans avant Jesus Christ, c'est-à-dire, près de six cens ans avant le période où la chronologie vulgaire de l'Ecriture place le déluge. Comme ces Annales nous aprenent que *Fo-hi* civilisa les Chinois, qui en conséquence de ce bienfait, l'élurent pour leur Roi, * cela suppose

* Voyez ci-dessous Ch. IV. *Empereurs célébres.*

que dès le tems de ce Monarque la Chine étoit assez peuplée, & qu'ainsi l'origine de ce Peuple est encore plus ancienne que l'époque du régne de *Fo-hi*. Quelques Ecrivains Chinois mettent un intervalle de trente à quarante mille ans entre le premier établissement de leurs compatriotes à la Chine, & la fondation de leur Monarchie par *Fo-hi*; ce que je ne rapporte qu'afin de faire voir jusqu'où s'étendent les prétentions ambitieuses de ces Asiatiques.

Les doctes Jésuites, qui ont publié tant d'excellentes Relations concernant cet Empire, ont paru allarmés du systême chronologique des Chinois. Non-seulement ils regardent comme fabuleux tous les tems qui ont précédé *Fo-hi*, mais ils rejettent l'époque que les Annales Chinoises assignent à son régne, persuadés que la Chronologie de ces Annales ne peut s'accorder avec celle de l'Ecriture. D'autres Ecrivains plus hardis, soutiennent la certitude de cette époque, & tâchent de nous persuader qu'elle n'a rien d'incompatible avec l'Histoire Sainte, pourvû qu'on adopte la Chronologie Samaritaine, ou celle des Septante, qui placent le déluge beaucoup plus haut que

le calcul Hébreu. Ils aiment mieux recourir à ces deux Chronologies, que de rejetter, sans autre raison, celle des Chinois. C'est le sentiment de M. Fourmont & de plusieurs de nos Savans modernes.

M. Shuckford a adopté ce systême de Chronologie, & défend avec chaleur l'antiquité des Chinois, qu'il fait descendre immédiatement de Noë. Il prétend qu'au tems du déluge, lorsque les eaux commencerent à s'écouler, l'Arche qui portoit ce Patriarche & sa famille, s'arrêta sur une chaîne de montagnes voisines des frontieres de la Chine : que Noë & ses enfans s'établirent dans ce dernier pays; que ceux-ci y séjournerent soixante & dix ans, & que le saint Patriarche y finit sa vie, après un séjour de trois cens cinquante ans. Cet Ecrivain ajoute que Noë & *Fo-hi* ne sont qu'un même personnage, & il essaie de le prouver par la conformité qu'il trouve entre l'Histoire du Patriarche des Juifs, & celle du Législateur des Chinois. Le lecteur pourra consulter le Livre de M. Shuckford *, & me dispensera de m'étendre davantage sur le systême de ce docte Ecrivain.

* Shuckford, Connec. vol. 1.

L'opinion la plus commune est que

la Chine commença à se peupler un siécle ou deux après le déluge, lorsque la confusion des langues dispersa dans l'Asie différentes colonies de Babyloniens. On croit qu'une de ces colonies jetta les premiers fondemens de l'Empire Chinois, & se soumit volontairement à *Fo-hi*, que ses vertus éleverent à la Royauté.

Les Annales de la Chine ne nous apprennent point quelle fut la durée du gouvernement de *Fo-hi*, ni combien de tems régnerent ses six successeurs *Chin-nung*, *Wang*, *Chau-hun*, *Chwen-ye*, *Ti-ko*, & *Chi*. Tout ce qu'observent ces Annales, c'est qu'on doit compter cinq cens quatre-vingt-quinze ans depuis l'inauguration de *Fo-hi* jusqu'à celle d'*Yao*, huitiéme Empereur, qu'on fait régner soixante-douze ans. Chun, succcesseur d'Yao, régna, dit-on, cinquante ans. C'est après ce Prince que commence l'ordre des Dynasties, ou des Races Impériales, dont je parlerai bentôt.

Quelques Ecrivains augmentent le nombre des Empereurs qui précéderent les Dynasties : d'autres le diminuent, & rejettent les sept premiers Princes, faisant commencer la Mo-

narchie par *Yao*. Mais auſſi depuis le regne de ce Prince, preſque tous les Savans de la Chine garantiſſent la certitude de leurs Annales, dont le témoignage, diſent-ils, eſt d'autant plus incontestable, que l'hiſtoire d'Yao & de ſes ſucceſſeurs eſt l'ouvrage des Auteurs contemporains, & qu'elle eſt d'ailleurs confirmée par une longue ſuite d'obſervations Aſtronomiques. Telle eſt, ajoutent-ils, la fameuſe Eclipſe qui fut obſervée ſous le régne de Chang-kang, quatriéme Empereur de la premiere Dynaſtie : Eclipſe rapportée dans le *Chu-king* *, vérifiée par le Miſſionnaire Adam Schaal, & qui tombe ſur l'année 2155 avant Jeſus-Chriſt.

* C'eſt le plus ancien de leurs Livres ſacrés.

Les Jéſuites, quoique peu traitables ſur certaines prétentions de ce Peuple, ne laiſſent pas d'être ici d'accord avec les Chinois. Ils abandonnent ſans regret les régnes obſcurs de *Fo-hi* & de ſes premiers ſucceſſeurs : mais le regne d'Yao leur paroît une époque certaine & inconteſtable. Si l'on en croit le P. du Halde, l'éditeur de leurs Mémoires, le fil de la Chronologie Chinoiſe commence à l'inauguration de ce Monarque, c'eſt-à-dire,

ſuivant le calcul du même Ecrivain, à l'année 2357 avant Jeſus-Chriſt, & s'étend ſans interruption juſqu'à notre tems, comprenant un période de quatre mille ans & plus. Depuis le regne d'Yao, dit l'Hiſtorien de la Chine, juſqu'au Prince qui gouverne aujourd'hui, tout eſt marqué dans les Annales de ce Peuple avec la plus parfaite préciſion, l'âge des Empereurs, le commencement des regnes, leur durée, leur fin, &c. Cet Ecrivain inſiſte principalement ſur l'autorité du Chu-king, ſur les témoignages tirés des Livres de Confucius, & ſur cette longue ſuite d'obſervations d'Eclipſes dont j'ai parlé. Toutes ces preuves paroiſſent démonſtratives au P. du Halde.

Les Auteurs Anglois de la nouvelle *Hiſtoire Univerſelle* trouvent les Jéſuites un peu trop prévenus en faveur des anciens Livres Chinois. Non-ſeulement ils regardent comme fabuleuſes toutes les Hiſtoires qui précédent le tems des Dynaſties, mais ils s'inſcrivent en faux contre d'autres monumens beaucoup plus modernes. Ils prétendent que les Chinois, non contens d'avoir rempli de fables leur *Chu-king*, & d'autres anciens Livres, ont achevé

Hist. Univ. Liv. IV. Ch. XI. Traduction Franç. in-4°. 1752.

dans la suite de corrompre leurs propres antiquités, *ce qui rend une bonne partie de leur Histoire tout-à-fait méprisable aux yeux des personnes sensées.* Leurs Historiens, ajoutent nos Critiques, ont ridiculement appliqué à l'état ancien de leur Monarchie les notions confuses que la tradition leur avoit transmises touchant la création du monde, la formation de l'homme, le déluge, l'institution des arts, &c. De tout cela ils ont composé un systême monstrueux d'histoire, rangeant leurs fables sous des époques réglées, comme autant d'événemens & de faits incontestables. Ils ont étendu au-delà de ses légitimes bornes leur prétendu Cycle sexagenaire, dont l'invention est assez moderne, & ils ont rapporté à ce Cycle quantité d'événemens, fort antérieurs à son institution : ce qui donne d'étranges soupçons contre la sincérité de leur Chronologie. Enfin les Auteurs Anglois soutiennent que ces prétendues antiquités historiques, dont les Jésuites & les Chinois font tant de cas, doivent être considérées comme des productions modernes, en comparaison des tems dont il y est fait mention, de maniere qu'on n'en peut tirer aucu-

Ibid.

ne certitude, quoiqu'on y découvre de tems en tems quelque lueur de vérité. M. Bayer, Auteur très-versé dans l'Histoire Chinoise, n'a pas meilleure opinion des anciens Mémoires de ce Peuple. Il paroît même faire assez peu de cas du *Chun-cieu* de Confucius, ouvrage plus moderne, qui contient une histoire assez informe des Dynasties qui ont précédé le temps de ce Philosophe. Ce docte Ecrivain, qui a donné une traduction de cette Chronique, ne craint point de la comparer aux Mémoires d'un bon Fermier qui s'aviseroit d'écrire l'Histoire de son pays. Si Confucius, concluent nos Historiens, a composé une si misérable Chronique, soit faute de talent, soit plutôt, comme il l'avoue lui-même, faute de bons matériaux, que doit-on penser des Historiens Chinois, qui écrivoient dans des siecles plus reculés? Ce grand Philosophe se plaint dans le Chun-cieu de la disette des monumens historiques, la plûpart des anciens matériaux ne subsistant plus dans le temps qu'il écrivoit: & *cependant*, disent nos Anglois, *les Jésuites, de concert avec les Chinois modernes, osent produire au jour une Histoire authentique des Monarques de*

Bayer *Mus. Sinic.* cité dans l'Hist. Univ. *ibid.* Section II, pag. 115. dans la remarque *.

la Chine qui précéderent ce Légiſlateur de plus de deux mille ans.

C'eſt ainſi que ces Auteurs attaquent la premiere preuve du Pere du Halde, fondée ſur l'authenticité des Livres Chinois. Ils ne combattent pas avec moins de force l'autre preuve, tirée de la certitude prétendue des obſervations aſtronomiques. Ces Ecrivains ſoutiennent que les Chinois ne furent en état de faire des obſervations *tant ſoit peu paſſables*, que pluſieurs ſiecles après le regne de Chang-kang, au temps duquel on rapporte la fameuſe Eclipſe dont le *Chu-king* fait mention. Il eſt certain que ces peuples n'avoient, il y a cent ans, que des notions fort imparfaites de l'Aſtronomie : ils en étoient réduits à recourir à des Aſtronomes Mahométans pour la compoſition de leur propre Calendrier ; & probablement ils ſeroient encore aujourd'hui dans la même ignorance, ſi les Peres Schaal, Verbieſt, & d'autres Jéſuites célébres ne les euſſent inſtruits. Que doit-on penſer de leur habileté Aſtronomique ſous les premieres Dynaſties ; & comment ſe perſuader que près de quatre mille ans avant l'arrivée des Mathématiciens Jéſuites, les Chinois fuſſent déjà capa-

bles de calculer les Eclipſes ? Celles dont il eſt parlé dans le Chu-king, & dans d'autres Livres, peuvent avoir été calculées après coup ; & rien n'empêche de croire qu'on les a frauduleuſement inſérées dans les Annales publiques. Rien de plus ordinaire aux Chinois que de feindre des conjonctions de Planetes, ou d'autres Phénomenes, pour amuſer & flatter leurs Princes : de pareilles conjonctions, notoirement fauſſes, ſe trouvent aſſez fréquemment dans les Annales de ce Peuple, ſur tout au commencement d'une révolution, qui met ſur le Trône une nouvelle Dynaſtie. On a reconnu la chimère de pluſieurs obſervations céleſtes, rapportées dans leurs plus anciennes Hiſtoires. Le P. Martini a lû dans un de leurs Livres que ſous le regne d'Yao le Soleil éclaira la Chine dix jours & dix nuits ſans interruption : ce qui fit craindre un embraſement univerſel. Ceux qui donneront la moindre croyance à cette impertinente fiction, diſent nos Auteurs, peuvent auſſi ajouter foi à l'Eclipſe obſervée ſous le regne de Chang-kang, 2155 ans avant l'Ere chrétienne, & fonder ſur cette vaine obſervation l'antiquité fabuleuſe de la nation Chinoiſe. Ibid.

M. Fouquet, Evêque titulaire d'Eleuthéropolis, publia en 1729 une table chronologique de l'Empire Chinois, rédigée par un Seigneur Tartare, appellé *Nyen*, qui étoit viceroi de Canton en 1720. Nyen l'avoit tirée du *Kang-mu*, ou des *Grandes Annales* de la Chine. Cette Table fixe le commencement de la véritable Chronologie Chinoiſe au regne de *Lye-vang*, dont l'époque ſe rapporte à l'année 434 avant Jeſus-Chriſt. Les Auteurs du Kang-mu ne remontent pas plus haut, & conviennent de bonne foi que la Chronologie des temps qui précedent eſt remplie d'erreurs & d'incertitudes. M. Fouquet obſerve qu'on pourroit, pour de très bonnes raiſons, placer encore plus bas l'Ere de la véritable Hiſtoire Chinoiſe, & que les Annales de ce Pays ne méritent aucune créance, ſi l'on remonte quatre cens ans au-delà de Jeſus-Chriſt. Le même Auteur ajoute que M. Maigret, Evêque de Conon, ne croyoit pas le Cycle Chinois fort ancien; que, ſuivant les idées de ce Prélat, c'étoit une erreur groſſiere d'en attribuer l'inſtitution à *Wang*, ſecond ſucceſſeur de Fo-hi; que les Auteurs du Kang-mu,

l'ont employé les premiers pour compter les années, & que jusques-là on ne s'en étoit servi que pour compter les jours; qu'enfin on ne peut faire aucun fonds sur la Chronologie des anciens tems, & que les années & les éclipses ont été ajustées suivant la fantaisie des Historiens.

Quoi qu'il en soit de ces divers sentimens, dont la discussion seroit très-déplacée dans un Ouvrage de la nature du mien, je dois avertir mes Lecteurs, que toutes les objections qu'on forme contre l'Histoire Chinoise, ne roulent que sur la difficulté de fixer bien certainement la première époque de sa Chronologie. Nul de nos Savans n'attaque l'ancienneté de ce Peuple. Fouquet avoue que la nation Chinoise est presque aussi ancienne que le déluge: Maigret, en reconnoissant l'obscurité des anciens regnes de *Fo-hi*, de *Chin-nung*, de *Chin*, &c. ne désavoue point l'existence de ces mêmes regnes: M. Fourmont, & la plûpart de nos Savans modernes soutiennent que ce Peuple existe depuis près de cinq mille ans: les Ecrivains les moins favorables aux Chinois, conviennent que leur Monarchie est pour le moins aussi ancienne que

celle des Egyptiens, des Aſſyriens, & de toute autre Nation, dont on trouve des traces dans l'hiſtoire : en un mot, l'antiquité de ce Peuple eſt inconteſtable, mais c'eſt un abîme que les conjectures humaines ne peuvent bien fonder.

Une choſe aſſez remarquable, c'eſt qu'aucun de nos plus anciens Hiſtoriens, ſoit Juifs, ſoit Grecs, ſoit Barbares, n'a fait mention des Chinois. Moïſe, Sanchoniathon, Manéthon, Herodote & d'autres Ecrivains de la plus haute antiquité, n'en parlent point. Certains paſſages du neuviéme Livre de Quinte-Curce font conjecturer qu'Alexandre eut quelque connoiſſance des Chinois par le récit des Indiens. Il y eſt parlé d'un Royaume appellé *Sophitien*, le même que Strabon appelle *Cathea*. Ce dernier nom fait préſumer à quelques critiques que Quinte-Curce a voulu parler de la Chine, que les Tartares ont fort anciennement appellée *Cathai*. Mais tout cela n'eſt établi que ſur des conjectures fort incertaines.

Hiſtoi. Univerſ. *ubi ſuprà.*

Le ſentiment le plus général des Savans, eſt que les *Seres* des anciens, ſi fameux par leurs Manufactures de ſoye,

étoient le même peuple que les Chinois, ou faisoient du-moins une portion considérable des habitans de la Chine. Pline l'ancien assure que le pays des *Seres* étoit traversé par la riviere de *Lanos*, qui est la *Lena* des modernes, & qui coule en effet à l'Orient de quelques districts de la Chine. Florus nous apprend que ces mêmes Peuples envoyerent à Auguste une ambassade solemnelle, & que leurs Députés employerent quatre ans à faire ce voyage.

CHAPITRE II.

Des accroissemens de l'Empire Chinois.

LE silence des anciens Historiens, par rapport à la Chine, persuade à quelques Savans que les progrès de cette Monarchie n'ont pas été aussi rapides que ses Annalistes le prétendent : si ce peuple, ainsi qu'on l'assure, étoit florissant & nombreux dès le regne d'*Yu*, sa puissance auroit fait du bruit dans le monde. Les Perses, avant la destruction de leur Monarchie, en auroient appris quelque chose, & leurs Historiens en feroient mention. Les

Grecs, peuple curieux, & si avide des sciences étrangeres, que ses Philosophes alloient les puiser jusques dans l'Egypte & dans les Indes, les Grecs auroient vraisemblablement entendu parler de la puissance des Chinois, & sur-tout de la sagesse de leur gouvernement, qui, dit-on, étoit dèslors si célebre dans la haute Asie. Comment concevoir que l'Histoire ne parle point de ces Asiatiques avant le regne d'Alexandre le Grand, & qu'elle en parle même alors d'une maniere si équivoque, que le témoignage de Quinte-Curce ne prouve presque rien en leur faveur ? Car en supposant, ce qui est une chose très-incertaine, que par le Royaume *Sophitien* il ait entendu la Chine, son récit ne nous apprend presque rien qui soit de la moindre importance. Ces raisons paroissent si persuasives aux Auteurs de la nouvelle Histoire universelle, qu'ils ne craignent point d'avancer que la Chine n'étoit qu'un Etat foible, & médiocrement peuplé, l'an 1300 avant Jesus-Christ. Ils ajoutent, & ils prétendent même prouver par l'Histoire des Tartares, qu'une partie considérable de ce Pays devoit être absolument déserte l'an

Ibid.

617 avant l'Ere Chrétienne ; parce que les Scythes, disent-ils, firent alors une irruption terrible dans la haute Asie.

Le Pere du Halde donne beaucoup plus de lustre aux commencemens de l'Empire Chinois, & se plaît à orner de fleurs le berceau de cette Monarchie. Voici ce qu'il débite touchant son établissement & ses progrès.

Les premiers habitans de la Chine s'établirent d'abord dans la Province de *Chen-si*, contrée limitrophe de la Tartarie Chinoise ; ensuite ils se répandirent dans les lieux voisins, c'est-à-dire, dans les Province de *Ho-nan*, de *Pe-tche-li*, & de *Chan-tong*. Ces quatre Provinces réunies formoient déja un Etat assez considérable, qui s'étendoit vers la patrie Septentrionale du fleuve *Yang-tse-kiang*. La réputation des premiers Princes qui le gouvernerent attira dans ces cantons une grande multitude d'étrangers. Les Chinois, dont le nombre augmentoit tous les jours, & qui peut-être n'avoient pas la liberté de s'étendre davantage, furent obligés de recourir à un expédient dont plusieurs Peuples se sont depuis avisés. Ils desséchèrent quantité de terres basses sub-

mergées par les eaux, & reserrant par de bonnes levées les bornes de la mer & le lit des rivieres, ils augmenterent par là l'étendue de leurs campagnes. C'est ainsi que les Provinces de *Kiang-nan* & de *Tche-kiang* sortirent du sein des eaux, & devinrent dans la suite les deux plus belles contrées de la Chine.

Sous l'Empereur *Yu*, qui régnoit, dit-on, plus de deux mille ans avant Jesus-Christ, on découvrit plusieurs terres du côté du Midi; & comme ces régions étoient assez désertes, ce Prince & ses successeurs y envoyerent diverses Colonies commandées par des Princes du sang Impérial, à qui l'on abandonna ce pays, moyennant un tribut. De-là se formerent plusieurs petits Royaumes tributaires, qui, dans la suite, ayant été réunis à l'Empire, augmenterent beaucoup son étendue. Dès le regne d'*Yu*, continue le P. du Halde, la Monarchie étoit partagée en neuf Provinces, dont cet Empereur fit graver le plan sur neuf vases d'airain. L'an 2037 avant Jesus-Christ, sous le regne de *Ti-hoai*, plusieurs Nations envoyerent des ambassadeurs aux Chinois, & se soumirent volontairement à

payer un tribut annuel. Sur la fin de la deuxieme Dynastie, environ douze cens ans avant Jesus-Christ, des colonies Chinoises s'étendirent du côté de l'Orient, & allerent peupler plusieurs Isles. Quelques Ecrivains prétendent, mais sans aucun fondement, qu'une de ces colonies fonda l'Empire du Japon. Sous la cinquieme Dynastie, qui commença environ l'an 200 avant Jesus-Christ, non-seulement les Chinois s'étendirent du côté du Nord, aux dépens des Tartares, sur lesquels ils remporterent plusieurs victoires, mais ils pousserent leurs conquêtes jusqu'aux Royaumes voisins de l'Inde, c'est-à-dire, jusqu'au Tonquin, au Pégu, à la Cochin-Chine, &c. Quelques-uns de ces Royaumes sont encore aujourd'hui tributaires, ou dépendans de la Chine. Environ six cens ans après Jesus-Christ, *Kao-tsou-ven-ti*, chef de la douzieme Dynastie, ajouta à l'Empire plusieurs Provinces Septentrionales, situées au-delà du fleuve *Yang tse-kiang*. Ces contrées formoient un Royaume particulier, qui étoit soumis aux Tartares. Enfin, la révolution arrivée en 1644, en soumettant la Chine aux Tartares, ne fit qu'accroître la puissance & l'é-

tendue de cet Empire, puisqu'elle ajouta à ses anciennes possessions une partie considérable de la grande Tartarie. C'est ainsi que cette heureuse Monarchie s'est aggrandie peu-à-peu, moins par la voie des conquêtes, comme les autres Empires, que par la sagesse de ses loix, par la réputation de son gouvernement, & par ses propres disgraces.

CHAPITRE III.

Des Dynasties de la Chine.

VINGT-DEUX Dynasties, ou familles de Souverains, ont successivement gouverné la Chine. Si l'on excepte la premiere de ces familles, qu'un choix libre & volontaire des peuples plaça sur le Trône, toutes les autres, comme il est arrivé dans la plûpart des Monarchies, furent redevables de l'Empire à l'ambition de leurs chefs, à la révolte des peuples, & sur-tout à la mauvaise conduite des Souverains. Les trois premieres Races ont produit les meilleurs Rois; &, par une suite fort

naturelle, elles se sont maintenues sur le Trône beaucoup plus long-temps que toutes les autres. Elles remplissent seules dans les Annales Chinoises l'espace de près de deux mille ans, tandis que les dix-neuf Races suivantes occupent à peine le même espace.

La premiere Dynastie reconnoît *Yu* pour son fondateur, & compte dix-sept Monarques dans l'espace de quatre cens cinquante-huit ans. Elle finit dans la personne de *Kié*, monstre de cruauté & de débauche, dont la mémoire est encore en exécration chez les Chinois. On assure qu'il noya un jour trois mille de ses Sujets dans une fosse qu'il avoit fait remplir de vin. Il se plaisoit à rassembler dans un lieu secret de son Palais des personnes des deux sexes, qui, en sa présence, se livroient à d'infâmes impudicités. Ces excès souleverent le peuple, qui mit sur le Trône *Tchin-tang*, Prince tributaire de la Chine. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette révolution, c'est que *Tchin-tang* accepta avec regret la Couronne, & eut même la générosité de la rendre à *Kié* qui parut se repentir de ses crimes, & qui promit de se conduire avec plus de mo-

Année avant J. C. 2217.

dération. Mais ce Prince s'étant replongé dans ses vices, *Tchin-tang*, qui s'étoit retiré dans son petit Etat, fut rappellé par le peuple ; & on le força, pour la seconde fois, d'accepter l'Empire, qu'il gouverna fort sagement.

Année avant J. C. 1137. Une catastrophe à-peu-près semblable mit fin à la deuxieme Dynastie. *Tchheou*, dernier Prince de cette Race, s'étant rendu odieux par ses cruautés, par ses profusions & par ses débauches, les peuples eurent recours à *Vou-vang*, Roi d'un petit Etat voisin, & l'éleverent à l'Empire. *Vou-vang*, dès les premieres années de son regne, commit une grande faute qui influa sur tous les malheurs de sa Race, & qui dans la suite des temps causa dans l'Empire de grandes révolutions. Dans la vue de gratifier certaines familles, sur-tout les Princes de son sang, il érigea en leur faveur plusieurs Principautés, & même de petits Royaumes, qui, dans les commencemens, releverent de l'Empire, mais qui bientôt après secouerent le joug, & devinrent indépendans. Sous le treizieme Empereur de cette Dynastie, tous ces petits Princes se firent une guerre cruelle, & dé-

thirerent l'Empire par leurs divisions. La Chine fut inondée de sang pendant plusieurs siecles : l'autorité Impériale fut avilie, & les Rois tributaires firent la loi aux Empereurs, qu'ils installoient & qu'ils déposoient à leur gré. *Tcheou-kiun*, trente-cinquieme & dernier Empereur de cette Race, trouva un ennemi formidable dans *Tchao-siang*, son vassal, Roi de *Tsin*, à qui il fut obligé de résigner la Couronne. La mort ayant surpris cet usurpateur, son fils, qui ne lui survéquit gueres, & ensuite son petit-fils, succéderent à ses vues ambitieuses. Ce dernier, qui s'appelloit *Tchuang-siang-vang*, jouit seul de tant de crimes, & fonda la quatrieme Dynastie, qui n'a donné que quatre Empereurs à la Chine dans l'espace de 43 ans.

La cinquieme Dynastie eut pour fondateur un aventurier nommé *Lieou-pan*, d'abord simple soldat, ensuite chef de brigands, qui s'éleva à l'Empire par les voies les plus injustes, & qui s'y maintint par de grandes vertus. Cette Dynastie a subsisté pendant quatre cens vingt-six ans, & a produit plusieurs grands hommes. Ses derniers Princes ayant abandonné aux Eunu-

ANNÉE avant J. C. environ 250.

ques leur confiance & leur autorité, tomberent dans l'avilissement, & devinrent aussi odieux que leurs indignes favoris. Les peuples se souleverent : plusieurs chefs se mirent à la tête des factieux, & déchirerent l'Empire dans la vue de le partager. Après des guerres cruelles, la Monarchie fut divisée en quatre Royaumes qui avoient chacun leur Souverain, & se réunit ensuite sous un seul chef, nommé *Tchao-lie-vang*, auteur de la sixieme Dynastie. Ce Prince ne jouit que trois ans du Trône, & laissa un fils nommé *Heou-ti*, qui, après l'avoir possédé quarante & un ans, l'abandonna lâchement à l'usurpateur *Chi-tsou-vouti*, chef de la septieme Race.

Année depuis J. C. environ 220.

Cette Dynastie, qui a subsisté cent cinquante-cinq ans, a donné quinze Empereurs à la Chine, presque tous indignes du Trône, qu'ils avilirent par leur indolence & par leur lâcheté. Le dernier de ces Princes, nommé *Kong-ti*, fut détrôné & massacré la deuxieme année de son regne par *Lieou-you*, qui, de cordonnier s'étant fait soldat, devint Général d'Armée, & ensuite Empereur.

Cette huitieme Dynastie, & les quatre

tres suivantes, ne comprennent que l'espace de cent quatre-vingt-dix-huit ans, dans lequel on ne laisse pas de compter vingt-quatre regnes. Aussi leurs fastes n'offrent-ils que des guerres sanglantes, des révolutions rapides, des Monarques ensevelis dans la mollesse, livrés à la superstition, obsédés par leurs Bonzes, par leurs Ministres, & ensuite trahis par ces mêmes hommes, renversés du Trône, & indignement massacrés.

Sous les premiers Princes de la treizieme Dynastie, l'Empire commença à respirer. Une paix profonde fut le fruit de leur sage administration. On vante sur-tout le regne heureux de *Trai-tsong*, second Empereur de cette famille. Sous le sixiéme Empereur, nommé *Hiven*, le Royaume fut troublé par de nouvelles révoltes qui continuerent presque sans interruption depuis ce regne jusqu'à celui de *Tchao-suen*, vingtieme & dernier Empereur de cette Race. Ces révoltes furent encore occasionnées par la tyrannie des Eunuques à qui les Princes de cette Dynastie confierent un pouvoir sans bornes. *Tchou-ven*, chef d'une troupe de brigands, profita de ces troubles,

ANNÉE de J. C. 636.

détrôna *Tchao-ſuen*, éteignit dans ſon ſang la treizieme Race, & devint le fondateur de la quatorzieme.

Cette Dynaſtie, & les quatre qui ſuivent, n'ont duré qu'un peu plus de cinquante ans, & dans ce court eſpace on compte treize Empereurs, qui périrent pour la plûpart d'une mort violente. Ce fut ſous ces Dynaſties, que les Tartares établis dans le *Leao-tong*, Province Septentrionale de la Chine, commencerent à ſe rendre formidables à l'Empire. Cette Province leur avoit été cédée par les derniers Empereurs de la treizieme Race, & *Kao-tſou*, chef de la ſeizieme, qui dut ſon élévation à ces Tartares, leur céda encore ſeize villes de la Province de *Pe-tche-li*, outre un tribut de trois cens mille pieces de ſoie qu'il s'obligea de leur payer. Ces lâches complaiſances ne firent qu'accroître la puiſſance & l'audace de ces peuples, & devinrent la ſource d'une infinité de guerres qui déſolerent la Chine pendant 400 ans.

Année de J. C. 1120. Sous la dix-neuvieme Dynaſtie, les Chinois, las des incurſions & des inſultes de ces barbares, appellerent à leur ſecours d'autres Tartares Orientaux, appellés *Niu-tche*, par le moyen

desquels ils exterminerent les Tartares du Nord, & renverserent leur Empire qui avoit duré deux cens neuf ans. Mais les Chinois payerent encore bien cherement ce service. Non-seulement les *Niu-tche* se firent céder le Leao-tong, mais ils s'emparerent des Provinces de Pe-tche-li & de Chensi, & ensuite de celle de Ho-nan.

Quelques années après, ils firent des incursions jusque dans le cœur de l'Empire, prirent *Nan-king* la capitale, réduisirent en cendres le Palais Impérial, & forcerent les Chinois d'accepter une paix honteuse, par laquelle ils se reconnurent sujets & tributaires des Tartares.

Sous cette même Dynastie, d'autres Tartares, nommés *Tan-yu*, établis à l'Occident de la Chine, dans le pays qui s'étend depuis la Province de Chensi jusqu'au Thibet & jusqu'à Samarcand, se liguerent avec les Chinois contre les Tartares *Niu-tche*. Après plusieurs guerres, ces derniers furent chassés des terres qu'ils avoient usurpées dans le Leao-tong, & dans les autres Provinces, & ce second Empire Tartare fut détruit, après avoir subsisté cent dix-sept ans. Mais il s'en

Année de J. C. 1144.

forma aussi-tôt un troisieme fondé par les Tartares *Tan-yu* qui, pour prix des services qu'ils avoient rendus aux Chinois, exigerent qu'on leur permît de s'établir dans ces mêmes contrées septentrionales, dont ils avoient chassé les Tartares *Niu-tche*. Non contens de cette cession, ils se répandirent dans les Provinces d'*Yun-nan*, de *Se-tchuen* & de *Hou-quang*, où ils porterent la désolation. Dans moins d'un demi-siecle leur puissance s'accrut à un tel point, qu'ils subjuguerent tout l'Empire; &, par une révolution dont il n'y avoit point encore eu d'exemple, on vit une famille étrangere & barbare monter sur le Trône des Chinois.

Cette vingtieme Dynastie prit le nom d'*Yven*. Elle eut pour fondateur *Chi-tsou*, quatrieme fils de *Tai-tsou*, qui avoit fondé le troisieme Empire Tartare dont j'ai fait mention. La famille d'*Yven* a donné à la Chine neuf Empereurs, qui dans les commencemens firent chérir leur domination. Mais ces Princes s'étant laissés amollir par les délices de ce climat voluptueux, dégénérerent du courage de leurs ancêtres, & trouverent dans les Chinois mêmes, qu'ils avoient subjugués, un

peuple aguerri qui leur arracha leur conquête, & les chassa du Trône. Cette Dynastie, qui n'a subsisté que quatre-vingt-neuf ans, s'éteignit dans la personne de *Chun-ti*, Prince indolent, livré aux femmes, & esclave de ses Ministres.

La vingt & unieme Dynastie, dont *Tai-tsou* fut le fondateur, a regné deux cens soixante & seize ans. Les dissensions qui s'éleverent sous cette Race entre les Mandarins & les Eunuques, plongerent l'Empire dans de grands désordres, affoiblirent l'autorité Imperiale, enhardirent les peuples opprimés à secouer le joug, & préparerent la grande révolution qui éleva pour la seconde fois à l'Empire une famille Tartare. Comme cette famille est maintenant sur le Trône, & que la révolution dont je parle est presque arrivée de nos jours, je m'étendrai un peu plus sur les circonstances de cet événement.

Les Tartares *Niu-tche*, ou Orientaux, qui, comme je l'ai dit, avoient été chassés du Leao-tong, & de tout l'Empire, s'étoient retirés dans leur ancien pays voisin du Leao-tong où ils se partagerent en sept hordes, ou

peuplades différentes. Après s'être fait long-temps la guerre les uns aux autres, ils se réunirent enfin sous l'obéissance d'un seul chef. Leurs marchands, qui commerçoient dans la Province de Leao-tong, ayant reçu quelque insulte des marchands Chinois, ces Tartares en porterent leurs plaintes aux Mandarins de la Province. Les Mandarins, bien loin de leur faire raison, attirerent leur Roi dans une embuscade, & lui firent trancher la tête. Les Tartares irrités de cette perfidie, entrerent avec une forte armée dans le Leao-tong, ayant à leur tête *Tien-ming*, fils du feu Roi, qui jura d'immoler deux cens mille Chinois aux mânes de son pere. Ce Prince s'empara du Leao-tong & du Pe-tche-li, & fut ensuite chassé de ces deux Provinces. La conquête de la Chine étoit réservée à *Tsong-té*, son petit-fils, Prince courageux, affable & humain, qui ayant été élevé secrettement parmi les Chinois, avoit appris leur langue, & s'étoit appliqué à étudier le génie & le caractere de ce peuple, comme s'il eût prévu qu'il devoit un jour lui donner des loix.

L'Empire étoit alors dans une de

ces crises violentes, qui préparent les grandes révolutions. L'Empereur *Hoai-tschong* régnoit : personnage vertueux, mais monarque foible, gouverné tour à tour par ses Mandarins & par ses Eunuques qui commettoient, sous son nom, les plus odieuses vexations. Ce Prince, malgré ses vertus, étoit haï des peuples, & méprisé de ses propres favoris. La guerre continuoit toujours avec les Tartares *Niu-tche*, & toutes les forces du Royaume s'étoient portées de ce côté-là. Pour comble de malheur une famine survint, & réduisit le peuple aux plus grandes extrêmités. Les mécontens profiterent de toutes ces circonstances pour lever l'étendart de la révolte. Il se forma jusqu'à huit corps d'armées, qui avoient chacune leur chef. Dans la suite ces différents partis se réduisirent à deux, & enfin se réunirent sous un seul chef, appellé *Li*, qui s'étant emparé des Provinces de Ho-nan & de Chensi, prit le titre d'Empereur. Ensuite il marcha vers la Ville Impériale; &, à la faveur des intelligences qu'il y avoit pratiquées, il entra dans Pé-king à la tête de trois cens mille hommes. L'Empereur étoit alors enfermé dans son Pa-

ſais, & telle étoit l'indolence de ce Monarque, qu'il n'apprit l'arrivée des ennemis, que lorſqu'ils furent maîtres de la Ville. Ce malheureux Prince voulut ſortir de ſon Palais à la tête de ſix cens Gardes qui lui reſtoient : mais ces lâches l'abandonnerent & prirent la fuite. Alors n'ayant plus aucune reſſource, il deſcendit dans le jardin du palais, accompagné de ſa fille ; & après lui avoir tranché la tête, pour la ſouſtraire aux inſultes de ſon ennemi, il ſe pendit lui-même à un arbre. Son premier Miniſtre, ſes femmes, & ſes plus fideles Eunuques imiterent ſon exemple, & ſe donnerent la mort.

Cependant la triſte nouvelle de cette révolution vint à l'armée qui faiſoit la guerre en Tartarie. *Ou-ſan-guey*, qui la commandoit, refuſa de reconnoître le Tyran, & celui-ci ſe mit à la tête d'une nombreuſe armée pour l'aller combattre. *Ou-ſan-guey* s'étoit enfermé dans une place forte, prévoyant que ce ſiege arrêteroit l'ennemi. *Lï*, qui s'étoit aſſuré du pere d'*Ou-ſan-guey*, le fit amener chargé de fers au pied des murailles, & déclara à ſon fils qu'il le feroit égorger ſur l'heure, s'il différoit de ſe rendre. *Ou-ſan-guey* ſa-

crifia en cette occasion la tendresse filiale à l'amour qu'il devoit à sa patrie, & son pere l'exhorta lui-même à ne point ouvrir les portes au Tyran. Sur ce refus, le généreux vieillard fut massacré aux yeux de son fils.

Cependant le Général Chinois, incapable de résister seul à la puissance de *Li*, fit la paix avec les Tartares *Niu-tche*, & les engagea même à se joindre à lui contre l'Usurpateur. *Tsong-té* leur Roi, ce même Prince dont j'ai parlé plus haut, lui amena quatre-vingt-mille hommes, fit lever le siege au Tyran, le poursuivit jusqu'à *Pé-king*, & dissipa tellement son armée, que cet Usurpateur fut obligé de se réfugier dans la Province de Chensi, où il mena depuis une vie obscure. Tout plia sous l'autorité du Prince Tartare, que les peuples regardoient comme leur libérateur. Le fidele *Ou san-guey*, ne fut pas long-temps à se repentir de s'être associé un Prince si puissant. Il disoit à cette occasion qu'il avoit fait venir des lions pour chasser des chiens. En effet, *Tsong-té* ne fut pas plutôt arrivé à Pé-king, que, profitant de sa victoire & de l'heureuse disposition des peuples, il songea à s'emparer du Trône

de la Chine. Mais la mort l'ayant enlevé presqu'aussi-tôt après son entrée dans Pé-king, tout ce qu'il put faire fut de déclarer Empereur son jeune fils qui n'avoit que six ans. Ce choix fut confirmé par les grands & par le peuple, qui oublierent la jeunesse du fils, en considération des services du pere. Le nouvel Empereur prit le nom de *Chun-chi*, & on le regarde comme le chef de la vingt-deuxieme Dynastie, aujourd'hui régnante.

Cette révolution qui arriva en 1644, réunit à l'Empire une portion considérable de la grande Tartarie. Elle fut très-utile aux Chinois, & l'on peut dire qu'ils y gagnerent autant que les Tartares. Ces deux peuples avoient besoin l'un de l'autre. L'humeur fiere & belliqueuse des Tartares aguerrit les Chinois, peut-être trop livrés aux arts pacifiques : & le commerce des Chinois humanisa les Tartares. L'Empire de la Chine est aujourd'hui au plus haut point de grandeur où il se soit trouvé depuis sa fondation. Outre que sa domination est plus vaste que jamais, elle est affermie sur les plus solides fondemens. Il jouit au-dedans d'une paix profonde, qui depuis 90 ans n'a

été troublée d'aucune guerre intestine. Au-dehors, depuis sa réunion avec les Tartares, il n'a presque plus d'ennemis à combattre, n'étant environné que de nations tributaires; ou trop foibles pour oser l'attaquer.



CHAPITRE IV.

Empereurs célebres.

FO-HI. Il fut, dit-on, le premier Roi, & le premier Législateur des Chinois, & il mérite à ces deux titres d'être regardé comme le fondateur de leur Monarchie. Avant lui les habitans de la Chine étoient un peuple sauvage, sans discipline & sans mœurs. Ils buvoient le sang, ils mangeoient la chair sanglante des animaux : ils jouissoient en commun de toutes les femmes : les enfans ne connoissoient que leur mere : les deux sexes n'étoient point distingués par l'habillement : la pudeur, l'union conjugale, étoient des choses absolument inconnues. Du Halde, tome I.

Fo-hi poliça les mœurs de cette nation farouche : il institua le mariage,

& le soumit à certaines bienséances. Il publia des loix qu'il traça avec de nouveaux caractères dont il fut l'inventeur ; les Chinois ne se servoient auparavant que de cordes nouées, qui leur tenoient lieu de lettres. Il créa des Juges & des Magistrats, pour le soulager dans l'administration de l'Etat. On lui attribue l'invention de la pêche, de la chasse & de la musique. *Fo-hi*, pour accréditer ses nouvelles loix, publia qu'il les avoit vû gravées sur le dos d'un animal extraordinaire, moitié cheval & moitié dragon. On ne peut croire combien cette pieuse imposture lui réussit. Ce dragon célebre est devenu la devise de la Chine, l'ornement des habits Impériaux, & l'objet du respect & de la vénération des peuples.

HOANG-TI. Sa naissance eut quelque chose de merveilleux. Un coup de tonnerre ayant extraordinairement effrayé *Fou-pao* sa mere, elle accoucha de ce Prince sur une montagne. On rapporte au regne de *Hoang-ti* plusieurs découvertes utiles : l'invention de la sphere, l'usage des poids & des mesures, l'arpentage, l'arithmétique, l'art de bâtir des ponts, de filer la soye,

la teinture, l'invention des arcs, des machines à piler le ris, des barques, des chariots, de la médecine, &c. Les Ecrivains Chinois font les plus grands éloges de ce Monarque dont les bienfaits, disent-ils, se répandirent sur toute la terre. On ignore le temps & la durée de son regne.

YU. C'est à ce Prince que commence l'ordre des Dynasties. Il commença, dit-on, à regner l'an 2217 avant J. C. C'étoit un Prince humain, affable, appliqué au gouvernement, ennemi des plaisirs, & uniquement occupé du bonheur des peuples. Son Palais étoit ouvert à toutes les heures. *Yu*, pour se rendre plus accessible, fit attacher à la porte de son appartement une cloche, un tambour, & trois tables de différens métaux. Suivant la nature des affaires, on frappoit sur ces divers instrumens, & l'Empereur donnoit audience sur le champ. On raconte qu'un jour il se leva deux fois de table au son de la cloche, & qu'un autre jour il sortit trois fois du bain pour écouter les plaintes de quelques particuliers. On ajoute qu'il étoit fort adonné à l'agriculture, & qu'il composa même un excellent traité sur cette matiere.

CHI-HOANG-TI. Il régnoit environ 200 ans avant J. C. & il fut le second Empereur de la quatrieme Dynastie. Ce Prince n'eût ni la clémence, ni la modération, ni les autres vertus pacifiques de ses prédécesseurs. Il fut cruel, ambitieux, entreprenant. Il fit la guerre aux Princes tributaires, que les Empereurs de la troisieme Race avoient investis de plusieurs Souverainetés démembrées de l'Empire; &, après les avoir dépouillés, il extermina leurs familles, faisant égorger tous les Princes mâles. Il étendit fort loin sa domination du côté du Nord & du Midi. C'est le premier, & presque le seul conquérant qu'ait eu la Chine. Il étoit capable des entreprises les plus hautes & les plus difficiles. Ce fut lui qui fit construire en cinq ans cette fameuse muraille qui sépare la Chine de la Tartarie. Il méprisa les sciences qui ne servent, disoit-il, qu'à fomenter l'oisiveté, & qu'on cultive toujours aux dépens de l'agriculture & de beaucoup d'autres arts plus utiles. Plein de ce préjugé barbare, il publia un Edit qui ordonnoit, sous peine de la vie, de brûler tous les Livres, excepté ceux d'agriculture, de médecine & d'archi-

texture. Cet ordre fut exécuté avec la derniere rigueur : on fit sur-tout une sévere recherche des livres d'histoire & de morale. Les premiers blessoient la vanité de *Chi-hoang-ti*, à cause des éloges qu'on y prodiguoit à ses prédécesseurs : cet orgueilleux Monarque vouloit que la Postérité ne parlât que de lui seul. Pour ce qui est des livres de morale, il avoit à ce sujet des idées fort étranges. *Ces livres*, disoit-il, *bons à certains égards pour le peuple, nuisent dans le fond au despotisme du Souverain. Ceux qui en font leur étude, & qui s'abandonnent à ces sortes de spéculations, s'érigent d'ordinaire en réformateurs de l'Etat ; & si un Prince, dont les lumieres ont un peu d'étendue, s'éloigne en certains cas des regles communes, & fait plier la morale sous la politique, ces hommes ont la témérité de censurer sa conduite, & leurs discours séditieux & malins ne tendent qu'à souffler parmi le peuple l'esprit de désobéissance & de révolte.* Ibid.

VOU-TI. Les Annales Chinoises le mettent au rang des plus grands hommes, & des meilleurs Princes qui ayent gouverné l'Empire. On vante sur-tout la prudence, sa modération, son cou-

rage, son application aux affaires, son goût pour les sciences, & la protection qu'il accorda aux Savans. Quoique son naturel guerrier le portât aux plus hautes entreprises, il sçut contenir son ambition dans de justes bornes, & il ne s'occupa au commencement de son regne que du soin de faire fleurir la paix & l'abondance. Il fit recueillir soigneusement les anciens livres qui avoient échappé aux fureurs barbares de *Chi-hoang-ti*, & il ordonna aux Savans de les enseigner dans les écoles publiques. Les Tartares, établis au-de-là de la grande muraille, ayant entrepris de franchir ce rempart, *Vou-ti* se mit à la tête d'une armée pour les combattre, remporta sur eux quatre victoires signalées; &, s'étant emparé d'une partie de leur pays, il y établit des Colonies Chinoises. Ces succès ayant réveillé son humeur guerriere, il porta la terreur de son nom & de sa puissance jusqu'aux Royaumes voisins de l'Inde, environ deux cens ans après qu'Alexandre eut pénétré dans ce dernier pays. *Vou-ti* mourut l'an 117 avant J. C. L'Histoire ne lui reproche d'autre défaut qu'un penchant aveugle pour les sciences occultes, & une cré-

dulité puérile en cette matiere. Un imposteur lui apporta un jour un élixir, & l'exhorta à le boire, lui promettant que ce breuvage le rendroit immortel. Un de ses Ministres qui étoit présent, ayant tenté inutilement de le désabuser, prit la coupe, & but la liqueur. L'Empereur, irrité de cette hardiesse, condamna à mort le Mandarin. Mais celui-ci, peu effrayé de cette menace, lui dit d'un air tranquille : *Si ce breuvage donne l'immortalité, vous ferez de vains efforts pour me faire mourir : & s'il ne la donne pas, auriez-vous l'injustice de m'ôter la vie pour un si frivole larcin ?* Ce discours calma l'Empereur, qui ne put s'empêcher de louer la prudence & la sagesse de son Ministre.

TAI-TSONG. Ce Prince, qui fut le deuxieme Empereur de la treizieme Dynastie, apporta sur le Trône toutes les qualités qui peuvent faire chérir un Souverain. Il étoit doux, accessible & populaire. Sa frugalité étoit si grande, qu'il ne permit jamais qu'on servît sur sa table plus de huit plats. Il aima les sciences, & il établit dans son Palais une Académie, composée des plus beaux génies de la Chine. Ce Prince

inſtitua une autre école pour les armes, où l'on s'exerçoit à tirer de l'arc : il aſſiſtoit ſouvent lui-même à ces exercices, ſe mêlant familiérement avec les ſoldats. Comme un de ſes Miniſtres lui remontroit le danger où il s'expoſoit parmi tant de gens de guerre : *Je me regarde comme leur pere*, répondit Tai-tſong : *qu'ai-je à craindre au milieu de mes enfans ?* Il craignoit ſi fort de fouler ſes peuples, qu'un jour on lui entendit proférer ces belles paroles : *Le ſalut de l'Empereur dépend de l'état heureux où il maintient ſes ſujets. Un Prince qui foule & qui épuiſe ſon peuple pour s'enrichir, reſſemble à un homme qui couperoit ſa chair par petits morceaux pour s'engraiſſer de ſa propre ſubſtance. Quand le peuple eſt accablé de miſere, que devient l'Empire ? N'eſt-il pas ſur le penchant de ſa ruine ? Et l'Empire venant à périr, quel eſt le ſort de l'Empereur ?* La ſeconde année de ſon regne, les campagnes furent couvertes d'une multitude inombrable de ſauterelles. L'Empereur qui vit de ſes propres yeux le dégât horrible qu'elles faiſoient, en ramaſſa une, la mit dans ſa bouche, & dit en ſoupirant : *Malheureux inſectes, vous dévorez les moiſ-*

Ibid.

fons & la substance de mon peuple : eh ! que ne dévorez-vous plutôt mes entrailles ! Un jour qu'il se promenoit dans une barque avec ses enfans, *Vous voyez cette barque*, leur dit-il : *c'est l'eau qui la porte, & qui peut en même temps la submerger. Songez que le peuple ressemble à cette eau, & l'Empereur à cette barque.*

Ce Prince mourut à l'âge de cinquante-trois ans. Il fut amerement pleuré de son peuple, & sa mémoire est encore aujourd'hui en bénédiction chez les Chinois. *Tai-tsong* étoit contemporain de Dagobert I, qui vivoit au commencement du septieme siecle de l'Ere chrétienne. La Monarchie Françoise touchoit presque alors à son origine, tandis que celle des Chinois comptoit déjà près de trois mille ans.

TAI TSOU. Ce Prince fut le fondateur de la dix-neuvieme Dynastie Chinoise, qu'il établit vers la fin du deuxieme siecle de notre Ere, à peu près dans le même temps, & avec les mêmes circonstances, que Hugues Capet jettoit en France les fondemens de la troisieme Race. *Tai-tsou* s'étant acquis une grande considération par sa

valeur & par les services qu'il avoit rendus à l'État sous le dernier regne, tous les Grands se déterminerent à l'élever à l'Empire, au préjudice de *Kong-ti* à qui le sceptre appartenoit. La sagesse, l'application aux affaires, la modestie & sur-tout la clémence qu'il montra sur le Trône, justifierent le choix des peuples. Il étoit simple dans ses vêtemens : il interdit à ses femmes & à ses filles l'usage des perles & des pierreries ; & cet exemple contribua beaucoup plus que ses loix à bannir le luxe de son Empire. On rapporte de lui des traits d'humanité bien remarquables. Durant un hiver très-rude, comme son armée étoit aux prises avec les Tartares de Leao-tong, ce Prince se dépouilla d'une robe de fourrure, & l'envoya au Général de ses troupes, l'assurant qu'il auroit bien voulu en donner une pareille à chaque soldat. Une autre fois ses troupes étant occupées à assiéger *Nan-king*, ancien domaine de l'Empire, dont les Tartares s'étoient emparés, *Tai-sou*, prévoyant le carnage qu'entraîneroit infailliblement la prise de cette Ville, se mit au lit, feignant d'être attaqué d'une maladie dangereuse. Les principaux Offi-

ciers de l'armée étant accourus, & paroissant dans une grande consternation: *Ne vous allarmez point*, leur dit l'Empereur, *il ne tient qu'à vous de me guérir sur le champ: jurez-moi que vous épargnerez le sang des habitans de Nanking, vos anciens compatriotes & mes sujets.* Ils en firent tous le serment; & quelques jours après la ville fut emportée d'assaut, sans qu'il s'y commît presque aucune violence.

CHI-TSOU. Ce fut le premier Prince étranger, qui monta sur le Trône de la Chine, l'an 1280 de notre Ere. Il étoit Roi des Tartares *Tan-yu*, ou Occidentaux, & il entreprit à l'âge de soixante & quinze ans de se rendre maître de la Chine. Lorsqu'il eut exécuté ce grand dessein, il prit toutes les mesures qu'il falloit, non-seulement pour se maintenir sur le Trône, mais pour faire chérir sa domination. Il ne changea rien dans la forme extérieure du gouvernement. Il laissa à ses nouveaux sujets leurs loix & leurs usages, & il eut la prudence de se conformer lui-même aux mœurs & au génie de la nation. Il gouverna ses peuples avec tant de sagesse, qu'on se souvient encore aujourd'hui de son administration;

les Chinois l'appellent par excellence *le sage gouvernement*. C'est à son regne qu'on rapporte la construction d'un fameux Canal qui, coulant du Nord au Midi, dans l'espace de six cens lieues, ouvre une communication facile d'une extrémité de l'Empire à l'autre. Cet ouvrage seul étoit capable d'immortaliser la mémoire de ce Prince, si ses vertus ne lui avoient érigé dans tous les cœurs un monument plus durable.

HONG-VOU. Un grand mérite, joint aux circonstances les plus heureuses, éleva *Hong-vou* à l'Empire. Il avoit été cuisinier dans un Monastere de Bonzes. Il délivra les Chinois de l'esclavage d'une domination étrangere; &, malgré la bassesse de sa premiere condition, ils le mirent sur le Trône. *Hong-vou*, pour n'avoir point à rougir de ses ayeux, conféra le titre d'Empereur à son pere, à son ayeul, à son bisayeul, & à son trisayeul. Il signala les commencemens de son regne par les plus sages réglemens. Il exclut les Eunuques de toute charge civile & militaire : il abaissa les Princes tributaires, & leur interdit la connoissance des affaires politiques : il dé-

fendit aux Moines d'admettre à la Profession aucune personne des deux sexes avant l'âge de quarante ans : loi sensée, dont il connoissoit mieux qu'un autre l'importance, ayant vécu parmi eux.

L'histoire ne dit point que ce Prince ait porté la guerre chez ses voisins : elle ne parle que de ses vertus pacifiques, de sa sagesse, de la douceur de son gouvernement, de la protection qu'il accorda aux gens de Lettres, & de l'amour extrême qu'il avoit pour son peuple. On rapporte de lui cette belle maxime : *Comme le ciel & la terre sont continuellement attentifs à produire tout ce qui est nécessaire aux hommes ; ainsi un Empereur doit s'occuper uniquement du besoin de ses Sujets. Quelque soin qu'il prenne de modérer les impôts, & de diminuer sa dépense, il doit toujours craindre que son peuple ne manque du nécessaire.* Ibid.

Un jour qu'il visitoit ses Provinces, accompagné de son fils aîné, il s'arrêta au milieu d'une campagne où des laboureurs conduisoient la charrue ; & se tournant vers ce jeune Prince : *Voyez*, lui dit-il, *comme ces pauvres gens arrosent de leur sueur le champ qu'ils cul-*

tivent : apprenez à ménager des hommes si estimables ; & quand vous régnerez, gardez-vous bien de les surcharger d'impôts. Ce Prince mourut la derniere année du quatorzieme siécle de l'Ere chrétienne, âgé de soixante & onze ans.

CANG-HI. Cet Empereur étoit contemporain de Louis XIV. Les Jésuites qu'il honora toujours d'une protection distinguée, nous le représentent comme un Monarque appliqué aux affaires, attentif aux besoins de ses Sujets, adroit & heureux dans le choix de ses Généraux & de ses Ministres, œconome dans le domestique, grand dans les occasions d'éclat, juste, intrépide, en un mot pourvu de toutes les qualités qui font les grands Rois. Ce Prince étoit très-versé dans la Littérature Chinoise : il montra même du goût pour les sciences de l'Europe : & dans les momens de relâche que lui laissoient les soins du gouvernement, il prenoit des leçons de Physique, d'Astronomie, de Géométrie & d'Algébre. Les PP. *Gerbillon* & *Bouvet*, deux Jésuites célebres, lui composoient ces leçons en langue Tartare, & les lui expliquoient deux fois le jour.

Cang hi

Gang-hi vivoit si familierement avec eux, qu'il les faisoit souvent asseoir à ses côtés; ce qui est une grande distinction dans l'étiquette de ces Cours Asiatiques. Les Peres *Scaal* & *Verbiest* eurent aussi beaucoup de part à la confiance de ce Monarque: le premier avoit été son précepteur. Ces illustres Missionnaires obtinrent de Cang-hi plusieurs graces, dont la plus signalée fut l'Edit de 1692, qui permit la publication du Christianisme dans toute l'étendue de l'Empire. Cependant ils ne purent jamais persuader ni convertir ce Monarque. Leurs Mémoires mêmes * nous apprennent *qu'il n'approuvoit point le Christianisme sans se faire une espece de violence, & qu'en favorisant les Missionnaires il sacrifioit ses vues politiques à l'affection qu'il avoit pour eux.* Quelquefois il se fâchoit de l'importunité des Jésuites, ne pouvant comprendre les motifs du zele qui les animoit: *Je suis surpris*, leur dit-il un jour, *de vous voir si infatués de votre Religion, & si inquiets des affaires de l'autre monde, où certainement vous n'avez jamais été. Que ne jouissez-vous tranquillement de la vie présente?* On rapporte de lui plusieurs réponses semblables: tout cela

* Cité dans l'Histoire générale des Voyag. Tom. VI. pag. 267. traduction Françoise.

Ibid. p. 366.

suppose que ce Prince n'étoit rien moins que persuadé. Cependant les mêmes Mémoires des Missionnaires lui attribuent dans d'autres endroits d'avoir témoigné quelque penchant pour le Christianisme.

Cang-hi, prenant le divertissement de la chasse du Tigre, vers le milieu de Décembre de l'année 1722, fut saisi d'un froid mortel, qui coagula tout son sang. Il mourut le vingtieme jour du même mois, âgé de soixante & neuf ans, après en avoir régné soixante.



TABLE CHRONOLOGIQUE

Des vingt-deux Dynasties Chinoises.

	Noms des Dynasties.	Commencement.	Durée.	Nombre des Empereurs.
		Années avant J. C.	Ans.	
I.	HIA	2207.	458.	17.
II.	CHANG.	1766.	644.	[illegible]8.
III.	TCHEOU	1122.	87[illegible]	[illegible]
IV.	TSIN	248.	[illegible]	4.
V.	HAN	206.	[illegible]6.	25.
		Depuis J. C.		
VI.	HEOU-HAN. . .	220.	44.	2.
VII.	TSIN	265.	155.	15.
VIII.	SONG.	440.	59.	8.
IX.	TSI.	479.	23.	5.
X.	LEANG.	502.	55.	4.
XI.	TCHIN	557.	33.	5.
XII.	SOUY.		29.	3.
XIII.	TANG.	618.	289.	20.
XIV.	HEOU-LEANG .	907.	16.	2.
XV.	HEOU-TANG . .	923.	13.	4.
XVI.	HEOU-TSIN. . .	936.	11.	2.
XVII.	HEOU-HAN. . .	947.	4.	2.
XVIII.	HEOU-TCHEOU.	951.	9.	3.
XIX.	SONG	960.	319.	18.
XX.	YVEN . . . . . I. Race Tartare.	1280.	89.	9.
XXI.	MING	1368.	276.	16.
XXII.	TSIN . . . . . . II. Race Tartare, aujourd'hui regnante.	1644.		



SECONDE PARTIE.

DESCRIPTION DE LA CHINE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Provinces de la Chine.

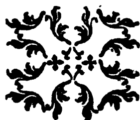
L'EMPIRE de la Chine embrasse presque toute l'extrêmité Orientale du continent de l'Asie. Il est borné au Nord par la Tartarie Russienne, au Midi par les Etats du Mogol, à l'Occident par le Tibet, & à l'Orient par la Mer. Sa partie la plus Méridionale est sous le vingt & unieme dégré de latitude : la plus Septentrionale est sous le cinquante cinquieme. Ainsi, du Midi au Nord, dans sa plus grande largeur, la Chine a trente-quatre dégrés, c'est-à-dire six cens quatre-vingt de nos grandes lieues, à vingt le dégré ; du Levant au Couchant, en certains endroits, son étendue est encore plus vaste ; dans sa moindre largeur cet Empire

comprend trois cens soixante lieues : son circuit en embrasse plus de dix-huit cens.

Les Indiens & les Européens se sont accordés à lui donner le nom de *Chine* ; les Tartares l'appellent *Cathay* : son véritable nom est *Tchon-koué*. Quoi qu'il en soit de l'origine de ces différens noms, il est probable que la Chine est cette contrée de l'Asie si fertile en soie, que les Romains appelloient le pays des *Seres*, & que depuis on a appellé le *Cathay*. Ce dernier nom est fort ancien.

Salmon, *Etat du monde*.

Afin de suivre quelque ordre dans la description d'un Empire si vaste, je commencerai par les Provinces qui composent son domaine propre, & comme son ancien patrimoine. Je parlerai ensuite de ses possessions étrangeres dans les Isles de la Mer d'Orient, dans la Tartarie & ailleurs.



ARTICLE I.

De la Chine proprement dite.

LA Chine proprement dite se divise en quinze Provinces, la plûpart très-vastes, & comparables, par leur étendue, aux plus beaux Royaumes de l'Europe. Ces Provinces sont :

I. PE-TCHE-LI, région située à l'extrémité Septentrionale de la Chine, sur la frontiere de la Tartarie. Elle a environ cent quarante lieues dans sa plus grande longueur ; mais sa largeur est beaucoup moindre, sur-tout vers la partie Méridionale. L'air y est tempéré & fort serein, même pendant l'hiver, le Soleil n'étant presque jamais obscurci d'aucun nuage. Cependant on remarque que les rivieres y sont glacées pendant quatre mois de l'année; à sçavoir depuis la fin de Novembre, jusqu'au milieu de Mars. Mais il est rare qu'on y ressente ces froids aigus que la gelée produit dans nos climats. Il y pleut rarement ; mais les rosées sont fréquentes. Le pays est plat, peu fertile en ris, abondant en toute autre es-

pece de grains) en fruits, en légumes, en bestiaux. Les habitans sont robustes, belliqueux, ils ont moins de politesse & d'esprit que ceux des Provinces Méridionales. Le *Pe-tche-li* comprend cent quarante villes. *Pe-king*, dont je parlerai ailleurs, est la capitale de cette Province, & la premiere ville de tout l'Empire.

II. CHAN-TONG. Cette Province, qui compte dans son district cent vingt villes, est bornée aux Nord & au Couchant par le Pe-tche-li, & à l'Orient par la Mer. Son terroir produit toutes sortes de grains & de légumes. Les arbres fruitiers y sont d'un grand produit : leurs fruits, qu'on fait sécher, se transportent dans les autres Provinces, & il s'en fait un débit considérable. Les rivieres & les côtes de la Mer sont fort poissonneuses. Le *Chan-tong* a cet avantage particulier sur les autres Provinces, qu'on y voit naître une espece de vers sauvages assez semblables aux chenilles, qui produisent une soie blanche, dont les fils s'attachent aux arbrisseaux & aux buissons : on en fait des étoffes, plus grossieres à la vérité, mais aussi beaucoup plus durables, que celles qui se fabriquent avec la soie

des vers domestiques. Cette Province s'appelloit anciennement *Leao-tong*, & composoit alors un Royaume particulier. M. Salmon fait de ce pays deux Provinces distinctes, dont il appelle l'une *Chatum*, & l'autre *Leauton*. Il est tombé dans plusieurs autres méprises.

III. CHAN-SI. Cette Province est bornée au Nord par la Tartarie, & confine du côté de l'Orient au Pe-tcheli. Elle est remplie de montagnes, cultivées pour la plûpart, & coupées en terrasses depuis la racine jusqu'au sommet. Elle produit en abondance toutes sortes de grains, à l'exception du ris, qui y croît plus difficilement, à cause de la rareté des canaux & des rivieres. Ses mines sont fertiles en charbon de terre, en fer, & en d'autres minéraux. On y compte cent villes.

IV. CHEN-SI. Ce pays est abondant en froment & en millet; mais il produit peu de ris. Il renferme, dit-on, plusieurs mines d'or qu'il est défendu d'ouvrir. Mais le Gouvernement permet de chercher ce métal dans les rivieres; & beaucoup de gens subsistent du gain qu'ils retirent en lavant le sable, & en séparant l'or qui y est mêlé.

Le *Chen-si* est la premiere Province de la Chine qui ait été habitée. Il comprend cent quatorze villes. Il a pour bornes au Nord & au Couchant la Tartarie Chinoise, & à l'Orient le Quang-si.

V. HO-NAN. Le *Ho-nan* est situé presque au centre de la Chine, au Midi du Chen-si & du Pe-tche-li. C'est la plus riante & la plus délicieuse Province de l'Empire. Aussi les Chinois l'appellent-ils *la fleur* ou *le jardin* de la Chine. En effet, ce pays est si uni & si bien cultivé, qu'il semble qu'on se promene dans un vaste jardin : tout y est campagne, excepté du côté de l'Occident, où l'on voit des montagnes couvertes de forêts. On y trouve cent dix villes.

VI. KIANG-NAN. Cette région est bornée au Nord par le Chan-tong, au Couchant par le Ho-nan, & à l'Orient par la Mer. C'est la plus riche Province de la Chine : elle paye seule annuellement au Prince trente-deux millions de Taëls ; ce qui fait, suivant l'évaluation du P. du Halde *, cent soixante millions de nos livres de France. Tout contribue à l'opulence de cette Province, sa position, la fertilité du terroir ;

* Cet Ecrivain évalue le Taël à cent sols de notre monnoie.

C v

la multitude des rivieres & des canaux, la proximité de la Mer, l'induſtrie des habitans, le nombre & l'excellence des manufactures. On y compte cent ſept villes, dont la plus conſidérable eſt Nan-king.

VII. HOU-QUANG. Cette Province, placée au centre de l'Empire, comme le Ho-nan, auquel elle confine du côté du Nord, eſt ſi abondante en toutes ſortes de grains, qu'on l'appelle communément *le grenier* de la Chine. On y trouve la même abondance en volaille, en beſtiaux, en fruits & en légumes. C'eſt un proverbe commun parmi le peuple, que les autres Provinces peuvent fournir un déjeûner à la Chine; mais que celle de Hou-quang eſt ſeule aſſez riche pour lui donner à dîner & à ſouper. Son diſtrict s'étend ſur cent vingt-neuf villes, dont la capitale, appellée *Vou-tchang*, eſt auſſi grande & auſſi peuplée que Paris. Le Hou-quang a preſque la même étendue que la France.

VIII. SE-TCHUEN. Cette Province, où l'on compte quatre-vingt-dix-huit villes, eſt bornée au Nord par le Chen-ſi, au Couchant par la Tartarie Occidentale, & à l'Orient par la Pro-

vince de Hou-quang. Sa figure forme sur la Carte un quarré irrégulier, tout aussi grand que l'Espagne & le Portugal réunis. Cette Province produit une grande quantité de soie, du fer, de l'étaim, du plomb, des pierres d'azur, des cannes de sucre, du musc, & la meilleure rhubarbe qui se recueille dans l'Empire. Ses chevaux sont recherchés.

IX. TCHE-KIANG. Cette contrée, quoiqu'une des plus petites de la Chine, l'emporte sur presque toutes les autres par la richesse & par l'étendue de son commerce. Elle est baignée à l'Orient par la Mer : elle confine au Nord & au Couchant à la Province de Kiang-nan. Son district renferme quatre-vingt-huit villes, & un nombre considérable de bourgades fort peuplées. Sa principale richesse consiste dans les soies, qui sont les plus belles du Royaume. En effet, toutes ses campagnes sont couvertes de mûriers nains, qu'on plante & qu'on taille à-peu-près comme nous cultivons les vignes. L'expérience apprend ici que les mûriers qu'on empêche de s'élever, produisent la meilleure feuille, & conséquemment la meilleure soie. Rien

n'égale la beauté des étoffes qui se fabriquent dans le *Tche-kiang*.

X. KIANG-SI. C'est un pays fertile en toutes sortes de grains, fameux par ses manufactures d'étoffes & de porcelaines, abondant en mines d'or, d'argent, de plomb, de fer & d'étaim; en un mot, très-riche par lui-même, mais pauvre par la multitude de ses habitans, auxquels son territoire, tout fertile qu'il est, suffit à peine. C'est dans cette Province que croît le meilleur ris de la Chine. Elle est bornée au Nord par le Kiang-nan & par le Ho-nan, au Couchant par le Hou-quang, & à l'Orient par une partie du Tche-king. On y compte quatre-vingt-quatre villes.

XI. FO-KIEN. Cette Province tient d'un côté au Tche-kiang, & de l'autre au Kiang-si: presque tout le reste est baigné par la Mer. Sa situation favorise le commerce qu'elle fait aux Isles Philippines, au Japon, à Java, à Camboye, à Siam, &c. Ses montagnes, couvertes de forêts, lui fournissent toutes sortes de bois propres à la construction des vaisseaux. Le commerce étranger contribue beaucoup à enrichir ce pays, d'ailleurs fertile en grains,

en soie, en coton, en mines de fer, d'étaim, de vif-argent. Du reste cette Province est fort petite en comparaison des autres; & son domaine ne s'étend que sur soixante & neuf villes.

XII. QUANG-TONG. A considérer cette Province sur la Carte que M. d'Anville en a dressée, elle ressemble à une botte, comme l'Italie, & elle égale, si elle ne surpasse, cette belle région de l'Europe, soit par son étendue, soit par sa fertilité. A l'extrémité inférieure de la botte, à-peu-près à la même distance que la Sicile est de la Calabre, on découvre une isle appellée *Hai-nan*, de forme ovale, & qui paroît un peu moins grande que la Sicile. Cette Province est située à l'extrêmité Méridionale de la Chine; & la Mer la baigne de ce côté-là. La contrée de Fo-kien la borne au Nord-Est, celle de Kiang-si au Septentrion, & celle de Quang-si au Couchant. On y trouve en abondance toutes sortes de grains, & plusieurs especes de fruits rares & délicieux, tels que les Bananes, les Ananas, les Litchi, &c. » Ses » campagnes sont si fertiles, dit le P. » du Halde, qu'elles produisent du » grain deux fois chaque année. Tout

» ce qui peut contribuer aux délices
» de la vie, s'y trouve en abondance.
» Elle fournit de l'or, des pierres pré-
» cieuses, de la soie, des perles, de
» l'étaim, du vif-argent, du sucre, du
» cuivre, du fer, de l'acier, du salpê-
» tre, de l'ébene, du bois d'aigle, &
» plusieurs sortes de bois de senteur ».
On divise la Province de *Quang-tong* en dix contrées, où l'on compte quatre-vingt-quatorze villes. La plus considérable & la plus riche de ces villes est *Quang-tcheou*, que les Européens appellent *Canton*.

XIII & XIV. QUANG-SI & KOEI-TCHEOU. Ces deux contrées se touchent, & sont situées au Midi. Elles ne sont nullement comparables aux autres Provinces, ni pour la richesse, ni pour l'étendue des Domaines. Le *Quang-si*, pays fort montagneux, a quelques mines d'or; mais il n'en est pas beaucoup plus riche, parce que ses montagnes, peu susceptibles de culture, ne produisent rien de plus. En général, toute sa partie Septentrionale est fort stérile. Les cantons situés à l'Orient & au Midi sont meilleurs; & comme le terrein en est plat & humide, on y recueille une assez grande quantité de ris. Ce

que cette Province produit de plus remarquable est une espece de cire blanche, qui croît naturellement sur les arbres, où de petits insectes la déposent : je parlerai ailleurs de cet arbre singulier. On compte dans le *Quang-si* quatre-vingt-douze villes. Pour ce qui est du *Koei-tcheou*, c'est un pays si pauvre & si stérile, que l'Etat, bien loin d'en tirer aucune ressource, est la plûpart du temps obligé de nourrir à ses dépens le peuple qui l'habite. Il n'y a dans cette Province que quarante-huit villes.

XV. YUN-NAN. Cette contrée, qui confine du côté du Nord & de l'Est aux Provinces de Se-tchuen, de Koei-tcheou & de Quang-si, a pour bornes au Sud & à l'Ouest les Royaumes de Tong-king, de Pégu, d'Ava, & les terres du Tibet : on y voit soixante & seize villes. Son terroir est en général très-fertile, & produit abondamment toutes les choses néceſſaires à la vie ; ce qu'on doit principalement attribuer à la multitude de lacs & de rivieres dont le pays est coupé. On tire beaucoup d'or du sable des fleuves & des torrens qui coulent de quelques montagnes situées dans sa partie Occiden-

tale : ce qui fait juger que les mines d'or doivent être abondantes dans ces quartiers-là. On trouve dans cette Province d'excellens chevaux, la plûpart fort petits, mais d'une agilité & d'une vigueur surprenante : enfin, elle produit de l'ambre, du musc, du benjouin, de l'encens, des pierres précieuses, &c. Les peuples y sont robustes, courageux, d'une grande douceur, spirituels, & fort adonnés aux sciences.

ARTICLE II.

Possessions des Chinois dans les isles de la Mer d'Orient. Mœurs des habitans de ces isles.

J'AI dit que la Chine étoit bornée à l'Orient par la Mer. Elle possede de ce côté-là plusieurs isles qui dépendent immédiatement des quinze Provinces de l'Empire. Les plus considérables sont *Tson-ming*, *Hai-nan* & *Tai-ouan*. Tson-ming dépend de la Province de Kiang-nan ; Hai-nan fait partie du gouvernement de Quang-tong ; & Tai-ouan, que les Européens appellent l'*isle Formose*, est immédiate-

ment ſoumiſe au Viceroi de Fo-kien.

La premiere de ces iſles eſt ſituée vers la partie la plus Orientale de la Province de Kiang-nan, & n'en eſt ſéparée que par un détroit large d'environ cinq lieues. Elle peut avoir quinze lieues de long, & cinq dans ſa plus grande largeur. C'étoit autrefois un pays déſert & ſabloneux, tout couvert de roſeaux : on y reléguoit les ſcélérats. Les premiers qu'on y envoya ſe trouverent dans la néceſſité de défricher cette terre inculte : ils ſemerent une partie des grains qu'ils avoient apportés pour leur ſubſiſtance, & ils firent une ample récolte ; ce qui attira bientôt dans cette iſle pluſieurs familles indigentes, qui avoient de la peine à ſubſiſter dans le continent. Le terrein de *Tſong-ming* eſt fort plat, la campagne eſt coupée d'un grand nombre de canaux bordés de hautes chauſſées qui mettent les champs à couvert de l'inondation. On n'y trouve qu'une ſeule ville fortifiée de bons remparts & de bonnes murailles ; mais d'eſpace en eſpace on rencontre de gros bourgs aſſez peuplés. Les maiſons ſont d'une ſtructure très-commune ; il y en a quelques-unes de briques, les autres ſont bâties

de roseaux & couvertes de chaume ; mais des arbres plantés autour de ces cabanes, & quelques ruisseaux d'eau vive qui coulent aux environs, leur donnent un air de gaieté qui répare ce qu'il y a de pauvre & de misérable dans leur construction.

Le terroir de l'isle est très-fertile dans la partie Méridionale ; on y fait tous les ans deux récoltes, l'une au mois de Mai, l'autre en Septembre, ou en Octobre. La partie Septentrionale abonde en roseaux, qui croissent sans culture, & qui sont d'une grande utilité pour le chauffage & pour la construction des cabanes ; car on ne trouve point d'autres arbres dans toute l'isle. Dans plusieurs cantons, du côté du Nord, il y a une terre grise, répandue par intervalles, dont on tire une prodigieuse quantité de sel ; c'est ce qui fait une des principales richesses de ces insulaires, qui débitent cette denrée dans les Provinces voisines.

HAI-NAN, la seconde des isles dépendantes de la Chine, est située vers la pointe la plus Méridionale de la Province de Quang-tong. Elle peut avoir cinquante lieues de longueur, & trente-cinq dans sa plus grande largeur ;

ſon circuit en embraſſe près de cent vingt. Les Chinois ne ſont point poſſeſſeurs de toute l'iſle; le pays du milieu, qui eſt coupé par pluſieurs chaînes de montagnes, eſt habité par un peuple libre, retranché dans les monts & dans les rochers, où il s'eſt fait une retraite inacceſſible. Le peuple dont je parle n'a preſque aucune communication avec les Chinois. Ils ſont en général très-difformes, leur taille eſt petite, & leur couleur eſt rougeâtre. Les hommes & les femmes paſſent leurs cheveux dans un anneau, & les portent ſur le front, ayant par-deſſus un petit chapeau de paille, d'où pendent deux cordons qu'ils nouent ſous le menton. Tout l'habillement des hommes conſiſte dans un tablier de toile noire, ou d'un bleu foncé, qui les couvre depuis la ceinture juſqu'aux genoux: les femmes portent outre cela une chemiſe courte de même étoffe. Elles ſe font au viſage des raies bleues, depuis les yeux juſqu'à l'extrémité des joues. Les perſonnes des deux ſexes portent aux oreilles des pendans d'or & d'argent faits en forme de poires, & fort bien travaillés. Ils n'ont d'autres armes que l'arc & la fleche, à quoi

l'on peut ajouter une eſpece de coutelas qu'ils portent dans un petit panier attaché par derriere à leur ceinture ; ce coutelas leur ſert à couper & à façonner le bois : c'eſt le ſeul inſtrument qu'ils employent dans les ouvrages de charpente. Leurs montagnes ſont abondantes en mines d'or, & en bois précieux ; du reſte elles ſont fort incultes.

La portion de l'iſle qui appartient aux Chinois, eſt non-ſeulement plus grande, mais beaucoup meilleure & plus propre à la culture ; cependant elle n'eſt pas par-tout de la même fertilité. Le meilleur terrein eſt du côté du Nord, où il y a quinze lieues de plaines. Le climat de la partie Méridionale eſt mal ſain ; & les eaux y ſont ſi mauvaiſes, que les habitans ſont obligés de les faire bouillir avant que d'en faire uſage.

On ne compte dans l'iſle de *Hai-nan* que quatorze villes bâties preſque toutes ſur le rivage. La capitale s'appelle *Kiun-tcheou ;* elle eſt ſituée ſur un Promontoire, & les vaiſſeaux viennent mouiller juſques ſous ſes murs. Il ſe fait un grand commerce dans *Hai-nan*, qu'on doit mettre au rang des iſles les

plus considérables de l'Asie. On en tire du sucre, du tabac, du coton, de l'indigo, des noix d'arecquier, de l'azur, du bois de violette, & d'autres marchandises utiles & précieuses. Dans le Sud de l'isle on trouve sur les rivages des plantes maritimes, & des madrepores de toute espece. On y voit aussi quelques arbres, dont les uns distillent le sang de dragon, & les autres une espece de gomme fort différente des gommes ordinaires; c'est une liqueur blanche qui coule de l'écorce, à la faveur d'une incision, & qui rougit à mesure qu'elle durcit, & qu'elle acquiert de la consistence. Cette matiere, jettée dans les cassolettes, se consume lentement, & répand une vapeur plus douce & plus agréable que celle de l'encens.

TAI-OUAN, la troisieme isle, est située au Sud-Est de la Province de Fo-kien, à la distance d'environ trente-cinq lieues. Elle est connue des Européens sous le nom d'*isle Formose*. Elle appartient aux Chinois depuis l'an 1683; du-moins ils sont maîtres de sa partie Occidentale & Septentrionale. En 1620 les habitans du Japon s'en emparerent; &, quelques années après,

des Hollandois, jettés par la tempête sur cette côte, tâcherent de s'y établir, & bâtirent un fort à la pointe de l'isle. Ce fort subsiste encore aujourd'hui, & l'on voit sur la porte ces mots : *Castel Zelanda*, 1634. Les Hollandois n'eurent pas de peine à chasser cette colonie Japonnoise ; mais bientôt après ils furent eux-mêmes chassés par les Chinois.

La partie de l'isle qui appartient à la Chine, s'étend, comme je l'ai dit, vers le Couchant & vers le Nord : elle est divisée en trois gouvernemens. C'est un fort bon pays ; il produit du ris, des cannes de sucre, du tabac, du sel, quelque peu de laine, du coton, du chanvre, & quantité d'herbes médecinales. Les chevaux, les moutons & les chevres y sont rares : on y voit des cerfs & des singes par troupeaux. Les boeufs y sont communs, & ils servent non-seulement au tirage, mais on les monte comme les mulets & les chevaux : on les dresse, à force de travail, à un exercice pour lequel la nature ne les a point faits ; on les bride, on les selle, & leur allure, dit-on, est aussi bonne que celle des meilleurs chevaux. Il y a peu de mûriers dans le pays, &

par conséquent peu de soies. La capitale, qui s'appelle *Tai-ouan*, & qui donne son nom à l'isle, est fort peuplée. Elle n'a ni fortifications ni murailles; son port est un bon abri, mais il a peu de fond, & l'entrée en est fort difficile. Ses rues sont tirées au cordeau, & couvertes de toiles dans les grandes chaleurs, c'est-à-dire, pendant sept ou huit mois de l'année: elles sont larges de trente à quarante pieds, & fort longues; à droite & à gauche on voit des boutiques ornées de porcelaines, d'ouvrages vernis, de soiries & d'autres marchandises étrangeres: on prendroit ces rues pour des galeries charmantes. Cependant les maisons sont pour la plûpart bâties de terre, & couvertes de paille; mais les tentes & la décoration des boutiques, cachent à certains égards ce désagrément.

La partie Orientale de l'*isle Formose* n'est pas à beaucoup près si riante, ni si peuplée, que la partie du Nord & du Couchant. C'est un pays montagneux & inculte, habité par les naturels de l'isle, peuple grossier & farouche, qui differe peu des Sauvages de l'Amérique: ces montagnards sont indépendans des Chinois, qui, jusqu'à ce jour,

ont fait de vains efforts pour les soumettre. Ils vivent suivant leurs loix, ou pour mieux dire, ils n'en connoissent point d'autre que la nature & l'instinct. Ils n'exercent aucun acte de religion, ils ne récitent aucune priere, ils n'invoquent, ils ne connoissent peut-être aucune divinité ; malgré cela ils sont chastes, doux, désintéressés, équitables, s'aimant les uns les autres, ennemis du larcin, de la fourberie, de la violence. C'est le portrait qu'en fait le P. du Halde.

Leurs habitations ne consistent que dans des cabanes de terre, bâties en forme d'entonnoir renversé, & couvertes de chaume : ils n'ont ni chaises, ni bancs, ni lits, ni tables. Ils mangent sur une natte, & couchent sur des feuilles. Au milieu de leur hutte est un fourneau haut d'environ deux pieds, où ils font leur cuisine. Ils mangent la chair presque crue, & se nourrissent principalement de gibier, qu'ils prennent la plûpart du temps à la course. Leur légereté est surprenante, & surpasse celle des chevaux les plus agiles : cela vient, dit-on, de ce qu'à l'âge de quatorze ou quinze ans ils se serrent étroitement les genoux & les reins.

reins. Ils n'ont pour tout vêtement qu'une toile légere, qui les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Ils sont chargés de bracelets, de colliers, de pendans d'oreille, & de couronnes de petits grains à plusieurs rangs, surmontées d'une plume de coq ou de faisan. Ils gravent sur leur peau, avec des aiguilles, toutes sortes de figures, & ils employent plusieurs mois à cette opération douloureuse, qui au reste n'est pas permise à tout le monde. C'est une distinction qu'on n'accorde qu'à ceux qui ont remporté le prix de la course ou de l'arc. Leurs mariages se font sans beaucoup de cérémonie, mais avec une bonne-foi qui n'a rien de barbare. Lorsqu'un jeune homme est amoureux, il passe plusieurs jours de suite devant la maison de sa maîtresse, & la régale de quelques airs de Musique. Si la fille le trouve à son gré, elle sort, & elle le prend pour époux. La noce se fait dans la maison de la fille, & le marié y établit sa demeure : ce que le beau-pere regarde, non comme une charge, mais comme une grande douceur pour sa famille. C'est pour cela que dans tout le pays on aime mieux mettre au monde des filles que des gar-

çons, parce que les filles procurent des gendres, qui dans la suite sont l'appui & le soutien de la maison.

ARTICLE III.

Possessions des Chinois dans la grande Tartarie. Mœurs des Tartares qui leur sont soumis.

ON appelle *grande Tartarie* cette vaste portion de notre continent, qui est renfermée entre la Moscovie, la Mer Caspienne, la Perse, le Mogol, le Royaume d'Arracan, celui d'Ava, la Corée, & la Chine. Ce pays si étendu, mais si sauvage & si désert, étoit autrefois partagé entre une infinité de Souverains : aujourd'hui il est presque tout réuni sous la domination de l'Empereur de la Chine, ou sous celle du Czar de Moscovie. Les Russiens se sont rendus maîtres de toute la partie Septentrionale, jusques vers le cinquantieme dégré de latitude à l'Occident du Méridien de Pe-king, & jusqu'au cinquante-cinquieme dégré à l'Orient du même Méridien. Tout le reste appartient aux Chinois, si l'on ex-

cepte le pays d'Yusbek, une partie de celui des Calmucs, le Thibet & quelques petits Etats qui ſont dans les montagnes, vers le Royaume d'Ava. Dans les domaines qui dépendent de l'Empire de la Chine, on peut diſtinguer deux nations principales: les Tartares *Mancheoux*, & les Tartares *Mongols* ou *Mongous*. Les premiers ſont immédiatement ſoumis aux Chinois, ou plutôt ce ſont eux qui donnent aujourd'hui des loix à la Chine, puiſqu'ils ont mis ſur le trône la famille régnante, laquelle eſt ſortie du ſang de leurs Rois. Les autres relevent de l'Empire, & payent un tribut: mais ils ont leurs Princes particuliers, & ils ſe gouvernent par leurs propres loix.

TARTARES MANTCHEOUX.

Leur pays eſt ſitué au Nord de la Province de Quand-tong, & s'étend du Midi au Septentrion, depuis le quarante-unieme dégré juſques vers le cinquante-troiſieme. De l'Occident à l'Orient ſon étendue eſt encore plus vaſte. Il eſt borné au Nord par la grande riviere que les Moſcovites appellent *Yamoui* ou *Yamur*, & qu'on nomme

Du Halde, T. IV.

dans le pays *Saghalien-oula* : au Midi par la province de Quang-tong, & par la Corée : à l'Orient par la Mer, & à l'Occident par les terres des Tartares Mongols. La condition de ces peuples eſt fort miſérable, ſurtout depuis la révolution qui a placé leurs Rois ſur le Trône de la Chine. Les Empereurs Tartares ont attiré à Peking toutes les familles les plus conſidérables ; & ce pays déja aſſez peu habité, eſt devenu preſque entierement déſert. Cependant on tâche aujourd'hui de le repeupler, en y envoyant les bannis & les exilés. L'air y eſt fort froid. Le pays eſt rempli de montagnes, de forêts & d'affreux déſerts. La plûpart de ces Tartares n'habitent que le bord des rivieres, où ils conſtruiſent des cabannes, & paſſent leur vie à pêcher ou à chaſſer. Ils ont néanmoins quelques villes, où il y a des Tribunaux ſouverains, uniquement compoſés de Tartares, & qui rendent la juſtice avec la même autorité, & à peu près dans la même forme, que les grands Tribunaux de la Chine. Ces Tartares diſtinguent leurs pays en plusieurs Provinces, qui comprennent en tout trois Gouvernemens. Le premier

est celui de *Mougden*, ainsi appellé du nom d'une assez grande ville qui est la capitale de cette contrée & même de toute la Tartarie Chinoise. Cette ville, qui avoit beaucoup souffert dans les dernieres guerres, a été réparée par les Empereurs Tartares, qui l'ont ornée de plusieurs édifices publics. Elle est bien pourvue d'armes & de munitions de guerre. On y entretient en tout tems une nombreuse garnison, commandée par un Général Tartare, qui est en même tems Viceroi, & sur qui roule le gouvernement civil & militaire de la Province. Les autres villes, qui sont en très-petit nombre, n'ont rien de considérable, si l'on excepte celle de *Fong-hoan-tching*, laquelle est fort peuplée & même assez riche, à cause du commerce qu'elle fait avec la Corée qui termine de ce côté-là le Gouvernement de Mougden à qui la grande muraille sert de borne du côté de la Chine.

Le second Gouvernement s'appelle *Kirin oula-hotun*. Ce pays, d'ailleurs très-vaste, puisqu'il a en latitude 12 dégrés, & presque 20 en longitude, ce pays est presque inhabité : il ne comprend que trois villes, toutes fort

médiocres, dont la principale, située sur le fleuve Songari, que les Mantcheoux appellent *Kirin*, donne son nom à toute la Province. Cette ville a aussi un Général ou Viceroi Tartare, qui commande dans tout le pays. La seconde ville s'appelle *Pedné* ou *Petouné*. Elle n'est habitée que par des soldats Tartares, & par des bannis ou des transfuges de la Chine. Elle est aussi située sur le fleuve Songari, à quarante cinq lieues de la premiere ville. La troisieme, qu'on nomme *Ningouta*, est bâtie sur les bords de la riviere *Hourka-pira*, qui se décharge dans le fleuve Songari. Cette ville a eu la gloire de donner le jour aux derniers Princes qui ont conquis la Chine. Le reste de ce vaste Gouvernement s'étend en partie vers l'Océan Oriental, & en partie le long des bords du grand fleuve *Saghalien-oula*, jusqu'assez près de son embouchure. C'est-là qu'on trouve plusieurs hordes, ou peuplades de Mantcheoux, dont les noms sont à peine connus de nos Géographes. Je me bornerai à la description du pays & des mœurs des Tartares appellés *Yupi-ta-tse*, sur lesquels on a des notions un peu plus distinctes. Ces Tartares

Ibid.

habitent les bords de la riviere d'*Ousouri* qui, après avoir baigné leur pays, se jette dans le fleuve Saghalien. Ils se nourrissent principalement des poissons qu'ils pêchent dans l'Ousouri, & ils se font des habits de la peau de ces mêmes poissons. Ils savent passer ces peaux, les teindre en différentes couleurs, & les coudre d'une maniere si propre qu'on apperçoit à peine les jointures. Ils se servent ordinairement d'un dard pour prendre les grands poissons, & de filets pour prendre les petits. Leur principale pêche consiste en esturgeons, qui sont en grand nombre dans leurs rivieres. La plûpart du tems ils en mangent la chair, sans la montrer au feu. Leurs habits sont les mêmes pour la forme, que ceux des Chinois, avec cette différence que les longs manteaux dont les femmes se couvrent, sont garnis sur les bords de deniers de cuivre, ou de grelots qui font un grand bruit. Leurs cheveux, partagés en plusieurs tresses sont chargés de petits miroirs, d'anneaux, d'aiguilles, & d'autres bagatelles. Ces Tartares passent tout l'Eté à pêcher; une partie du poisson est destinée à faire de l'huile à brûler: ils séchent le reste au soleil,

ſans le ſaler : car le pays ne produit point de ſel. Pendant l'hiver ce poiſſon ſéché eſt la nourriture ordinaire des hommes, & même des animaux domeſtiques qu'ils élevent. C'eſt peut-être pour cette raiſon que la chair de ces animaux eſt ſi mauvaiſe, que ſon odeur ſeule eſt capable de ſoulever le cœur. Les chiens de ce pays ſont très-vigoureux. Ils ſervent à tirer les traineaux : on les diſpoſe en relais : il y en a un qui court devant, & qui ſert de guide à l'attelage. On aſſure que ces chiens font quelquefois dix grandes lieues tout d'une traite.

Les *Yupi-ta-tſe* ſont un peuple aſſez doux, mais lourd & groſſier, ſans aucune teinture de Lettres, & ſans le moindre culte de religion. Leur pays, qui eſt ſous les 43, 44 & 45ᵉᵐᵉ dégrés, c'eſt-à-dire, à-peu-près ſous le même climat que la France, eſt néanmoins fort différent du nôtre, ſoit par rapport aux ſaiſons, ſoit par rapport aux productions de la terre. Le froid s'y fait ſentir beaucoup plutôt, & avec bien plus de violence que dans nos contrées. Dès le commencement de Septembre les grands fleuves charrient des glaçons. Ce froid exceſſif & pré-

maturé est en partie causé par l'abondance du nitre qu'exhalent les terres, & en partie par les forêts épaisses & impénétrables, dont tout le pays est couvert, surtout vers les bords de la Mer. C'est dans cette région de la Tartarie qu'on recueille le meilleur *Gin-seng*, cette plante précieuse, qui se vend au poids de l'or, & dont j'aurai occasion de parler ailleurs. C'est presque la seule production utile qu'on tire de ce pays.

Le troisieme Gouvernement est celui de *Tcitcicar*, ville récemment bâtie, & que les Tartares ont assez bien fortifiée, pour défendre leurs frontieres qui confinent de ce côté-là avec la Tartarie Russienne. Cette Province est encore plus pauvre & plus déserte que les deux autres. Dans l'étendue de deux ou trois cens lieues on ne compte que dix mille familles, & trois ou quatre mauvaises bourgades dont la construction est même nouvelle. Les Moscovites & les Chinois se sont fait plus d'une fois la guerre au sujet des limites de cette Province, & surtout pour la chasse des martres. Les premiers avoient construit une forteresse sur les bords de la riviere Yachs, dans l'en- *Ibid.*

droit même où elle se jette dans le fleuve Saghalien. Ils y tenoient une forte garnison qui couroit de tems en tems sur les Tartares occupés à la chasse des martres zibelines, animaux fort communs dans ce canton, où les peaux sont beaucoup plus belles qu'ailleurs. Cette forteresse a été rasée depuis, & les Chinois sont restés en possession de cette chasse, en vertu du traité de *Niptchou*, conclu en 1689. La chasse des martres étoit un objet d'autant plus intéressant pour les *Mantcheoux* de *Tcitcicar*, que ces peuples n'ont presque pas d'autre moyen de subsister. Ils font un grand commerce de ces peaux, qu'ils portent à Ningoute, d'où elles passent dans la Chine. Ils vont par troupes à cette chasse, vêtus d'un habit court, fait de peau de loup. Ils ont sur la tête une calotte de la même peau, & un arc sur l'épaule. Ils se font suivre de quelques chevaux, chargés de sacs de millet, & du bagage des chasseurs, qui consiste en de grands manteaux de peaux de renard ou de tigre, dont ils s'enveloppent pour dormir. Ils menent aussi des chiens dressés à cette chasse, & accoutumés à grimper sur les rochers. On la fait tous les ans,

& elle commence ordinairement au mois d'Octobre. Rien n'effraye ces chasseurs intrépides, ni le froid qui est communément excessif, ni la rencontre des tigres qu'il faut combattre, & qui déchirent souvent plusieurs de ces misérables. Les plus belles peaux sont destinées pour l'Empereur, qui en donne un prix convenu. Les autres se portent à Tcitcicar & à Ningouta, où elles se vendent assez cherement, quoique ce soit une marchandise du pays. Leur prix augmente à mesure qu'elles s'éloignent de la Tartarie : & de-là vient qu'elles sont si cheres, lorsqu'elles arrivent en Europe. La Province de Tcitcicar a pour bornes du côté de l'Ouest la riviere *Ergoné*, qui venant du Sud, au-dessous du cinquantieme dégré, se jette dans le fleuve Saghalien vers le quatrieme dégré de longitude Orientale, à compter du Méridien de Peking. C'est-là que commence la Tartarie Russienne. De l'embouchure de l'Ergoné à Niptchou, premiere ville des Moscovites, il y a environ cinquante lieues.

TARTARES MONGOLS.

Ibid. Ces peuples habitent la partie Occidentale de la Tartarie, d'où leur vient le nom de *Si-ta-tſe*, qui ſignifie *Tartares Occidentaux*. Leur contrée s'étend de l'Occident à l'Orient, depuis la Mer Caſpienne juſqu'au pays des Tartares Mantcheoux, c'eſt à-dire, juſqu'à deux ou trois dégrés de longitude au-delà du Méridien de Pe-king ; & du Midi au Nord, depuis la grande muraille juſques vers le cinquantieme dégré de latitude.

Ces Tartares, quoique partagés en pluſieurs hordes, parlent tous la même langue, à l'exception de quelques Dialectes particulieres, qui n'empêchent pas qu'ils ne s'entendent. Ils ſuivent la même religion : ils adorent *Fo*, divinité Indienne : ils croyent la tranſmigration des ames : ils ont une vénération profonde pour leurs Prêtres qu'ils appellent *Lamas* : il n'eſt point de peuple plus attaché à ſa religion. Je ne m'étendrai point ici ſur leur culte dont j'aurai occaſion de parler, dans l'article des Religions Chinoiſes. Mais comme leurs mœurs, ainſi que celles

des Mantcheoux & des Insulaires dont j'ai parlé plus haut, n'ont rien de commun avec les mœurs des Chinois, j'ai cru devoir en faire mention dans ce Chapitre, sous condition de n'y plus revenir.

Tous ces *Mongols* menent une vie errante, & n'ont point de demeure fixe. Ils tirent leur principale subsistance de leurs troupeaux, qu'ils conduisent d'un pâturage à l'autre, s'arrêtant dans les endroits où ils trouvent le meilleur fourage. En été ils se placent dans des lieux découverts, sur les bords de quelque riviere ou de quelque étang. En hiver ils s'établissent au bas de quelque montagne, à l'abri du Nord. S'il n'y a point de riviere ou de puits aux environs, ils boivent de l'eau de neige. Ils sont divisés en plusieurs hordes qui occupent chacune un canton particulier, & qui n'empiétent jamais sur le terrein des hordes voisines. Ils habitent sous des tentes dont la construction a quelque chose de particulier. Leur forme est ronde : leur matière est un drap fort & grossier, gris ou blanc. Des piéces de bois, qui se croisent, en font l'appui. Ils pratiquent dans le haut une ouverture ronde, pour donner issue à

la fumée d'un fourneau placé au milieu. Quelque incommodes que soient ces tentes, qui sont froides l'hiver, & d'une chaleur insupportable pendant l'été, ces peuples n'ont point d'autre habitation, & préferent ces tristes demeures aux Palais de la Chine : tant cette vie errante & libre a pour eux de charmes. Ils sont si paresseux, qu'ils aiment mieux se contenter de la nourriture qu'ils tirent de leurs troupeaux, que de s'assujettir aux travaux pénibles de l'agriculture. Quand on leur demande pourquoi ils ne sément pas du moins quelques légumes, ils répondent que les herbes doivent nourrir les animaux, & que les animaux sont faits pour nourrir l'homme. Ils se font des habits avec la peau de leurs moutons & de leurs agneaux, & des tentes avec leur poil. Durant l'été ils vivent du laitage de ces mêmes bestiaux, úsant indifféremment du lait de vache, de cavalle, de brebis, de chevre, & de chameau. Le thé est leur boisson ordinaire : ils y mêlent de la crême & du beurre. Ils usent d'une liqueur très-forte, composée de lait de cavalle, distillée à l'alambic. Quelquefois ils mêlent dans cette composition de la chair

Ibid.

crue, qu'ils font fermenter dans le lait, avant que de le diſtiller. Ces peuples ſont naturellement ſales & mal propres : leurs tentes faites de poil de brebis ſont d'une puanteur inſupportable. Cette infection ſe communique à leur corps, & de-là vient que les Chinois les appellent *Tſao-ta-tſe*, c'eſt-à-dire, *Tartares puans*. Cependant ces Mongoles, aujourd'hui ſi mépriſés des Chinois, ont anciennement donné des Rois à ce peuple ; & c'eſt de leur ſang qu'eſt ſortie la premiere maiſon Tartare, qui ſubjugua la Chine dans le treiziéme ſiécle, & qui fonda la Dynaſtie des *Yven*. Nous verrons dans la ſuite que ces mêmes Tartares ont fondé la plûpart des Monarchies Aſiatiques qui ſubſiſtent aujourd'hui, particulièrement celle du *Mongol*, qui leur doit ſon nom & ſa puiſſance.

Le pays des *Mongols* étoit autrefois fort peuplé : on y trouve encore les ruines de pluſieurs villes bâties apparemment ſous les régnes des *Yven*. La chûte de cette Dynaſtie, les guerres que les *Mongols* ont eu à ſoutenir, ſoit contre les Mantcheoux leurs voiſins, ſoit contre les Chinois, & plus que tout cela leurs propres diviſions, ont

changé cette contrée florissante en une vaste solitude. Ce peuple se gouverne encore par ses propres loix, & a même ses Despotes particuliers. Mais la plûpart de ces Princes payent un tribut à l'Empereur de la Chine, & reçoivent de lui l'investiture. L'Empereur leur confére différens titres dont le plus considérable est celui de *Tsingvang*, qui signifie *Prince du premier ordre*; mais qui, dans l'esprit de cette nation, est beaucoup moindre que celui de *Kan*, premier titre d'autorité parmi les Tartares. Ce dernier nom est interdit aux Princes *Mongols*. Ces Tartares n'ont point d'autre *Kan* que l'Empereur de la Chine.



CHAPITRE II.

Des Villes de la Chine.

ARTICLE I.

Des Villes de la Chine en général.

PResque toutes les Villes de la Chine ſont bâties ſur le même modele. La forme en eſt quarrée. Deux grandes rues qui ſe croiſent coupent d'abord ce quarré du Midi au Septentrion, & du Levant au Couchant. Le centre où ces deux rues ſe croiſent, forme une grande place d'où l'on apperçoit les quatre portes principales de la ville. L'une regarde l'Orient, l'autre l'Occident : la troiſiéme eſt ſituée au Nord, & la quatriéme au Midi. Les autres portions de quarré ſont coupées de la même maniére par des rues parallèles, qui aboutiſſent aux deux rues principales. Elles ont toutes à leurs extrêmités une porte, ou une barrière, qui ſe ferment la nuit. Les murailles qui forment l'enceinte des grandes

villes font ordinairement très-hautes, & le paroiffent encore davantage par le peu d'élévation des maifons, qui n'ont la plûpart que le rez-de-chauffée. S'il n'y avoit quelques tours, quelques arcs de triomphe, & quelques dongeons de pagodes dont la cime s'éleve, on prendroit de loin ces Villes pour de vaftes parcs, environnés de murailles. Toute la fortification des places, même de celles que les Chinois appellent *villes de guerre*, confifte dans un bon rempart, revêtu d'une muraille forte, laquelle eft flanquée par intervalle de quelques tours fort maffives. Un foffé large & profond couronne tous ces ouvrages.

Suivant le dénombrement que j'ai fait dans l'autre Chapitre, il paroît que les quinze Provinces contiennent quatorze cens foixante-neuf villes. On y compte outre cela deux mille citadelles ou châteaux. Pour ce qui eft des bourgs & des villages, leur nombre eft prefque infini. On peut dire que toute la Chine en eft couverte. Ils font fi près l'un de l'autre, fi l'on en croit le P. du Halde, qu'il s'en trouve quelquefois vingt ou trente dans un feul canton : plufieurs de ces bourgades font

auſſi vaſtes & auſſi peuplées que les plus grandes villes. Le bourg de *King-te-chin*, dans la Province de Kiang-ſi, a plus d'une lieue de long, & l'on y compte un million d'habitans, occupés pour la plûpart au travail des Porcelaines. Dans la Province de Quang-tong, il y a un autre bourg, appellé *Fo-chan*, célebre par ſes belles Manufactures de ſoye, & par le peuple innombrable qui l'habite. Ce village a trois grandes lieues de circuit, & l'on y compte autant d'habitans qu'à Canton même, capitale de la Province, qui contient, dit-on, plus d'un million d'ames. La plûpart des bourgs ſont fermés par des murailles de terre, ordinairement fort baſſes. Ils ont à leurs extrêmités deux portes aſſez hautes, au-deſſus deſquelles s'éleve un petit dongeon qui ſert de niche à quelque pagode. Les maiſons ſont bâties de terre. Elles ſont fort baſſes : leur toit eſt preſque plat, & n'eſt formé que de roſeaux entrelaſſés, qu'on couvre de terre. Tout cela porte ſur des pannes & ſur des ſolives.

Les maiſons des villes ne ſont guère plus magnifiques. Elles ſont aſſiſes ſur de gros quartiers de pierre qu'on plante

par intervalle, & qu'on enfonce d'un pied ou deux : quelquefois on les laisse à fleur de terre. Quand ce massif de pierre est posé, on éleve dessus des colonnes de bois, & l'on pose sur ces colonnes la charpente qui doit former le toit. Ce toit est presque plat, & on le couvre ordinairement de tuiles. Quand le toit est bâti, on construit les murailles, qui tantôt sont de briques, tantôt de bois & de terre battue. Le corps du bâtiment consiste pour l'ordinaire dans un vestibule d'entrée, dans une salle exposée au Midi, & dans trois ou quatre chambres de plein pied. Quelques maisons de gros marchands ont pardessus cela un petit étage qui sert de magazin : mais la plûpart des autres n'ont que le rez-de-chaussée. Les Chinois blâment fort la multiplicité de nos étages, & frémissent de peur, toutes les fois qu'on leur parle de la hauteur de nos escaliers. Cette manière de bâtir leur paroît barbare.

Ils ne percent point de fenêtres du côté de la rue, de peur d'être en spectacle aux passans. Ils élevent même derrière la porte du logis un petit mur, à hauteur d'appui, sur lequel ils posent un paravent, qui empêche les person-

nes qui entrent de porter la vue dans l'intérieur de la maison. Au-delà de ce mur, on trouve plusieurs petites ruelles obliques, qui aboutissent à diverses cours : car il n'est point de maison honnête qui n'en ait deux ou trois. La coutume du pays ne permet pas de recevoir des visites dans l'intérieur de sa maison ; mais on reçoit le monde dans un vestibule destiné à cet usage. Ce vestibule est ouvert de toutes parts, & n'a d'autre ornement qu'un simple rang de colonnes de bois, peintes ou vernies, destinées à soutenir la charpente du toit, laquelle paroît toujours, comme dans nos halles, sans qu'on s'embarrasse de la cacher par un plafond.

Les Chinois n'ont ni miroirs, ni tapisseries, ni tableaux. La dorure est fort rare dans les maisons des particuliers. L'ameublement se réduit à des paravents, à des tables, à des cabinets vernis, à des chaises de bois ou de cannes, à des vases de porcelaines, à de grandes lanternes de soye peintes de différentes couleurs, & suspendues au plancher en forme de lustre, enfin à quelques cadres assez propres, qui renferment des sentences écrites en gros

caractères sur des morceaux de satin blanc. Leurs lits sont plus ornés, & il n'est pas rare qu'ils y employent les plus riches étoffes. Mais ils ne les montrent jamais aux étrangers ; & ce seroit manquer de politesse que de les conduire dans la chambre où l'on couche.

L'usage des cheminées est inconnu à la Chine : on ne se sert que de fourneaux de brique, où l'on brûle ordinairement du charbon de bois ou de terre. Les fenêtres ne sont point fermées par des vitrages : au lieu de verre, ils employent des écailles d'huître ou d'autres poissons, ou simplement des carreaux de papier. Cependant M. Salmon assure que dans quelques endroits on voit des vitrages formés par de petits morceaux de verre, peints diversement, longs & minces comme des chalumeaux, & qui se croisent en manière de treillis. Dans quelques Provinces méridionales, où l'air est très-chaud, les fenêtres ne sont fermées que par des baguettes de cannes, posées perpendiculairement, entre lesquelles on laisse des vuides, pour donner passage à la lumière. Les maisons des Mandarins & des grands Seigneurs sont à proportion aussi simples. L'ar-

chitecture en eſt la même pour le fond; toute la différence conſiſte dans un plus grand nombre de cours & d'appartemens.

ARTICLE II.

Des Villes de la Chine en particulier.

NAN-KING.

CEtte ville a été pendant pluſieurs ſiécles la capitale de l'Empire, & le ſéjour ordinaire des Empereurs. C'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *Nan-king;* qui ſignifie *Cour du Midi.* Elle avoit autrefois une triple enceinte, dont la plus vaſte étoit, dit-on, de ſeize lieues. On en voit encore quelques débris, qui reſſemblent plutôt aux bornes d'une Province, qu'aux limites d'une ville. Au reſte quoique depuis la retraite des Empereurs *Nan-king* ſoit fort déchu de ſa première ſplendeur, c'eſt encore la plus grande ville de la Chine. On y compte quatre millions d'habitans, en y comprenant ceux qui logent dans les barques, dont ſon port eſt toujours couvert. Ses rues ſont d'une largeur médiocre, bien pavées:

les maiſons baſſes, mais jolies : les boutiques ſpacieuſes, & richement décorées. C'eſt le ſéjour des plus fameux Docteurs de l'Empire, & la retraite ordinaire des Mandarins que le Miniſtère ceſſe d'employer. Les Bibliothéques y ſont plus nombreuſes & plus choiſies : les imprimeries meilleures, les artiſans plus adroits, le peuple plus inſtruit & plus poli ; le langage plus pur, & l'accent meilleur que dans tout autre lieu de l'Empire, ſans excepter Pe-king.

SOU-TCHEOU.

Ce n'eſt que la ſeconde ville du Kiang-nan dont Nan-king eſt la capitale. Elle eſt comparable à Veniſe par ſa ſituation, elle ſurpaſſe infiniment cette ville pour l'étendue, & pour le nombre des habitans. Ses canaux ſont larges, profonds, d'une eau douce & claire, & capables preſque par-tout, de porter les plus grandes barques. On peut ſe promener par toute la ville dans des gondoles qui ordinairement ſont peintes & dorées. Le circuit de *Sou-tcheou* eſt de quatre grandes lieues, ſans y comprendre ſes fauxbourgs, qui ſont

sont fort vastes. Cette ville fait un très-grand commerce au-dedans & au-dehors du Royaume. La beauté de sa situation, la gaieté & la fertilité du pays qui l'environne, l'affluence des étrangers, le spectacle continuel des barques & des gondoles dont ses canaux sont couverts, enfin les mœurs faciles, douces & voluptueuses de ses habitans, en font le séjour le plus riant & le plus délicieux de la Chine. Les Chinois disent communément : *Là haut est le Paradis : ici-bas est Sou-tcheou.*

YANG-TCHEOU.

C'est encore une ville du Kiang-nan, & la septiéme des *Fou*, ou villes du premier ordre de cette Province. Elle est bâtie sur les bords d'un grand canal. La quantité de sel qui s'y fait & qui se débite dans les Provinces voisines, y attire un peuple innombrable. Quoique son circuit n'ait pas plus de deux lieues, on compte deux millions d'ames, soit dans la ville, soit dans les faux-bourgs, soit dans les barques. « Ses » habitans, *dit le P. du Halde*, aiment » fort le plaisir ; ils élevent avec soin » plusieurs jeunes filles auxquelles ils

» font apprendre à chanter, à jouer des
» instrumens, à peindre, & tous les
» exercices *qui font le mérite du sexe*, &
» ils les vendent dans la suite bien cher
» à de grands Seigneurs qui les mettent
» *au rang de leurs concubines* ».

HANG-TCHEOU.

C'est la capitale du Tche-kiang, Province maritime de la Chine. C'est-là principalement qu'on met en œuvre les belles soies, que cette Province fournit en abondance. On y fabrique les plus riches étoffes ; & ce travail seul occupe soixante mille ouvriers. Cette ville est si peuplée qu'un Bachelier Chrétien assura un jour à un Missionnaire, que dans la seule enceinte des murs, c'est-à-dire, sans y comprendre les faux-bourgs, il y avoit environ trois cens mille familles inscrites sur le rôle des tailles. Hang-tcheou, contre l'ordinaire des villes de la Chine, est de figure presque ronde. Son circuit est est de quarante lys *, c'est-à-dire, de quatre grandes lieues.

* Dix lys, ou stades Chinoises font une lieue.

CHAO-HING.

C'est encore une ville du premier ordre, dans la même Province de Tche-kiang. Elle est bâtie sur les eaux, qui la dominent de toutes parts. Ses rues sont coupées d'une quantité de canaux fort larges, qui conduisent dans tous les quartiers où l'on veut aller. Des deux côtés de chaque canal sont de grands quais, pavés de pierres blanches, qui ont cinq à six pieds de longueur. On voit plusieurs maisons bâties de ces mêmes pierres, ce qu'il est assez rare de trouver à la Chine. On a environné cette ville d'une forte enceinte, munie en-dedans & en-dehors d'un double fossé : précaution fort inutile, vû sa situation qui la défendoit assez. Cette enceinte a pour le moins quatre lieues. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville, c'est la quantité d'arcs de triomphe, érigés en l'honneur de ses habitans. Je parlerai ailleurs de ces monumens qui sont fort communs dans toute la Chine.

VOU-CHANG.

Cette ville eſt la capitale de Hou-quang, une des plus vaſtes & des plus floriſſantes Provinces de la Chine. Le P. du Halde aſſure que ſon enceinte eſt comparable à celle de Paris. Elle eſt ſituée fort avantageuſement, étant au centre de l'Empire, preſque au confluent de deux rivieres ſur leſquelles il y a un tel concours de barques, qu'on en compte preſque dans tous les tems juſqu'à huit & dix mille : ce qui, joint à l'étendue immenſe de cette ville, forme à une certaine diſtance un des plus beaux ſpectacles qu'on puiſſe voir. Vis-à-vis de *Vou-chang*, au-delà des deux rivieres, s'éleve une autre ville nommée *Han-yang*, grande comme Lyon, ou Rouen. On y voit, comme dans la capitale, un grand concours d'étrangers qui font circuler dans ces deux villes toutes les marchandiſes & toutes les richeſſes de l'Empire. Le P. du Halde croit avec fondement que c'eſt le canton de la Chine le plus fréquenté.

SI-NGAN.

Il faut que les Chinois ayent une grande idée de cette ville, puisqu'ils la comparent pour l'étendue à Pe-king. Cependant son circuit n'est que d'environ quatre lieues, c'est-à-dire, qu'il est d'un tiers moins vaste que celui de Pe-king. Ses murailles sont épaisses, fort élevées & flanquées d'une prodigieuse quantité de tours qui ne sont distantes l'une de l'autre que de la portée d'un trait. Ses portes sont remarquables, par leur hauteur, & par la beauté de leur architecture. *Si-ngan* est la premiere ville du Chen-si. On y voit encore quelques restes d'un vieux Palais qui servoit de demeure aux anciens Rois du pays, dans le tems que le Chen-si faisoit un Royaume particulier. L'état entretient à *Si-ngan* une garnison nombreuse, toute composée de Tartares qui demeurent dans un quartier séparé, environné d'une haute muraille : ils sont-là comme dans une citadelle.

QUANG-TCHEOU.

C'eſt ainſi que les Chinois appellent cette ville, que les Européens nomment *Canton*. Elle eſt ſituée ſur les bords du *Ta-ho*, riviere conſidérable, qui conduit juſqu'au pied de ſes murs d'aſſez gros bâtimens qui viennent de la Mer. Cette ville, une des plus riches & des mieux peuplées de la Chine, doit la plus grande partie de ſon opulence à l'abord des vaiſſeaux étrangers, principalement de ceux d'Europe à qui les Chinois interdiſent l'entrée de tout autre port. Ses habitans ſont laborieux, actifs, intelligens : ils imitent avec une facilité ſurprenante tous les ouvrages que les étrangers leur montrent, & ils exécutent fort adroitement tous les deſſeins qu'on leur donne. Le circuit de *Canton* eſt à peu près le même que celui de Paris, ou de Londres. Les maiſons ſont fort ſerrées, & l'on y a ménagé le terrein avec la plus grande œconomie. Les rues ſont longues, aſſez étroites, alignées preſque partout, & fort bien pavées. De diſtance en diſtance on trouve des arcs de triomphe. Comme cette ville eſt ſituée dans

la partie la plus Méridionale de la Chine, les chaleurs y sont insupportables, & l'on est obligé, pendant l'été, de tendre des toiles dans les rues les plus marchandes. On y voit d'assez beaux temples environnés de cellules de Bonzes. Les deux côtés de la riviere sont couverts d'une infinité de barques, rangées par files paralléles, qui forment des espéces de rues. Telle de ces barques loge toute une famille. Le petit peuple, qui n'a presque point d'autre habitation, en sort tous les matins, soit pour travailler dans les campagnes, soit pour gagner sa vie dans la ville.

PE-KING.

Ce nom signifie *Cour du Septentrion*, comme *Nan-king* signifie *Cour du Midi*, avec cette différence que *Pe-king* est en effet la résidence des Empereurs (1), au lieu qu'il n'y a plus de Cour à *Nan-king*, à qui les Empereurs ont même tenté, quoiqu'inutilement, d'ôter son nom, pour lui donner celui de *Kian-ning*. On s'attend sans doute à une description un peu plus étendue de

(1) Ils y transporterent le siége Impérial vers l'an 1405.

cette ville fameuse, qui est la capitale, sinon du plus vaste (1), au moins du plus florissant, & du plus beau Royaume de l'Univers.

Autrefois *Pe-king* étoit exactement quarré : mais depuis la conquête des Tartares, ses habitans ayant été obligés de céder leurs maisons aux vainqueurs, ils bâtirent à la hâte hors des anciens murs une autre ville, beaucoup plus longue que large. Ainsi Pe-king, comme Londres, est composé de deux cités. L'une s'appelle la cité des Tartares, & l'autre la cité des Chinois. Le circuit total de ces deux cités est d'environ six grandes lieues, sans y comprendre les faux-bourgs. On assure que les murs de *Pe-king* ont cent cinquante pieds d'élévation. Ces murs sont si larges que plusieurs personnes à cheval peuvent si promener de front. On y monte en effet par une rampe douce, qui se prend de fort loin. D'espace en espace on a élevé de grosses tours quarrées, pour défendre la ville. Le fossé est sec, mais large & profond. Les portes sont d'une prodigieuse hauteur, & d'une architecture qui n'a rien

(1) On prétend que l'Empire de Russie est encore plus étendu.

de barbare. A chaque porte sont deux grandes tours, l'une du côté de la campagne, & l'autre qui domine toute la ville. Elles ont neuf étages percés de lucarnes, ou de canonieres. Au bas est une grande salle, où se tient le corps de garde. Devant chaque porte, du côté de la ville, on a laissé un espace vuide, entouré d'un demi-cercle de murailles. Ce lieu sert de place d'armes, & cinq cens soldats peuvent s'y ranger en bataille. La cité des Tartares a neuf portes, deux à l'Orient, deux au Couchant, deux au Nord, & trois au Midi. La cité des Chinois n'en a que sept, à chacune desquelles répond un fauxbourg : elle est beaucoup plus peuplée que l'autre.

Presque toutes les rues de *Pe-king* sont tirées au cordeau : la plus grande a cent vingt pieds de largeur & une lieue de long. Dans les rues marchandes on voit à droit & à gauche une longue suite de boutiques ornées de porcelaines, d'ouvrages vernis, & d'étoffes superbes. Une chose contribue encore à l'embellissement de ces boutiques : c'est la coutume qu'ont tous les marchands d'exposer devant leur porte, en forme d'enseigne, un écriteau de

bois bien enluminé, & enchaſſé proprement dans une bordure dorée, ſur lequel ils marquent en gros caractères les différentes ſortes de marchandiſes dont leurs magaſins ſont pourvûs. On y voit auſſi le nom du marchand, accompagné de ces deux mots, *Pu hu*, c'eſt-à-dire, *il ne vous trompera point*. Tous ces tableaux, hauts de ſept à huit pieds, & poſés devant la porte de chaque boutique ſur un piédeſtal, à une diſtance preſqu'égale, forment un coup-d'œil auſſi agréable que ſingulier. On eſt étonné de l'affluence prodigieuſe du peuple qu'on rencontre dans les rues. Malgré leur largeur, elles ſont la plûpart du tems ſi embarraſſées, que les gens qui ſe font porter dans la ville ſont communément obligés de faire courir devant leur chaiſe un homme à cheval qui écarte le peuple. Tous les matins, lorſqu'on ouvre les portes, & le ſoir un peu avant qu'on les ferme, la foule de ceux qui entrent & qui ſortent eſt ſi grande, qu'on eſt ordinairement forcé de s'arrêter en ces endroits pendant un tems conſidérable, avant que de pouvoir franchir le paſſage. Pluſieurs choſes concourent à augmenter l'affluence du peuple. Outre le nombre

prodigieux de payſans, de chevaux, de chameaux, & d'autres bêtes de charge, qui arrivent journellement des villages voiſins, la plûpart des artiſans de *Pe-king*, au lieu de ſe tenir dans des boutiques, courent les rues & vont chercher de l'ouvrage dans la ville, portant avec eux tous les inſtrumens propres de leur métier. Les barbiers ſe promenent dans les rues, *un fauteuil ſur les épaules*, le baſſin & le coquemar à la main. Il n'eſt pas juſqu'aux forgerons qui ne portent avec eux leur marteau, leur enclume, leur fourneau & leur ſoufflet. Toutes les fois qu'un homme diſtingué par ſa naiſſance ou par ſes emplois ſort de ſa maiſon, il ſe fait ſuivre de tous ſes domeſtiques. Si c'eſt un Mandarin du premier ordre, non-ſeulement il eſt accompagné de tous ſes gens, mais de tous les Mandarins qui lui ſont ſubordonnés, leſquels, pour augmenter le cortége, menent pareillement avec eux tous leurs valets. Le train ſeul d'un de ces Mandarins ſuffit pour embarraſſer la ville. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que dans ce nombre prodigieux d'allans & de venans on ne rencontre pas une femme; d'où il eſt facile de juger com-

bien *Pekin* doit être peuplé, puisque ses rues peuvent à peine contenir la moitié de ses habitans. Leur totalité se monte, suivant quelques Auteurs, à six ou sept millions, & à deux seulement, suivant le P. le Comte. Le P. du Halde en compte trois. Si l'on en croit un Ecrivain moderne, Paris n'a que le quart de l'étendue qu'on donne à *Pe-king*. Cependant si l'on considere que les maisons de *Pe-king* n'ont qu'un étage, & que celles de Paris en ont communément trois ou quatre; que d'ailleurs les maisons de *Pe-king* renferment ordinairement plusieurs cours, & que ses rues sont beaucoup plus larges que celles de la capitale de la France : si l'on examine, dis-je, toutes ces choses, on conviendra sans peine que Paris a pour le moins autant de logemens que *Pe-king*. Mais cela ne doit point empêcher de croire que la capitale de la Chine ne contienne une fois plus d'habitans que Paris. Car il faut considérer que les maisons de *Pe-king*, quoique fort basses, sont à proportion tout aussi peuplées que nos plus hautes maisons, dix Chinois logeant où trois Européens se trouveroient à l'étroit. D'ailleurs la plûpart des gens de mé-

Hist. gén. des Voyages, T. VI. p. 21.

tier & les pauvres n'ont point leur domicile dans *Pe-king* : ils habitent toute l'année dans les barques dont son port est couvert, & qui forme dans son enceinte même une cité flotante, qui n'est guères moins peuplée que la terre ferme.

La ville de *Pe-king* est partagée en une infinité de quartiers, soumis à certains chefs qui ont inspection sur dix maisons, & qui rendent compte au Gouverneur de tout ce qui se passe dans leur département. Les maisons d'un même quartier doivent se défendre & se garder mutuellement. S'il s'y commet un vol ou quelque autre désordre, elles en sont toutes responsables. Chaque pere de famille répond aussi de la conduite de ses enfans & de ses domestiques. La ville est gardée le jour & la nuit par des soldats qui marchent le fouet à la main, & qui frappent sans distinction sur tous ceux qui causent du tumulte. Ces soldats sont chargés de nettoyer les rues & d'avoir soin que chaque propriétaire fasse balayer devant sa porte, & arroser le terrein durant les chaleurs. Lorsqu'il a plu, ils relevent la terre de chaque côté, pour faire couler l'eau : en-

ſuite ils applaniſſent & battent le chemin, qui, n'étant point pavé ſeroit impraticable dans les grandes pluyes. Comme il y a dans *Pe-king* une garniſon de quarante mille hommes, principalement deſtinés à la police de cette ville, tout cela s'exécute avec une grande promptitude. Dès que la nuit eſt venue, on ferme les portes de la ville, ainſi que toutes les barrières, qui ſont, comme je l'ai dit, aux extrémités de chaque rue. Ces barrières ne s'ouvrent que dans un beſoin preſſant, & les ſentinelles arrêtent tous ceux qui ne ſont point retirés dans leur maiſon. Les entretiens, les danſes, les viſites & les promenades nocturnes ſont des plaiſirs inconnus aux honnêtes gens, & qui, dans la manière de penſer des Chinois, ne conviennent qu'aux bandits & à la plus vile canaille.

Dans les principaux quartiers il y a une groſſe cloche, ou un tambour d'une grandeur extraordinaire, qui ſervent à marquer les veilles de la nuit. Chaque veille eſt de deux heures. La première commence à la fin du jour, & pendant qu'elle dure on frappe de tems en tems un coup ſur la cloche,

ou sur le tambour. Durant la seconde veille on frappe deux coups : on en frappe trois pendant la troisieme, & ainsi de toutes les autres. Ces cloches sont de la même matière que les nôtres : mais leur battant est différent. Il consiste dans un marteau de bois, avec lequel on frappe un nombre de coups déterminé. Leur son en est beaucoup moins aigu & moins incommode. La principale cloche de *Pe-king* est sans contredit la plus grosse cloche qu'il y ait dans l'Univers, après celle de Moscow (1). Son diametre inférieur, tel qu'il fut mesuré par les PP. Schaal & Verbiest, est de douze coudées Chinoises & huit dixiemes : son épaisseur vers le sommet, de neuf dixiemes de coudées : sa profondeur intérieure de douze coudées, & son poids de cent vingt mille livres.

La coudée Chinoise est au pied de Paris, ce que 7 est à 8.

Les maisons de *Pe-king* sont propres & commodes, mais d'une grande simplicité. Les Palais mêmes des Mandarins sont plus considérables par leur étendue que par leur magnificence. On y voit de grandes cours, des ga-

(1) *Rutufels* dans sa *Relation de la Moscovie*, parle d'une cloche qui se voit dans un Palais du Czar, laquelle pese trois cens vingt mille livres.

leries fort vastes, des portes très-massives : les appartemens n'ont rien de régulier.

Les Tribunaux de Justice sont d'une architecture aussi négligée que le commun des maisons. Les temples sont plus magnifiques : ils sont enrichis d'un grand nombre de statues. On y admire principalement la beauté des toits, composés de tuiles vertes ou jaunes proprement vernies & ornés dans les coins de dragons saillans.

Le Palais de l'Empereur est l'édifice le plus remarquable de *Pe-king*. Il est situé au centre de la cité des Tartares. Son plan représente un quarré oblong, qui peut avoir deux milles d'Angleterre dans sa longueur, sur un mille de large. Son enceinte, formée par de bonnes murailles, comprend non-seulement la demeure & les jardins du Prince, mais une infinité d'habitations, où logent ses Ministres & ses Officiers ; ainsi que tous les ouvriers attachés à son service. Les femmes & les Eunuques de l'Empereur habitent seuls dans l'intérieur du Palais, & ce lieu est fermé par une enceinte particuliere. Neuf grandes cours, qui se succedent, forment toute l'étendue de cette derniere

enceinte. Ces cours communiquent par de grandes portes voutées en marbre & surmontées chacune d'un gros pavillon. La charpente, ou le toit, qui fait le couronnement de ces pavillons, est d'une construction assez bizarre. C'est un assemblage confus de poutres, de solives, d'appuis & d'autres pieces de bois, disposées en saillies les unes sur les autres. Tout cela forme deux toits. Le toit supérieur est à quatre pentes retroussées, orné sur l'arête d'une plate-bande à fleurons. La couverture est de tuiles jaunes, enduites d'un si beau vernis, qu'elles imitent l'éclat de la dorure. Au-dessous regne un second toit aussi brillant que le premier. Tous les appuis sont peints en verd & semés de figures dorées. Les aîles des cours sont fermées, ou par de petits corps de logis, ou par des galeries. L'appartement de l'Empereur est sur la derniere cour. Les portiques qui en décorent l'entrée, sont soutenus par de grosses colonnes d'un bois précieux. Autour des appartemens regne une terrasse, ou plate-forme, pavée de marbre blanc, ornée de balustrades & coupée en trois endroits par des escaliers posés aux côtés & au milieu de

la façade. L'escalier du milieu n'est qu'une rampe douce, sans degrés; personne ne monte par-là que l'Empereur.

La Salle d'audience a environ cent trente pieds de longueur, sur presque autant de largeur. Les lambris sont sculptés, peints en verd & ornés de dragons dorés. Les colonnes intérieures qui soutiennent le toit, ont six à sept pieds de grosseur dans la partie basse. Elles sont décorées d'un vernis rouge, appliqué sur un enduit particulier. Les murailles sont d'une blancheur éclatante, mais nues, sans tapis, sans miroirs, ni peintures. Le trône qu'on voit au milieu de la salle est de la même simplicité. C'est-là que l'Empereur reçoit les Ambassadeurs étrangers. Cette cérémonie se fait avec un grand appareil. L'Empereur, environné d'un grand nombre de Mandarins, de Ministres d'Etat & des Princes de son sang, est assis sur une espece d'estrade, les jambes croisées, à la maniere des Tartares. Ce trône a trois ou quatre pieds de hauteur, & ressemble à un autel. Il est couvert d'un magnifique tapis, & quelquefois de peaux de martre. *Ysbrand Ydes*, Ambassadeur du Czar, raconte que lorsqu'il fut admis à l'au-

Salmon, Etat du monde.

dience de l'Empereur, ce Prince avoit un habit de damas brun & une veste de satin bleu garnie d'hermine, avec une chaîne de corail au col, & un bonnet bordé de martre, d'où pendoient du côté gauche plusieurs plumes de paon, avec un flocon de soie rouge. On ne voyoit sur sa personne ni or ni diamants : ses bottines étoient de velours noir. Cet Ambassadeur ajoute qu'il fut conduit au Palais par trois Mandarins, & avec une escorte de cinquante chevaux : qu'étant arrivé à la première cour, il en traversa cinq autres de suite, où il trouva à droit & à gauche un grand nombre de Mandarins superbement vêtus : qu'ensuite il fut introduit en présence de l'Empereur, qui lui demanda ses lettres de créance : qu'après une courte audience il fut reconduit à sa maison avec les mêmes cérémonies : que quelques jours après l'Empereur lui donna à dîner dans la même salle, & s'y rendit lui-même accompagné de douze gardes, & qu'il y eut un grand concert d'instrumens. L'Ambassadeur étoit seul à une table : il y avoit cent autres tables magnifiquement servies, à chacune desquelles mangeoient deux Mandarins. L'Empe-

reur, qui étoit à une table séparée, envoya plusieurs mets à l'Ambassadeur Moscovite, & lui fit présenter une tasse d'or remplie de vin. Le repas fini, l'Empereur monta sur son trône. Il avoit à ses côtés son oncle, ses principaux Ministres, & un Viceroi. L'Ambassadeur étoit à seize pas du trône. Le Viceroi, après en avoir reçu l'ordre, le fit avancer de huit pas. Alors on introduisit dans la salle plusieurs Jésuites attachés au service de l'Empereur, qui par l'ordre de ce Prince firent diverses questions à l'Ambassadeur sur son voyage, sur les Royaumes d'Europe, & sur d'autres sujets.

Les autres appartemens du Palais sont un peu plus décorés que la salle d'audience. Les lambris sculptés & dorés, les cabinets vernis, les peintures, les nates, les tapis & les porcelaines en font le principal ornement. Quoique les différentes parties de ce vaste édifice soient d'une architecture assez barbare, on ne peut nier cependant qu'elles ne fassent un tout très-magnifique.

Histoire gén. des Voyages, tom. VI.

Le P. Magalhens rapporte que l'enceinte du Palais impérial renferme plusieurs autres Palais, les uns ronds,

d'autres quarrés, & tous fort ſpacieux. Dans la partie qui eſt à l'Oueſt, on trouve un lac, qui a plus d'un mille de longueur & dont la forme repréſente une baſſe de viole. On le traverſe ſur un beau pont dont les extrémités ſont ornées d'un arc de triomphe à trois portes. Ces portes ſont hautes, majeſtueuſes, & d'un beau travail. Le lac eſt environné de petits Palais, ou de maiſons de plaiſance, dont quelques-unes ſont bâties au milieu des eaux. On y voit toujours un grand nombre de belles barques qui ſervent pour la pêche, ou pour la promenade.

On ajoute que dans l'enclos du même Palais, il y a un parc fort ſpacieux, où l'Empereur fait garder des bêtes ſauvages, des ſangliers, des tigres, des ours & d'autres animaux, chacun dans une loge particuliere. Au milieu de ce parc ſont cinq petites collines, dont la forme eſt ronde, & la pente égale: c'eſt un ouvrage artificiel, formé de la terre qu'on a tirée en creuſant le grand lac. Ces collines ſont couvertes d'arbres diſpoſés avec beaucoup d'ordre. L'Empereur prend ſouvent plaiſir à viſiter ce lieu, pour voir courir les daims, les chevreuils, les lapins & les lievres

qu'on y entretient en grand nombre. Non loin de-là est un bosquet fort épais, au bout duquel on trouve une maison de plaisance, appellée le *Palais de longue vie.*

Le même Auteur assure que dans l'enceinte du Palais Impérial on compte jusqu'à vingt Châteaux ou Palais particuliers, uniquement destinés à loger l'Empereur.

CHAPITRE III.

Des Edifices publics de la Chine.

ARTICLE I.

Arcs de Triomphe.

CES monumens, que les Chinois appellent *Pay-leou*, sont très-communs dans l'Empire. Il n'y a point de ville, ni de bourgade considérable qui n'en ait : il faut même assez peu de chose pour les obtenir. Qu'un homme soit fait docteur, on lui érige un arc de triomphe, dont sa famille, ses amis & quelquefois ses compatriotes

font les frais. Les monumens les plus considérables en ce genre, ont été élevés à la gloire des Princes & des guerriers. Ils ont communément trois portes, formées par des colonnes ou par des pilastres, dont la base est toute unie, c'est-à dire, sans moulure & sans ornement. Ces colonnes n'ont point de chapiteaux, ni de corniches. Elles se terminent tout uniment à l'architrave, & y sont même quelquefois engagées à mortaise, comme des pieces de charpente. La frise est d'une hauteur démesurée; mais cette hauteur est du goût des Chinois, parcequ'elle laisse plus de place aux inscriptions & aux ornemens qui les bordent. Ces ornemens consistent en figures d'hommes, d'oiseaux, de fleurs travaillées à jour, & liées entre elles par des cordons en saillie, vuidés nettement, & engagés les uns dans les autres sans confusion. On voit en ce genre d'assez bons morceaux de sculpture, sur-tout dans les anciens monumens.



ARTICLE II.

Pagodes.

LEs pagodes, ou temples des dieux, consistent pour la plûpart dans une grande tour qui se termine en dome. Les uns sont construits de brique, les autres de terre battue. L'édifice le plus remarquable en ce genre est la fameuse tour de porcelaine, située à quelque distance des murs de Nan-king, & qui vraisemblablement étoit autrefois comprise dans la vaste enceinte de cette ville. C'est, au jugement du P. le Comte, l'ouvrage le mieux entendu, le plus solide, & le plus magnifique qui soit dans l'Orient. « Ce temple, que les » Chinois nomment *le Temple de la* » *Reconnoissance*, est élevé, *dit ce* » *Pere*, sur un massif de brique, qui » forme un grand perron entouré d'une » balustrade de marbre brut. On y » monte par un escalier de dix à douze » marches, qui regne tout autour. La » salle qui sert de temple a cent pieds » de profondeur, & porte sur une pe- » tite base de marbre haute d'un pied, » laquelle en débordant laisse tout au- » tour

» tour une banquette large de deux.
» La façade est ornée d'une galerie &
» de quelques piliers. Les toits sont de
» tuiles vertes, luisantes & vernissées.
» La charpente qui paroît en-dedans
» est peinte, & chargée d'une infinité
» de pieces, différemment engagées
» les unes dans les autres : ce qui n'est
» pas un petit ornement pour les Chi-
» nois. Il est vrai que cette forêt de ti-
» rans, de pignons, & de solives qui
» regnent de toutes parts, a je ne sçai
» quoi de singulier & de surprenant ;
» quoiqu'au fond cet embarras ne
» vienne que de l'ignorance des Archi-
» tectes Chinois, qui sont bien éloi-
» gnés encore de cette noble simplicité
» qu'on admire dans nos plus beaux
» bâtimens. La salle ne prend le jour
» que par ses portes. Elle en a trois à
» l'Orient, par lesquelles on entre dans
» la tour qui fait partie de ce temple.
» Cette tour est de forme octogone,
» large d'environ quarante pieds, de
» sorte que chaque face en a cinq. Elle
» est entourée par-dehors d'un mur de
» même figure, éloigné de deux toises
» & demie, & portant à une médiocre
» hauteur un toit couvert de tuiles ver-
» nissées, ce qui paroît naître du corps

» de la tour, & qui forme au-dessus
» une galerie assez propre. La tour a
» neuf étages, dont chacun est orné
» d'une corniche de trois pieds à la
» naissance des fenêtres, & distingué
» par des toits semblables à celui de la
» galerie : à cela près qu'ils ont beau-
» coup moins de saillie, parce qu'ils ne
» sont pas soutenus d'un second mur.
» Ils deviennent même beaucoup plus
» petits, à mesure que la tour s'éleve &
» se rétrécit. Le mur a du moins sur le
» rez-de-chaussée douze pieds d'épais-
» seur, & plus de huit & demi par le
» haut. Il est incrusté de porcelaines
» posées de champ. La pluie & la pous-
» siere en ont éteint presque tout l'é-
» clat : cependant il en reste encore
» assez pour faire juger que c'est en
» effet de la porcelaine. L'escalier qu'on
» a pratiqué intérieurement est petit &
» difficile, parce que les degrés en sont
» extrêmement hauts : chaque étage est
» formé par de grosses poutres, cou-
» chées en travers, qui portent un plan-
» cher, & qui forment une chambre,
» dont le lambris est enrichi de diverses
» peintures. Les murailles des étages
» supérieurs sont percés d'une infinité
» de petites niches qu'on a remplies

» d'idoles en bas reliefs. Tout l'ouvra-
» ge est doré, & paroît de marbre ou
» de pierre cizelée. Mais je crois que
» ce n'est en effet qu'une brique mou-
» lée & posée de champ : car les Chi-
» nois ont une adresse merveilleuse
» pour imprimer toutes sortes d'orne-
» mens dans leurs briques, dont la
» terre extrêmement fine & bien sassée
» est plus propre que les nôtres à pren-
» dre les figures du moule. Le premier
» étage est le plus élevé : les autres sont
» entr'eux d'une égale distance. J'ai
» compté dans l'escalier cent quatre-
» vingt-dix marches, presque toutes de
» dix bons pouces, que je mesurai
» exactement : ce qui fait cent cinquan-
» te-huit pieds. Si l'on y joint la hauteur
» du massif, celle du neuvieme étage
» qui n'a point de degrés, & le couron-
» nement, on trouvera que la tour est
» élevée sur le rez-de-chaussée de plus
» de deux cens pieds. Le comble n'est
» pas une des moindres beautés de cette
» tour : c'est une espece de mât dont la
» racine tient au plancher du huitieme
» étage, & qui s'éleve plus de trente
» pieds au-dessus du couronnement. Il
» paroît engagé dans une large bande
» de fer de la même hauteur, tournée

» en volute, & éloignée de plusieurs
» pieds de l'arbre : de sorte qu'elle forme
» en l'air une espece de cône vuide, &
» percé à jour, sur la pointe duquel on
» a posé un globe doré d'une épaisseur
» extraordinaire. Voilà ce que les Chi-
» nois appellent *la Tour de Porcelaine* ;
» & ce qu'on feroit beaucoup mieux
» d'appeller aujourd'hui la Tour de Bri-
» que, attendu qu'il n'y a pas un car-
» reau de porcelaine dans la tour même,
» & que celle dont le mur extérieur &
» détaché de la tour est incrusté, res-
» semble presque autant à de la brique
» polie & vernissée, qu'à de la porce-
» laine ».

ARTICLE III.

Grande Muraille.

C'EST le chef-d'œuvre de l'indus-trie & de la patience de ce peuple. Cette fameuse muraille, destinée originairement à défendre la Chine contre les incursions des Tartares, fut commencée il y a environ deux mille ans, sous les Empereurs de la quatrieme

Dynaftie (1), & conftruite, dit-on, en cinq ans. On prétend qu'un tiers de la nation y fut employé. Pour en jetter les fondemens du côté de la Mer, on coula à fond plufieurs barques chargées de lingots de fer, & de gros quartiers de pierre. On pratiqua de larges voutes pour le paffage des rivieres. On conftruifit des forts d'efpace en efpace, & l'on ménagea plufieurs iffues, pour la facilité du commerce, & pour le paffage des troupes.

Cette muraille, du côté de la Tartarie, commence dans la Province de Chen-fi, au Nord-Oueft de la Chine, dans le voifinage du *Hoang-ho*, ou fleuve jaune. Elle s'étend fans interruption le long des montagnes & des vallées, premiérement vers le Nord, au quarante-deuxieme degré de latitude, & enfuite vers le Midi, au trente-neuvieme degré. Du côté du Nord elle a pour bornes la Mer de *Kamtzchat-ka*,

(1) On eft furpris de trouver dans la *Defcription de la Chine*, publiée par le R. P. du Halde, jufqu'à trois époques différentes de la fondation de la grande muraille. Cet Ecrivain la place 1°. l'an 221 avant J. C. fous *Yfin-chi-hoang*, fecond Empereur de la quatrieme Dynaftie, T. I. p. 38. 2°. l'an 237, fous le même Empereur, qu'il appelle dans cet endroit *Chi-hoang-ti*. T. I. p. 367. 3°. l'an 215, *fous le premier Empereur*, dit-il, *de la famille Tfi*. T. II. p. 45.

entre la Province de Pe-tche-li & le Leao-tong. On assure que sa longueur est d'environ cinq cens lieues, si l'on y comprend ses circuits, & les espaces remplis par les montagnes qui, en beaucoup d'endroits, tiennent lieu de rempart. Il n'y a proprement que cent lieues de muraille, construites en partie de brique, & en partie de terre battue. Dans quelques endroits il n'y a qu'un fossé. Au reste le travail de la maçonnerie est si solide qu'elle subsiste, presque en son entier, depuis deux mille ans. Plusieurs voyageurs ont fort exagéré sa hauteur & son épaisseur ; mais nous apprenons par les dernieres relations des Ambassadeurs Moscovites, & de plusieurs autres voyageurs, que dans sa plus grande élévation elle n'a que trente pieds de haut, seulement quinze en quelques endroits. Dans sa commune largeur elle peut contenir sept ou huit hommes de front.

La grande muraille s'étend principalement de l'Orient à l'Occident, le long des collines & des montagnes, où elle serpente, s'élevant ou s'abaissant, suivant la disposition des lieux, & l'inégalité du terrein. Il ne faut pas s'imaginer, comme quelques voya-

geurs l'ont débité, que le niveau de cette muraille soit par-tout le même, & que, dans les pentes des montagnes, sa hauteur soit parallele à leur sommet. Ainsi quand on lit dans quelques relations que cette muraille est d'une prodigieuse hauteur, cela ne doit s'entendre que de certains endroits construits sur des éminences. Car du reste ce n'est qu'un simple mur flanqué par intervalle d'un grand nombre de tours, suivant l'ancienne méthode de fortifier les places. Dans les endroits les moins fortifiés par leur assiete, on a eu soin de multiplier les ouvrages, & d'élever un double & triple rempart. On dit que sous le regne des Empereurs Chinois, cette muraille étoit gardée par un million de soldats. Depuis que les Tartares ont asservi la Chine, on se contente d'entretenir de bonnes garnisons dans les lieux les plus exposés.



ARTICLE IV.

Canaux.

LE nombre des lacs & des rivieres qui arrosent la Chine, joint à la multitude des sources, des ruisseaux & des torrens qui coulent des montagnes, a donné lieu à ce peuple industrieux de construire une infinité de canaux, source féconde d'abondance & de richesses pour tout l'Empire. Il n'y a guere de Province où l'on ne trouve un grand canal d'une eau claire & profonde, renfermé entre deux levées, revêtues de brique ou de marbre. D'espace en espace il y a des ponts, souvent à plusieurs arches. Celle du milieu est assez haute pour donner passage aux barques, sans qu'on soit obligé de baisser les mâts. Les grands canaux sont coupés par intervalle, & ces différentes saignées forment à droite & à gauche plusieurs petits canaux, souvent navigables, qui se subdivisent quelquefois eux-mêmes en plusieurs rigoles, dont les campagnes sont arrosées. Dans la seule plaine de Ning-po, dont le cir-

cuit n'embraſſe pas plus de ſix lieues, on compte ſoixante-ſix canaux, dérivés à droite & à gauche d'un canal principal, qui traverſe toute cette plaine. L'abondance de ces eaux, diſtribuées avec art, rend cette campagne très-fertile, & lui fait porter chaque année deux moiſſons de ris.

Le grand canal, appellé *Yun-lean*, ou canal royal, eſt un ouvrage ſupérieur à tout ce que l'Europe offre de plus merveilleux en ce genre. Ce canal coupe la Chine du Septentrion au Midi. Il prend ſa ſource dans la Province de Pe-king, d'où il coule ſans interruption dans celle de Chan-tong, & dans une partie du Kiang-nan. Là il ſe perd dans le *Hoang-ho*, ſur lequel on navige pendant deux jours. On entre enſuite dans une autre riviere, & bientôt après on retrouve le grand canal qui acheve ſon cours dans le Kiang-nan, & qui ſe jette à une journée de Nanking dans le fleuve *Yang-tſe-kiang*. On continue de voguer ſur le fleuve juſqu'au lac *Jao-tcheou*, ſur lequel on traverſe une partie du Kiang-ſi : après quoi on s'embarque ſur la riviere de *Kan-kiang*, & l'on remonte juſqu'à *Nan-ngan*, qui eſt la derniere ville

du Kiang-si. Là, si l'on veut, on fait une journée par terre jusqu'à *Nan-hiong*, premiere ville de la Province de Quang-tong. On peut aussi y arriver par eau, mais en faisant de grands circuits. On s'embarque à Nan-hiong sur une riviere qui conduit à Canton, ville située à l'extrêmité méridionale de la Chine, dans la partie opposée au Pe-tche-li, Province septentrionale, où le grand canal commence à couler. Ainsi ce canal, soit par son propre cours, qui est d'environ trois cens lieues, soit par la jonction des lacs & des rivieres, ouvre une communication facile d'une extrêmité de l'Empire à l'autre : de maniere qu'on peut voyager très-commodément, & transporter avec facilité toute sorte de marchandises, depuis Pe-king jusqu'à Canton, c'est-à-dire, dans l'espace d'environ six cens lieues.

Il est vrai que les architectes de ce canal ont trouvé des facilités qu'on rencontre rarement dans ces sortes d'entreprises. On prétend que dans une si grande étendue de pays la terre s'est trouvée si molle, & le sol si uni, qu'il n'y a eu ni montagnes à applanir, ni rochers à couper. Presque par-tout on

a rencontré des eaux en abondance. Dans les endroits où l'inondation étoit à craindre, on a pratiqué des rigoles pour l'écoulement des eaux. Ces rigoles s'ouvrent & se ferment par de gros traversiers de bois, qui engagés dans des coulisses se baissent ou se levent, quand on veut. La plus grande, & presque la seule difficulté qu'on ait eu à surmonter, a été au-delà du fleuve *Hoang-ho*. Car, pour continuer le canal jusqu'au fleuve *Yang-tse-kiang*, il a fallu élever de grandes digues de pierres, & d'autres ouvrages de cette nature, afin de résister aux eaux du grand lac, & d'une riviere nommée *Kuai ho*, qui dans les grandes pluies est sujette à se déborder. Dans certains endroits le canal a une grande profondeur : dans quelques autres il n'a que cinq à six pieds de fond. Dans les cantons où il n'est point à craindre qu'il manque d'eau, le Gouvernement a permis aux communautés des villes & des bourgades, d'y faire des saignées, & d'en tirer des rigoles.

Les Chinois ignorent l'art de nos écluses : ils y suppléent par une invention assez grossiere, mais qui ne laisse pas d'avoir son utilité. Pour favoriser

la jonction des deux canaux dont le niveau est quelquefois inégal de douze à quinze pieds, ils élevent entre l'un & l'autre canal un massif de pierre, consistant en deux glacis, ou plans inclinés. Lorsqu'on veut faire remonter ou descendre un bateau, on le guinde par le moyen d'un cabestan sur la pointe de ce double glacis, d'où on le laisse glisser dans le canal de la même maniere qu'on lance un vaisseau dans la Mer. On a soin de mouiller auparavant le glacis : d'ailleurs on ne fait faire un tel saut qu'à des bateaux fort légers *, & non à *des barques longues & fort chargées*, comme M. Salmon l'a avancé contre toute sorte de vraisemblance. Les Mariniers Chinois ont une adresse merveilleuse pour ces sortes de manœuvres. Ils se tirent avec la même industrie de certains autres passages difficiles, qu'on rencontre assez fréquemment dans quelques rivieres, & qui rendent la navigation fort périlleuse. Le P. le Comte assure que, dans ses longs voyages sur les Mers orageuses d'Orient, où dans l'espace de dix ans il a fait plus de douze mille lieues, il a couru moins de dangers, que dans un seul voyage de dix jours, qu'il fit

* Description de la Chine, Tome I, pag. 34.

ſur une riviere de la Province de Fo-kien. La barque où il étoit fut entraînée par un courant qui la jetta avec violence ſur un rocher à fleur d'eau; le timon ſe rompit en mille pieces, & le corps du bâtiment, qui par bonheur étoit fort chargé, s'arrêta par ſon propre poids ſur le rocher, ce qui ſauva l'équipage. Ces écueils ſont ſi communs dans les torrens qui coulent entre les hauteurs de Fo-kien, qu'en certains endroits à peine laiſſent-ils le paſſage libre pour une barque. On ne voit à droite & à gauche que rochers où les flots ſe briſent avec fracas, que torrens qui ſe précipitent des montagnes, que gouffres & courans impétueux.

ARTICLE V.

Ponts & Chemins.

LES Chinois, ſimples & modeſtes dans leurs édifices particuliers, ſe piquent d'une magnificence extraordinaire dans les conſtructions qui ont pour objet l'utilité publique. Ce que j'ai dit de leurs arcs de triomphe, de

la grande muraille & du fameux canal *Yun-lean*, suffit pour en convaincre. On peut ajouter que leur magnificence n'a gueres moins éclaté dans la construction des ponts & des chemins publics. Les bords de la plûpart des rivieres & des canaux sont terrassés en forme de levée, & revêtus en beaucoup d'endroits de pierre commune ou de marbre. L'entretien seul de tous ces ouvrages coûte annuellement des sommes immenses, que l'Etat fournit toujours libéralement.

Ponts de pierres.

Les ponts de la Chine sont communément bâtis de pierres : leur construction est fort matérielle. On en voit plusieurs dont le sol est plat, c'est-à-dire, qu'au lieu d'y faire des voûtes, on a couché transversalement de longs quartiers de pierre qui portent sur des piliers isolés. Tel est le pont de *Suen-tcheou*, dans la Province de Fo-kien : il est bâti sur la pointe d'un bras de Mer, dont le passage en barque seroit fort dangereux, sur-tout dans les grandes marées. Ce pont est soutenu par plus de trois cens piliers de pierres, assez élevés pour donner passage à de grosses barques qui ne sont point forcées de baisser leurs mâts. Il a environ

deux mille cinq cens pieds de longueur, sur vingt pieds de largeur. Toutes les pierres qui traversent d'un pilier à l'autre sont d'un seul morceau : il est difficile de comprendre où l'on a pu trouver de tels quartiers de pierre, & surtout comme on a pu les guinder, malgré leur poids énorme, sur des piliers si hauts.

Les Chinois ont d'autres ponts d'une construction encore plus singuliere. On en voit un dans la Province du Koei-tcheou, qu'ils appellent *Pont de fer*, & qui en effet est formé de l'assemblage de plusieurs chaînes de ce métal. Il est bâti sur un torrent qui n'est pas large, mais dont le lit est fort profond. Sur chaque bord on a élevé deux grands massifs de maçonnerie, d'où pendent plusieurs chaînes qui traversent d'un bord à l'autre, & sur lesquelles on a jetté des madriers. Dans d'autres endroits, au lieu de chaînes, on a mis en travers de gros cables qui soutiennent quelques planches tremblantes & mal assurées.

Ponts de fer.

Ponts de cordes.

Ces peuples, chez qui la patience supplée à l'invention & aux connoissances, ont exécuté des entreprises qui eussent effrayé nos plus hardis Archi-

tectes. Le chemin qu'on a pratiqué dans la Province de Chen-si, à travers des montagnes & des précipices affreux, a quelque chose qui tient du prodige : plus de cent mille hommes furent employés à ce grand ouvrage, qui fut achevé avec une promptitude incroyable. On applanit plusieurs montagnes ; on en joignit d'autres par des ponts d'une seule arche : & quand les vallées étoient trop larges, on construisit des piliers pour soutenir les voûtes qu'on fut forcé de multiplier. Ces ponts sont assez larges, quatre cavaliers y peuvent passer de front, & l'on a pratiqué de chaque côté des garde-fous pour la sureté des passans. Le P. Kirker nous a laissé dans la *Chine illustrée* la description d'un de ces ponts ; les Chinois l'appellent *Pont-volant*, parce qu'il paroît construit en l'air. Il est d'une seule arche, ses deux extrémités sont appuyées sur des montagnes, entre lesquelles coule un fleuve fort profond. Sa longueur, dit-on, est de quatre cens de nos coudées géométriques, qui, à raison d'un pied & demi chacune, font six cens pieds. La hauteur de l'arche est de cinq cens coudées, ou de sept cens cinquante pieds.

Pont volant.

J'ai communiqué ces dimenſions à un très-habile homme (1), à qui elles ont paru imaginaires, & qui traite de viſion tout ce récit du P. Kirker. Il eſt certain que ſi le rapport de ce Jéſuite n'eſt point exagéré, le *Pont-volant* eſt ſans comparaiſon plus merveilleux que le pont de *Rialto* de Veniſe; & les Chinois, ſans aucun principe d'Architecture, auroient ſurpaſſé l'ouvrage le plus beau, le plus hardi, & le mieux entendu qui ſe voie en Europe.

Dans les terreins unis les grands chemins ont communément quatre-vingts pieds de largeur; on en voit pluſieurs où l'on a élevé à droite & à gauche des banquettes flanquées d'un double rang d'arbres. On trouve d'eſpace en eſpace des repoſoirs en forme de grottes, où les voyageurs peuvent ſe mettre à l'abri. Ces hoſpices, agréables & commodes, ſont ordinairement bâtis par de vieux Mandarins qui, retirés dans leur Province, cherchent, par de telles fondations, à gagner l'eſtime & la bienveillance de leurs compatriotes. Ces aziles ſont d'un grand ſecours pour les voyageurs; car les

(1) M. de Boffrand, Doyen de l'Académie Royale d'Architecture, mort en 1754.

auberges font rares, même dans les grandes routes, & d'ailleurs elles font mal pourvues ; on n'y trouve qu'une couchette de brique, fans matelat ni couverture, & des alimens fort communs. En été des perfonnes charitables font diftribuer gratuitement du thé aux pauvres voyageurs ; & l'hiver elles leur font donner de l'eau chaude, dans laquelle on a infufé du gingembre. Dans les routes les plus fréquentées on rencontre de demi-lieue en demi-lieue de petites tours furmontées d'une guérite : ces tours font faites de gazon & de terre battue ; leur hauteur n'eft que d'environ douze pieds, & la forme en eft quarrée : il y a là un corps-de-garde chargé de veiller à la fureté des voyageurs. Ces tours fervent auffi à marquer les diftances d'un lieu à l'autre, & l'on y lit les noms des principales villes. Les foldats en faction dans ces guérites font encore chargés de porter les lettres de la Cour, qu'ils font paffer de main en main jufqu'aux Gouverneurs des villes & des Provinces.

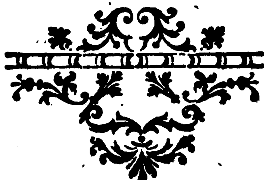
Les Mandarins de chaque diftrict ont ordre de veiller à l'entretien des chemins, & la moindre négligence dans une chofe qui intéreffe fi fort le bien

public, est punie avec sévérité. Un Mandarin n'ayant point fait assez de diligence pour réparer une route par où l'Empereur devoit passer, aima mieux se donner la mort que de s'exposer à un châtiment honteux & inévitable. On assure qu'un autre Officier qu'on avoit chargé de dessécher un marais, fut condamné à perdre la tête, parce que cette entreprise échoua par sa faute.

Les Chinois voyagent ordinairement sur des chevaux, sur des mulets, sur des chameaux, & quelquefois en litiere. Ils ne font point usage des voitures à roues, quoique certains voyageurs mal instruits l'ayent débité. Dans les villes ils se servent de chaises portatives, qui ressemblent beaucoup aux nôtres; mais les chaises Chinoises sont en général plus larges, plus élevées, & malgré cela plus légeres que celles d'Europe. Elles sont construites de cannes de Bambou, croisées à jour en forme de treillis. Ces cannes sont revêtues au-dedans & au-dehors d'une toile peinte, ou d'une étoffe de laine ou de soie, selon la saison & la qualité des personnes; on y ajoute une couverture de taffetas huilé, qu'on jette par-dessus en temps de pluie. Ces chaises sont portées par

deux hommes, & quelquefois par quatre : les porteurs ne soutiennent point les bâtons avec les mains, mais sur leurs épaules ; ce qui les fatigue moins. Ils marchent fort vîte, & les plus robustes font en deux heures trois de nos lieues, sans reprendre haleine.

Les bêtes de somme sont si rares à la Chine, & d'ailleurs d'une espece si petite & si foible, que dans les endroits où l'on ne peut embarquer les marchandises, on les charge ordinairement sur le dos des hommes. On rencontre dans les grandes routes un grand nombre de ces porte-faix, chargés des mêmes fardeaux que nous faisons porter en Europe aux bêtes de charge.



CHAPITRE VI.

Des Lacs & des Rivieres de la Chine; Barques du pays. Mauvaise Marine des Chinois.

PRESQUE toute la Chine est coupée de lacs, de rivieres & de canaux, qui, en contribuant à la fertilité des terres, favorisent en même-temps le transport & la circulation des marchandises. Les principaux lacs sont *Tong-ting-hou*, *Hong-se-hou*, & *Jao-tcheou*. Le premier est situé dans la Province de Hou-quang ; il a au-moins quatre-vingts lieues de circuit. Le second arrose en partie la Province de Kiang-nan, & en partie celle de Tche-kiang. Le troisieme est dans la Province de Kiang-si ; il a trente lieues de circonférence, & il est formé par le confluent de quatre grandes rivieres : il est fort orageux, & l'on y essuie des typhons comme sur les Mers de la Chine. Vis-à-vis de l'endroit le plus périlleux du lac, on a bâti un temple sur un rocher escarpé. Quand les matelots passent par cet endroit ils frappent plusieurs coups

ſur un tambour de cuivre, pour avertir de leur paſſage l'Idole du lieu ; ils allument des cierges ſur la proue, ils brûlent des parfums, & ils ſacrifient un coq.

On tire beaucoup de ſel de pluſieurs de ces lacs, principalement de ceux de la Province de Chan-ſi. Dans celle de Ho-nan il y a un lac dont les eaux ont la vertu de donner à la ſoie un luſtre inimitable ; ce qui attire un grand nombre d'ouvriers dans cette Province, où les ſoies ſont d'ailleurs fort abondantes. Dans certains lacs on trouve une fleur que les Chinois appellent *Lien-hoa*. Elle pouſſe des rejettons aſſez hauts, & elle reſſemble fort à nos tulippes. Sa couleur eſt ou violette, ou blanche, ou moitié rouge & moitié blanche : l'odeur en eſt fort agréable. Son fruit eſt gros comme une noiſette : l'amande qu'il renferme eſt blanche & de fort bon goût. Ses feuilles ſont longues, & nagent ſur l'eau : elles tiennent à la racine par de longues queues. Sa tige, qui eſt noueuſe comme celle des roſeaux, renferme une moëlle très-blanche, dont les Chinois ſont fort friands en été, parce qu'elle eſt d'une grande fraîcheur.

Deux grands fleuves traversent la Chine dans toute son étendue, outre un grand nombre de rivieres navigables, qui arrosent les diverses Provinces. Le premier qu'on nomme *Yang-tse-kiang*, c'est-à-dire, fils de la Mer, coule de l'Occident à l'Orient, traverse une partie de la Province d'Yun-nan, continue son cours dans les Provinces de Se-tchuen, de Hou-quang, & de Kiang-nan, passe par Nan-king, & va ensuite se perdre dans la Mer Orientale, vis-à-vis de l'isle de Tsong-ming. Ce fleuve est large, & d'une telle profondeur, que les Chinois disent communément que *la Mer est sans rivage, & le Kiang sans fond.*

Le second de ces fleuves se nomme *Ho-hang-ho*, ou fleuve jaune, à cause de la couleur de ses eaux, mêlées d'une terre jaunâtre. Il prend sa source dans les montagnes de Ko-ko-nor, situées dans la Tartarie, vers le trente-cinquieme dégré de latitude; ensuite il coule le long de la grande muraille, rentre dans la Tartarie, & revient dans la Chine, où il arrose les Provinces de Chan-si, de Chen-si, de Ho-nan, & de Kiang-nan. Enfin, après un cours d'environ six cens lieues, il se perd,

comme le Kiang, dans la Mer Orientale, quarante-cinq lieues au-dessus de l'embouchure de ce premier fleuve.

La plûpart des Barques Chinoises, principalement celles qui servent au transport des marchandises, sont à varangue platte; c'est-à dire, que leur largeur est par-tout la même, la pouppe & la proue étant aussi quarrées que le reste. Elles ont communément deux mâts, l'un au milieu, l'autre à la proue; & quelquefois un troisieme à quelque distance de la pouppe. On y pratique ordinairement plusieurs chambres, non à la pouppe, ni à la proue, mais dans le milieu du bâtiment: ces chambres sont assez hautes, sur-tout celle du milieu, qui communément est la plus élevée. Quelquefois il n'y a qu'une seule salle haute & large, soutenue par quatre piliers sans cloison, couvertes seulement d'un toit à pans retroussés, & surmontée d'un dongeon orné de banderolles.

On voit à la Chine d'autres barques qui ressemblent assez à nos galeres: on s'en sert, non-seulement sur les rivieres, mais le long des côtes de la Mer, & pour naviger entre les isles; la pouppe & la proue se terminent en pointe.

Elles

Elles ont trois mâts garnis de voiles : dans les tems calmes elles vont à la rame. Quelquefois elles sont aussi longues que des navires du port de 350 tonneaux : mais elles ont peu de profondeur, & elles ne tirent qu'environ deux pieds d'eau.

Il y a d'autres barques plus légeres, dont on se sert dans les voyages, & qui sont ordinairement d'une construction assez élégante. Les Mandarins & les grands Seigneurs en ont de fort belles. Elles ont communément deux ponts. On y voit plusieurs chambres, de petits cabinets, une salle de compagnie, des logemens de domestiques, & d'autres pieces destinées à divers usages. Les principales chambres sont peintes ou dorées en-dedans & par-dehors. Le nombre de ces barques est fort grand ; l'Empereur seul en a dix mille à son service.

A Nan-king, à Pe-king & dans d'autres grandes villes, il y a une infinité de gens qui n'ont point d'autre habitation que les barques. Gemelli assure que les canaux & les rivieres de la Chine sont à proportion aussi peuplés que la terre ferme : attendu que dans tous les lieux où l'on a bâti une

ville sur le bord d'un fleuve ou d'un canal, on voit s'élever du milieu des eaux une autre cité flottante, formée du concours d'une infinité de barques qui contiennent un peuple innombrable.

Les marchands de bois & de sel employent pour le transport de leurs marchandises de grands radeaux, qui se construisent de la maniere suivante. On scie des troncs d'arbres : on les partage en planches ou en solives : on perce chaque piece aux deux extrémités : on les lie ensemble avec des brins d'ozier, on les met à flot, & on en forme des trains de cinq pieds de haut, sur dix de large. La longueur de ces radeaux n'est point déterminée : on en voit qui occupent l'espace d'une demi-lieue. On construit par intervalles des hutes pour la commodité des matelots. Chaque partie du radeau est souple, & se manie aussi facilement que les anneaux d'une chaîne. Ces radeaux font quelquefois des voyages de cinq ou six cens lieues : on les prendroit de loin pour des villages flottans.

Disons quelque chose de la Marine des Chinois. Ces peuples connoissent la navigation depuis plusieurs siécles :

ils prétendent même avoir parcouru les Mers des Indes plusieurs années avant la naissance de J. C. Mais leur Marine est fort imparfaite, soit pour l'art de construire les vaisseaux, soit pour la maniere de les gouverner. Leurs *Sommes* ou gros navires, ne sont proprement que des barques plattes de 80 ou 90 pieds de longueur. On n'y voit ni artimon, ni beaupré, ni mât de hune. Elles n'ont que le grand mât & le mât de misene. Quelquefois on y ajoute un mât de perroquet fort petit. Au lieu de voiles de chanvre, dont l'usage est fort rare chez eux, on se sert communément de nattes de cannes, divisées par feuilles, & arrêtées par des bandes de bois. Ces sortes de voiles se plient & se développent comme des paravents. Elles tiennent mieux le vent que les voiles de chanvre & de coton; mais elles sont plus difficiles à manier. La proue des navires Chinois est platte & sans éperon. La pouppe est fendue par le milieu, & l'on y enclave le gouvernail qui de cette sorte est plus à l'abri des coups de Mer. Les ancres ne sont point de fer, mais d'un bois fort dur, qu'on appelle *Tie - mou*, c'est-à-dire, bois de fer. Les cordages sont de gros

chanvre, ou de coton. Ces bâtimens sont lourds, & voguent lentement: aussi les Chinois font-ils rarement des voyages de long cours. Ils connoissent l'usage de la boussole, & ils prétendent même s'en être servis longtemps avant qu'elle fût connue des Européens: mais, au lieu de la suspendre pour lui conserver son équilibre, ils la couchent sur un lit de sable fin, qui ne peut la garantir des secousses du bâtiment; & pour peu que la Mer soit agitée, l'aiguille perd continuellement sa direction. Les matelots Chinois ont une vénération singuliere pour cette machine: ils l'invoquent comme une divinité: ils lui offrent en sacrifice des parfums, du riz, & des viandes.



CHAPITRE V.

Histoire Naturelle de la Chine.

ARTICLE I.

Climat. Terroir. Culture des Campagnes, Fruits de la Chine.

DAns un pays dont le circuit embrasse au moins dix-huit cens lieues, il est aisé de concevoir que l'air, le climat, les saisons, le froid & le chaud, la maturité des fruits, & tous les autres effets qui dépendent de l'influence du Ciel, ne peuvent être les mêmes en tous lieux. En géneral l'air de la Chine est fort sain : il est rarement chargé de vapeurs contagieuses; & si les maladies épidémiques se font quelquefois sentir dans ce pays, on ne doit point les attribuer à la nature du climat, mais à d'autres causes particulieres, comme à la multitude des canaux dont la Chine est remplie, aux parties nitreuses & sulphureuses qu'exhalent les immondices dont on fume

les terres, aux mauvais alimens dont les pauvres se nourrissent dans les années stériles, & à d'autres causes semblables.

On observe aussi de grandes différences entre les Provinces, par rapport à la surface des terres, & aux qualités du terroir. Les Provinces de Koei-tcheou, de Se-tchuen, & de Fo-kien, ont un terrein aride, pierreux, inégal & peu propre à la culture : on ne laisse pas d'y trouver quelques cantons assez fertiles. Les meilleures Provinces sont celles de Kiang-si, de Ho-nan, de Hou-quang, de Tche-kiang, de Kiang-nan; mais ces mêmes Provinces ont des endroits fort incultes. C'est ainsi que le Tche-kiang, dont la partie Orientale est couverte de riches moissons, n'offre à l'Ouest que d'affreux rochers, & des montagnes stériles. Il en est de même de plusieurs autres cantons. Lorsqu'on entre dans la Province de Kiang-si, en sortant de celle de Quang-tong, on découvre la plus belle contrée de la Chine. Une partie de ce pays est arrosée par le fleuve Hoang-ho : c'est-là qu'on trouve les superbes villes de Ngan-king, de Nan-king, de Chin-kiang, &c. Une autre partie s'étend

Hist. génér. des Voyages, tom. VI. pag. 52.

le long du Canal Royal, sur les bords duquel on rencontre d'autres villes aussi riches & aussi peuplées. Une troisieme partie s'étend vers la Mer, & l'on y trouve de magnifiques cités, entre autres celles de Hang-tcheou, capitale de Tche-hiang. Rien n'est comparable à la beauté de tout ce canton. On y voit des plaines d'une prodigieuse étendue, coupées par une multitude infinie de canaux, cultivées avec art, & si unies qu'on les croiroit tirées au niveau.

Mais, comme le remarquent les Auteurs de la collection Angloise des voyages, ce n'est pas sur cette partie de la Chine qu'il faut se former une idée générale d'un si vaste Empire. On sait par les dernieres découvertes des Missionnaires qui ont dressé la carte de ce pays, que dans la plûpart des Provinces il y a des cantons de vingt lieues entieres, presque inhabités & incultes. Comme ces quartiers sont éloignés des grandes routes, ils ont échappé aux recherches des premiers Missionnaires: delà les éloges outrés qu'ils ont faits de la fertilité de la Chine. Cependant, à parler en général, il est vrai de dire que le terroir du pays est *Ibid.*

très-bon. Les grains de toute espece y abondent. Les terres de la Chine sont naturellement grasses, légeres, faciles à remuer, & si profondes, que le tuf ne se trouve communément qu'à douze ou quinze pieds. Dans certains cantons les champs produisent chaque année deux moissons de riz, l'une au commencement d'Avril, l'autre en Septembre; & souvent, dans l'intervalle de chaque récolte, on seme encore des légumes & des menus grains.

L'agriculture est une profession honorée chez les Chinois. Leurs premiers Monarques l'ont, dit-on, exercée, & une coutume aussi ancienne que la Monarchie même oblige l'Empereur régnant de labourer tous les ans quelques sillons au commencement du printems, ce qui se fait avec une pompe & une solemnité extraordinaire. On éleve de tems en tems au Mandarinat celui des laboureurs qui s'est le plus distingué dans chaque Province.

La Chine produit six principales sortes de grains: le riz, le froment, l'avoine, le millet, les pois, les féves. Comme le riz est la principale nourriture des Chinois, ils s'appliquent plus particulierement à sa culture. Cette

plante ne croît que dans un terrein humide & même fangeux. Ainsi dès qu'on l'a semée, on a soin de submerger les terres. Quand l'herbe a cru environ à la hauteur d'un pied, on l'arrache avec sa racine, & l'on en fait des faisceaux ou de petites gerbes, qui se plantent à quelque distance l'une de l'autre. Les tuyaux assemblés de cette sorte se soutiennent mutuellement, & résistent mieux à la violence des vents. Les laboureurs tiennent les campagnes submergées jusqu'à ce que le grain soit mûr. Alors ils font écouler l'eau. Quand les terres sont bien desséchées, ils coupent le riz, & battent les gerbes, communément dans le champ même. Le riz forme un épi qui ressemble assez à celui que poussent l'orge & le froment. Il croît à la hauteur de cinq ou six pieds.

C'est principalement dans la culture des collines qu'éclate l'industrie des laboureurs Chinois. Ils les cultivent depuis la racine jusqu'au sommet, les partageant en plusieurs terrasses, qui s'élevent par étages, & qu'ils ont soin de revêtir d'une muraille séche, qui leur sert d'appui. Ils y pratiquent des réservoirs où ils rassemblent l'eau des

pluies & des ſources, & dans leſquels ils font même remonter l'eau des rivieres, par le moyen de quelques machines fort ſimples, dont l'uſage eſt très-commun dans la campagne.

On trouve à la Chine la plûpart des arbres fruitiers que nous avons en Europe; des poiriers, des pêchers, des abricotiers, des figuiers, des pruniers, des noyers, des châtaigniers, des ceriſiers, & d'autres arbres ſemblables. La vigne croît abondamment en quelques Provinces, mais les Chinois n'en font point de vin. On y trouve auſſi des oliviers de pluſieurs eſpeces. Les orangers y ſont fort communs, & ceux que nous avons en Europe viennent originairement de la Chine, d'où les Portugais ont apporté les premieres graines. On voit encore à Lisbonne, dans le jardin du Comte de *Saint-Laurent*, le premier arbre d'où ſont ſortis tous les orangers qui font l'ornement de nos jardins d'Europe. Les Chinois ont des orangers de pluſieurs eſpeces, la plûpart excellentes. Il y en a une ſur-tout dont ils font beaucoup de cas. Elle eſt petite: l'écorce eſt mince, unie & très-douce. La Province de Fo-kien produit des orangers dont l'eſpece eſt

un peu plus grosse, & dont le goût n'est pas moins délicieux. Leur écorce est rougeâtre, transparente & unie. Les oranges de Canton surpassent encore en grosseur celles de Fo-kien. Elles sont jaunes, agréables au goût, & d'un usage si sain, qu'on permet aux malades d'en manger, après les avoir fait rôtir sur des cendres chaudes. On y mêle du sucre, & l'on prétend que leur jus est un excellent cordial. Il y en a d'autres qui ont le goût aigre, & qui ressemblent peut-être à nos bigarades. Navarette parle d'une espece d'oranges dont on fait une pâte sèche en forme de tablettes. Les Chinois font un grand débit de cette conserve, qui se transporte jusqu'à Mexico.

Les limons & les citrons croissent en abondance dans les Provinces méridionales; mais les Chinois n'en mangent jamais. Ils se contentent d'en repaître leurs yeux, & de les entasser dans des vases de porcelaine.

On distingue à la Chine deux especes particulieres de melons. Les uns sont petits: leur chair est jaune, & ils se mangent avec l'écorce, comme nos fruits ordinaires. Les autres sont gros & oblongs: leur chair est blanche &

rouge: leur jus a de la douceur ; il est rafraîchissant & très-sain.

Le *Li-tchi*, espece de datte : le *Manglé* dont la peau est jaune, la chair un peu acide, & le parfum exquis ; le *Lon-yen* qui a la peau blanche, la chair aqueuse & aigrelette ; l'*Ya-ta*, qui a la forme d'une pomme de pin, la chair blanche, & la peau verte, sont des fruits très-délicats, dont l'espece est inconnue en Europe. Le P. le Comte assure que nous n'avons pas de fruit comparable à l'*Ya-ta* : mais il est très-chaud, & lorsqu'on en mange avec excès, il engendre des pustules sur toutes les parties du corps.

Le *Tse-tse* est un autre fruit qui croît dans presque toutes les Provinces, mais en plus grande abondance dans celle de *Ho-nan*. Les Portugais lui donnent le nom de figue, non qu'il en ait la forme, mais parce qu'étant sec, il se couvre d'une croute sucrée & farineuse comme les figues. L'arbre qui le produit est de la grandeur d'un noyer, & ses branches sont fort épaisses. Ses feuilles sont larges, vertes au printems & pendant l'été, & rouges en automne. Le fruit est d'un jaune éclatant, & communément de la grof-

leur d'un coin avec quelque chose de plus plat & de plus écrasé. Il s'en trouve de la forme d'un œuf, avec une écorce rougeâtre. Ce fruit ne mûrit que vers le commencement de l'automne ; & pour l'ordinaire il faut le laisser sur la paille, pour lui procurer un certain degré de maturité. On le fait aussi sécher au soleil.

Le fruit que les Chinois nomment *Po-lo-mie*, les Portugais *Jaka*, & les Espagnols *Nangeas*, est, selon Navarette, le plus gros fruit de l'Univers, puisqu'il s'en trouve qui pese jusqu'à cent livres. Kirker a cru mal à-propos que ce fruit étoit particulier à la Chine ; on le trouve dans l'Inde, à Manille & en d'autres lieux. On se sert d'une hache pour le fendre. Il croît sur le tronc même de l'arbre, au lieu de pendre aux branches, qui ne seroient pas capables de le porter. Le *Po-lo-mie* renferme une grande quantité de noix fort jaunes, ayant chacune un noyau qui se mange rôti, & qui est d'un goût délicat. Les Indiens le préparent avec le lait des noix de coco, & en font un manger exquis.

Hist. génér. des Voyages, tom. VI. pag. 458.

Toutes ces especes viennent naturellement & presque sans culture. Les

Chinois ignorent ou négligent l'art de greffer les arbres : ce qui fait que plusieurs de leurs fruits, malgré la bonté du terroir & du climat, n'ont ni qualité ni saveur. L'art du jardinage se réduit parmi eux à la culture des légumes. On ne voit dans leurs jardins ni gazons, ni bosquets, ni pieces d'eau, ni compartimens de fleurs. Tout est rempli de semences & de plantes utiles. Parmi les herbes potageres de diverses especes, celle qu'ils cultivent avec le plus de soin est le *Pe-tsai*, légume excellent, qui ressemble assez à nos laitues romaines par ses feuilles, mais qui les surpasse infiniment pour la saveur. Le peuple en fait une prodigieuse consommation. On le sale, ou on le confit dans le vinaigre : les Chinois le mêlent avec leur riz, pour corriger la fadeur de ce dernier aliment.



ARTICLE II.

Arbres & Plantes remarquables.

LE terrein est si précieux à la Chine, qu'on ne plante point de bois par tout où l'on peut semer des grains ou des légumes. Ainsi les arbres y sont fort rares : ce n'est guères que sur les montagnes qu'on trouve des bois de haute-futaie, comme des pins, des frênes, des ormes, des palmiers, des cédres, &c. On remarque que le Platane & son fruit croissent à la Chine, quoique cet arbre ne se trouve point au Mexique, ni dans les îles Philippines. Je ne m'étendrai point sur ces différentes productions : parlons de quelques espéces plus particulieres, & moins connues.

1. *Arbre de double espéce.*

Il y a à la Chine un arbre remarquable, qui tient en partie du Genévrier, & en partie du Cyprès. C'est ce qui fait qu'on l'appelle indifféremment *Tse-song*, qui signifie *Genévrier*, & Hist. gén. des Voyages. *Ibid.*

Yven-pe, qui signifie *Cyprès*. Le tronc de cet arbre a environ un pied & demi de circonférence : il pousse presque à fleur de terre des branches fort épaisses, qui forment un buisson touffu. Les feuilles & les branches sont de nature mixte, c'est-à-dire, moitié cyprès & moitié génévrier. Les feuilles qui tiennent du génévrier sont longues, étroites, pointues, divisées par rangs, de sorte qu'elles forment un bouquet composé de plusieurs rayons. Ces bouquets se trouvent principalement aux branches d'en bas. Au contraire, vers le sommet de l'arbre, toutes les feuilles sont semblables à celles du cyprès : elles sont plus grandes, & plus épaisses que les autres : il y a plus : quelquefois on voit des feuilles de cyprès au bout d'une touffe de génévrier, & quelquefois des touffes de génévrier au bas d'une branche de cyprès. Cet arbre porte un petit fruit rond, qui n'est guères plus gros que celui du génévrier : il tient aux branches par de longues tiges, & contient deux semences rougeâtres & très-dures, en forme de cœur. Le bois tient du génévrier par sa couleur rougeâtre, & renferme de la térébenthine. Ces arbres sont d'une

grandeur inégale : dans les uns le tronc est élevé, & se couronne de branches pointues vers le sommet : d'autres ne s'élevent qu'à la hauteur de sept ou huit pieds.

2. *Arbres qui portent des fleurs.*

Ce qu'on voit ici de fleurs qui viennent terre à terre, ne mérite pas la moindre curiosité : on ne trouve rien en ce genre qui soit comparable à nos œillets, à nos tulippes, à nos renoncules, à nos anémones, &c. Mais à l'égard des fleurs qui croissent sur les arbustes, elles sont si belles, & en si grand nombre, que la Chine l'emporte de ce côté-là sur l'Europe. Ces arbustes fleuris offrent un spectacle charmant par sa variété : les uns sont chargés de fleurs du plus vif incarnat : d'autres produisent des espéces de tulippes, des lys, des jasmins, &c. on voit quelquefois de grands arbres, couverts des mêmes ornemens. Tel est celui que les Chinois appellent *Quey-wha* : il croît dans les parties méridionales, & il s'éleve quelquefois à la hauteur des plus grands chênes. Ses fleurs sont petites, nuées de diverses couleurs, & d'un par-

fum très-agréable. Elles se renouvellent quatre fois l'année : au moins cela arrive à certains arbres : car il y a plusieurs espéces de *Quey-wha*. Ses feuilles ressemblent à celles de notre laurier. Les fleurs s'arrangent sur l'arbre en gros bouquets ; & leur éclat, qui se mêle avec la verdure des fleurs forme un coup d'œil très-frappant.

3. *L'arbre du Vernis, appellé* Tsi-chu.

Le *Tsi-chu* produit ce beau vernis de la Chine, que nous trouvons si parfait, & dont le secret est d'autant plus inimitable, que c'est une production de la nature, & non une composition de l'art. Ce n'est originairement qu'une gomme qui coule de l'arbre dont je parle. Le *Tsi-chu* ressemble au frêne par l'écorce & par la feuille. Il ne s'éleve guères qu'à la hauteur de quinze pieds, & sa grosseur commune est de deux pieds & demi. Pour faire couler sa gomme, on fait plusieurs rangs d'incisions autour du tronc, sur l'écorce seule, sans entamer le corps de l'arbre. Le premier rang commence à sept pouces de terre, & ainsi de sept en sept pouces on continue les incisions jus-

qu'au haut du tronc. On insére dans chaque fente une coquille pour recevoir la gomme. La couleur de cette gomme est roussâtre : on ne la recueille que dans les grandes chaleurs. On est content de la récolte, lorsque mille arbres donnent dans une nuit vingt livres de vernis. Quand on en a une certaine quantité, on le passe dans une grosse toile que l'on tord ensuite pour achever d'exprimer toutes les parties fluides. Les Médecins employent le marc dans plusieurs remedes. La qualité de cette gomme est si maligne, que ceux qui la recueillent sont obligés d'user de plusieurs préservatifs. Une loi bien digne de l'humanité de ce peuple, ordonne au maître qui les employe, d'avoir chez lui un vase rempli d'huile de rabette, où l'on a fait bouillir certaine quantité de ces parties filandreuses & charnues qu'on trouve dans la graisse de porc. Les ouvriers s'en frottent les mains & le visage, avant & après leur travail. Outre cela il leur est ordonné de se servir d'un masque, d'avoir des gants, des bottines, & un plastron de peau devant l'estomac.

Les Chinois ont un autre arbre qu'ils

appellent, *Tong-chu*, dont on exprime une liqueur fort approchante du vernis. Cet arbre a une grande ressemblance avec le noyer. Sa noix produit une huile épaisse, dont on se sert pour lustrer les planchers, les colonnes & les lambris des appartemens.

4. *Arbres qui produisent la cire & le suif.*

On doit mette au rang des productions les plus merveilleuses de la Chine deux autres arbres, dont l'un porte la cire, & l'autre une matiere semblable au suif.

Le premier qu'on nomme *Pe-la-chu*, est couvert d'une infinité d'insectes qui déposent sur ses branches des rayons de cire, plus petits que ceux des abeilles, mais d'une qualité supérieure, pour la blancheur & pour l'éclat.

L'autre s'appelle *Ou-kieou-mou*. Il porte un fruit renfermé dans une coque dure & ligneuse, brune & un peu raboteuse. Chacune de ces coques contient ordinairement trois petits noyaux couverts d'une couche légere de graisse très-blanche & assez ferme. Pour exprimer cette matiere on pile le fruit

tout entier ; c'est-à-dire, la coque avec les noix. Ensuite on le fait bouillir dans l'eau, & l'on en tire l'écume ou la graisse qui surnage. Si les Chinois avoient soin de bien purifier cette matiere, s'ils avoient de bons moules, & s'ils employoient des meches de coton, il est certain que les chandelles faites avec cette graisse seroient tout aussi bonnes que celles qu'on fait avec le suif ordinaire. Mais outre qu'ils mêlent dans cette matiere près d'un tiers d'huile de lin, ils n'employent d'autre meche qu'un bâton creux & léger, dans lequel on passe plusieurs fils, faits de moële de jonc. Ces chandelles ont la figure d'un cône renversé : elles rendent une lumiere jaunâtre, mêlée d'une fumée épaisse dont l'odeur est très-forte. Quelquefois on en fait de rouge, en y mêlant du vermillon. *L'arbre du suif* croît principalement dans les Provinces de Kiang-nan, de Kiang-si, & de Tche-kiang.

5. *Roseaux. Cannes de Bambou. Bois pour les constructions.*

La Province de Quang-tong produit une espéce de roseaux dont les proprié-

tés sont singulieres. Leur tige n'est pas plus grosse que le doigt : elle rampe à terre, & pousse des verges fort longues, partagées en filamens qui semblent former un tissu. On en fait toutes sortes de cordages. En coupant cette tige en filets fort minces, on en fabrique des corbeilles, des siéges, des panneaux de chaises portatives, & sur-tout ces belles nattes d'orient, si recherchées en Hollande & en Angleterre.

La canne de *Bambou* est d'une utilité encore plus étendue. Sa tige est creuse, excepté à l'endroit des nœuds. Elle est aussi grosse & aussi élevée que le tronc de la plûpart des arbres. Sa moële est d'un goût exquis, sur-tout quand le *Bambou* est jeune. Son bourgeon est un fruit délicat. Cette canne croît dans les marais, & avec le tems son jet devient si dur, qu'on l'employe dans les grosses charpentes. Tant qu'il est verd, son bois est pliant, & alors on en fait des bâtons de chaises portatives, des conduits d'eau, des rames, de petits canots. Si on le coupe en fils déliés, on en fabrique des nattes, des bois d'éventails, & d'autres menus ouvrages. Enfin en le brisant par morceaux, & le laissant pourrir dans l'eau, on en fait du papier.

De tous les bois qu'on employe à la Chine dans les constructions, le plus estimé est le *Nan-mu.* C'est un arbre fort droit, & de la plus haute espéce: ses branches ne poussent que vers le sommet du tronc, où elles s'arrangent en forme de bouquet. Quelques voyageurs l'ont confondu avec le cédre; mais ses feuilles sont fort différentes. On en fait les fenêtres, les portes, les colonnes & la charpente des bâtimens. On croit que son bois est incorruptible: *Lorsqu'on veut bâtir pour l'éternité*, disent les Chinois, *il faut se servir du Nan-mu.*

Le *Tse-tau*, arbre plus délicat, est principalement propre aux ouvrages de menuiserie & de marqueterie. On en fait des siéges, des tables, des armoires, de petits cabinets & d'autres meubles. Son bois est d'un rouge noirâtre, avec des raies & des veines noires, qui semblent faites au pinceau. C'est une espéce d'ébene.

Pour la résistance & pour la durée, il n'y a peut-être point de bois comparable à celui que les Chinois appellent *Tie-li-mu*, & les Portugais *Pao-de ferro*, c'est-à-dire, bois de fer. Il est de la hauteur de nos plus grands

Hist. génér. des Voyages, Tome VI. p. 479.

chênes : mais il en differe par la grosseur du tronc, par la forme des feuilles, & par la couleur du bois, qui est plus sombre. Il est aussi beaucoup plus pesant. On s'en sert pour les ancres des navires ; & les Chinois en cette occasion semblent le préférer au fer. Mais ils sont dans l'erreur. Les pointes de ces ancres ne peuvent être assez aiguës ni assez mordantes ; &, comme leurs branches sont une fois plus longues que celles des ancres de fer, elles doivent être à proportion beaucoup plus foibles, quelque grosseur qu'on leur donne.

6. *Le Thé.*

Le *Thé* est un arbrisseau dont la hauteur ordinaire est de cinq à six pieds : quelquefois il s'éleve beaucoup plus. Sa racine approche assez de celle du pêcher. Il ressemble par sa fleur au rosier blanc sauvage. Plusieurs tiges de hauteur égale, grosses chacune comme le pouce, & dépourvûes de branches jusqu'à la cime, s'élevent autour d'un tronc commun d'où elles naissent, se partagent ensuite en plusieurs rameaux, & forment une touffe semblable à la tête des Myrtes. Les feuilles

sont

ſont étroites, d'un beau verd, longues d'un pouce ou deux, & dentelées dans leur contour. Cet arbriſſeau eſt toujours verd; il pouſſe des fleurs depuis le mois d'Octobre juſqu'en Janvier.

Le Thé croît communément dans les vallées & au pied des montagnes. Le meilleur naît dans les terres pierreuſes; le moins eſtimé eſt celui qu'on recueille dans les terres jaunâtres. Quel que ſoit le terroir où on le plante, il faut toujours chercher l'expoſition du Midi: voici la maniere dont on le cultive. On ſeme les graines dans des trous de quatre ou cinq pouces de profondeur, ſix graines au moins, & douze au plus dans le même trou: il eſt néceſſaire d'en ſemer pluſieurs enſemble, parce que de quatre ou cinq à peine en germe-t-il une. A meſure que l'arbriſſeau s'éleve, il faut au-moins une fois chaque année engraiſſer la terre avec du fumier. A l'âge de trois ans il commence à porter de bonnes feuilles, & en abondance: à l'âge de ſept ou environ, il s'éleve à la hauteur d'un homme; & parce qu'alors il pouſſe moins de branches & de feuilles, l'uſage eſt de le couper à la tige: ce qui

lui fait pousser l'année suivante un bon nombre de branches & de rejettons qui portent quantité de feuilles. Quand le temps de la récolte est venu, on ne doit point arracher les feuilles par poignée, mais les tirer l'une après l'autre: quoique ce travail paroisse long, un ouvrier adroit en recueille dix ou douze livres dans une journée.

Les trois especes de Thé que nous connoissons, & qui different si fort entr'elles pour la bonté, sortent originairement du même arbrisseau, & cette différence de qualité vient uniquement de la diversité des saisons où l'on ramasse la feuille, & des différentes manieres de la faire sécher. La premiere récolte se fait vers le commencement de Mars; l'arbrisseau porte alors des feuilles petites & tendres, & à peine déployées: elles sont réputées les meilleures de toutes, & c'est ce qu'on appelle le *Thé impérial*, parce qu'il sert principalement à l'usage de l'Empereur & de sa famille. La seconde saison où l'on recueille le Thé est le mois d'Avril; les feuilles sont alors plus fortes & plus abondantes, mais de moindre qualité que les premieres. La troisieme récolte se fait dans le mois suivant; les feuilles

sont plus grossieres, & composent la derniere & la plus médiocre espece de Thé.

Les feuilles de la premiere récolte se sechent à l'ombre, ensuite on les roule avec la paume de la main. On expose à la fumée d'eau chaude les feuilles de la seconde & de la troisieme moisson, soit pour les amollir, soit pour les dépouiller de certaine qualité narcotique & mal-faisante qu'ont toujours ces feuilles dans leur fraîcheur. Quand la vapeur les a pénétrées, on les étend sur des platines de fer ou de cuivre qu'on applique sur un fourneau; & lorsque les feuilles sont chaudes on les roule avec la main sur une natte, jusqu'à ce qu'elles soient frisées. Pour conserver le parfum & la qualité de ces feuilles, il faut les garantir avec soin des impressions de l'air. Les Chinois lès enferment dans des boëtes d'étain grossier, & quelquefois ils mettent par-dessus un étui de sapin qui ferme exactement, & dont les jointures sont même bouchées avec du papier.

Ces peuples font un grand usage du Thé, c'est leur boisson ordinaire, même pendant les repas; & ils l'employent dans plusieurs remedes. Pour le boire

dans sa bonté il faut que la feuille ait au-moins un an : il seroit dangereux d'en user dans la nouveauté, il porteroit à la tête & attaqueroit les nerfs. Le Docteur Kaempfer, de qui j'ai tiré la plus grande partie de ces détails, termine ses observations par l'éloge suivant. « Je ne crois pas, *dit-il*, qu'il y » ait de plante connue dans le monde, » dont l'infusion ou la décoction prise » dans la même quantité qu'on prend » le Thé, pese si peu sur l'estomach, » passe plus vîte, rafraîchisse si agréa- » blement les esprits abattus, & donne » tant de gayeté à l'esprit. Cette li- » queur dégage les obstructions, pu- » rifie le sang, & entraîne sur-tout la » matiere tartareuse qui cause les cal- » culs, la néphrétique & la goutte. Elle » le fait si efficacement, que, parmi les » buveurs de Thé de ce pays-là, je n'en » ai trouvé aucun qui fût attaqué de la » pierre ou de la goutte ». Kaempfer ajoute que le Thé produiroit le même effet en Europe si les maladies n'y étoient héréditaires & souvent entretenues par un trop grand usage des liqueurs fortes & des viandes ; à quoi il faut ajouter que le Thé qu'on nous apporte de la Chine & du Japon perd

Kaempfer, *Amanitates exoticæ*, citées dans l'*Appendix* de son *Histoire du Japon*. Trad. Françoise.

dans ce long trajet une partie de ses sels volatils & bienfaisans ; & Kaempfer convient lui-même qu'il n'a jamais pu lui trouver en Europe ce goût agréable, & cette *vertu modérément rafraîchissante*, qu'il a dans un dégré si éminent au pays où il croît.

On a fait en Europe diverses tentatives pour élever cet arbrisseau ; mais jusqu'ici on l'a cultivé sans succès. Salmon croit que si on l'apportoit tout planté du pays même, dans des caisses de bonne terre, on pourroit venir à bout de le faire germer, sur-tout dans les pays chauds, comme l'Espagne & l'Italie.

Salmon, *Etat de la Chine.*

7. *Le Gen-seng.*

On prétend que cet arbuste a quelque ressemblance avec les parties viriles ; c'est ce qui l'a fait appeller *Genseng*, ou représentation d'homme. Sa tige hérissée d'une espece de poil, est d'ailleurs fort unie, assez ronde & d'un rouge foncé, excepté dans la partie basse, où elle blanchit un peu, à cause du voisinage de la terre : elle s'éleve à la hauteur d'environ dix-huit pouces. Vers sa cime elle pousse des rameaux d'où naissent des feuilles oblongues, me-

nues, cotonneuſes, dentelées dans leur contour, d'un verd obſcur par-deſſus, & par-deſſous d'un verd blanchâtre & luiſant.

Le meilleur Gin-ſeng croît dans la Tartarie Chinoiſe, & ne ſe trouve gueres que ſur les montagnes, dans les forêts & autour des rochers; on n'en voit point dans les lieux bas & marécageux. L'Empereur envoye tous les ans en Tartarie un détachement de dix mille ſoldats pour cueillir cette plante, dont la récolte eſt interdite aux particuliers, ſous peine de priſon.

Les Médecins Chinois attribuent au *Gen-ſeng* des vertus admirables; leurs Livres ſont pleins d'exagérations à ce ſujet. Une de ſes propriétés la plus généralement reconnue, eſt de fortifier l'eſtomach & de purifier le ſang. La Chine produit beaucoup d'autres plantes médecinales. La Rhubarbe & le *Fou-ling*, autrement appellé *Radix China*, y ſont d'une qualité admirable : le gérofle, la noix muſcade, la canelle, les cannes de ſucre s'y trouvent encore communément. On y recueille auſſi beaucoup de poivre; mais il n'eſt pas comparable à celui des Indes.

Le tabac se plante en abondance dans toutes les parties du Royaume, & les Chinois en font une grande consommation en fumant. Réduit en feuilles, & bien préparé, il ne coûte, suivant Navarette, qu'un sol la livre; mais le tabac du Japon est bien plus estimé.

ARTICLE III.

Quadrupedes, Oiseaux, Poissons, Reptiles, Insectes.

LEs bœufs, les moutons, les porcs, & toutes les autres especes de bestiaux que nous avons en Europe, multiplient extraordinairement à la Chine, à cause de l'abondance & de la bonté des pâturages. Les chevaux y sont petits, d'une grande vîtesse, mais sans vigueur; on dit que le seul hennissement des chevaux Tartares les fait trembler. L'espece des chameaux n'est gueres meilleure; ils ne sont pas plus hauts qu'un cheval commun.

On trouve aussi à la Chine des sangliers, des tigres, des buffles, des ours, des rhinocéros. Les éléphans

ſont rares ; on n'y voit point de lions. L'eſpece des cerfs & des lievres eſt très-commune.

Les tigres de la Chine ſont d'une groſſeur & d'une férocité extraordinaires. On aſſure que dans certains cantons ils s'aſſemblent au nombre de cent & de deux cens, & qu'ils font de terribles ravages : en hiver les habitans des villages ſont obligés de ſe retirer avant la nuit, & de barricader leurs maiſons, pour être à l'abri des inſultes de ces animaux furieux.

Il y a dans la Province de Chang-tong une eſpece d'ours que les Chinois nomment *Hyang-jin*, c'eſt-à-dire, *Hommes-ours* : on prétend qu'ils marchent ſur deux jambes, qu'ils ont la face humaine, & la barbe d'un bouc. Ils grimpent ſur les arbres pour y prendre du fruit ; ſi on les laiſſe tranquilles, ils n'attaquent perſonne ; ſi on les irrite, ils deſcendent avec furie, & ils ſe jettent ſur l'agreſſeur.

La Province d'Yun-nan offre un autre objet tout auſſi curieux, & beaucoup moins terrible. On y voit des cerfs d'une telle petiteſſe, qu'ils ne ſont jamais plus hauts que les chiens ordinaires. Les Chinois en nourriſſent dans

leurs cours & dans leurs parcs.

On trouve dans les montagnes une eſpece particuliere de chevreuil qui s'appelle *Hiang-tchang-tſe ;* c'eſt-à-dire, *chevrefeuil odoriférant.* C'eſt une ſorte de daim ſans cornes, dont le poil eſt noirâtre. En ouvrant la veſſie de cet animal, on s'apperçoit qu'elle eſt tapiſſée de grains de muſc qui s'attachent aux parois intérieurs. On prétend que ces chevreuils ſe nourriſſent de la chair des ſerpens, & qu'ils ont la vertu d'aſſoupir les plus groſſes couleuvres, qui, à leur approche, s'enivrent des vapeurs du muſc, & reſtent immobiles. Cela a bien l'air d'une fable.

Dans l'eſpece volatile, le *Kien-ki*, ou la poule d'or, eſt l'animal le plus remarquable, ſoit pour la beauté de ſon plumage, ſoit pour la délicateſſe de ſa chair. Nous n'avons, dit le P. du Halde, aucun oiſeau en Europe qu'on puiſſe lui comparer. Un rouge vif & éclatant, joint au plus beau jaune, forme les principales nuances de ſon plumage : ſon panache eſt ſuperbe ; ſa queue & ſes aîles ſont agréablement diverſifiées. On aſſure que ſa chair eſt plus délicate que celle du faiſan.

Le P. Magalhaens parle d'un autre

oiseau appellé *La-ki* ; c'est-à-dire, *Bec-de-cire*. Cè bon Missionnaire en raconte des choses qu'il a raison d'appeller *incroyables*. Le La-ki apprend avec une facilité extraordinaire tout ce qu'on lui montre : *Il joue* la *Comédie* ; *il met un masque* ; *il manie* la *lance*, l'*épée*, l'*étendard* ; *il joue aux échecs*, &c. Le même Auteur assure *avoir vu* un de ces oiseaux dans le Palais de l'Empereur : il avoit la grosseur d'un merle ; son plumage étoit cendré. Il est surprenant que le P. du Halde, qui a emprunté tant de choses de Magalhaens, n'ait rien dit de cet oiseau merveilleux. Est-ce oubli de sa part ? ou ne seroit-ce pas plutôt que ce docte Compilateur a pensé que son confrere ne méritoit pas toujours d'être cru, lors même qu'il parle sur le témoignage de ses propres yeux ? C'est la réflexion des Auteurs de la Collection des Voyages.

Hist. gén. des Voyag. Tome VI. pag. 489.

Le grand nombre de canaux, de lacs & de rivieres dont l'Empire de la Chine est coupé, l'entretiennent abondamment de toute espece de poissons, sans parler de celui que fournissent les côtes maritimes. Les Chinois ont, dit-on, un secret particulier pour entretenir cette abondance ; &, si ce

qu'on en rapporte eſt exactement vrai, c'eſt une expérience qu'on devroit tenter en Europe, & qui contribueroit infiniment à peupler les étangs & les lacs. Certains Miſſionnaires ont remarqué que dans la Province de Kiang-ſi on faiſoit un trafic de la ſemence de poiſſon. Cette ſemence ſe ramaſſe dans l'*Yang-tſe-kiang*, un des plus grands fleuves de la Chine. » Vers le mois de » Mai les gens du pays barrent le fleu- » ve en différens endroits avec des nat- » tes & des clayes, l'eſpace d'environ » neuf ou dix lieues, & laiſſent ſeule- » ment autant d'eſpace qu'il en faut » pour le paſſage des barques. La ſe- » mence du poiſſon s'arrête à ces clayes: » ils ſçavent les diſtinguer à l'œil..... » Ils puiſent de cette eau mêlée de ſe- » mence, & en rempliſſent pluſieurs » vaſes. Quantité de Marchands vien- » nent pour l'acheter, & la tranſpor- » tent en diverſes Provinces, en l'agi- » tant de temps en temps. Au bout de » quelques jours on apperçoit dans l'eau » des ſemences ſemblables à de petits » tas d'œufs de poiſſons, ſans qu'on » puiſſe encore démêler qu'elle eſt leur » eſpece: ce n'eſt qu'avec le temps qu'on » la diſtingue..... Cette eau ſe vend

» à ceux qui ont des viviers & des
» étangs (1).

Les Chinois employent pour la pêche non-seulement la ligne & les filets, mais ils font usage de quelques méthodes assez particulieres. Dans certaines Provinces on dresse à cet exercice une espece d'oiseau semblable au cormoran ou au corbeau. Les pêcheurs de ces contrées menent avec eux plusieurs de ces oiseaux qui les suivent comme des chiens. Ils les font pêcher dès la pointe du jour sur des bateaux. Au signal qu'on donne (ce signal consiste à frapper l'eau avec une rame) les oiseaux s'élancent dans la riviere, saisissent le poisson qu'ils rencontrent, & retournent au bateau avec leur proie qu'ils tiennent dans leur bec : comme ces animaux, naturellement carnassiers, pourroient dévorer ou endommager le poisson qu'ils prennent, on leur passe au bas du cou un anneau qui leur serrant le conduit les empêche d'avaler leur proie. Lorsqu'ils trouvent un gros poisson, trop difficile à saisir, plusieurs de ces oiseaux se joignent ensemble : l'un s'attache à la queue, l'autre aux

(1) Du Halde, *Description de la Chine*, T. II. pag. 139.

nageoires : & de cette maniere ils trouvent le moyen de le transporter.

Dans d'autres cantons les pêcheurs ont des bateaux longs & étroits, auxquels ils attachent des deux côtés une planche large d'environ deux pieds, qui tient toute la longueur du bateau. Cette planche est peinte en blanc, & on la couvre d'un vernis fort luisant. Elle s'abaisse par une pente presque imperceptible jusqu'à la superficie de l'eau. Les pêcheurs vont la nuit avec ces bateaux, lorsqu'il fait un beau clair de lune. Le poisson, qui se joue sur l'eau, prend la couleur de la planche pour celle de l'eau même, &, trompé par cette ressemblance saute dans la barque.

Les Chinois prennent aussi le poisson avec de petites fleches, attachées à l'arc par un fil, soit pour ne point perdre les fleches, soit principalement pour tirer le poisson lorsqu'il est percé. Dans d'autres lieux les pêcheurs plongent dans l'eau, ou se cachent dans la vase, & ils prennent le poisson tantôt avec une espece de trident, tantôt avec les mains.

La chasse au canard, qui à la Chine n'est qu'une espece de pêche, se fait ordinairement à la faveur d'une grosse

courge dont le pêcheur s'enveloppe la tête, laiſſant une ouverture pour voir & pour reſpirer. Les canards, fort friands de cette eſpece de fruit, & d'ailleurs accoutumés à voir flotter ces courges dans les marais, viennent becqueter la citrouille, & dans ce moment le pêcheur le ſaiſit par les pattes.

Les grands Seigneurs ſe plaiſent à nourrir dans leurs maiſons, un poiſſon domeſtique, qu'ils appellent *Kin-yu*, ou poiſſon d'or. Il n'eſt ni plus long, ni plus gros que le doigt. Le mâle eſt d'un rouge vif depuis la tête juſque vers le milieu du corps : le reſte eſt d'un jaune doré, fort éclatant. On les met dans une cuvette dans laquelle on renverſe un autre vaſe oblong, percé de pluſieurs trous. Ces poiſſons ſont ſi délicats qu'un bruit violent, une odeur un peu forte, & le moindre attouchement leur eſt mortel. On remarque qu'ils ont beaucoup d'inſtinct.

Je ne dirai qu'un mot des reptiles & des inſectes de la Chine. Ils ſont plus rares dans ce vaſte Empire que dans les îles Philippines, dans les Indes, & dans les autres lieux de l'Aſie. Entre les reptiles ce que je trouve de plus remarquable eſt une eſpece de Lé-

zard, qu'on appelle tantôt *Dragon de muraille*, parce qu'il se glisse le long des murs, & tantôt *Gardes-du-Palais*, ou *Garde-des-Dames*, parce qu'il sert, dit-on, à éprouver & à conserver la pudicité des Dames. On prétend (c'est Navarette qui raconte ce fait, & qui en paroît persuadé) que les Empereurs Chinois ont coutume de frotter le poignet de leurs femmes & de leurs concubines d'un onguent composé de la chair de ce lézard. On suppose que cet onguent leur imprime une marque qui ne s'efface point tant qu'elles sont chastes, mais qui disparoît lorsqu'elles font quelque breche à leur honneur.

Histoire générale des Voyag. *Ibid.*

Parmi les insectes, les vers à soie tiennent le premier rang, soit pour le nombre, soit pour l'utilité. On les éleve à la Chine avec le soin que méritent des animaux si bienfaisans. Ils abondent dans les Provinces Méridionales de l'Empire, principalement dans celle de *Tche-kiang*. Dans le Quang-tong, autre Province de la Chine, on trouve des papillons d'une grosseur & d'une beauté extraordinaire. La diversité de leurs couleurs est admirable. Pendant le jour ils restent immobiles, & on les prend aisément : les plus beaux s'en-

voyent à la Cour, & servent d'amusement à l'Empereur & aux Dames. Le soir, ils commencent à voltiger, comme nos chauves-souris, & peu s'en faut qu'ils n'ayent la grosseur de ces derniers animaux.

Les campagnes de la Chine sont souvent désolées par des sauterelles, insecte beaucoup plus redoutable en Asie que dans nos climats. On en voit quelquefois paroître une telle multitude, que le ciel en est obscurci. Ils font un dégat horrible dans les terres cultivées, & ils moissonnent en un moment les campagnes chargées de grains. On observe que ces dangereux essains ne désolent les champs que dans les années de sécheresse, qui succedent aux années pluvieuses, & aux grandes inondations. Tout ce que peuvent faire les laboureurs pour écarter cet ennemi, est d'étendre des draps sur leurs champs: ce qui les met à couvert des morsures de ces insectes.

Les punaises & d'autres vermines semblables sont aussi communes à la Chine que dans nos pays. On remarque comme une mal-propreté insigne de ces Asiatiques, que non-seulement ils écrasent les punaises avec les doigts;

mais qu'ils prennent ensuite plaisir à porter la main à leur nez.

ARTICLE IV.

Fossiles de la Chine. Minéraux de différentes especes. Conclusion de cette seconde Partie.

LEs montagnes de la Chine produisent une grande abondance de fossiles & de minéraux de toute espece. On y trouve du cinabre, du vitriol, de l'alun, du vif-argent, du lapis, du jaspe, des rubis, du crystal de roche, des mines de charbon, du fer, du cuivre, de l'étain, de l'argent, des pierres d'aimant, du porphyre & des marbres de toute espece. On en tire aussi de l'or : mais ce dernier métal se trouve autant dans le sable de certaines rivieres, que dans les mines. Son usage n'est pas fort étendu : on n'en fait point de monnoie, & l'Empereur seul a quelques ustensiles d'or.

On trouve dans certaines mines un métal que les Chinois appellent *Petong*, ou *cuivre blanc*. Il a la même blancheur que l'argent ; &, s'il étoit

moins aigre & moins caſſant, on auroit de la peine à le diſtinguer de ce précieux métal. Mais, comme on eſt obligé d'y mêler quelque alliage lorſqu'on veut l'employer, cela lui ôte un peu de ſa blancheur. Ceux qui veulent lui conſerver ſon éclat, y mêlent pour tout alliage une cinquieme partie d'argent.

Les Chinois ſont dans la perſuaſion que leurs montagnes ſont remplies de mines d'or, & de pierres précieuſes; mais que des vues de politique ont empêché juſqu'ici d'ouvrir ces mines, pour ne point détourner le peuple des travaux plus utiles de l'agriculture. Leurs Annales font foi que ſur la fin du quatorzieme ſiecle de l'Ere chrétienne, un particulier ayant préſenté à l'Empereur *Tchiuh-tſou* des pierres précieuſes, trouvées dans la Province de *Chan-ſi*, ce Prince fit auſſi-tôt fermer la mine d'où on les avoit tirées, diſant qu'il ne vouloit point fatiguer ſes ſujets par de vains travaux; & que ces pierres, toutes précieuſes qu'elles étoient, ne pouvoient nourrir ſon peuple dans un temps de ſtérilité.

Les mines de charbon de pierre ſont les plus communes, & les plus utiles au peuple qui dans les campagnes &

dans les villes n'a presque point d'autre matiére à brûler. Les carrieres ordinaires fournissent aussi abondamment la pierre & le marbre : mais les Chinois n'emploient l'un & l'autre que dans les édifices publics. Pour les bâtimens particuliers ils préferent la brique & le bois.

Les pierres d'aimant ne sont point rares à la Chine : on en trouve dans presque toutes les Provinces. Les Chinois en font un grand usage dans la médecine. Elles se vendent au poids, sur le pied de huit ou dix sols l'once. Le P. le Comte en avoit une qui levoit onze livres de fer, quoiqu'elle n'eût qu'un pouce de diametre, & qu'elle fût assez mal armée.

Les mines de sel, que la nature a dispersées dans les parties occidentales de l'Empire, sont d'une grande ressource pour ces Provinces qui sont fort éloignées de la Mer. On y trouve non-seulement des salines, mais des arpens entiers d'une espece de terre grise, distribués en divers cantons. On en tire une prodigieuse quantité de sel. Voici ce qu'on nous apprend touchant la méthode qui s'emploie à la Chine pour le préparer. « On rend d'abord la

» ſurface de la terre auſſi unie que la
» glace, en lui laiſſant aſſez de pente
» pour que l'eau ne s'y arrête point.
» Lorſque le ſoleil vient à la ſécher,
» juſqu'à faire paroître blanches les par-
» ticules de ſel qui s'y trouvent mê-
» lées, on les raſſemble en petits tas,
» qu'on bat enſuite ſoigneuſement, afin
» que la pluie puiſſe s'y imbiber. La
» ſeconde opération conſiſte à les éten-
» dre ſur des grandes tables, un peu
» inclinées, qui ont des bords de qua-
» tre ou cinq doigts de hauteur. On
» y jette de l'eau fraîche, qui faiſant
» fondre les parties de ſel, les entraî-
» ne dans de grands vaiſſeaux de terre,
» où elles tombent goutte à goutte par
» un petit tube. Après avoir ainſi dé-
» ſalé la terre, on la fait ſécher, on la
» réduit en poudre, & on la remet dans
» le lieu dont on l'a tirée. Dans l'eſpace
» de ſept ou huit jours elle s'impregne
» de nouvelles parties de ſel, qu'on ſé-
» pare encore par la même méthode.
» Tandis que les hommes ſont occupés
» de ce travail aux champs, leurs fem-
» mes & leurs enfans s'emploient, dans
» des huttes bâties au même lieu, à fai-
» re bouillir le ſel dans des chaudieres
» de fer, ſur un fourneau de terre percé

» de plusieurs trous, par lesquels tous » les chaudrons reçoivent la même cha» leur...... L'eau après avoir bouilli » quelque temps, devient épaisse, & se » change par degrés en un sel blanchâ» tre, qu'on ne cesse pas de remuer avec » une spatule de fer, jusqu'à ce qu'il » soit devenu tout-à-fait blanc (1) ».

Il résulte de ce que j'ai dit dans cette seconde Partie de l'Histoire des Chinois, que leur pays semble abondamment pourvû de toutes les choses qui contribuent aux besoins, à l'aisance, & même aux délices de la vie. Le climat de la Chine est beau; ses terres sont extraordinairement fertiles, nonseulement en ris, en froment & en toute sorte de grains, mais en légumes, en fruits, en plantes médicinales, en arbres & en arbustes utiles. Ses rivieres & ses mers sont poissonneuses: la fertilité regne jusque dans ses montagnes; & si la superficie de quelquesunes ne produit rien, on tire de leurs entrailles des richesses inestimables. Il semble que la nature ait traité les Chinois plus favorablement qu'aucun autre peuple. Cependant, suivant la remarque très-judicieuse du P. du Halde, il

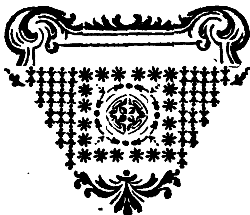
(1) Histoire des Voyages, tom. VI, pag. 486.

eſt peu de pays où la miſere ſoit plus grande : il eſt vrai de dire que la plus riche & la plus fertile région du monde, eſt en effet une des plus pauvres. La terre, nonobſtant ſa fertilité & l'induſtrie des laboureurs, ſuffit à peine à la ſubſiſtance de ſes habitans. Quelque vaſte que ſoit cet Empire, il eſt trop étroit pour le peuple qui l'habite : il faudroit une fois autant de terrein pour que ce peuple fût à ſon aiſe. Sa pauvreté vient de ſon exceſſive multiplication. Dans le dénombrement qui fut fait il y a environ 80 ans, ſous l'Empereur Cang-hi, c'eſt-à-dire, à la ſuite d'une révolution qui avoit enlevé des millions de ſoldats, on trouva encore cinquante-neuf millions ſept cens quatre-vingt-huit mille trois cens ſoixante-quatre hommes capables de porter les armes : ce qu'on ne trouveroit pas aujourd'hui dans toute l'Europe réunie. Cependant cela ne faiſoit qu'une portion médiocre de ce peuple. En effet, on ne comprenoit dans ce nombre ni les perſonnes qui n'avoient pas atteint l'âge de vingt ans, ni celles qui avoient paſſé l'âge de ſoixante, ni les Magiſtrats, ni les Bonzes, ni ſur-tout les femmes, qui dans tout

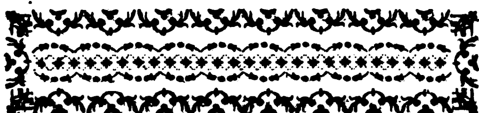
pays où leur pluralité eſt permiſe, doivent faire les deux tiers d'une nation. Depuis ce temps la Chine ayant joui, preſque ſans interruption, d'une paix profonde, il eſt probable que le nombre de ſes habitans a encore augmenté. On peut juger de cet accroiſſement par la multiplication ſeule de la famille Impériale, qui en 1730 comptoit déja plus de deux mille Princes vivans ; quoiqu'il n'y eût pas alors quatre-vingt-dix ans que cette famille fût ſur le Trône.

Cette prodigieuſe multiplication, ſi utile & ſi deſirée dans nos Etats d'Europe, produit à la Chine les plus funeſtes effets. Tous les jours la pauvreté réduit les peres à expoſer ou à noyer leurs enfans. Cela arrive parmi les gens du peuple preſque toutes les fois que les meres manquent de lait. Pluſieurs ſe contentent d'élever les enfans mâles, & noyent les filles dans un baſſin. Le Gouvernement, d'ailleurs ſi humain & ſi attentif, ferme les yeux ſur ces cruels maſſacres, & cet horrible ſpectacle ſe renouvelle tous les jours. Une des principales occupations des Chrétiens, ſoit Chinois, ſoit Européens, cachés dans l'Empire, eſt

d'administrer le baptême aux enfants qu'on expose. Dans les temps de famine on voit périr journellement des milliers d'hommes que l'Etat est dans l'impuissance de secourir. Pour peu qu'on réfléchisse sur toutes ces choses, on plaindra la misere de ce peuple ; & les nations d'Europe se consoleront d'avoir chacune en partage un pays beaucoup moins vaste, mais où elles subsistent bien plus aisément.



TROISIEME



TROISIEME PARTIE.

DU GOUVERNEMENT DES CHINOIS.

CHAPITRE PREMIER.

Idée générale de ce Gouvernement.

QUELQUES Ecrivains prétendent que les premiers Empereurs Chinois n'étoient pas despotiques, & que l'autorité souveraine étoit partagée entre plusieurs petits Princes, soumis néanmoins à un Chef. Ce Chef présidoit dans l'assemblée des Princes : il officioit seul dans les cérémonies sacrées, & il avoit des marques de distinction qui fixoient sur sa personne les principaux hommages du peuple. Cette forme de gouvernement subsista, dit-on, jusqu'au regne de *Chi-hoang-ti*, qui dépouilla les Princes de leur autorité, & institua le despotisme, environ l'an 200 avant Jesus-Christ.

Histoire Univer-. Liv. IV. ch. XI.

Il est certain que le Gouvernement

des Chinois eſt aujourd'hui Monarchique, & que cette forme d'adminiſtration ſubſiſte depuis pluſieurs ſiecles. Ces peuples ont ſi peu d'idée de tout autre Gouvernement, que, dans le dernier ſiecle, lorſque la République de Hollande leur envoya une députation ſolemnelle, ſes Ambaſſadeurs eurent toutes les peines du monde à faire comprendre aux Chinois ce que ſignifioient les termes d'*Etats Généraux*, & de *Hautes Puiſſances*.

Le pouvoir de l'Empereur eſt abſolu: il diſpoſe ſouverainement des finances & de toutes les charges; il établit, il deſtitue les Vicerois & les Gouverneurs. Il a le droit de diſpoſer de ſa ſucceſſion, & non-ſeulement il peut choiſir pour héritier celui de ſes enfans qu'il croit le plus digne du Trône; mais il lui eſt libre de faire ce choix hors de ſa famille, & la choſe n'eſt pas ſans exemple. Ce pouvoir, tout abſolu qu'il eſt, n'a rien de tyrannique; il eſt ſagement tempéré par les mêmes loix qui l'ont établi. La maxime d'Etat qui oblige les peuples de lui rendre une obéiſſance filiale, lui impoſe auſſi l'obligation de gouverner les peuples avec une tendreſſe de pere. Les Chinois ont

une idée bien noble de la Royauté. Leur Gouvernement roule tout entier ſur ce beau principe, que l'Empereur eſt le pere de ſes ſujets, & que la Chine n'eſt qu'une grande famille dont il eſt le chef. C'eſt pour cela que parmi les noms qu'ils lui donnent ils l'appellent leur *pere* & leur *mere*, & plus ordinairement *le grand pere* du peuple. C'eſt une opinion généralement établie parmi eux, qu'un Empereur doit s'occuper tout entier des intérêts de ſon Etat; que le Ciel ne l'a pas placé dans un ſi haut rang pour jouir dans l'inaction des biens qui l'environnent, mais pour s'appliquer aux devoirs de ſa condition, dont la premiere charge eſt de veiller au bonheur de ſes ſujets. *Pourquoi eſt-il au-deſſus de nous*, diſent-ils? *n'eſt-ce pas pour nous ſervir de pere & de mere?* Un Prince qui veut régner avec autorité doit ſe conformer à cet égard au préjugé des Chinois : ſi ſa conduite n'y répond pas il tombe dans un ſouverain mépris; & quand les peuples ceſſent d'eſtimer leurs Souverains, ils ne tardent gueres à ſecouer le joug de l'obéiſſance. L'hiſtoire de la Chine fournit mille exemples de ces ſortes de révolutions.

Chaque Province de l'Empire eſt

gouvernée par un *Fou-yven*, ou Vice-roi, qui est à la tête d'un Conseil souverain, où toutes les grandes affaires de la Province se décident. Outre cela il y a dans chaque Capitale deux Tribunaux, l'un pour les affaires civiles, l'autre pour les criminelles. Ces Tribunaux sont subordonnés au Conseil souverain de la Province. Les autres villes n'ont communément qu'un Tribunal, qui connoît des matieres criminelles & civiles, & qui est subordonné aux deux Tribunaux de la Capitale. Enfin, il y a à Pe-king six Cours Souveraines qui ont une inspection générale sur tous les Tribunaux des Provinces. La premiere, qui s'appelle *Lii-pou*, est chargée de veiller à la conduite de tous les Magistrats de l'empire, & d'avertir l'Empereur toutes les fois qu'un office de Mandarin vient à vaquer, afin que ce Prince y pourvoye sans délai. Cette Compagnie est dépositaire des sceaux de l'Empire. La seconde, qu'on nomme *Hou-pou*, a la direction des finances. La troisieme s'appelle *Li-pou*, ou Tribunal des Rites, parce qu'une de ses principales fonctions est de veiller à l'observation des cérémonies qui concernent les sacrifices, la réception des

Ambassadeurs, les fêtes publiques, &c. La quatrieme, appellée *Ping-pou*, a le département de la guerre. Les affaires criminelles sont du ressort de la cinquieme. C'est à elle de veiller, dans toute l'étendue de l'Empire, à l'observation de cette partie si essentielle de la Justice. Toutes les causes capitales y sont jugées en derniere instance; nul autre Tribunal n'a le droit de condamner à mort définitivement. Le *Ping-pou* même ne peut faire exécuter un criminel, à moins que l'Empereur n'ait souscrit l'Arrêt. La sixieme, nommée *Cong-pou*, préside à tous les travaux publics, à l'entretien des temples, des arcs de triomphe, des digues, des ponts, &c. La Marine est aussi comprise dans son ressort. Chacune de ces Cours Souveraines se soudivise en plusieurs classes. La seule Cour des finances est composée de quatorze Tribunaux.

Les six Jurisdictions de Pe-king, qui, comme je l'ai dit, ont une autorité immédiate sur tous les Tribunaux des Provinces, sont elles-mêmes subordonnées au Conseil de l'Empereur : c'est le Tribunal le plus absolu de l'Empire. Toutes les grandes affaires s'y décident en dernier ressort, & ses Arrêts sont sans

appel. Ce grand Conseil n'est composé que de Mandarins de la premiere classe, & l'Empereur y préside en personne.

Dans chaque Cour souveraine de Pe-king, il y a un Officier préposé par le Prince, pour veiller à ce qui se passe dans ces Tribunaux. Cet inspecteur n'a point de voix délibérative, mais il assiste aux assemblées, & sa charge l'oblige d'avertir l'Empereur de toutes les délibérations les plus secrettes, & surtout des malversations qui pourroient se passer dans ces Tribunaux. On veille avec la même sévérité sur la conduite des Officiers & des Magistrats des Provinces. Dans toutes les grandes villes il y a des inspecteurs & des surveillans particuliers, outre les *Visiteurs* extraordinaires que la Cour y envoye de temps en temps : souvent même l'Empereur visite en personne les Provinces, pour s'instruire par ses propres yeux de la conduite des Gouverneurs, & recevoir les plaintes du peuple contre les Mandarins. Rien de plus remarquable & de plus digne d'admiration, que ce qui arriva à l'Empereur Gang-hi dans une de ces tournées. Ce Prince s'étant éloigné de ses gardes, apperçut un vieil-

P. le Comte.

lard qui pleuroit amèrement ; il lui demanda le ſujet de ſon affliction. Je n'avois qu'un fils, lui dit le vieillard, dans lequel j'avois placé toute ma tendreſſe, & que je regardois comme l'unique ſoutien de ma famille ; un Mandarin Tartare me l'a enlevé. Me voilà déſormais privé de toute eſpérance de le revoir ; car, pauvre & infirme comme je ſuis, quelle apparence que je puiſſe obliger le Gouverneur à me rendre juſtice ? Pourquoi non, dit l'Empereur ? Venez avec moi, & allons enſemble trouver le Mandarin. Le vieillard obéit, & conduiſit l'Empereur au Palais du Magiſtrat. Les gardes du Prince, après avoir cherché quelque temps leur Maître, le joignirent dans ce lieu, & entrerent à ſa ſuite. Le Tartare ayant été convaincu du crime dont on l'accuſoit, l'Empereur lui fit trancher la tête ſur le champ. Puis ſe tournant vers le pere affligé : Je vous donne, lui dit-il, l'emploi de cet injuſte raviſſeur ; ſoyez plus équitable que lui, & que ſon exemple vous apprenne à ne rien faire qui vous mette dans le cas de ſervir à votre tour d'exemple aux autres.

De trois en trois ans l'Empereur ſe

fait présenter un catalogue qui contient les noms & les qualités, bonnes & mauvaises, de tous les Mandarins employés dans le Royaume. Voici de quelle maniere se fait cet examen. Dans chaque ville le principal Magistrat dresse un catalogue particulier de tous les Mandarins employés dans son ressort, avec des notes & des apostilles qui les font connoître. Ces différens catalogues sont adressés au Tribunal souverain de la Province, qui les examine & les apostille de nouveau. Ensuite ils sont remis au Viceroi qui les envoye à la Cour, après y avoir ajouté ses propres notes. L'Empereur fait examiner ces catalogues par la premiere Cour souveraine de Pe-king, & quelquefois par son Conseil même. Ensuite on les renvoye aux Vicerois de chaque Province, avec ordre de récompenser ou de châtier les Mandarins suivant les notes bonnes ou mauvaises qu'on a trouvées dans les catalogues. La récompense ou la punition consistent d'ordinaire à élever ou à abaisser ces Mandarins de quelques dégrés; car ces dégrés se comptent, & il en faut un certain nombre pour parvenir aux premieres classes du Mandarinat. L'officier puni ou ré-

compensé, est obligé de publier dans sa premiere ordonnance le nombre de degrés qu'il a acquis ou perdus, & cette considération seule est très-capable de maintenir une grande émulation parmi les Mandarins.

Rien ne peut donner une plus haute idée de l'attention continuelle du Gouvernement à éclairer la conduite des Mandarins, que la gazette qui s'imprime journellement à Pe-kin. Nul de ses articles ne se rapporte à l'histoire de ce qui se passe au-dehors du Royaume: les Chinois vivent dans une indifférence & dans une sécurité parfaite à cet égard. Toutes ses nouvelles roulent sur le gouvernement intérieur de l'Etat, & particulierement sur la bonne ou la mauvaise administration des Magistrats. On y trouve le nom des Mandarins qui ont été dépouillés de leurs emplois, & les causes qui ont occasionné cette disgrace. L'un, s'est montré négligent ou infidele dans la levée des impôts; l'autre, étoit trop dur ou trop indulgent envers les peuples; un autre manquoit de lumieres, & s'entendoit mal à gouverner. On y rapporte les Sentences des Tribunaux; les malheurs arrivés dans les Provinces; ce qu'ont

fait les Mandarins pour secourir les peuples ; les dépenses ordinaires & extraordinaires du Prince ; les graces qu'il accorde ; les remontrances que lui font les Tribunaux sur sa conduite & sur ses Edits ; les Loix nouvelles ; les éloges que l'Empereur donne à ses Ministres, ou les réprimandes qu'il leur fait ; en un mot, cette gazette contient un détail fidele & circonstancié de toutes les affaires de l'Empire. Ceux qui sont chargés de la composer doivent toujours la présenter à l'Empereur avant que de la rendre publique ; s'ils avoient la hardiesse d'y insérer des faits équivoques, ou des réflexions hazardées, ils seroient punis d'un châtiment capital. En 1726 deux de ces Gazetiers furent condamnés à mort pour avoir débité quelques faussetés.



CHAPITRE II.

Idée plus particuliere du Gouvernement des Chinois.

ARTICLE I.

De l'Empereur.

LEs Chinois ont un profond respect pour leur Empereur. Ils lui donnent les titres superbes de *fils du Ciel*, de *saint Empereur*, d'*Auguste & unique Gouverneur de la terre*, & d'autres noms aussi magnifiques. Leurs hommages vont jusqu'à l'adoration. Les premiers Ministres, les plus proches parens de l'Empereur, son frere même, ne lui parlent qu'à genoux; ce respect ne se borne pas à sa personne, il s'étend jusqu'aux choses qui servent à son usage : on se prosterne à la vue de son Thrône, devant sa ceinture & ses habits. Personne, de quelque qualité qu'il soit, n'ose passer à cheval, ou en chaise, devant la porte du Palais : dès qu'on en approche on met pied à terre, & on ne remonte qu'à quelques pas de-là.

Les Empereurs Chinois n'abusent point de ces complaisances pour fouler & tyrannyser leurs sujets : ils les gouvernent avec douceur, & ils cherchent à s'en faire aimer. Ils ne vivent point dans le faste & dans la mollesse des autres Monarques d'Orient : leur train est modeste ; on remarque une grande simplicité dans leurs vêtemens, leur table est frugale ; & ils reglent avec la même économie toutes les autres dépenses. S'ils partagent avec leurs Ministres les soins pénibles de la Royauté, ils sont obligés de porter eux-mêmes une partie du fardeau, & la constitution de l'Etat les assujettit à un travail assidu & pénible. Ils prennent connoissance de toutes les grandes affaires qui se discutent dans les six Tribunaux de Pe-king, ces sortes d'affaires étant toujours portées au grand Conseil, auquel l'Empereur préside en personne. On leur présente journellement quantité de Requêtes & de Mémoires, soit pour demander des graces, soit pour se plaindre des vexations des Ministres, ou des Magistrats ; car une Coutume aussi ancienne que la Monarchie, permet à tous les particuliers d'adresser directement à l'Empereur des

Mémoires, dans lesquels on l'avertit des malversations de ses Ministres, & quelquefois aussi de ses propres fautes, sur-tout lorsqu'elles tendent à renverser les anciennes loix. Quelques Empereurs ont essayé d'abolir cet usage : mais d'autres l'ont confirmé par des déclarations authentiques, & le peuple est resté en possession de ce droit dont il use quelquefois très-hardiment. L'Empereur est obligé de lire & de répondre à toutes ces requêtes. S'il n'y avoit aucun égard, ou s'il maltraitoit les personnes qui ont le courage de les présenter, il se rendroit odieux, & il s'exposeroit aux murmures du peuple, ennemi de toute violence, & accoutumé à être gouverné doucement. Il y a environ deux cens ans qu'on présenta à l'Empereur *Chi-tsong* un Mémorial fort singulier, dont le P. du Halde a inséré l'extrait dans sa collection. « On y représentoit à l'Empereur que depuis plus de vingt ans les loix perdoient insensiblement leur vigueur, & que l'Empire penchoit vers sa ruine : qu'il n'entretenoit que rarement le Prince héritier : que ses vassaux les plus fideles & les plus integres étoient ou méprisés, ou maltraités sans sujet.... qu'il passoit sa

Description de la Chine, T. I. p. 520.

» vie dans les délices & dans l'oisiveté,
» avec une troupe de concubines, au
» mépris de l'Impératrice sa légitime
» épouse : qu'il mettoit à la tête des
» armées des hommes peu versés dans
» le métier de la guerre, & plus avi-
» des d'or & d'argent, que d'honneur
» & de gloire : que ses finances s'épui-
» soient tous les jours par les folles dé-
» penses qu'il faisoit, soit à bâtir des
» palais & des jardins, soit à fournir
» aux frais des extravagantes cérémo-
» nies des Bonzes, &c. L'Empereur
» ne put retenir sa colere en lisant ce
» mémorial, & il le jetta par terre. Peu
» après il le ramassa, & donna des mar-
» ques d'un vrai repentir. »

Ibid. Un premier Ministre, à qui son âge & ses services avoient acquis une grande autorité, se servit autrefois d'un expédient encore plus hardi, pour corriger un Empereur. Après lui avoir présenté inutilement plusieurs mémoriaux, il l'enferma dans une cellule qu'il fit bâtir proche du tombeau du dernier Empereur, & il le tint trois ans dans cette affreuse prison. Le Prince profita utilement de sa disgrace, & revint de tous ses égaremens. Quand le Ministre fut bien assuré de sa con-

verſion, il le tira de ſa cellule, & le remit ſur le Trône. Ce Prince, qui fut le ſecond Empereur de la deuxieme Dynaſtie, ſe nommoit *Tai-kia*, & ce Miniſtre, à qui les Annales Chinoiſes donnent les plus grands éloges, s'appelloit *Y-yn.*

ARTICLE II.

Des Mandarins Lettrés.

ON appelle *Mandarins Lettrés*, ceux qui, s'étant appliqués à l'étude des Lettres, ont pris les divers grades qui conduiſent au doctorat. J'expliquerai ailleurs en quoi conſiſte ce cours d'études. C'eſt ſur les Mandarins de Lettres que roule le gouvernement politique. Leur nombre eſt de treize à quatorze mille. Ils ſont partagés en neuf claſſes. Ceux des trois premiers ordres exercent les principaux emplois de l'Empire. C'eſt parmi eux que l'Empereur choiſit les *Calao*, ou Miniſtres d'Etat, les Officiers des Cours ſouveraines, les Gouverneurs des grandes villes, les *Pou-tchin-ſſeë*, ou Tréſoriers généraux des Provinces, les *Fou-yuen*,

ou Vicerois. Les Mandarins des autres claſſes exercent les emplois ſubalternes de judicature & de finance, commandent dans les petites villes, & ſont particuliérement chargés d'y maintenir l'ordre & la police. Il y a une telle ſubordination entre ces différentes claſſes, qu'un Mandarin des trois premieres peut faire donner la baſtonade aux Officiers des claſſes ſubalternes.

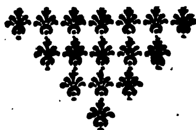
Les Mandarins ſont à proportion auſſi reſpectés que l'Empereur dont on croit qu'ils repréſentent la majeſté. Le peuple leur parle à genoux, lorſqu'ils ſont à leur Tribunal. Ils ne paroiſſent jamais en public qu'avec l'appareil le plus impoſant. Quatre hommes les portent dans une chaiſe magnifiquement décorée : les Officiers de leur Tribunal les précedent, & marchent en ordre des deux côtés de la rue. Les uns tiennent devant le Mandarin un grand paraſol de ſoie : les autres frappent ſur un baſſin de cuivre, pour avertir le peuple de ſe ranger : quelques-uns portent des fouets, des bâtons & des chaînes de fer. Le peuple témoigne ſon reſpect, non par des acclamations bruyantes, ni par de profondes inclinations, mais par ſon recueillement & par ſon ſilence.

Si les Chinois exigent que leurs Empereurs travaillent, & s'occupent des intérêts & du bonheur de l'Etat, à plus forte raison exigent-ils de leurs Magistrats la même vigilance, & la même tendresse. Un Mandarin doit être accessible, non-seulement aux heures d'audience, mais à toute heure du jour & de la nuit. Sa maison est toujours ouverte : on n'a qu'à frapper sur une grosse tymbale suspendue à la porte, à ce signal le Juge doit donner audience.

Les loix interdisent aux Mandarins l'usage de la plûpart des plaisirs : le jeu, la promenade, les visites, les assemblées. Ils n'ont de divertissement que ceux qu'ils se procurent dans l'intérieur de leur palais. Un Mandarin avare, ou impitoyable, non-seulement s'expose aux murmures du peuple, mais s'attire des réprimandes séveres de la Cour. S'il veut se maintenir dans son emploi, il faut qu'il l'exerce avec douceur, & avec désintéressement. On ne sçauroit croire jusqu'où le Gouvernement pousse l'attention à cet égard. Si un particulier, enfermé par l'ordre des Magistrats, vient à mourir dans la prison, ils sont obligés d'en donner avis à la Cour, & de prouver par plusieurs

attestations, non-seulement qu'ils n'ont eu aucune part à la mort de ce malheureux, mais qu'ils lui ont procuré tous les secours convenables ; qu'ils ont fait appeller un médecin, & qu'ils ont eux-mêmes visité le malade. Un Mandarin convaincu d'avoir reçu un présent, est privé de son emploi : si la somme monte à 80 onces d'argent, il est condamné à mort. Personne ne peut exercer l'emploi de Mandarin, non-seulement dans sa ville natale, mais même dans sa Province. Deux personnes de la même famille ne peuvent être Mandarins dans le même Canton. S'il se commet un vol ou un meurtre dans le département d'un Mandarin, ce Magistrat est obligé d'en découvrir l'auteur, sous peine de perdre son emploi : si c'est un crime du premier ordre, par exemple un parricide, tous les Mandarins du département sont cassés. S'il arrive quelque soulevement dans une Province, le Viceroi en est personnellement responsable. *C'est sa faute*, dit-on, *il a opprimé les peuples, ou il les a laissés opprimer par ses Lieutenants. Quand un peuple est gouverné par des maîtres équitables, il n'est point tenté de secouer le joug.*

Une des principales fonctions des Mandarins Lettrés, eſt de faire de temps en temps des inſtructions au peuple. Cette coutume eſt fort ancienne, & l'Empereur y eſt lui-même aſſujetti. Certains jours de l'année il aſſemble les Grands de ſa Cour, & les chefs des Tribunaux Souverains, pour leur faire une exhortation, dont le ſujet eſt toujours tiré des Livres ſacrés de la nation, c'eſt-à-dire des Ouvrages de Confucius, ou de quelqu'autre Docteur. Chaque Mandarin eſt obligé de faire la même choſe dans ſon département. Deux fois le mois il aſſemble ſon peuple, il lui expoſe familierement quelque point de Morale.



ARTICLE III.

Des Mandarins de guerre, & des forces militaires de l'Empire.

LE Gouvernement militaire roule sur une autre espece de Mandarins, qu'on appelle *Mandarins de guerre*. Il y en a cinq classes. Ceux de la premiere se nomment *Mandarins de l'arriere-garde ;* ceux de la seconde, *Mandarins de l'aîle gauche ;* ceux de la troisieme, *Mandarins de l'aîle droite ;* ceux de la quatrieme, *Mandarins du corps de bataille ;* & ceux de la cinquieme, *Mandarins de l'avant-garde*. Ces différentes classes sont gouvernées par cinq Tribunaux, subordonnés à un sixieme. Celui-ci dépend lui-même de la quatrieme Cour souveraine de Pe-king, chargée, comme on l'a dit, du détail de la guerre. Le Président de ce sixieme Tribunal est un des plus grands Seigneurs du Royaume. Son autorité s'étend sur tous les gens de guerre : il commande toujours l'armée, & sa dignité répond à celle de *Maréchal Général*. Mais en temps de guerre on

lui donne pour adjoint un Mandarin de Lettres, qui a le titre de *Surintendant des armes*. Outre cela on fait éclairer sa conduite par deux inspecteurs, tirés du même corps. Le Général ne peut former aucune entreprise, sans consulter ces trois Officiers qui rendent compte de toutes ses opérations à la quatrieme Cour de Pe-king, Tribunal redoutable, dont dépend le Général même.

On compte jusqu'à dix-huit mille Mandarins ou Officiers de guerre, qui ont sous leurs ordres plus de sept cens mille soldats d'infanterie, & environ deux cens mille cavaliers. Toutes ces troupes sont divisées en plusieurs corps ou légions. Chaque légion est composée de dix mille soldats, partagés en cent *Nu-rous* ou compagnies de cent hommes chacune. Les troupes Tartares ont des enseignes jaunes : les Milices Chinoises en ont de vertes. Les chefs de chaque troupe sont chargés d'exercer réguliérement leurs soldats. Cet exercice consiste à les faire marcher, défiler, combattre & ensuite à les rallier. Tout cela se fait d'une maniere assez tumultueuse. De temps en temps il y a des revues, dans lesquelles on visite exactement les chevaux, les

fusils, les sabres, les fleches & les cuirasses. Quand toutes ces choses ne sont pas en ordre, le soldat est puni sur le champ. Si c'est un Chinois, on lui donne la bastonade : si c'est un Tartare, on le condamne au fouet.

Ces soldats sont bien vêtus & bien armés : ils se servent fort adroitement de l'arc & du sabre. Leur solde se paie réguliérement tous les trois mois. On donne cinq sols par jour à chaque fantassin, outre une mesure de riz capable de le nourrir. Le cavalier a dix sols, & deux mesures de petites feves, pour nourrir son cheval. La condition des gens de guerre est si bonne ici, que chacun s'empresse de l'embrasser. On s'engage gratuitement, & quelquefois même il faut acheter son grade par des présens. Du reste ces troupes sont si mauvaises que le moindre effort est capable de les rompre. Outre que les Chinois sont naturellement timides, & que les Tartares se sont eux-mêmes amollis dans ce climat voluptueux, la paix profonde dont l'Empire jouit presque sans interruption depuis plus de quatre-vingts ans, a achevé d'énerver tous les courages.

Quelques Ecrivains prétendent que

l'usage de l'artillerie est très-moderne à la Chine. On assure que ces peuples en sont redevables aux Portugais de Macao, qui en 1621 firent présent à l'Empereur de trois canons, sur le modele desquels on commença à en fabriquer plusieurs. Mais il fallut recourir aux Jésuites : les Peres Schaal & Verbiest, Présidens du Tribunal des Mathématiques, fondirent pour leur part jusqu'à trois cens vingt pieces, emploi assez singulier pour des Missionnaires. On ajoute que le P. Verbiest composa un traité de la fonte des canons, qu'il présenta à l'Empereur. Tout cela semble prouver que les Chinois ne connoissent l'usage de l'artillerie qu'environ depuis cent ans. Cépendant le P. du Halde assure que longtemps avant l'époque dont nous parlons, des Missionnaires de sa Compagnie trouverent à Nan-king trois ou quatre bombardes courtes, fabriquées à la Chine, & qui paroissoient fort anciennes.

J'ai parlé ailleurs des villes de guerre de ce Royaume, & de la méthode grossiere de les fortifier. Ces fortifications suffisent aux Chinois, parce que l'art d'attaquer les places est ignoré de

leurs voisins. D'ailleurs la nature semble avoir pris soin de fortifier ce Royaume de tous les côtés. Il est défendu au Nord par la grande muraille, & au Couchant par des montagnes inaccessibles. L'Océan qui le baigne à l'Orient & au Midi, lui sert aussi de ces côtés-là de rempart. La Mer est si basse vers les côtes, qu'il n'y a point de grand vaisseau qui puisse y aborder sans se briser : outre que les tempêtes fréquentes, qui se font sentir sur les parages de la Chine, ne permettent pas aux flottes d'y séjourner.

ARTICLE IV.

Des Finances.

LES Finances sont administrées, comme on l'a dit, par la seconde Cour souveraine de Pe-king. Tous les revenus de l'Etat passent par ses mains, & elle est la gardienne du trésor impérial. Il n'y a dans le Royaume ni fermiers, ni receveurs particuliers des finances. Mais dans chaque ville les principaux Magistrats sont chargés de lever le tribut qu'ils envoient au *Pou-tchin-ssee*, ou Trésorier général. Il y en

en a un pour chaque Province, & c'est la premiere charge, après celle de Viceroi. Le Trésorier envoie à Pe-king les deniers qu'il reçoit, & rend ses comptes au Tribunal des finances.

Rien de plus simple, ni de mieux ordonné que la méthode de lever les impositions. Depuis vingt ans jusqu'à soixante, chaque citoyen paye un tribut personnel, & proportionné à ses facultés réelles. Tous les champs sont mesurés chaque année, vers le temps de la moisson. On sait ce qu'ils doivent rapporter; & là-dessus on regle le tribut. Toutes les terres y sont assujetties, même celles qui dépendent des temples; & les Dieux n'en sont pas plus exempts que les hommes. On ne confisque pas les biens de ceux qui sont lents à payer : ce seroit réduire à la mendicité des citoyens, dont l'Etat se trouveroit ensuite chargé. On emploie contre eux la bastonnade ou la prison. Quelquefois on envoie dans leurs maisons un certain nombre de pauvres & de vieillards qui y vivent à discrétion, jusqu'à ce que le Prince soit payé.

L'Empereur a le droit d'augmenter les anciennes impositions, & d'en créer de nouvelles : mais c'est un pouvoir dont

il n'use presque jamais. Au contraire, il n'y a guere d'année qu'il n'exempte d'une partie des tailles les plus pauvres Provinces, principalement lorsqu'elles ont été affligées d'une calamité. Il est vrai que le tribut ordinaire monte à des sommes immenses, non que chaque particulier soit beaucoup chargé, mais à cause de la multitude prodigieuse des taillables. Le tribut se paye partie en argent, partie en grains, en sel, en charbon, en bois, & autres denrées pareilles; partie en étoffes & en marchandises. Selon le P. du Halde, toutes ces différentes contributions, évaluées en argent, peuvent monter à la somme de deux cens millions de Taëls, c'est-à-dire, de mille millions.

Une partie des denrées que le Prince reçoit, se distribue manuellement à ses Officiers, à qui l'on donne chaque semaine, ou chaque mois, une certaine quantité de rations de riz, une mesure de sel & de charbon, des viandes, du poisson, &c. Cet usage, comme l'a remarqué l'Historien que j'ai cité tant de fois, est conforme à ce qui se pratiquoit anciennement dans la Maison de nos Rois, où il se faisoit des distributions de pain, de vin, de viandes &

d'autres choses semblables, qu'on appelloit *Livraisons*. Le reste des provisions impériales est distribué de la même maniere aux Princes, aux Ministres, aux Mandarins de la Capitale & des Provinces, aux soldats, & à quantité de pauvres & de vieillards que l'Etat assiste généreusement. L'Empereur nourrit journellement plus d'un million de bouches.

CHAPITRE III.

Loix & Coutumes remarquables.

Le Gouvernement de la Chine roule sur deux loix fondamentales. La premiere de ces loix est l'obéissance filiale : la seconde est l'obéissance due à l'Empereur.

Le pouvoir des peres est absolu. Quelque âge que soient les enfans, & de quelque charge qu'ils soient revêtus, ils sont soumis à l'autorité & à la justice paternelle. Le pouvoir des meres n'est pas moins étendu. Une mere peut faire donner la bastonnade à son fils, fût-il Mandarin. Ce respect filial est en telle recommandation chez

les Chinois, qu'un Empereur ayant exilé sa mere, à cause de ses galanteries scandaleuses, fut forcé par ses Sujets de la rappeller, & de la rétablir dans le rang d'Impératrice, dont il l'avoit dégradée. Si un pere cite son fils devant le Magistrat, il est dispensé de produire aucune preuve, & sur sa seule déposition l'accusé est condamné. Si un fils a la barbarie d'attenter aux jours de son pere ou de sa mere, son corps est taillé en pieces, & ensuite jetté au feu. Sa maison est rasée, ainsi que toutes les maisons voisines, & l'on éleve dans le même lieu un monument qui éternise l'infamie de cet attentat.

Après l'obéissance filiale, rien n'est plus sacré chez les Chinois que l'obéissance envers l'Empereur ; ou plutôt ces deux devoirs sont si étroitement liés ensemble, que ces peuples n'en font presque point de distinction. La rébellion est punie chez eux des mêmes peines que le parricide. Les Chinois donnent communément à leurs Magistrats le nom de *pere* & de *mere*, & à l'Empereur celui de *Grand-pere* du peuple.

Ce préjugé heureux a jetté de pro-

fondes racines dans l'esprit de la nation, & c'est un des grands ressorts de cet admirable Gouvernement. Les Empereurs & les Magistrats en connoissent l'importance, & n'oublient rien à leur tour pour persuader au peuple qu'ils ont pour lui une tendresse paternelle. C'est du plus ou du moins d'habileté à jouer ce personnage, que dépend le succès de leur administration. On a vu dans des temps de famine & de calamité, non-seulement des Vicerois & des premiers Ministres, mais des Empereurs paroître en public couverts d'un sac de toile, déchirer leurs vêtemens, confesser humblement leurs fautes, & tâcher par leurs larmes d'appaiser les Dieux, & sur-tout de calmer le peuple. Ces démarches politiques font une impression puissante sur la populace, toujours disposée à se consoler de sa misere quand ses supérieurs y paroissent sensibles.

Les loix pénales sont très-douces à la Chine. Le vol n'est point puni de mort la premiere fois ni la seconde : on se contente de marquer le bras du criminel d'un fer chaud : mais la troisieme fois qu'il est surpris en larcin, on le condamne à mourir. La baston-

nade eſt la peine de l'adultere : l'homicide eſt châtié par le glaive, ou par la corde. Ce dernier ſupplice eſt moins flétriſſant à la Chine que l'autre. Les eſclaves fugitifs ſont marqués au bras gauche avec un fer brûlant, après avoir reçu cent coups de fouet. Il y a quelques années qu'on les marquoit au viſage : mais un Mandarin repréſenta à l'Empereur que cette punition étoit trop cruelle, ſur-tout pour un crime que l'amour naturel de la liberté rend en quelque ſorte excuſable ; que d'ailleurs il étoit contre la bienſéance qu'on rencontrât de toutes parts tant d'objets hideux, dans une ville que l'Empereur honoroit de ſa préſence.

Les trois ſupplices capitaux ſont d'étrangler, de trancher la tête, & de couper en pieces. Le premier paſſe pour le plus doux. Il eſt d'uſage en quelques Provinces d'étrangler avec un arc. Dans d'autres lieux on ſe ſert d'une corde longue de ſept à huit pieds, avec un nœud coulant qu'on paſſe dans le cou du criminel. C'eſt le ſupplice ordinaire des gens de qualité : on les conduit au lieu de l'exécution dans leurs chaiſes. Il arrive quelquefois que l'Empereur, par une faveur

insigne, leur envoie un cordon de soie, & leur permet de s'étrangler eux-mêmes.

Les Chinois ont attaché une grande idée d'infamie au second supplice qui consiste à trancher la tête : la raison qu'ils apportent de ce préjugé, c'est qu'il ne peut rien arriver de plus honteux à un mourant que de ne point conserver son corps aussi entier qu'il l'a reçu de la Nature.

Le troisieme genre de peine a quelque chose de barbare dans son appareil : aussi n'est il en usage que pour les crimes au premier chef. On attache le coupable à un pillier, on lui écorche la peau de la tête, qu'on lui rabat sur les yeux, on lui coupe ensuite successivement toutes les parties du corps, en les déchiquetant l'une après l'autre.

Les exécutions se font ordinairement au milieu des places publiques, sans y dresser d'échafaut. La charge d'exécuteur n'a rien de flétrissant dans l'esprit des Chinois : au contraire, c'est un emploi de distinction. Le bourreau de Pé-king porte la ceinture jaune, qui est la livrée de l'Empereur, & l'ornement distinctif des Princes du Sang.

La bastonnade & le fouet sont les

punitions les plus communes. Elles n'impriment aucune tache ; les Mandarins mêmes y sont sujets. Le coupable est couché de son long, le ventre tourné contre terre, & il reçoit vingt, soixante, ou cent coups. On ne passe jamais ce dernier nombre. Quant l'exécution est finie, le patient doit se prosterner aux pieds du Juge, & le remercier.

La *Cangue*, autre châtiment corporel assez commun, est une espece de carcan, composé de deux tables de bois, épaisses de cinq à six pouces, & larges d'environ deux pieds en quarré. Ces tables sont échancrées, & on les assemble avec des chevilles sur les épaules du patient. Un homme qui a le cou passé dans cette machine, ne peut voir ses pieds, ni porter la main à sa bouche. Il est chargé jour & nuit de cet importun fardeau, & afin que personne ne soit tenté de l'en délivrer, le Magistrat fait coller dans les jointures deux bandes de papier, scellées du sceau public. Telle de ces *Cangues* pese jusqu'à deux quintaux : leur poids ordinaire est de cinquante à soixante livres. Quelquefois on condamne le coupable à la porter plusieurs mois, & à se mon-

trer tous les jours dans les marchés, ou à la porte des Temples. C'eſt une peine flétriſſante.

Pour tirer l'aveu de certains crimes, on applique les coupables à la queſtion. La queſtion ordinaire reſſemble fort à celle des brodequins, uſitée parmi nous. L'extraordinaire conſiſte à tailader le corps avec des ciſeaux, & à lever des aiguillettes de chair.

Les priſons de la Chine n'ont point l'horreur & la ſaleté de nos priſons d'Europe. Elles ſont ſpatieuſes, en bon air, & toujours très-propres, quoiqu'ordinairement remplies d'un grand nombre de miſérables. Dans les ſeules priſons de Canton, on compte habituellement quinze mille priſonniers. L'Etat ne les nourrit point : mais on leur permet de s'occuper à divers travaux qui leur donnent le moyen de ſubſiſter. Ces priſons ſont bâties à peu de diſtance des Tribunaux de Juſtice. On entre d'abord dans une longue ruelle qui conduit au logement d'un des geoliers. On paſſe enſuite dans une cour quarrée, aux angles de laquelle ſont les chambres des priſonniers. De gros pilliers, élevés à diſtance les uns des autres, ſoutiennent l'édifice, &

forment au-dessous une longue galerie, dont les côtés sont découverts. On enferme les plus insignes criminels dans des cellules particulieres : lorsque la nuit vient, on les enchaîne. Les autres prisonniers ont la permission de se promener dans les cours : on les enferme le soir dans une grande salle. Des gardes veillent toute la nuit autour des prisons, & font observer un profond silence.

La prison des femmes est séparée de celle des hommes : elle est grillée ; on leur passe par une espece de tour les choses dont elles ont besoin : on permet rarement aux hommes d'en approcher.

Il y a une coutume assez particuliere au sujet des prisonniers qui meurent. La loi veut que leur corps ne soit point porté à la sépulture par la grande porte de la prison, mais par une ouverture pratiquée dans l'épaisseur du premier mur, & qui ne sert qu'à cet usage. Il arrive de-là que lorsqu'un prisonnier de quelque distinction est en danger de mort, il fait demander aux Juges la permission de se faire transporter hors de la prison, afin de s'épargner la honte d'être passé par l'*ouverture* ; scrupule

ſingulier pour des mourans ! De-là l'imprécation ordinaire des Chinois, lorſque, ſouhaitant du mal à quelqu'un, ils lui diſent : *Puiſſes-tu paſſer par le trou de la priſon.*

Il n'y a point à la Chine de nobleſſe héréditaire. Toutes les diſtinctions ſont perſonnelles & uniquement attachées aux emplois qu'on exerce. Le fils d'un Mandarin n'eſt pas plus noble que le fils d'un payſan. Cependant les Empereurs conferent certains titres qui ſemblent répondre à nos dignités Européennes. Mais ces honneurs titulaires ne paſſent point aux enfans. Les Monarques Chinois ont imaginé une eſpece d'illuſtration aſſez particuliere. Ils ennobliſſent les ancêtres d'un homme juſqu'à la neuvieme & dixieme génération : mais cette grace ne s'étend point ſur ſes enfans, & ſa poſtérité n'en eſt pas plus noble. Il n'y a proprement à la Chine que deux familles où la nobleſſe & les diſtinctions ſe perpétuent : celle de l'Empereur régnant, & celle de l'illuſtre Confucius. Les Princes du ſang impérial, ſur-tout ceux qui appartiennent de plus près à l'Empereur, ont un rang & des prérogatives conſidérables. Les deſcendants de Confu-

cius jouissent aussi de plusieurs privileges, qui les distinguent depuis deux mille ans du commun des citoyens. C'est peut-être la plus noble famille de l'univers. L'Empereur nomme toujours un Lettré de cette race pour être Gouverneur de *Kio-feou*, l'illustre patrie de ce Philosophe.

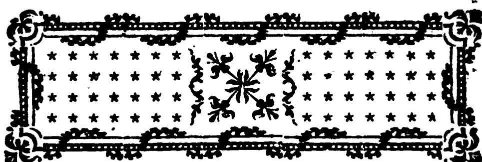
Les courtisannes sont tolérées dans le Royaume : mais on les tient à l'écart, & il ne leur est pas permis d'habiter dans l'enceinte des villes. Elles doivent loger plusieurs ensemble, & se mettre sous la direction d'une espece de supérieure qui répond de leur conduite. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la police de ces maisons est particuliérement confiée aux Sacristains & aux Trésoriers des temples.

On ne voit ici ni Procureurs, ni Avocats, ni autres gens de plume. Chacun plaide sa cause devant le Juge. Les Chinois ont une excellente méthode pour abréger les procès. Le demandeur ayant rédigé par écrit ses griefs, se rend à la maison du Magistrat, & frappe sur une timbale suspendue à la porte de la salle d'audience. On lui ouvre : il présente son mémoire a un Officier de justice, qui le remet au

Mandarin. Auſſi-tôt le Juge fait appeller le défendeur, écoute ſes raiſons, & prononce. Si celui-ci a tort, il eſt condamné à la baſtonnade : s'il a raiſon, ſon adverſaire eſt puni de la même peine.

On peut dire ſans exagération qu'il n'eſt point d'Empire mieux policé que celui de la Chine. C'eſt peut-être le plus beau Gouvernement de l'Univers. Les Chinois, comme les autres peuples, ont ſubi des diſgraces & des révolutions : mais ces violentes ſecouſſes n'ont rien changé à la conſtitution eſſentielle de leur Etat, & la même forme d'adminiſtration ſubſiſte depuis plus de quatre mille ans. Ce qui fait bien l'éloge de ce Gouvernement, c'eſt que les Tartares, maîtres de le détruire, l'ont reſpecté, & s'y ſont eux-mêmes ſoumis, abandonnant leurs propres uſages, pour ſuivre les loix d'un peuple vaincu.





QUATRIEME PARTIE.

DU COMMERCE, DES MANUFACTURES, DES ARTS, ET DES SCIENCES DES CHINOIS.

CHAPITRE PREMIER.

Commerce de la Chine.

POUR donner une juſte idée du commerce qui ſe fait à la Chine, je le diviſerai en deux branches : celui que les Chinois font au-dedans & au-dehors du Royaume, & celui que les Européens font avec les Chinois.

Les Chinois, qui trouvent chez eux toutes les choſes néceſſaires à la vie, peuvent aiſément ſe paſſer de l'étranger : mais toutes les parties d'un Empire ſi vaſte ne peuvent être également pourvues des mêmes choſes. Chaque Province a ſes richeſſes & ſes beſoins ;

si elles ne s'aidoient les unes les autres, elles seroient toutes dans l'indigence. Or une telle circulation, établie dans un pays qui a dix-huit cens lieues de circonférence, offre d'abord l'idée d'un commerce fort étendu. Le P. du Halde assure que le seul trafic qui se fait dans les quinze Provinces de la Chine, n'est gueres moins considérable que celui que font respectivement entr'elles toutes les Nations de l'Europe. Ainsi ces quinze Provinces doivent être considérées comme autant de Royaumes, les uns grands comme l'Angleterre, les autres comme la France ou l'Espagne, quelques-uns comme la Suede, le Dannemark ou la Prusse, qui commercent réciproquement, & entre lesquels le besoin entretient une correspondance continuelle.

Les Provinces de Hou-quang & de Kiang-si font un grand commerce de grains : les plus belles soies se débitent dans le Tche-kiang, les meilleures étoffes & les plus beaux ouvrages de vernis dans le Kiang-nan, le fer & le cuivre dans le Chen-si & le Chan-si, le sucre, le thé, & les drogues médicinales dans le Fo-kien, le Gin-seng dans la Tartarie Chinoise : chaque con-

trée du Royaume tire avantage de ses productions particulieres.

Ces différentes marchandises se transportent avec facilité sur les rivieres & sur les canaux, & circulent rapidement. Tout favorise le transport & le débit. L'intérêt, qui est l'ame du commerce, agit puissamment sur ce peuple, d'ailleurs pauvre & nécessiteux. Tout est en mouvement dans les villes & dans les campagnes : les grandes routes sont presque aussi fréquentées que les rues des grandes villes, & l'on diroit que tout l'Empire n'est qu'un vaste marché. Le commerce n'est interrompu que quatre ou cinq jours de l'année, qui sont consacrés aux réjouissances publiques : un plus grand nombre de fêtes ne feroit qu'entretenir l'oisiveté, & par conséquent l'indigence.

Le trafic que les Chinois font au-dehors du Royaume, est à tous égards beaucoup moins considérable. *Canton*, *Emouy* & *Ning-po*, villes maritimes, sont proprement les seules qui fassent le commerce étranger. D'ailleurs les navigations des Chinois sont très-bornées : ils ne passent jamais le détroit de la Sonde. Les embarquemens ordinaires sont pour le Japon, pour Siam, pour Manille & pour Batavia.

Ils portent au Japon des drogues médicinales, comme le Gin-seng, le *Radix China*, & la Rhubarbe, des sucres, des cuirs, des étoffes de soie, des bois d'odeur, & des draps d'Europe. Ils en rapportent des perles, du cuivre rouge en barre & en œuvre, des lames de sabre, des porcelaines, des ouvrages de vernis, de l'or, du tombac. Ce dernier métal n'est autre chose qu'une espece particuliere de cuivre, mêlé d'or & d'argent; soit que ce mêlange se fasse naturellement dans la mine, comme il arrive quelquefois; soit que l'artifice y ait part, ce qui est beaucoup plus ordinaire. Ils envoient à Manille & à Siam des soies, du thé, des porcelaines, des habits; & ils reçoivent en échange des piastres. Les chargemens pour Batavia consistent principalement en thé verd, en porcelaines, en feuilles d'or, en drogues médicinales, & en ustenciles de cuivre jaune. Les retours se font en piastres d'argent, en épiceries, en écailles, en bois de sandal & de brésil, en pierres d'agathe, & en draps d'Europe.

Quant au commerce que les Européens font chez les Chinois, on peut dire qu'il est aujourd'hui fort borné.

Depuis qu'on a transporté en Europe une quantité prodigieuse de porcelaines & d'ouvrages vernis, & sur-tout depuis que les Européens se sont adonnés à imiter ces ouvrages, toutes les marchandises de ce genre ont beaucoup perdu de leur ancien prix. D'un autre côté nos marchandises d'Europe sont tombées dans le même décri à la Chine. Les François & les Anglois y ont porté tant de cristaux, de sabres, d'armes à feu, de lunettes, de télescopes, de montres & de pendules, qu'il y a aujourd'hui fort peu de profit à faire sur toutes ces choses. L'achat des lingots d'or feroit d'un plus grand produit, mais il faut donner en échange des piastres : & ce n'est jamais qu'un trafic d'argent, & une espece d'agiot, qu'on peut faire par-tout, sans entreprendre un voyage de six mille lieues.

Le principal, ou plutôt le seul entrepôt pour les Européens, est la ville de Canton. Tout autre port leur est fermé.



CHAPITRE II.

Monnoies de la Chine ; Poids & Mesures.

APRÈS avoir parlé du commerce de la Chine, il eſt naturel de dire quelque choſe des monnoies & des poids qui facilitent le débit, & qui déterminent le prix des marchandiſes.

Le cuivre eſt le ſeul métal dont les Chinois fabriquent des pieces. L'or n'a cours dans le commerce qu'à titre de marchandiſe : l'argent même n'eſt point monnoyé ; ſeulement on le coupe par morceaux, pour faire certains paiemens. C'eſt le poids ſeul, & non la marque du Prince, qui décide de ſa valeur. Les ſommes conſidérables ſe paient en lingots : les paiements de moindre valeur ſont plus difficiles, parce qu'on eſt obligé de partager les lingots, ce qui demande du temps. Il faut quelquefois les mettre au feu, ou les battre avec le marteau, afin de les rendre plus minces, & de les couper plus facilement. Il arrive de-là que les

paiemens font pour l'ordinaire la plus longue partie du marché. Comme il est difficile qu'en coupant ainsi l'argent, il ne s'en perde quelques parcelles, plusieurs personnes s'appliquent à les ramasser, en lavant les ordures qu'on jette des maisons. Ce travail fait subsister plusieurs familles pauvres.

Les Chinois ont une habileté singuliere à discerner du premier coup d'œil la finesse de l'argent. Ils la connoissent à plusieurs marques : à la couleur, aux trous qui se forment au métal, soit dans le creuset, soit hors de la fonte, lorsqu'il se réfroidit. Si la couleur est blanche, les trous petits & profonds, les cercles nombreux, fins & fort près l'un de l'autre, sur-tout vers le centre de la piece, l'argent passe alors pour très-pur. Moins on y trouve de ces qualités, plus on suppose d'alliage.

La plûpart des marchands portent sur eux une paire de petites balances pour peser l'argent. Elles sont composées d'un petit plat, d'un traversin d'ivoire ou d'ébene, & d'un poids qui glisse le long du traversin. Cette balance, qui s'enferme dans un étui fort propre, a quelque ressemblance avec la Romaine. Elle est d'une précision mer-

veilleuse : il n'y a point de piece dont on ne trouve le poids avec la derniere justesse. La millieme partie d'un écu donne une pente sensible à la balance.

La monnoie de cuivre ne se frappe point comme en Europe : on la jette en fonte, & elle ne se fabrique que dans la ville Impériale. Ceux qui ont la hardiesse de la contrefaire, sont punis de mort. L'image de l'Empereur n'est point empreinte sur les monnoies : ces Princes regarderoient comme une injure, que leur portrait passât continuellement par toute sorte de mains. On y met diverses inscriptions qui contiennent ou des titres fastueux, ou les noms de la famille régnante, ou le prix même de la monnoie. Les pieces les plus communes ont la forme de nos deniers, avec un trou quarré au milieu, qui sert à les enfiler. On les enchaîne par centaines, jusqu'au nombre de mille. Chaque centaine est marquée par un cordon entortillé dans la derniere piece. Dix de ces deniers font un sol de France : dix sols font la dixieme partie de l'écu Chinois, qu'on nomme *Leang*, & que les Portugais appellent *Taël* ; il faut un chapelet de mille pieces

pour faire un Taël : le Taël vaut cent sols de notre monnoie (1).

Le métal dont on fabrique ces pieces, n'est ni pur, ni solide : on mêle quatre parties de plomb sur six parties de cuivre. Cet alliage fait perdre au cuivre sa couleur : il rend les pieces cassantes & si mattes, qu'elles ne produisent presque aucun son.

Il y a environ deux cens cinquante ans que le cuivre étant fort rare à la Chine, & les coffres du Prince étant dépourvus de deniers, on s'avisa de faire les paiemens publics, partie en pieces de métal, partie en billets. On distribuoit des feuilles de papier, marquées du sceau Impérial, & qui valoient chacune un Taël. *Cette monnoie*, dit le P. du Halde, *ne fit pas fortune*. Cependant ces anciens billets sont encore recherchés par quelques Chinois superstitieux, qui les suspendent au plafond de leurs logis. Ils les regardent comme d'heureux talismans dont l'influence ne peut être que favorable ; & ce qui fit autrefois le mal-

(1) J'ai suivi l'évaluation du P. du Halde. D'autres n'estiment le Taël que cinquante sols ; quelques-uns écrivent *Thail*, au lieu de Taël. Je ne m'arrête qu'à regret à des discussions si peu intéressantes.

heur des peuples, passe aujourd'hui pour un préservatif assuré contre toutes sortes de disgraces.

Je n'entrerai point dans la triste recherche des monnoies antiques de la Chine. Je remarquerai seulement que sous l'Empereur Cang-hi, un Mandarin, nommé *Tsiang*, fut chargé de faire une collection de toutes les monnoies qu'il pourroit rassembler. On se proposoit de les mettre dans le cabinet de l'Empereur, à qui les Jésuites avoient vraisemblablement inspiré ce projet. Si l'on en croit l'Editeur de leurs Mémoires, on en trouva non-seulement des premieres Dynasties, & en particulier de la seconde, mais même du regne d'Yao qui précéda les Dynasties. C'est dommage que les Missionnaires, témoins de ces heureuses découvertes, ne nous apprennent rien de plus particulier à ce sujet. Un fait de cette nature devoit être appuyé de quelques preuves : & le moins qu'on pouvoit exiger d'eux, étoit qu'ils rapportassent l'inscription de ces médailles.

Les Chinois divisent la livre en seize parties, qu'ils appellent *Lyang* : le Lyang en dix parties, qu'ils nomment

Tſyen : le Tſyen en dix autres parties qui s'appellent *Fuen*, & le Fuen en dix parties qu'on nomme *Li*. Les diviſions de la balance Chinoiſe ne vont pas plus loin pour l'eſtimation du poids des marchandiſes. Mais on aſſure que pour l'apréciation de l'or & de l'argent, la diviſion s'étend juſqu'aux parties preſque imperceptibles, & toujours dans la même progreſſion décimale. Il ſeroit difficile d'en donner une idée bien préciſe dans notre langue : c'eſt bien aſſez de remarquer que le *Li*, cette derniere, & ſi petite portion de la balance Chinoiſe, ſe partage, *dit-on*, en dix *Wa*, le Wa en dix *Sé*, le Sé en dix *Fu*, le Fu en dix *Chin*, ou grains de pouſſiere, le Chin en dix *Yu*, l'Yu en dix *Myau*, le Myau en dix *Mo*, le Mo en dix *Tſyun*, & le Tſyun en dix *Sun*. L'eſprit conçoit la poſſibilité métaphyſique de ces diviſions dont on pourroit même augmenter les progreſſions idéales : mais qu'on les réduiſe en pratique, & qu'elles aient cours dans le change, pour l'eſtimation de l'or & de l'argent, c'eſt ce que les Auteurs de la Collection des Voyages ne perſuaderont à perſonne.

Les Chinois, toujours prévenus de leurs

leurs fabuleuſes antiquités, rapportent l'invention des meſures au regne de Wang-ti, un de ces Empereurs qu'on fait regner avant les Dynaſties. Un grain de millet, diſent-ils, détermina d'abord la meſure d'une ligne : dix lignes firent un pouce, dix pouces un pied. Mais comme la figure de ces grains eſt ovale, & qu'il y a différentes manieres de les arranger, de-là eſt venu, dit-on, que dans pluſieurs Provinces on trouve quelques diverſités dans les meſures. Si ces idées ne contiennent pas une vérité exacte, elles ſe préſentent du moins ſous l'aſpect de la vraiſemblance.

On diſtingue aujourd'hui à la Chine quatre ſortes de pieds : 1°. Le *Pied du Palais*, établi par l'Empereur *Cang-hi*, & qui eſt exactement le même que celui de Paris. 2°. Le *Pied du Tribunal des Mathématiques*, qui eſt un peu plus grand que le pied du Palais, celui-ci étant à l'autre comme 97 & demi eſt à 110. 3°. Le *Pied des ouvriers*, qui eſt plus court d'une ligne que le pied du Palais. Enfin le *Pied des Marchands*, qui eſt plus grand de ſept lignes que le pied des ouvriers. Le P. Thomas, Miſſionnaire & Mathématicien de la Chine, s'eſt ſervi du premier de ces pieds pour

Hiſtoire générale des Voyag. T. VI.

réduire le degré aux mesures Chinoises. Suivant son calcul, le degré de vingt grandes lieues répond à deux cens *lys* Chinois, dont chacun comprend cent quatre-vingts brasses, de dix pieds chacune. Or, suivant l'estimation de l'Académie des Sciences de Paris, la lieue, ou la vingtieme partie d'un degré, contenant deux mille huit cens cinquante-trois toises, chacune de six pieds, elle équivaut à mille huit cens toises Chinoises, qui sont dix lys : d'où il résulte que le degré de vingt grandes lieues contient deux cens lys.

CHAPITRE III.

Arts & Manufactures des Chinois.

ARTICLE I.

Soieries.

SI l'on en croit M. d'Herbelot, écrivain très-versé dans les Antiquités Orientales, l'art de filer la soie, & d'élever les vers qui la produisent, vient originairement de la Chine. Les Ro-

mains l'apprirent des Grecs : les Grecs s'en étoient instruits chez les Perses, & ceux-ci en furent redevables aux Chinois. Les soies sont si abondantes à la Chine, que c'est la matiere la plus commune des habillemens : il n'y a que la plus vile populace, & les habitans de la campagne, qui s'habillent de toile de coton.

Les plus belles soies sont celles du Tche-kiang : elles l'emportent sur toutes les autres, soit pour la blancheur, soit pour la finesse, soit pour le lustre. Rien n'est plus aisé à devider. Les devidoirs sont ici plus simples & plus expéditifs que par-tout ailleurs : on fait le même éloge des métiers Chinois.

La Province de Chan-tong produit une espece de soie fort particuliere, qu'on trouve sur les arbres. Elle est formée par de petits insectes, assez semblables aux chenilles qui ourdissent, comme nos arraignées, une sorte de toile dont les fils s'attachent aux arbrisseaux & aux buissons. Ces vers, qui sont de deux especes, produisent différens cocons. La premiere espece est beaucoup plus grosse que nos vers à soie ; son cocon est d'un gris jaunâtre : l'autre espece, qui est moins grosse,

produit un cocon noir. L'étoffe qu'on fabrique avec ces soies, tient de ces deux couleurs. Elle est très-forte, & elle se lave comme la toile.

Les meilleures étoffes se fabriquent à Nan-king, avec les belles soies de Tche-kiang. On en fait de plusieurs especes. Les plus connues sont les damas, les satins unis, rayés, & à fleurs; les taffetas à gros grains, imitant nos moirs, ou nos gros de tours : d'autres taffetas dont les fleurs sont à jour, & paroissent évidées comme nos dentelles : quelques-uns rayés, d'autres jaspés, ou flambés : des brocards, des gazes, des velours, &c. Parmi toutes ces étoffes celle à qui les Chinois donnent la préférence est le *Touan-tse*, espece de satin très-fort, moins lustré que les nôtres, quelquefois uni, & souvent orné de figures, qui représentent des fleurs, des oiseaux, des arbres, des maisons, des dragons, & d'autres objets. On emploie assez communément la figure du dragon, animal très-révéré à la Chine, à cause du fameux dragon qui inspiroit Fo-hi. Aucun de ces objets n'est tissu en relief, suivant la méthode ordinaire de nos Fabriquans d'Europe; le tissu est par-tout égal, ce

qui rend l'ouvrage bien plus fort. On peint les figures sur l'étoffe même, & elles n'y sont distinguées que par la différence des couleurs, & non par l'inégalité des fonds. Ces couleurs ne sont que des sucs naturels de fleurs ou d'herbes. Elles s'imbibent dans l'étoffe, & ne s'effacent presque jamais. L'illusion qu'elles produisent est telle, que ces différens objets paroissent sortir de l'étoffe, comme s'ils étoient élevés dans leurs fonds.

Les Chinois fabriquent un taffetas particulier, nommé *Tcheou-tse*, dont on fait des caleçons, des chemises, & des doublures. Il est fort serré, & malgré cela si maniable, qu'on peut le mettre en double, le plier, & le rouler dans tous les sens qu'on veut, sans qu'il se frippe. Il se lave comme la toile ordinaire, & le blanchissage ne lui ôte rien de son lustre.

Les étoffes se dorent & s'argentent à peu de frais. Les ouvriers ne connoissent point l'art de passer l'or ou l'argent par la filiere, pour le retordre ensuite avec le fil. On se contente de couper en plusieurs bandes fort minces des feuilles dorées ou argentées, & l'on y roule la soie, qui aussi-tôt prend la

teinture de ces feuilles. Quelquefois, sans se donner la peine de dorer les fils, on applique la feuille sur l'étoffe même. On imagine assez qu'une telle dorure ne sauroit être que mauvaise, de quelque maniere qu'on l'applique. Au reste il n'y a guere que les Mandarins des premieres classes & leurs femmes qui fassent usage de ces étoffes brillantes.

Quoique les laines soient fort communes à la Chine, principalement dans les Provinces de Chen-si, de Chan-si, & de Se-tchuen, où l'on éleve une grande quantité de troupeaux, les Chinois n'en font pas une grande consommation dans leurs manufactures. Ils en fabriquent seulement des couvertures, & une espece de drap brun, dont ils font des robes d'hiver. L'usage du coton est bien plus étendu, on en fabrique beaucoup de toiles, ordinairement fort grossieres, qui servent d'habillement aux plus pauvres. On les teint en bleu ou en noir, & plus communément dans la premiere de ces deux couleurs.



ARTICLE II.

Porcelaines.

C'EST encore aux Chinois qu'on eſt redevable de l'invention de la porcelaine, marchandiſe précieuſe & fragile, que les Portugais ont les premiers apportée en Europe, & qu'ils ont appellée *Porcellana*, qui en leur langue ſignifie taſſe. Le nom Chinois eſt *Tſe-ki.* Cet art eſt fort ancien à la Chine : on ignore quel fut ſon inventeur.

La véritable porcelaine ne ſe fait que dans une ſeule bourgade, appellée *King-te-tching*, lieu fameux, que ce commerce a tellement peuplé, qu'on y compte près d'un million d'habitans. On a eſſayé, ſoit à Pe-king, ſoit en d'autres lieux de l'Empire, d'imiter cette belle porcelaine : mais ces eſſais ont mal réuſſi, nonobſtant la précaution qu'on avoit priſe de faire venir des ouvriers de King-te-tching, & de mettre en œuvre les mêmes matieres qu'ils emploient.

Ces matieres ſe réduiſent à deux principales, dont l'une s'appelle *Pe-cun tſe*,

& l'autre *Kao-lin.* Le Pe-tun-tſe eſt une terre blanche & très-fine : le Kao-lin eſt une autre terre, ſemée de particules argentées, aſſez brillantes. Il eſt remarquable qu'aucune de ces deux matieres ne ſe trouve dans le territoire de King-te-tching, & qu'on eſt obligé de les aller chercher à vingt & trente lieues, dans le Chan-ſi, Province voiſine, qui ignore l'art de s'en ſervir. Après qu'on a bien lavé les morceaux qui ſortent de la carriere, pour en ſéparer la terre & le ſable, on les broye juſqu'à les réduire en une pouſſiere très-fine. Alors on délaye dans l'eau cette pouſſiere, on en fait une maſſe qu'on pétrit à diverſes repriſes, & de temps en temps on l'arroſe. L'eau dont on ſe ſert ne peut être trop pure. Quand cette pâte eſt bien pétrie, on l'applique ſur différens moules, ſelon les vaſes qu'on veut former : & lorſque ces vaſes ont pris leur forme, on les expoſe au ſoleil du matin & de la ſoirée : on a ſoin de les retirer dans l'ardeur du midi. Quand les vaſes ſont ſecs, on y applique la peinture, & enſuite le vernis. Ce vernis eſt une eſpece de colle, compoſée de la matiere même des vaſes.

Après toutes ces opérations on fait

cuire les vases dans un fourneau, au feu de réverbere : on ne les retire que lorsqu'ils ont pris une certaine consistence, & qu'ils se sont refroidis par degré. Ce travail est long & pénible, & doit se partager entre un grand nombre d'ouvriers, puisqu'une seule piece cuite passe, dit-on, par plus de soixante mains. C'est pourtant une erreur de croire que cette opération soit aussi difficile que le publient certains voyageurs, & sur-tout qu'il faille cent & deux cens ans pour préparer la matiere des vases.

On fait à la Chine des coupes de porcelaines de toute espece, & de différente grandeur. Il y en a de jaunes, de grises, de rouges, d'un bleu vif, d'un blanc éclatant, & de plusieurs autres couleurs. On n'en voit point dont le fond soit parfaitement noir. Le rouge & l'azur sont les couleurs les plus employées. On fait des porcelaines unies, d'autres coupées d'une infinité de raies qui se croisent, & qui forment une mosaïque : cette derniere espece est une des plus belles. On en voit d'autres percées à jour, en forme de découpure : quelques-unes sont marbrées ou jaspées : d'autres sont or-

nées de fleurs, de payſages, de dragons, & quelquefois de figures humaines. Ces objets ſont ſouvent en relief, & ſe font d'abord au pinceau. Enſuite on fait des entaillures autour des parties deſſinées, qui de cette maniere ſe détachent du fond.

Outre les coupes qui ſervent à boire le thé, on fait d'autres vaſes plus grands, pour ſervir à différens uſages. Le P. d'Entrecolles a vu des urnes hautes de trois pieds & plus, ſans y comprendre le couvercle qui s'élevoit en pyramide à la hauteur d'un pied. Il eſt vrai que le corps de l'urne étoit composé de trois pieces rapportées, mais ſi bien jointes, qu'elles paroiſſent ne faire qu'une ſeule piece.

Enfin on fabrique dans ces manufactures des repréſentations de tous les genres : des hommes, des animaux & des dieux. La plupart des ouvrages connus en Europe ſous le nom de *Magots de la Chine*, ſont en effet des Idoles du pays, & des Simulacres très-révérés des Chinois.

On reconnoît la fineſſe & la beauté des vaſes de la Chine, à leur qualité tranſparente : mais on y eſt quelquefois trompé, ſur-tout dans les grands,

dont les bords ſont ſouvent plus minces, & plus légers de matiere, que les parties moyennes & baſſes : ce qui les rend bien plus fragiles.

C'eſt une erreur, ſuivant le P. du Halde, de faire une diſtinction entre les porcelaines de la Chine, & celles du Japon. Ces dernieres, dit-il, n'ont jamais exiſté que dans l'imagination des perſonnes mal inſtruites : & les Japonois, ainſi que tous les autres peuples du monde, tirent de la Chine les ſeules & véritables poteries, qui méritent le nom de *Porcelaine*. Le P. de Charlevoix * eſt d'un ſentiment tout oppoſé. Il dit affirmativement, mais ſans allèguer aucune autorité, que les Japonois ont le ſecret de la porcelaine ; & qu'on en fabrique de très-belle dans le *Figen*, qui eſt une Province Occidentale de leur Empire. Nos plus belles manufactures d'Europe, ſans en excepter celle de Saxe, ne produiſent rien d'auſſi parfait que les vaſes de la Chine, ſoit pour la blancheur & la fineſſe de la matiere, ſoit pour la vivacité & la durée des couleurs. Il ſeroit à ſouhaiter que les Artiſtes Chinois entendiſſent un peu mieux le deſſein. Ils n'exécutent pas mal les fleurs, & cer-

* Hiſt. du Jap. Liv. prélimin. chap. 2.

taines autres imitations: mais ils estropient ridiculement la figure ; soit que leurs peintres affectent par goût de représenter des grotesques, soit qu'ils n'aient en effet aucun idée des véritables proportions du dessein. Ces peuples, dit le P. le Comte, se font par-là plus de tort qu'ils ne pensent : nous ne jugeons de la figure des Chinois que par les portraits ridicules qu'ils en font eux-mêmes ; & quiconque n'a pas voyagé à la Chine, est tenté de croire que tous ses habitans ressemblent aux Magots des paravents & des porcelaines qui viennent de ce Royaume.

ARTICLE III.

Papier Chinois.

LE hazard a fait que les Chinois ont connu l'usage du papier environ dans le même tems qu'on a commencé à s'en servir en Europe ; c'est-à-dire, vers le second siecle de l'Ere chrétienne. Avant cette découverte, ils écrivoient avec un poinçon de fer sur des tablettes de bois. De ces petites planches réunies on formoit un volume. On voit encore à la Chine quel-

ques-unes de ces tablettes antiques, où les caracteres sont fort bien tracés.

Quand on fut dégouté des tablettes, dont le poids ne laissoit pas d'être embarrassant, on commença à écrire sur des pieces de soie & de toile, qu'on coupoit de différentes manieres, suivant la forme qu'on vouloit donner aux feuilles. Enfin un Mandarin, nommé *Tsai-lun*, imagina de mettre en œuvre l'écorce de différens arbres.

Ceux que l'on choisit sont le meurier, l'orme, le cotonier, & principalement le Bambou. Quand l'écorce est trop grossiere & trop dure, on laisse la premiere peau, & l'on prend la seconde, qui est plus blanche, & plus molle. Le Bambou & l'arbrisseau qui produit le coton, ont cela de particulier, qu'on emploie non leur écorce, mais la substance ligneuse, qu'on fend en lattes. On plonge ces lattes dans une eau bourbeuse, & quand elles commencent à se pourrir, on les retire de la bourbe, on les lave, on les jette dans une fosse, & on les enterre dans la chaux. Ensuite, pour achever de les blanchir, on les fait sécher au soleil, après les avoir coupées en filamens. Quand elles sont bien seches on les jette

d'autres parfums qui donnent une odeur très-douce à cette composition. Quand les ouvriers ont fait tous leurs mêlanges, & que cette matiere est réduite en consistence de pâte, on la jette dans un moule à plusieurs compartimens, dont on tire des masses de différentes figures. Il y en a qui ont la forme d'un livre; d'autres ressemblent à des animaux : pour l'ordinaire ce sont des bâtons de différente longueur, marqués des caracteres Chinois, & souvent ornés de fleurs, ou vertes, ou bleues, ou dorées. On prétend que l'encre des Chinois, lorsqu'elle est fort vieille, est un excellent remede contre les hémorrhagies, & contre les convulsions d'enfant.

L'art de faire l'encre n'est point un art ignoble chez les Chinois. Ils le mettent au rang des arts libéraux, sans doute à cause de l'utilité qu'il apporte aux Sciences. Ils ne se servent pour écrire, ni de plume comme les Européens, ni de roseau comme les Arabes, ni de crayon comme les Siamois, mais d'un pinceau. Un petit marbre creusé dans une de ses extrémités, pour contenir l'eau, leur sert d'écritoire. Ils trempent le bâton d'encre dans ce creux, & le frottent sur la partie unie

du marbre, plus ou moins légérement, ſelon qu'ils veulent que leur encre ſoit plus ou moins chargée. Ile ne tiennent point leur pinceau obliquement, comme nous tenons nos plumes, mais perpendiculairement, comme s'ils vouloient piquer le papier. Ils écrivent de haut en bas, enſorte que leurs lignes ſont couchées dans la longueur, & non dans la largeur du papier. Ils les tracent, comme les Hébreux, de droit à gauche, & leurs livres commencent où finiſſent les nôtres.

ARTICLE V.

De l'Art d'imprimer.

ON prétend que l'art de l'Imprimerie a été connu des Chinois, au moins quatre ſiecles avant qu'il fût pratiqué en Europe. Ils ont une maniere d'imprimer qui differe beaucoup de la nôtre. Comme nos langues d'Europe ne ſont compoſées que d'environ vingt-quatre lettres, qui au moyen de leurs combinaiſons peuvent former de gros volumes, il ſuffit auſſi dans nos Imprimeries d'avoir une certaine quantité de ces caracteres, que les ouvriers

arrangent ſur une planche, & qu'ils en retirent après l'impreſſion, pour former une nouvelle table : de maniere qu'avec un aſſez petit nombre de caractere on peut imprimer un gros livre. Le génie de la langue Chinoiſe * ne permet pas d'employer cette méthode. Qu'on s'imagine en effet dans quelle dépenſe jetteroit la fonte de quarante à cinquante mille caracteres dont cette langue eſt compoſée. Ainſi les Chinois ont dû prendre une autre route : voici celle qu'ils ſuivent. L'ouvrage que l'on veut imprimer ſe tranſcrit d'abord ſur des feuilles de papier minces & tranſparentes. L'Imprimeur colle chacune de ces feuilles ſur une planche de bois bien unie, & ſuit avec le burin tous les caracteres, qu'il taille en épargne, & qu'il exprime trait pour trait. Ainſi la beauté de l'impreſſion dépend en partie de la perfection du manuſcrit. On ne peut nier que cette méthode ne ſoit ſujette à quelques inconvéniens, vû la néceſſité où l'on ſe trouve de multiplier les planches, ſans pouvoir remettre en œuvre les caracteres qu'on a gravés. Mais d'un autre côté il faut conſidérer que la matiere de ces planches n'eſt pas fort chere ; que le gra-

* Voyez le Chap. IV. de la 4e. Part. Art. IX.

veur Chinois travaille presque aussi vîte que l'Imprimeur Européen; qu'enfin lorsque l'Ouvrage est gravé en entier de cette maniere, on n'en tire que le nombre d'exemplaires qu'on veut, suivant le débit, sans être exposé, comme nos libraires le sont tous les jours, à ne vendre qu'une très-petite partie des exemplaires tirés.

Au reste les Chinois n'ignorent pas la maniere dont on imprime en Europe. Ils ont des caracteres mobiles dont on se sert en quelques occasions, principalement pour l'impression des Ordonnances. Ils emploient encore une autre méthode, qui consiste à mettre sur une planche un léger enduit de cire, sur lequel ils tracent leurs caracteres avec un poinçon. Cette maniere est très-expéditive, & l'on s'en sert dans les cas extraordinaires, comme lorsqu'il s'agit d'envoyer dans les Provinces un ordre dont l'exécution ne souffre aucun retardement.

On ne se sert point de presses dans les Imprimeries Chinoises. Les planches qui ne sont que d'un bois mince, ne résisteroient point au poids de ces machines. Le papier ne se mouille pas non plus, comme dans nos Imprime-

ries : on l'applique à sec sur la planche ; qu'on enduit d'encre. La feuille ne s'imprime que d'un côté, parce que le papier Chinois est si mince & si transparent, que les caracteres se confondroient. Pour obvier à l'inconvénient des vuides & des blancs qui défigureroient les revers, chaque feuillet est double, & se relie de maniere que son plis est en-dehors, non au dos du livre suivant notre méthode. Le carton est ici la matiere ordinaire des couvertures : les plus recherchés se font en soie.

CHAPITRE IV.

Des Sciences de la Chine.

ARTICLE I.

Combien les Sciences sont anciennes chez les Chinois, & combien malgré cela elles sont imparfaites.

QUAND on considere que les Chinois séparés, pendant plus de trois mille ans, de tout commerce avec les nations savantes, ont connu la plûpart

des Sciences & des Arts que nous cultivons, on eſt d'abord tenté de ſe former la plus haute idée de l'eſprit & de la capacité de ce peuple. L'origine de nos arts eſt très-moderne ; nous le devons à la chûte de l'Empire Grec. Avant cette révolution, les Italiens, les François, les Anglois & tout ce qu'il y a aujourd'hui de nations polies dans l'Europe, étoient plongés dans une affreuſe barbarie. Les Chinois cultivent depuis un tems immémorial les ſciences que nous avons connues ſi tard: ces ſciences ſont nées parmi eux ; ils ne les doivent point, ainſi que nous, à la Grece, qui deux fois a eu la gloire d'inſtruire l'Europe. Ils ignorent les langues ſavantes : ils ne ſavent pas même qu'il y a eu des Grecs & des Romains. Toutes ces conſidérations, dis-je, inſpirent d'abord une idée fort avantageuſe de cette nation. Mais comment conſerver cette idée, quand on ſonge au peu de progrès qu'ont fait à la Chine ces mêmes arts ? Les ſciences ſe ſont plus perfectionnées en Europe dans trois ſiecles, que chez les Chinois dans l'eſpace de quatre mille ans.

ARTICLE II.

Philosophie, Géométrie, Arithmétique.

LEs Chinois sont peu versés dans la Physique : ils n'ont aucun principe de Logique artificielle & raisonnée : pour ce qui concerne la Métaphysique, ils n'en connoissent pas même le nom. En général ils s'appliquent peu aux sciences abstraites. La Philosophie morale a été dans tous les tems leur principale étude : ils la réduisent à deux chefs, aux devoirs mutuels des peres & des enfans, du Prince & des sujets. De ces deux chefs ils déduisent tous les autres devoirs, non-seulement pour la conduite particuliere de la vie, mais pour l'ordre & la manutention de l'Etat. Ils ne distinguent point la Politique de la Morale : l'art de bien gouverner est, selon eux, l'art de bien vivre. Nulle nation n'a produit autant & d'aussi bons livres sur la Morale. Leurs Sages sont populaires dans leurs écrits. Ils ne font point briller leur imagination, comme les Sages de la Grece & de Rome : ils ne courent point après les applaudissemens ; ils s'accommodent au génie & à

Du Halde, T. II. p. 130.

la foible capacité du peuple : ils ne cherchent qu'à instruire les hommes, & à les rendre meilleurs.

La Géométrie des Chinois est superficielle, & se borne à un petit nombre de problêmes qu'ils ne savent pas même résoudre méthodiquement. Ils s'appliquent peu aux autres parties de Mathématiques, qui leur étoient presque inconnues avant l'arrivée des Missionnaires Jésuites.

Leur Arithmétique est à proportion aussi bornée : ils connoissent, dit-on, nos quatre regles ; ils savent ajouter, soustraire, multiplier, diviser, mais ils ne savent rien de plus. Ils ne calculent pas, comme nous, avec la plume, ni par le secours des chiffres, ou des caracteres. Ils se servent d'un instrument composé d'une bande de bois traversée de haut en bas de dix à douze baguettes paralleles, qui enfilent de petites boules mobiles, d'os ou d'ivoire. En assemblant ces boules, ou en les séparant, ils font à peu-près les mêmes calculs que nous pourrions faire avec des jettons, & leur maniere de compter est très-rapide. Mais j'ai peine à croire qu'avec ce seul instrument ils puissent pratiquer *nos quatre regles*, comme le P. du Halde semble l'assurer.

Idem, T. III. p. 267.

ARTICLE III.

Astronomie.

L'ASTRONOMIE est une des plus anciennes connoissances que les Chinois aient cultivée. On lit dans le *Chu-kin**, livre de grande ancienneté, & de grande autorité parmi eux, que dès le tems de l'Empereur *Yu*, c'est à-dire, plus de deux mille ans avant Jesus-Christ, il y avoit dans l'Empire deux Astronomes, nommés *Hi* & *Ho*, à qui l'on fit un crime de n'avoir pas annoncé une éclipse de soleil qui arriva de leur tems, ce qui suppose que dès-lors on connoissoit à la Chine la méthode de calculer ces phénomenes. J'ai remarqué ailleurs que ce même livre faisoit mention d'une autre éclipse de soleil, arrivée 2155 ans avant Jesus-Christ. Confucius qui écrivoit l'histoire de son pays, il y a deux mille ans, fait mention de trente-six éclipses de soleil. Toutes ces éclipses ont été calculées par le P. Gaubil, & par d'autres savans Jésuites, qui ont trouvé qu'elles tomboient dans le tems marqué par Confucius, à l'exception de quatre, dont deux

* C'est un de leurs livres sacrés.

deux sont fausses, & deux équivoques. On conserve encore aujourd'hui plusieurs livres d'Astronomie, composés, dit-on, sous la Dynastie de HAN, qui régnoit avant Jesus-Christ. Il paroît par ces livres, que les Chinois connoissent, au moins depuis deux mille ans, l'année solaire de trois cents soixante & cinq jours & quelques heures : le mouvement diurne, d'Orient en Occident, du soleil & de la lune : les hauteurs méridiennes du soleil par l'ombre des gnomons, l'ascension droite des étoiles, & le temps où elles passent par le Méridien. Ils connoissoient aussi dès ce temps-là les révolutions de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus & de Mercure; & leurs idées ne s'éloignoient point de celles que nous avons aujourd'hui ; mais ils n'avoient point de tables pour la rétrogradation & les stations. *Ibid.*

Le P. Kégler, Président du Tribunal des Mathématiques, avoit une vieille Carte du Ciel, composée à la Chine long-temps avant l'entrée des Missionnaires dans l'Empire. On y avoit marqué non-seulement toutes les étoiles visibles aux yeux, mais même celles qu'on ne peut voir que par le secours

du Télescope : ce qui semble supposer que ce dernier instrument, ou quelque autre lunette semblable, étoit dèslors en usage parmi les Chinois.

Le P. Frigaut, autre Mathématicien célebre, très-versé dans la connoissance des Annales de la Chine, dont il avoit lu plus de cent volumes, le P. Frigaut assure que les observations astronomiques des Chinois ont commencé peu de temps après le déluge: mais qu'ils n'avoient point alors la méthode de calculer par heures & par minutes, se contentant de le faire par degrés entiers; qu'ils ont observé un grand nombre d'éclipses dont ils ont marqué le jour, le mois & l'année, mais sans avoir égard à la durée, ni à la mesure des obscurations. Cet Ecrivain ajoute que les Chinois ont observé les cometes & les nouvelles étoiles avec beaucoup plus d'attention que les Astronomes Européens. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans le premier Chapitre de cette Histoire, touchant les doutes légitimes qu'on peut former contre l'authenticité des premieres Annales de la Chine. Mais les gens les plus difficiles à persuader sur cet article, conviendront du moins que

les divers témoignages qu'on vient d'alléguer, prouvent que la connoissance de l'Astronomie est très-ancienne parmi les Chinois.

Il y a à Pe-kin un Tribunal particulier pour l'Astronomie, composé d'un grand nombre de Mathématiciens. Une de ses premieres fonctions est d'avertir l'Empereur des nouveaux phénomenes qui paroissent dans le Ciel. Cinq de ces Astronomes s'occupent nuit & jour à observer les astres sur une tour destinée à cet usage. Quand le soleil ou la lune doivent s'obscurcir, le Tribunal en donne avis à l'Empereur par un écrit où il marque le jour, l'heure, la grandeur & la durée de l'éclipse, ainsi que la partie du Ciel où elle se fera voir. Le Tribunal des Rites, qui a une intendance particuliere sur le Tribunal des Mathématiques, fait afficher dans les lieux publics une instruction pareille, pour annoncer au peuple ce phénomene. Les cérémonies qui se pratiquent en pareil cas, prouvent qu'il y a encore un grand fonds d'ignorance & de superstition parmi les Chinois. Dès que le disque du soleil ou de la lune commence à s'obscurcir, tout le peuple se prosterne, & frappe la terre du front; en

même temps on entend un bruit confus de tambour & de timbales, suivant la ridicule persuasion où sont les Chinois, que ce bruit terrible effraye le Dragon céleste, & l'empêche de dévorer ces deux astres.

Le Tribunal des Mathématiques est chargé de composer tous les ans trois Calendriers : il y en a deux qui s'impriment, & qu'on distribue aux Mandarins avec de grandes cérémonies. Le troisieme est pour l'Empereur seul, & n'est que manuscrit. Au reste, malgré le grand nombre de Mathématiciens, occupés, dit-on, depuis quatre mille ans à observer le cours du soleil, le Calendrier Chinois seroit encore fort imparfait, si le P. Verbiest & d'autres sçavans Jésuites ne l'eussent réformé.

L'année des Chinois commence à la nouvelle lune la plus proche du quinzieme degré du Verseau, signe qui répond à notre mois de Janvier : ils font de ce point le commencement de leur printemps. Le quinzieme degré du Taureau détermine le commencement de leur été ; le quinzieme du Lion, celui de leur automne ; & le quinzieme du Scorpion, celui de l'hiver. Leur année est partagée en douze mois, les uns de

vingt-neuf jours, les autres de trente. Tous les cinq ans ils ont des intercalaires pour ajuſter le cours des lunes avec la marche du ſoleil. Ils comptent, comme nous, par ſemaines, & ils donnent auſſi un nom de planete à chacun de ces ſept jours, ſuivant le même ordre que nous. Leur jour aſtronomique commence à minuit ; ils le diviſent en douze parties égales, dont chacune répond à deux de nos heures. Chaque heure a ſon nom particulier; l'heure de minuit paſſe pour la plus heureuſe, parce que c'eſt l'heure, diſent-ils, à laquelle le monde fut créé. Ils croyent que la terre fut formée à la deuxieme heure, & l'homme à la troiſieme. Ils ont de même des jours heureux & malheureux : tous leurs Calendriers ſont remplis de ces obſervations frivoles. On y marque les jours propres à ſe marier, à entreprendre des voyages, à bâtir, à demander des graces à l'Empereur.

Les Chinois ne connoiſſent point l'uſage des Horloges : ils ſe ſervent de Cadrans ſolaires & d'autres meſures pour régler le temps. J'ai dit dans la deſcription de Pe-king qu'ils uſent de gros tambours, ou de cloches, pour marquer les heures de la nuit. Ils diſ-

tinguent ces mêmes heures par d'autres méthodes très-simples. Une des plus remarquables par sa précision est celle-ci. Ils ont de petites pastilles parfumées de figure conique, qui brûlent pendant la nuit ; ces pastilles ont chacune une marque qui fait reconnoître combien elles doivent durer : la plûpart ont cinq divisions qui servent à distinguer les cinq veilles de la nuit. Ceux qui veulent se réveiller à une certaine heure, suspendent avec un fil un petit poids de métal à la division qu'ils choisissent. Lorsque la flamme a brûlé le fil, le poids tombe dans un bassin de cuivre placé dessous, & les éveille par le bruit. Ces pastilles sont composées de bois de sandal, ou de quelqu'autre bois de senteur réduit en poudre, & dont on fait une pâte, en y mêlant apparemment quelque matiere inflammable. Leur base est ronde & fort large ; mais elles diminuent à mesure qu'elles s'élevent, & elles se terminent en pointe. On en fait pour les Temples, qui brûlent pendant vingt & trente jours.

Les premiers ouvrages d'horlogerie qui aient paru à la Chine, y furent portés par le P. Ricci, qui présenta à l'Empereur une horloge & une mon-

tre à répétition. L'Impératrice ayant témoigné quelqu'envie d'avoir la montre, l'Empereur, qui vouloit conserver cette rareté, la lui présenta sans l'avoir montée. Cette Princesse l'examina avec attention ; mais, voyant qu'elle étoit sans mouvement, elle cessa d'en être tentée.

ARTICLE IV.

Médecine.

L'ETUDE de la Médecine est aussi ancienne chez les Chinois que l'étude de l'Astronomie ; mais comme ils n'ont qu'une connoissance superficielle de la Physique & de l'Anatomie, leur théorie est encore très-foible à cet égard. Ils ont d'excellens Praticiens, qui connoissent parfaitement les Simples, & qui les employent avec succès. La plûpart de leurs médicamens ne sont que des mêlanges d'herbes, de racines, de fruits & de semences froides. Ces remedes sont doux, leur action est lente, & ils ne fatiguent point l'estomac.

Les Chinois se sont particuliérement appliqués à la connoissance du poulx ;

& l'on ne peut croire jusqu'où ils ont poussé en ce genre leurs curieuses spéculations. Ils prétendent y démêler une infinité de vibrations ou de battemens, auxquels ils donnent des noms fort particuliers. Ils distinguent le poulx *superficiel*, le *glissant*, le *profond*, l'*aigre*, le *trémuleux*, l'*éparpillé*, le *roulant*, l'*allure de grenouille*, le *frétillement de poisson*, le *bouillonnement de marmite*, & d'autres noms bizarres, mais analogues, selon eux, aux différentes pulsations. Ils établissent des différences dans le poulx, non-seulement suivant l'âge, mais selon la stature, la couleur & le tempérament des personnes. Ils prétendent que le poulx de l'homme differe du poulx de la femme; que le poulx change à chaque révolution de saison, principalement au printems & en automne. Ils ne se bornent pas, comme nos Médecins, à tâter le poulx au poignet, & indifférement au bras droit ou au bras gauche; ils l'examinent en plusieurs endroits, selon la partie du corps qui leur paroît affectée. Dans les maladies de foie, ils appuyent les doigts sur la jointure du poignet gauche avec l'os *cubitus*; c'est ce qu'ils appellent le *poulx du foie*. Le *poulx de*

l'estomac est, selon eux, au poignet de la main droite ; le *poulx du cœur*, au poignet gauche ; *le poulx des reins*, à l'extrémité du coude du bras droit pour le rein droit, & du bras gauche pour le rein gauche : ils ont d'autres singularités dans la maniere de tâter le poulx. Après avoir appuyé le bras du malade sur un oreiller, ils appliquent leur doigt du milieu sur l'artere, puis les deux voisins, d'abord légerement, ensuite un peu plus, & enfin très-fortement. Ils reviennent plusieurs fois à la charge, examinant avec toute l'attention possible les divers battemens, & tâchant d'en démêler les différences. Selon la diversité des mouvemens, ils déclarent en quelle région du corps est la maladie, combien elle durera, & si le malade doit guérir ou non. Les Médecins Chinois ont pour principe que quand le poulx est réglé, il a, dans le temps d'une aspiration & d'une respiration, quatre battemens, ou tout au plus cinq ; s'il en a six, il est dérangé ; s'il va jusqu'à huit, la maladie est dangereuse : s'il passe ce nombre, elle est mortelle. On trouve dans quelques anciens livres Chinois, dont le P. du Halde a cité des fragmens, des indica-

tions encore plus particulieres, ou plutôt des prédictions positives, fondées sur les divers symptômes que présentent les battemens du poulx. Suivant la doctrine de ces livres, si le poulx, après quarante vibrations successives, s'arrête une fois, cela indique qu'une des parties nobles est destituée d'esprit, & que la personne doit mourir trois ou quatre ans après dans le cours du printems. Les mêmes Auteurs assurent qu'une personne dont le poulx bat cinquante fois sans s'arrêter, jouit d'une santé parfaite; mais que s'il s'arrête après cinquante pulsations, il y a quelque partie noble attaquée, & que la personne doit infailliblement mourir au bout de cinq ans. Si le poulx s'arrête après trente pulsations, il faut s'attendre à ne plus vivre que trois ans. Lorsque le poulx du poignet gauche s'enfonce, s'éleve, & s'enfonce de nouveau après dix-neuf battemens, c'est l'indication d'un foie entierement ruiné, & par conséquent d'une mort prochaine. Si le poulx de l'extrémité du coude droit, après sept battemens égaux, s'enfonce, & persiste dans son enfoncement, sans se relever par intervalle, le malade a peu d'heures à vivre.

Si le poulx s'arrête après deux battemens, le malade meurt au bout de deux ou trois jours : si l'interruption arrive après trois battemens, il peut vivre cinq ou six jours.

L'usage de la saignée est peu commun chez les Chinois : ils n'employent pas toujours la lancette ; ils se servent indifféremment de tout instrument qui peut trancher. Le P. Hervieux parle d'une saignée qui fut faite en sa présence avec un morceau de porcelaine cassée. L'ouverture qu'ils font est fort petite ; le plus souvent ils tirent à peine une demi-palette de sang. Ils ne ferment pas la plaie avec une ligature, mais ils y appliquent du sel. L'usage des lavemens a été introduit à la Chine par les Médecins de Macao : comme c'est un remede étranger, les Chinois l'appellent *le remede des Barbares*.

On remarque que ces peuples sont peu sujets aux rhumatismes, à la goutte & à la gravelle ; ce que le P. le Comte attribue à l'usage fréquent qu'ils font du Thé. En récompense les maladies des yeux sont très-communes : il n'est point de pays où l'on rencontre tant d'aveugles. Le petit peuple est fort sujet à une maladie que les Indiens

appellent *Mordechin* : c'est une colique violente, accompagnée de fréquens vomissemens. Au sortir de cette crise le malade tombe dans une léthargie profonde ; pour réveiller en lui le sentiment, on lui applique légerement sous la plante des pieds une boule de fer rougie au feu. Si le malade témoigne du sentiment, on retire la boule, & communément il guérit. S'il est insensible aux premieres atteintes, on applique plus fortement la boule, & on le brûle impitoyablement jusqu'au os : si la violence du feu ne lui arrache aucune plainte, on désespere de sa guérison. Dans les coliques ordinaires l'usage des ventouses est très-fréquent. C'est une opinion presque générale chez les Chinois, que la plûpart des maladies sont occasionnées par la malignité des vents corrompus qui s'engendrent dans le corps : ils employent le feu pour les chasser, &, dans certains cas ils ont recours à l'*acupuncture*, remede qui vient originairement du Japon, & duquel je parlerai dans la description de cet Empire. La petite vérole fait les mêmes ravages à la Chine qu'en Europe. M. Salmon nous apprend que les Chinois pratiquent depuis long-temps l'inser-

tion : voici la maniere dont elle se fait à la Chine. On coupe quelques pustules à un malade, & on les pulvérise. Quand on veut communiquer la petite vérole à un enfant, on lui souffle cette poudre dans les narrines avec un cornet. On observe de choisir une belle saison, & de préparer le corps par quelques remedes. Quand on prend bien ses mesures, cette opération réussit presque toujours. J'imagine que les Anglois, chez qui l'insertion a été fort à la mode, ont emprunté cette méthode des Chinois.

ARTICLE V.

Eloquence, *Histoire*, *Poësie*.

LES Chinois n'ont point fait un art du don naturel de la parole : ils n'ont aucune idée de ce que nous appellons *Rhétorique*. L'éloquence du Barreau leur est inconnue; toutes leurs productions oratoires se réduisent aux discours que les Mandarins font au peuple pour l'instruire de ses devoirs, & aux pieces que composent les Lettrés pour obtenir les grades. Le stile de ces compositions est simple, mais serré,

énergique & vif. Elles ſont toujours remplies de moralités utiles ; & quelquefois l'on y ſeme des métaphores hardies & des grandes images.

Leur Littérature, très-fertile en divers genres de productions, abonde principalement en livres d'hiſtoire. Nul peuple n'eſt plus attentif à faire écrire ſes Annales, & ne conſerve avec plus de ſoin ſes monumens hiſtoriques. Chaque ville a ſes Hiſtoriographes. Leurs Mémoires contiennent, non-ſeulement le récit des événemens les plus remarquables, mais pluſieurs obſervations curieuſes ſur la nature & les productions du pays, ſur les mœurs & les uſages des habitans. On y trouve encore l'éloge des perſonnes qui ſe ſont diſtinguées, ſoit dans les ſciences & dans les arts, ſoit par les armes, ſoit par leurs actions vertueuſes. De temps en temps les Mandarins de la ville s'aſſemblent pour examiner ces Annales, & s'ils trouvent que l'adulation ou l'ignorance aient altéré la vérité, ils y font des changemens & des corrections.

Indépendamment de ces Mémoires particuliers, auxquels on travaille dans chaque ville, il y a à Pe-king une ſociété d'hommes de lettres chargés d'é-

crire l'hiſtoire générale de l'Empire. La méthode dont ils ſe ſervent les met à l'abri de tout ſoupçon de partialité. Outre qu'on ne choiſit pour cette importante commiſſion que des hommes d'une probité reconnue, il eſt défendu aux Hiſtoriographes de ſe communiquer leur travail : chacun écrit en particulier toutes les choſes qui lui paroiſſent dignes de remarque. Quand ils ont rempli une feuille, ils la jettent dans une boëte où l'on a pratiqué une petite ouverture. Cette boëte ne s'ouvre jamais durant la vie de l'Empereur, ni même tant que ſa famille eſt ſur le Trône. Quand la Couronne vient à paſſer dans une autre Maiſon, on raſſemble ces différens Mémoires, & là-deſſus on compoſe l'hiſtoire de la Dynaſtie éteinte.

Les Chinois ne font pas des Poëmes de longue haleine : de tous nos genres de Poëſie, ils ne connoiſſent gueres que l'Ode. Ils ont des vers de différente meſure enchaînés dans des rimes : ils ont auſſi une eſpece de Poëſie qui n'eſt point rimée. Elle conſiſte dans un aſſemblage d'idées dont l'oppoſition eſt aſſez bizarre. Si la premiere penſée eſt ſur l'été, la ſeconde doit être ſur l'hi- *Ibid. Tome III.*

ver : si l'une est sur le feu, l'autre sera sur l'eau. Le P. du Halde assure que leurs Poëtes ne manquent ni de génie, ni d'enthousiasme.

ARTICLE VI.

Pieces de Théatre. Musique.

LES Chinois n'ont point de Théâtres publics ; soit que le génie de la Nation ne soit point porté à ce genre d'amusement, soit que la sévérité des mœurs empêche de les autoriser. Mais, dans presque toutes les villes, il y a des troupes de farceurs qui vont jouer la comédie dans les maisons où on les appelle. Lorsqu'un grand Seigneur donne un repas d'appareil, il ne manque gueres de procurer ce divertissement à ses hôtes. Tout ce qu'on peut dire à l'avantage de ces comédies, c'est que les mœurs y sont ordinairement respectées. Du reste il n'y faut chercher ni régularité, ni intérêt, ni même aucune espece de vraisemblance. Le P. de Prémare nous a donné la traduction d'une Tragédie Chinoise, tirée d'un grand recueil qui contient cent de leurs meilleures

Ibid. p. 341.

pieces. Elle est intitulée *le petit Orphelin de la maison de Tchao*. On suppose que cet orphelin est fils d'un Ministre d'Etat nommé *Tchao*, qui, succombant sous le crédit d'un autre Ministre appellé *Tou-ngan*, perd la vie, & laisse un fils posthume, qui tire à la fin vengeance de la mort de son pere. Toutes ces actions se passent dans la piece. Dans la premiere scene Tou-ngan paroît, & dit: *Je suis Tou-ngan, premier Ministre de la guerre*. Ensuite il fait part aux spectateurs de l'ordre cruel qu'il a obtenu du Roi, pour envoyer à Tchao une corde, du vin empoisonné, & un poignard, avec commandement d'opter entre ces trois choses. Tchao arrive dans la seconde scene, & dit: *Je suis Tchao, Ministre d'Etat*. Chaque acteur s'annonce de la sorte, la premiere fois qu'il entre sur le théatre. Dans la même scene l'Envoyé du Roi survient, & fait part à Tchao des volontés du Prince. Tchao choisit le poignard, & se tue en présence de sa femme, qu'il laisse enceinte. Dans l'intervalle de la seconde & de la troisieme scene, cette femme accouche d'un fils, qui est cet *Orphelin* sur qui roule l'intrigue. Dans la quatrieme scene la veuve de Tchao reparoît sur le théa-

tre ; dans la cinquieme elle s'étrangle. Tout le reste est conduit dans le même goût.

Ces pieces sont ordinairement entrecoupées de chants & de symphonies. Les oreilles Européennes sont fort blessées de cette musique, qui est d'une platitude & d'une monotonie insoutenable ; mais elle a des charmes infinis pour les Chinois. Ces peuples s'attribuent la premiere invention de cet art, & prétendent l'avoir porté anciennement à sa plus haute perfection. Mais si leurs prétentions ne sont pas chimériques, il faut que cette science ait étrangement dégénéré parmi eux. Il est certain qu'elle étoit autrefois en grande estime chez ces Asiatiques. Leur histoire nous apprend que Confucius entreprit d'introduire cet art aimable dans les différentes contrées dont on lui confia le gouvernement, & les Chinois se plaignent d'avoir perdu les anciens livres qui traitoient de cette matiere. Ils n'ont point de caracteres pour noter leurs airs, & ils n'exécutent rien que par routine : d'ailleurs, ils ne connoissent qu'une seule partie, qui est la même pour les voix & pour les instrumens. Ils n'ont point de mineure, & ils

ne distinguent point d'intervalles d'un ton à l'autre ; ils ne haussent & ne baissent la voix que d'une tierce, d'une quinte & d'une octave.

Ils aiment assez notre musique d'Europe, pourvu qu'il n'y ait qu'une voix qui chante, & que les accompagnemens répetent le même sujet. Pour ce qui est de la diversité des parties, & du contraste des voix & des instrumens, ils traitent cela de désordre & de cacophonie ridicule. L'Empereur *Chang-hi* prenoit plaisir à entendre jouer des airs de clavecin par les Peres Grimaldi & Pereira, & voulut lui-même s'instruire de cet art. Un jour, qu'il joua en leur présence un air Chinois, le P. Pereira prit ses tablettes, & ayant noté l'air, il l'exécuta aussi-tôt. L'Empereur en fut surpris, & demanda au Missionnaire comment il avoit appris en si peu de temps un air que ses plus habiles Musiciens n'étoient pas en état d'exécuter qu'après une longue étude, & une quantité de répétitions. Pereira répondit que les Européens avoient trouvé l'art de noter les sons sur le papier, au moyen de certains caracteres dont ils se servoient ; & pour le convaincre qu'il n'avançoit rien qui ne fût vrai,

il fit le même essai sur d'autres airs qu'il joua sur le champ après les avoir notés. L'Empereur fut si frappé de la beauté de cette invention, qu'il institua une Académie de Musique, dont il confia la direction à l'un de ses fils.

Les Chinois ont plusieurs sortes d'instrumens dont l'invention leur est particuliere : les uns sont de métal, les autres de pierre. Dans ce dernier genre il y en a un qui ressemble à nos trompettes. Quelques-uns sont garnis de peaux, comme nos tambours. Il y en a de si pesans, que pour en faire usage il faut les appuyer sur des pieces de bois. Ils ont un grand nombre d'instrumens à cordes : ces cordes sont ordinairement de soie, & rarement de boyau. La plûpart n'ont que trois cordes sur lesquelles on passe l'archet. Cependant il y en a un à sept cordes, dont le son est assez harmonieux. On en voit d'autres qui consistent uniquement dans des tablettes de bois, qu'on frappe l'une contre l'autre. Les Bonzes en ont un qui est composé d'une petite planche : ils s'en servent avec beaucoup d'adresse. Enfin, on trouve à la Chine quelques instrumens à vent, comme des flûtes de différente espece ; à quoi il faut ajouter une espece d'or-

gue, ou de ſerinette, composée de plusieurs tuyaux, & ſi petite, qu'elle ſe porte dans la main. Les Auteurs Anglois, de qui j'ai emprunté la plûpart de ces détails, obſervent que le P. Pereira ayant trouvé le moyen d'agrandir une orgue que l'Empereur lui avoit donnée, il la fit placer dans l'Egliſe des Jéſuites de Pe-king, & en joua pluſieurs fois en préſence des Chinois, qui furent charmés de la nouveauté & de l'harmonie de cet inſtrument. Hiſtoire génér. des Voy. Tome VI.

ARTICLE VII.

Notions de la Langue Chinoiſe.

LA langue Chinoiſe n'eſt formée originairement que d'environ trois cens trente mots, tous monoſyllables. Ce petit nombre de mots ne ſuffiroit pas pour s'expliquer, ſi l'on n'avoit trouvé le ſecret de les multiplier par la diverſité des inflexions. On en diſtingue cinq principales. La premiere conſiſte dans une prononciation unie, ſans baiſſer ni élever la voix; la ſeconde conſiſte à élever un peu la voix; la troiſieme renferme un ton fort aigu; la quatrie-

me descend tout d'un coup de ce ton aigu à un ton grave ; la cinquieme est encore plus basse d'un ton. Les différences d'inflexion varient le sens & la valeur d'un même mot. Outre cela ces différens mots se combinent entr'eux, à-peu-près de la même maniere que nous combinons nos vingt-quatre lettres ; & si de l'assemblage de celles-ci il se forme une si grande quantité de mots, on peut juger de la multitude d'expressions qui doit résulter de la combinaison de plus de trois cens caracteres. Quelques Auteurs font monter ces différentes combinaisons jusqu'au nombre de quatre-vingt mille. Cependant pour être en état de parler, & même d'entendre la plûpart des livres, il suffit de mettre dans sa mémoire environ dix mille caracteres. Le commun des Lettrés n'en sçait gueres davantage, & il y a peu de Docteurs qui soient parvenus à en apprendre quarante mille. Telle est la difficulté de cette langue, que la vie d'un homme suffit à peine pour en bien connoître toute l'étendue ; & c'est-là sans doute ce qui détourne les Chinois de tant d'autres connoissances.

Cette variété d'accens, d'inflexions & d'aspirations, est une occasion conti-

nuelle d'erreur pour ceux qui n'ont pas encore acquis une connoissance assez particuliere de cette langue. Par exemple, le mot *chu*, prononcé en appuyant sur l'*u*, & haussant la voix, signifie *seigneur & maître*; d'un ton uni, mais un peu lent, il signifie *pourceau*; d'un ton bref, il signifie *cuisine*; d'un ton mâle, il signifie *colonne*. Le monosyllabe *po* n'a pas moins d'onze significations différentes, suivant la diversité des inflexions. Il signifie *verre*, *bouillir*, *vanner* du grain, *prudent*, *libéral*, *préparer*, *vieille-femme*, *casser* ou *fendre*, *incliné*, *fort peu*, *arroser*, *esclave*.

Tous les caracteres dont la langue Chinoise s'est formée, étoient dans leur origine de véritables hierogliphes, analogues aux choses qu'ils exprimoient. Les hommes communiquoient leurs idées en traçant sur le papier, ou sur quelque autre matiere, les images naturelles des choses qu'ils prétendoient désigner. Ainsi, pour exprimer un oiseau, ils en formoient la figure. Un cercle signifioit le soleil, un demi-cercle la lune, des lignes ondoyantes une riviere, & des arbres une forêt. On retrouve encore dans la langue Chinoise beaucoup de ces caracteres primitifs.

Quelques voyageurs font une observation assez particuliere. Ils prétendent que les caracteres de la Cochinchine, du Tonquin & du Japon, sont les mêmes qu'à la Chine, à quelques accens près, & signifient précisément les mêmes choses : de maniere que les habitans de ces quatres régions s'entendent fort bien par écrit, & usent en commun des mêmes livres ; quoique leur langage articulé soit fort différent, & qu'ils ne puissent s'entendre dans le discours. Ainsi, l'on peut comparer les caracteres dont ils se servent aux figures des nombres qui portent différens noms selon les différentes langues, mais qui signifient en plusieurs lieux la même chose.

On distingue dans la langue Chinoise trois sortes de dialectes : celle du peuple, celle des Lettrés, & celle qu'on employe dans des livres. Le langage vulgaire, comme on l'imagine sans peine, est moins élégant & moins poli que les deux autres ; mais il n'a pas tous les défauts qu'on lui attribue quelquefois. Les étrangers qui commencent à parler cette langue, y trouvent d'abord quantité de mots équivoques ; mais c'est moins un défaut de l'idiome

Chinois,

Chinois, que la faute des commençans qui le parlent. Comme ils ne se sont pas assez appliqués à prononcer les mots Chinois avec les aspirations & les inflexions d'usage, ils ont de la peine à se faire entendre, & ils n'entendent pas mieux ceux qui leur parlent. Quant aux difficultés presque insurmontables que certaines gens attribuent à cette langue, il en faut beaucoup rabattre, si l'on s'en rapporte au jugement du P. Magalhaens. Ce Missionnaire assure que la langue Chinoise s'apprend plus facilement que le Grec, le Latin & toutes les langues de l'Europe. Il prétend « qu'avec une bonne méthode & un » travail assidu, on peut dans un an ou » deux l'entendre & la parler fort bien, » ce qu'il confirme par l'exemple de » plusieurs Missionnaires qui, après » deux ans d'étude, se mirent en état » de prêcher & de composer avec la » même facilité que dans leur langue » naturelle. Il observe que comme l'é» tude des langues dépend beaucoup de » la mémoire, la langue Chinoise, qui » ne contient qu'un nombre de termes » assez borné, doit être plus facile que » toutes les nôtres, dont il n'y en a pas » une qui ne contienne plusieurs mil-

Magalhaens, Relation de la Chine, dans l'Histoire des Voyag. T. VI.

» liers de mots différens ». Quoi qu'il en soit de cette décision du P. Magalhaens, contre laquelle on pourroit former de grandes objections, il est certain qu'elle ne peut s'étendre que sur cette langue vulgaire dont je fais mention, & nullement sur le langage poli, ni sur le langage des livres qui sont d'une toute autre difficulté.

Le langage poli, qui est celui des Lettrés & des gens de Cour, consiste dans une Dialecte élégante & rafinée, qu'on appelle *le langage Mandarin*, & qui differe autant du langage du peuple, que le Latin differe de certaines langues vulgaires de l'Europe, auxquelles il a originairement donné naissance. Ce second langage s'employe non-seulement dans la conversation, mais on s'en sert pour écrire l'histoire.

Le troisieme langage ne se parle point : il ne peut s'entendre sans le secours des caracteres, & on ne l'employe que dans les livres qui traitent de quelque matiere sublime. Ce langage est remarquable par son énergie, & par sa mystérieuse brieveté. On n'y employe point les ponctuations ; c'est aux Sçavans, pour qui ces ouvrages sont faits, à démêler le sens & les liaisons

de chaque période. Les gens peu versés dans cet idiome sçavant, n'y trouvent que de l'obscurité & de l'embarras ; ceux à qui une longue étude en a facilité l'intelligence, le trouvent harmonieux & sublime.

Il est très-difficile d'exprimer les mots chinois en caracteres Européens ; mais il y a cent fois plus de difficulté à exprimer les mots Européens en caracteres Chinois. En effet, l'alphabet Chinois manque de plusieurs lettres qui reviennent souvent dans les langues d'Europe. Les lettres *b*, *d*, *u*, *x* & *z* ne s'y trouvent point. Les Chinois expriment le *d* par *ki*. Ils sont forcés d'employer *p* pour *b*, & *l* pour *r*. Ils défigurent tellement nos mots Européens, qu'il est impossible de les reconnoître dans la prononciation Chinoise. Par exemple, au lieu de *France*, ils prononcent *Fn-lan-tsu-se* ; au lieu de *Hollande*, ils disent *Go-lan-ki* ; au lieu de *Stockolm*, ils prononcent *Se-tuyau-ko-culma*, & ainsi de la plûpart des autres mots. Le P. du Halde attribue cela à une cause assez particuliere. Il assure que les Chinois ont les dents rangées autrement que les Européens ; que le rang supérieur s'écarte en dehors,

au lieu que le rang inférieur rentre en dedans; de maniere que ces deux rangs ne se rencontrent point. C'est cette différence de conformation, dit-il, qui empêche les Chinois de pouvoir atteindre à la prononciation Européenne.

ARTICLE VIII.

Premieres études des Enfans Lettrés ; ou Docteurs de la Chine.

LES Chinois commencent leurs études dès l'âge de cinq ans. Le premier livre qu'on leur met dans les mains, renferme une centaine de caracteres qui expriment les choses les plus communes, comme le soleil, la lune, certains animaux, quelques ustenciles de ménage, une maison & d'autres objets semblables. Les images de ces mêmes objets sont représentées au naturel, vis-à-vis des caracteres qui les expriment : c'est-là le premier alphabet des Chinois, & comme leur bureau typographique.

On leur présente ensuite un autre livre nommé *San-tse-king* ; c'est un recueil de sentences très-courtes, ter-

minées par des rimes ; ce qui eſt d'un grand ſecours pour la mémoire des enfans. Ils doivent les apprendre toutes, quoique ce livre en contienne pluſieurs mille. On châtie l'enfant, s'il manque d'en répéter tous les jours un certain nombre : on le couche ſur un banc, & on lui donne neuf ou dix coups de fouet par-deſſus ſes habits. Les études ne ſont point interrompues par des congés : on n'accorde aux enfans qu'un mois de vacance, & cinq ou ſix jours de congé dans toute l'année.

Dans un âge plus avancé, on leur fait étudier un livre nommé *Tſe-chu*, qui contient un abrégé de la doctrine de Confucius, & de celle de Menſius, autre Philoſophe illuſtre. Pendant qu'ils étudient cet ouvrage, qu'ils doivent ſçavoir par cœur juſqu'à la derniere lettre, on ne leur permet pas de jetter les yeux ſur aucun autre livre.

En même-temps que les jeunes Chinois apprennent à lire les lettres, on leur enſeigne à en tracer les caracteres avec le pinceau. On les accoutume d'abord à paſſer de l'encre ſur des caracteres rouges, ou on leur donne un papier tranſparent, qui ſert au même uſage. L'art de bien peindre les lettres

Province. Ce Mandarin se rend dans les principales villes, & assemble les étudians dans une maison destinée à cet usage. C'est un édifice très-vaste, partagé en une infinité de petites loges longues de quatre à cinq pieds, sur trois & demi de largeur. Il y a dans tel de ces colléges jusqu'à six mille cellules. C'est-là qu'on enferme les étudians. On leur donne une matiere de composition qu'ils doivent tourner à leur maniere, sans le secours d'aucun livre. On adjuge le prix aux meilleurs ouvrages, & leurs auteurs obtiennent le premier grade qui répond à celui de Bachelier dans nos écoles : on les appelle *Sieou-tsai.* Ils commencent à jouir de plusieurs priviléges; ils portent une robe bleue, avec une bordure noire; ils arborent l'oiseau d'argent sur leur bonnet; ils ne sont plus sujets à recevoir la bastonnade par l'ordre des Magistrats ordinaires; ils ont un supérieur particulier qui les gouverne, & qui seul a droit de les punir.

Pour arriver au second grade, il faut subir un nouvel examen qui ne se fait que tous les trois ans, & seulement dans la capitale de chaque Province, en présence des principaux Mandarins,

& de deux Commiſſaires envoyés par la Cour. Les étudians dont les compoſitions obtiennent le prix, ſont faits *Kiu-gin* : c'eſt le nom affecté au ſecond grade. Ils portent une robe brune, avec une bordure bleue, large de quatre doigts : l'oiſeau du bonnet eſt d'argent doré. Tout Kiu-gin peut être élevé au Mandarinat : on en a vu qui ſont devenus Vice-rois.

Le dernier examen conduit au troiſieme grade, c'eſt-à-dire, au Doctorat. Il ſe fait à Pe-king, dans le Palais de l'Empereur. Ce Prince y préſide en perſonne, & donne ſouvent lui-même le ſujet de la compoſition. Cinq ou ſix mille Kiu-gin ſe préſentent d'ordinaire pour cet examen, qui ne ſe fait que de trois en trois ans. On n'admet au Doctorat qu'un petit nombre de candidats. La réception ſe fait avec un éclat & une magnificence extraordinaires. Chaque Docteur reçoit pour premier gage de la libéralité de l'Empereur, une écuelle d'argent, un paraſol de ſoie bleue, & une chaiſe magnifique pour ſe faire porter. Leurs noms ſont inſcrits ſur de grands tableaux qu'on expoſe dans une place publique. Dès que la nouvelle de leur inſtallation s'eſt répandue, pluſieurs gens ſe preſſent de l'annoncer

à la famille des Docteurs : ces couriers sont récompensés libéralement. Toute la ville prend part à l'heureuse fortune de son citoyen, & célebre cet événement par de grandes réjouissances.

Ces Lettrés du troisieme ordre s'appellent *Tsin-sée*, ou *Docteurs célestes*. On écrit leur nom dans un registre particulier, afin de les élever aux premieres charges de l'Etat, où la plûpart de ces Docteurs parviennent avec le temps.

ARTICLE IX.

Des Livres que les Chinois appellent Sacrés.

JE ne puis terminer l'Article des Sciences Chinoises, sans dire quelque chose de leurs *King*, ou Livres sacrés. Ces livres sont l'objet de leurs plus sérieuses études, & c'est une des principales connoissances qu'on exige des Lettrés, avant que de les élever au Doctorat. *King* signifie proprement *Doctrine sublime*. Les Chinois donnent ce nom à certains livres qui contiennent, disent-ils, les plus sublimes mysteres, & dont ils regardent les auteurs comme des

gens inſpirés du ciel. Ils en diſtinguent de pluſieurs ordres, ſuivant le degré d'autorité qu'il leur plaît d'attribuer à ces livres. Je ne parlerai que des *King* du premier ordre. On en compte cinq. Ce ſont des livres d'une grande antiquité. Le Peuple Chinois a pour eux la même vénération que nous avons pour la Bible; & s'il eſt permis de comparer des écritures prophanes avec des ouvrages dictés par Dieu même, on peut dire que pour le genre & la diſtribution des matieres, les *King* ont quelque reſſemblance avec les Livres de Moïſe, & des autres Ecrivains ſacrés. C'eſt un mélange de myſteres qui confondent la raiſon, de préceptes religieux, d'ordonnances légales, de poëſies allégoriques, & de faits curieux qui concernent l'hiſtoire Chinoiſe.

Le premier de ces livres s'appelle *Y-king*. Les Chinois l'attribuent à *Fo-hi*, leur fondateur. Ce n'eſt qu'une table de figures hiéroglyfiques, qui, dans tous les temps, ont exercé la vaine & crédule ſagacité de ce peuple. Ces figures, qu'on peut réduire à huit principales, ſont compoſées chacune de trois lignes, partie entieres, partie briſées. Au-deſſus de chaque figure eſt un de ces huit

mots, *Ciel*, *Terre*, *Eau*, *Montagnes*, *Tonnerre*, *Feu*, *Vents*, *Eaux des Montagnes*. En combinant ces signes de huit manieres, il en résulte soixante & quatre figures, représentées dans une grande table que les Chinois appellent *Y-king*, ou Livre des Transmutations. C'est-là proprement l'ouvrage de *Fo-hi*. Le reste consiste en explications & en commentaires tirés de divers Docteurs, principalement de Confucius : c'est le premier Auteur Chinois qui ait débrouillé ce cahos informe. Ce Philosophe en rapporta toute la Doctrine, partie à la nature des élémens, partie aux moeurs & à la maniere de gouverner les hommes. Il tâcha de persuader aux Chinois, & il parut lui-même persuadé que ces lignes symboliques contenoient de grands mysteres pour la conduite des Etats. Il réalisa en quelque sorte ces vaines chimeres, & il en tira méthodiquement d'excellentes inductions. Dès que le Ciel & la Terre furent produits, dit Confucius, tous les autres êtres matériels existerent ; quand les êtres matériels existerent, il y eut des animaux des deux sexes ; quand le mâle & la femelle existerent, il y eut mari & femme ; quand il y eut

P. du Halde, T. II. p. 291.

mari & femme, il y eut pere & fils. Quand il y eut pere & fils, il y eut Prince & Sujet. De-là, conclut Confucius, l'origine des loix & des devoirs de la vie civile. Il seroit difficile d'imaginer de plus beaux principes de morale & de politique. C'est dommage qu'une philosophie si sublime ait elle-même pour base un ouvrage aussi extravagant que le *Y-hing*.

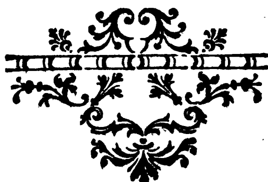
Le second de ces livres a été appellé *Chu-hing*. Il contient l'histoire de trois premieres Dynasties, en y comprenant les regnes d'*Yao* & de *Chun*, que l'Auteur fait régner avant les Dynasties. Outre les faits historiques qu'il renferme, & de l'authenticité desquels tous nos Savans ne conviennent pas, on y trouve de beaux préceptes & d'excellentes maximes de conduite.

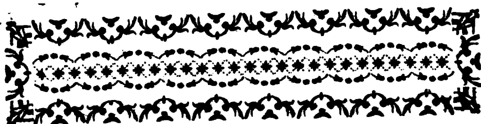
Le troisieme, qu'on nomme *Chi-hing*, est un recueil de poésies, partie dévotes & partie impies, partie morales & partie libertines, la plupart très-froides. Le peuple accoutumé à respecter tout ce qui porte un caractere sacré, ne s'apperçoit point de l'irréligion ni du libertinage de ces poésies. Les Docteurs, qui voient plus clair que le peuple, disent, pour la défense

P. du Halde, *ibid.*

de ce livre, qu'il a été altéré par des mains profanes.

Le quatrieme & le cinquieme *King* ont éte compilés par Confucius. Le premier eſt purement hiſtorique, & ſert de continuation au *Chu king* : l'autre traite des rits, des uſages, des cérémonies légales, & des devoirs de la ſociété civile.





CINQUIEME PARTIE.

DE LA RELIGION, DES MŒURS ET DES USAGES PARTICULIERS DES CHINOIS.

CHAPITRE PREMIER.

Des Religions dominantes à la Chine.

LA CHINE est partagée en trois Sectes principales, qui forment aujourd'hui les trois Religions dominantes. De ces différentes Sectes, l'une reconnoît pour Fondateur *Confucius*; l'autre, *Lao-kian*; & la troisieme, *Fo*, ou *Foë*.

ARTICLE I.

Secte de Confucius.

C*Um-fu-cu*, ou *Cong-fou-tse*, plus connu des Européens sous le nom de Confucius, naquit 520 ans avant

Jesus-Christ, dans le Royaume de *Lou*, qui est aujourd'hui la Province de Chan-tong. Il étoit contemporain de Pythagore. Dès ses plus tendres années, il montra beaucoup de sagesse, & un grand éloignement pour les amusemens frivoles. Il s'adonna tout entier à l'étude de la philosophie, principalement de la Morale. Il se maria à dix-neuf ans, & sa femme lui ayant donné un fils, il la répudia, pour vaquer plus librement à l'étude. Quand il eut acquis un assez grand fond de connoissances, il commença à instruire les autres; &, parcourant les Provinces, il tâcha d'inspirer aux peuples l'amour de la vertu, le mépris des richesses & la fuite des plaisirs. Il eut la prudence de ne point heurter directement les préjugés populaires en matiere de Religion : écueil dangereux où Socrate & d'autres Réformateurs célebres ont malheureusement échoué. Sa réputation se répandit dans tout l'Empire, & attira à sa suite trois mille disciples. Il en choisit soixante & douze, qu'il s'attacha plus particulierement, & qui prêcherent en divers lieux sa doctrine. A l'âge de 55 ans, il fut élevé à la dignité de premier Ministre du Royaume de *Lou*, sa pa-

trie. Il gouverna avec tant de sagesse & d'autorité, qu'en peu de tems il changea toute la face du pays. Mais ces heureux fruits de son zele ne furent pas de longue durée. Le Roi de *Lou*, séduit par les caresses d'une femme, oublia les sages instructions de son Ministre. Confucius ayant tenté inutilement de le ramener à la vertu, renonça au Ministere, & s'éloigna de sa terre natale, pour chercher dans d'autres Royaumes des Princes plus sages & plus dignes de ses leçons. Plusieurs Potentats tâcherent à l'envi l'un de l'autre de l'attirer dans leurs Etats. Ses discours étoient remplis de sagesse, & assaisonnés d'une éloquence douce & persuasive, qui entraînoit les esprits. Les ouvrages qui nous restent de ce Philosophe renferment le même charme & la même onction. On y voit briller la plus saine morale. Il y parle de Dieu comme d'un être infiniment parfait, origine & essence de tout être. Salmon réduit aux chefs suivans les principes fondamentaux de sa doctrine.

Ce qu'on appelle raison *dans l'homme, doit être considéré comme une émanation céleste & divine.* Salmon, *Etat de la Chine.*

On appelle Loi *ce qui s'accorde avec*

la raiſon & avec la nature. La Loi a été donnée aux hommes par infuſion : c'eſt un don du Ciel. Les paſſions viennent de la nature, & la raiſon doit s'appliquer à les ſubjuguer.

Dès que l'homme eſt dans l'âge de faire uſage de ſa raiſon, il doit former ſa conduite ſur les trois regles qui ſuivent. 1°. Rendre aux auteurs de ſa naiſſance les mêmes devoirs qu'il exige de ſes propres enfans. 2°. Avoir pour ſon Prince la même fidélité, & pour ſes ſupérieurs la même obéiſſance qu'il exigeroit en pareil cas de ſes inférieurs. 3°. Aimer ſes égaux comme lui-même, & ne rien faire aux autres qu'il ne voudroit qu'on lui fît.

Confucius mourut âgé de 73 ans. On lui bâtit un tombeau ſuperbe proche de la ville de *Kio-feu*, dans un lieu où il avoit coutume d'aſſembler ſes diſciples. Les Chinois conſervent la plus profonde vénération pour ſa mémoire. Dans preſque toutes les villes on lui a érigé un Oratoire, où les Mandarins & les Lettrés s'aſſemblent certains jours de l'année, & lui font des offrandes qui préſentent l'idée d'un véritable ſacrifice. On apporte du vin, de la viande, des fruits, des fleurs & du riz,

qu'on met sur une table, parmi des flambeaux & des cassolettes. Après plusieurs inclinations profondes, le premier Mandarin prend successivement les viandes, le vin & le riz, & les présente devant la tablette de Confucius. En même tems on chante quelques vers en l'honneur de ce Philosophe. On enterre le sang & le poil d'un cochon qu'on a égorgé la veille, & l'on brûle une grande piece de soie. Telles sont les honneurs presque divins que les Lettrés rendent à Confucius : en quoi, dit Salmon, ils s'éloignent étrangement des principes de leur propre maître, qui n'a jamais approuvé qu'on rendît à la créature de tels hommages. *Salmon, ibid.*

Tous les Savans de la Chine font profession de la doctrine de Confucius. C'est aussi la Religion de l'Empereur, des Princes & des personnages les plus distingués. Ses principes sont dérivés de la Religion naturelle, qui étoit établie à la Chine long-tems avant la naissance de Confucius. On en trouve des traces dans leurs anciens livres. Le Chu-king nous apprend que dès le tems de Fo-hi, les Chinois offroient deux fois l'année des sacrifices, dans lesquels on immoloit des animaux. Ces

fêtes, qui se célébroient dans la saison des solstices, portoient le nom de *Reconnoissances envers le* TIEN, c'est-à-dire, envers le Ciel. On fermoit alors les Tribunaux; tout travail étoit suspandu; il n'étoit pas même permis de se mettre en voyage. Chin-nong, successeur de Fo hi, institua, dit-on, deux autres fêtes qu'on célébroit au tems de équinoxes. On y offroit les premiers fruits de la terre au *Chang-ti*, c'est-à-dire, au souverain Empereur.

Ces sacrifices & ces offrandes se faisoient en pleine campagne. On prétend que Wan-ti, troisieme Empereur des Chinois, s'avisa le premier de bâtir un grand Temple. Il y assembloit le peuple, il l'instruisoit de ses devoirs, & il présidoit aux sacrifices. Cet exemple devint une regle pour ses successeurs. La charge du Grand-Prêtre fut dès-lors annexée à la dignité Impériale, avec cette singuliere prérogative, que nul autre que l'Empereur n'eût le droit de faire des sacrifices publics & solemnels. Les Monarques Chinois s'acquittent encore aujourd'hui de ce ministere sacré. L'empereur est le premier, ou plutôt le seul Pontife de la

nation. Il officie dans les quatre fêtes des solstices & des équinoxes, qu'on célebre avec une pompe & une magnificence extraordinaire. Les trois jours qui précedent sont sanctifiés par un jeûne général.

Dans le commencement du quinzieme siecle de l'Ere chrétienne, environ cent ans avant le schisme de Luther, on vit éclore à la Chine une Secte dangereuse de Savans qui, sous prétexte d'expliquer les Livres sacrés, & de réformer le monde, introduisirent la plus pernicieuse doctrine. Deux hommes célebres par leur esprit, *Cha-tse* & *Ching-tse*, furent les chefs de cette entreprise. Quarante-deux Savans s'associerent au même projet; & tels furent les soins infatigables de ces laborieux Interpretes, que non-seulement ils mirent au jour un nouveau commentaire des anciens livres de Religion, mais un corps particulier de doctrine, distribué en vingt volumes, sous le titre de *Sing-li Ta-tsuen*, c'est-à-dire, *Philosophie naturelle*.

Ces Sectaires furent appellés *Jukiau*. Leur doctrine, si l'on s'en rapporte à l'analyse du P. du Halde, tend à l'Athéisme. Ils admettent une premiere

Cause, qu'ils nomment *Tai-ki*. Il n'est pas aisé d'expliquer ce qu'ils entendent par ce mot. Ils avouent eux-mêmes que le Tai-ki est une chose dont les propriétés ne peuvent être exprimées. Quoi qu'il en soit, voici l'idée qu'ils tâchent de s'en former. Comme ces mots *Tai-ki*, dans leur sens propre, signifient *faîte de maison*, ces Docteurs enseignent que le Tai-ki est à l'égard des autres êtres, ce que le faîte d'une maison est à l'égard de toutes les parties qui la composent : que comme le faîte unit & conserve toutes les pieces d'un bâtiment, de même le Tai-ki sert à lier entre elles & à conserver toutes les parties de l'Univers. C'est le Tai-ki, disent-ils, qui imprime à chaque chose un caractere spécial qui la distingue des autres choses. On fait d'une piece de bois un banc ou une table ; mais le Tai-ki donne au bois la forme d'une table ou d'un banc. Lorsque ces instrumens sont brisés, leur Tai-ki ne subsiste plus.

Les Ju-kiau donnent à cette premiere Cause des qualités infinies, mais contradictoires. Ils lui attribuent des perfections sans bornes ; c'est le plus pur & le plus puissant de tous les prin-

cipes; il n'a point de commencement, il ne peut avoir de fin. C'eſt l'idée, le modele & l'eſſence de tous les êtres, l'ame ſouveraine de l'Univers, l'intelligence ſuprême qui gouverne tout. Ils ſoutiennent même que c'eſt une ſubſtance immatérielle & un pur eſprit. Mais bientôt, s'écartant de ces belles idées, ils confondent leur Tai-ki avec tous les autres êtres. C'eſt la même choſe, diſent-ils, que le ciel, la terre & les cinq élémens; de ſorte que, dans un ſens, chaque être particulier peut être appellé *Tai-ki*. Ils ajoutent que ce premier être eſt la cauſe féconde de toutes les productions de la nature, mais une cauſe aveugle & inanimée, qui ignore la nature de ſes propres opérations. Enfin, après avoir flotté entre mille incertitudes, ils tombent dans les ténebres de l'Athéiſme, rejettant toute cauſe ſurnaturelle, & n'admettant d'autre principe qu'une vertu inſenſible, unie & *identifiée* à la matiere.

Le P. du Halde ſoutient que cette Secte impie ne compte aujourd'hui à la Chine qu'un très-petit nombre de partiſans, & que les *véritables Lettrés* ſont fort éloignés de l'Athéiſme; qu'au contraire les Chinois ont des notions

très-distinctes sur la divinité ; que par les noms de TIEN & de CHANG-TI, qu'ils ont coutume d'invoquer dans leurs sacrifices, ils entendent le Maître du Ciel, & non le Ciel matériel ; que des Missionnaires de différens Ordres, d'abord prévenus contre la Religion des Chinois ayant questionné à ce sujet des Princes du sang Impérial, des Mandarins de la premiere classe, & les principaux Savans, tous ceux qu'on interrogea déclarerent unanimement qu'en adressant des vœux à Tien & à Chang-ti, ils prétendoient invoquer *le souverain Seigneur du Ciel, l'Auteur de toutes choses, un Dieu qui voit tout, qui fait tout, qui gouverne l'Univers avec une sagesse égale à sa justice.* Enfin, pour dernier témoignage de l'orthodoxie des Chinois sur cet article, le P. du Halde rapporte l'extrait d'un Edit publié en 1710 par l'Empereur Cang-hi. Ce Prince y déclare « que ce n'étoit point » au Ciel visible & matériel qu'on offroit des sacrifices, mais uniquement » au Seigneur & au Maître du Ciel...... » qu'il falloit donner le même sens à » l'inscription (*Chang-ti*) qu'on lisoit » sur les tablettes devant lesquelles on » offroit ces sacrifices ; que c'étoit par » au

P. du Halde, dans l'Hist. des Voyag. T. VI.

» un juste sentiment de respect qu'on
» n'osoit donner au souverain Seigneur
» le nom qui lui convient, & qu'on
» étoit dans l'usage de l'invoquer sous
» les titres de *Ciel suprême*.... de *Ciel*
» *universel*; comme en parlant respe-
» ctueusement de l'Empereur, au lieu de
» l'appeller par son propre nom, on em-
» ploye ceux de *Marches du Trône*, &
» de *Cour suprême de son Palais*.

Voilà ce qu'allégue le P. du Halde pour défendre la religion des Lettrés. Mais comment concilier ce récit avec le témoignage de la Loubere & de quelques autres Ecrivains respectables, qui accusent d'Athéisme presque tous les Savans de la Chine? Plusieurs Missionaires, d'une vertu & d'une probité reconnues, ont porté le même jugement que la Loubere, & c'est pour cela sans doute qu'ils se sont roidis avec tant de fermeté contre certains usages qui leur paroissoient incompatibles, non-seulement avec la sainteté du Christianisme, mais avec la croyance d'un Dieu. S'il m'est permis de dire mon sentiment sur l'objet particulier dont il s'agit, je crois que les Jésuites & leurs adversaires ont exagéré les choses. Les Lettrés, comme les autres

Chinois, fréquentent les temples, assistent aux sacrifices, invoquent extérieurement un être suprême : il est donc injuste de les accuser d'un Athéisme direct, & aussi universel que l'assure la Loubere. Mais que des gens qui n'invoquent qu'un objet matériel, tel que ce *Ciel suprême & universel*, qu'ils appellent TIEN & CHANG-TI, ayent des notions de Dieu aussi pures & aussi distinctes que le prétend le P. du Halde, c'est une opinion qui me paroît insoutenable. Je ne m'arrêterai point à une imputation odieuse, alléguée par les Auteurs de la nouvelle Collection des Voyages. Ces Ecrivains soupçonnent que les Jésuites ont volontairement altéré bien des faits dans le détail qu'ils ont donné des Religions de la Chine, & que ce qu'ils rapportent en particulier des Ju-kiau, ou de cette Secte moderne d'Athées, n'est qu'un Roman imaginé à plaisir, dans la vûe de détourner sur cette Secte l'accusation d'Athéisme, intentée au corps général des Lettrés, & de justifier la Religion dominante, dont les Jésuites tolerent diverses pratiques.

ARTICLE II.

Secte de Lao-kiun.

LAO-KIUN naquit environ six cens ans avant Jesus-Christ, dans la Province de Hou-quang. Si l'on ajoute foi aux fables débitées par ses disciples, sa naissance eut quelque chose de très-merveilleux. Son pere, nommé *Quang*, n'étoit qu'un pauvre Laboureur qui parvint à l'âge de soixante-dix ans sans pouvoir se faire aimer d'une femme. Enfin ayant touché le cœur d'une pauvre villageoise âgée de quarante ans, il l'épousa. Cette femme, sans aucun commerce avec son mari, se trouva grosse tout d'un coup, par la vertu vivifiante du ciel & de la terre. Sa grossesse dura quatre-vingts ans : au bout de ce terme elle accoucha sous un prunier, & mit au jour un fils qui avoit les cheveux & les sourcils blancs comme la neige. Le peuple surpris de cette singularité, le nomma *Lau-tse*, ou le *vieil enfant* : mais il se fit connoître dans la suite sous le nom de *Lau-kiun*, ou de *Lao-kiun*.

Quand il fut en âge d'apprendre, il

s'appliqua à l'étude des Sciences, & il s'instruisit à fond de l'histoire de son pays, & des usages particuliers de l'Empire. Il composa le Livre intitulé *Tau-tse*, ouvrage qui immortalisa son auteur. Enfin, après avoir mené une vie sainte & solitaire, il mourut dans un lieu appellé *U*, ou l'on voit encore aujourd'hui sa tombe.

Ce Philosophe prêchoit continuellement la solitude, comme un moyen infaillible d'élever l'ame au-dessus des choses terrestres, & de l'affranchir des liens matériels. Malgré tout cela il ne laissoit pas d'enseigner que l'ame périssoit avec le corps. Non-seulement il soutenoit que Dieu étoit matériel, mais il admettoit avec lui d'autres Dieux subalternes. Il faisoit consister la félicité de l'homme dans un sentiment de volupté douce & paisible, qui suspend toutes les fonctions de l'ame. Ses livres subsistent encore aujourd'hui : mais on soupçonne qu'ils ont été altérés par ses disciples. Le *Tau-tse*, qui est son plus grand ouvrage, contient cinq mille sentences, dont plusieurs renferment d'excellentes moralités. On rapporte que ce Philosophe, en parlant de la production du monde, alléguoit sou-

vent ces paroles : *La loi de raiſon a produit un ; un a produit deux ; deux ont produit trois ; trois ont produit toutes choſes.* Peu s'en faut que du Halde ne ſoit tenté d'en conclure que *Lao-kiun* avoit quelques notions du grand Myſtere de la Trinité.

Dans la vue d'accréditer ſa nouvelle Secte, *Lao-kiun* ſe vanta d'avoir trouvé le ſecret de prolonger la vie humaine bien au de-là de ſes bornes ordinaires. Ses diſciples pouſſerent les choſes encore plus loin, & tâcherent de perſuader au peuple qu'ils avoient inventé un breuvage qui rendoit les hommes immortels. Cet appas, tout groſſier qu'il étoit, acquit un nombre infini de partiſans à la Religion de *Lao-kiun*, qu'on appella pour cette raiſon *la Secte des Immortels.* Le tems de ſa plus grande proſpérité fut ſous les Empereurs de la treizieme Dynaſtie, vers le ſeptieme ſiécle du Chriſtianiſme. Le fondateur de cette race érigea un temple ſuperbe à *Lao-kiun:* & le ſixiéme Empereur de cette même famille, fit placer avec pompe dans ſon Palais la ſtatue de ce Philoſophe. Le crédit de cette Secte fut encore très-grand ſous la dix-neuviéme Dynaſtie dont le troiſiéme Monarque,

nommé *Chin-tsong*, se laissa ridiculement abuser par les prestiges de ces imposteurs. Ils suspendirent pendant la nuit à la principale porte de la ville impériale un livre mystérieux, rempli de caracteres magiques, concernant l'invocation des Génies & des Démons, & ils publierent que ce livre étoit tombé du ciel. Le superstitieux Monarque l'alla chercher lui-même, &, l'ayant reçu de leurs mains, le porta avec respect dans son Palais, où il l'enferma dans une boëte d'or. Ce fut alors que l'adoration des Démons, & le culte idolâtre de toutes sortes d'Esprits & de Génies commencerent à s'introduire à la Chine. On s'accoutuma même à déifier les Princes & les Héros, & ces divinités mortelles furent honorées sous le nom de *Chang-ti:* ce qui est une nouvelle preuve que ce dernier nom ne renferme pas une idée de Dieu aussi parfaite que le P. du Halde le prétend. Car si les Chinois entendent par ce terme *le Créateur & le Maître absolu de l'Univers*, comment s'imaginer que les partisans de la Secte impure de *Lao-kiun* aient donné un tel titre, non-seulement à des puissances infernales, mais à des hommes mortels ?

Les Prêtres de cette Religion sont infatués des visions de l'Astrologie judiciaire, & des abominables superstitions de la magie. Ils se mêlent d'annoncer l'avenir, traçant sur le papier toute sorte de caracteres & de figures; ils employent les enchantemens & les conjurations, & ils accompagnent leurs cérémonies de hurlemens horribles, de contorsions, & d'un bruit effroyable de tambours & de bassins de cuivre. Leurs principaux prestiges consistent à faire paroître en l'air la figure de *Lao-kiun*, ou de quelqu'autre idole; à faire voir dans un vase d'eau les personnes qu'on desire, ou les événemens qu'on est curieux de sçavoir. Il ne faut pas s'étonner que le peuple, par-tout superstitieux & crédule, se laisse abuser par de tels prestiges; mais il est surprenant qu'un écrivain aussi éclairé que le P. du Halde, soit tenté de les attribuer à une cause surnaturelle, & au pouvoir invisible du diable.



ARTICLE III.

Secte de Foë.

LA plus corrompue, & la plus accréditée de ces Religions, est celle de *Foë*, qui naquit, dit-on, dans les Indes, environ mille ans avant Jesus-Christ. Sa Religion fut introduite à la Chine l'an 64 de l'Incarnation, sous *Ming-ti*, quinzieme Empereur de la cinquieme Dynastie. Ce Prince ayant vû en songe une figure gigantesque, fit chercher dans les Indes l'Idole que cette figure représentoit. Ses envoyés s'étant arrêtés dans un lieu où le Dieu *Foë* étoit adoré, enleverent sa statue, & revinrent à la Chine, accompagnés d'une troupe de Bonzes, qui, soutenus de l'autorité de l'Empereur, prêcherent & répandirent par-tout leur doctrine.

Foë, long-tems avant Pythagore, enseigna le dogme singulier de la Métempsicose, & fut le fondateur de l'ordre des Bonzes, qui dans la suite l'adorerent comme un Dieu. Ces Prêtres, à l'exemple de leur instituteur, soutiennent qu'après la mort les ames passent en d'autres corps, & qu'il y a des

peines & des récompenses dans l'autre vie. Ils prétendent que *Foë* a laissé aux hommes cinq commandemens. 1°. De ne point tuer aucune créature vivante, de quelque espéce qu'elle soit. 2°. De ne point s'emparer du bien d'autrui, sous quelque prétexte que ce puisse être. 3°. De s'abstenir de toute espéce d'impudicité. 4°. De ne point mentir. 5° De ne point boire de vin. Ils tâchent encore de persuader au peuple que les œuvres de miséricorde sont d'une grande utilité pour l'autre vie; qu'il est sur-tout important de donner aux Monasteres; que par ces dons on rachete ses péchés & les peines de l'autre vie; que tous ceux qui n'observent point ces commandemens, sont tourmentés horriblement dans l'autre monde, & que sujets aux plus honteuses métamorphoses, ils renaîtront sans cesse sous la forme d'un rat, d'un âne, d'un cochon & des plus vils animaux. Ces Bonzes, si l'on s'en rapporte à l'extérieur, menent la vie du monde la plus austere. Il y en a qui traînent après eux de grosses chaînes, longues de vingt à trente pieds. D'autres se frappent la tête & la poitrine avec des cailloux. Quelques-uns pratiquent des péniten-

ces encore plus extraordinaires. Voici ce que le P. le Comte rapporte d'un jeune Bonze. Il s'étoit fait construire une chaise étroite hérissée de clous, dont les pointes étoient tournées contre lui. Il étoit obligé de s'y tenir debout, dans la crainte de se blesser. Deux hommes le portoient lentement de maisons en maisons. Il s'arrêtoit à chaque porte, pour implorer la compassion des particuliers, protestant hautement qu'il s'étoit enfermé dans cette prison ambulante pour le salut de leurs ames, & qu'il avoit fait vœu de n'en point sortir qu'on n'eût acheté tous les clous dont elle étoit hérissée. Ce stratagême lui réussit, & l'imposteur eut bientôt le débit de sa marchandise.

Au reste malgré ces austérités apparentes, qui devroient au moins en imposer au peuple, ces Bonzes sont universellement méprisés à la Chine, & leur profession est tellement décriée, qu'ils sont réduits à acheter des esclaves dont ils font ensuite des Religieux. Avant que d'être initié dans l'ordre des Bonzes, il faut passer par de rigoureuses épreuves. Le Novice doit laisser croître sa barbe & ses cheveux pendant le cours d'une année. Vêtu d'un habit

pauvre & déchiré, il va de porte en porte, les yeux baissés, demandant l'aumône, & chantant les louanges de l'idole au service de laquelle il veut se consacrer. Durant ce noviciat pénible, il doit s'abstenir de la chair de toute espéce d'animal. Il lui est même défendu de dormir ; & s'il vient à succomber au sommeil, ses supérieurs le réveillent sans pitié. Quand il a subi avec courage ces rudes épreuves, on l'admet à faire profession. Tous les Bonzes des Monasteres voisins s'assemblent, & se prosternant devant l'Idole, récitent à haute voix certaines prieres, ayant sur le col une espéce de chapelet, dont les boules sont fort grosses. Ensuite ils chantent des hymnes au son de plusieurs clochettes. Cependant le novice prosterné à la porte du temple, attend en silence la fin de toutes ces cérémonies. Alors les Bonzes viennent le prendre, le conduisent à l'autel, & lui jettent sur le corps une robe grise, avec une ceinture de corde. On lui met sur la tête un bonnet de carton, sans bord, doublé d'une toile grise ou noire. La cérémonie se termine par des embrassemens réciproques.

Les Chinois idolâtres adorent *Foë*

sous plusieurs formes, la plûpart très-hideuses. Aussi n'approchent-ils de leurs Idoles qu'en tremblant. Ils en ont trois principales. L'une représente un homme d'une prodigieuse grosseur avec un ventre monstrueux, assis à la maniere des Orientaux, c'est-à-dire, les jambes croisées. On l'appelle l'*Idole de l'immortalité*. L'autre, qu'on nomme l'*Idole des plaisirs*, est aussi d'une grandeur gigantesque. Entre ces deux Idoles, on en place ordinairement une troisiéme encore plus haute que la précédente. Elle a une couronne sur la tête, & on l'appelle *le grand Roi Kang*. Outre ces divinités, on trouve quantité de petites Idoles, non-seulement dans les Pagodes, mais dans les maisons, dans les chemins & dans les barques. Tous les Chinois idolâtres ont leur *Jos*, ou Dieu pénate. Il est vrai pourtant que ces divinités subalternes ne sont pas traitées avec les mêmes égards que les grandes divinités. Il arrive assez souvent que leurs adorateurs s'en dégoutent, & même les maltraitent, sur-tout lorsque, après des vœux & des sacrifices assidus, ils n'ont pu se les rendre favorables. Dans ce cas ils les chargent d'injures & de bastonnades. Le P. le Comte rap-

porte qu'un homme ayant fait sans succès plusieurs offrandes à une Pagode, dont les Bonzes vantoient extraordinairement le pouvoir, il en porta ses plaintes au Mandarin du lieu, qui ajourna personnellement les Prêtres & l'Idole. Le Juge ayant instruit l'affaire, condamna la Pagode à vuider le pays, détruisit son temple, & fit châtier ses Prêtres. Un autre Mandarin, dans une grande sécheresse qui affligeoit sa Province, eut recours au Génie tutelaire du pays. Il se rendit au temple, brûla sur l'autel deux ou trois baguettes de parfums, prit du thé, fuma une pipe, & fit la conversation une heure ou deux. Car c'est à quoi se réduisent la plûpart des cérémonies qui se pratiquent dans les temples. Après ce sacrifice le Mandarin prit congé du Dieu, le suppliant de faire pleuvoir au plutôt. Ses prieres n'ayant eu aucun effet, il fit signifier à l'Idole, que s'il ne pleuvoit pas un tel jour, il feroit fermer son temple. l'Idole n'ayant point envoyé de pluye, le Mandarin défendit au peuple de l'invoquer davantage, & fit murer les portes de la chapelle.

Les Chinois ont quelquefois recours à un expédient plus honnête, pour se

débarrasser de certains Dieux malfaisans, auxquels la superstition a érigé des temples. Lorsqu'une maladie épidémique, ou quelqu'autre fléau se fait sentir dans une Province, on prie solemnellement ces Dieux de se retirer ailleurs, & de ne point faire un plus long séjour dans le pays. Afin qu'ils ne manquent de rien dans le voyage, on leur donne des provisions de riz & de viande. Comme ces Dieux pourroient être tentés de voyager par mer on leur équipe un petit vaisseau doré, orné de banderolles de toutes couleurs, avec des cables de soye, & des voiles de nattes dorées. On dresse sur la poupe une table bien servie, où sont assis cinq personnages difformes, qui ressemblent assez à nos représentations de Satyres. Les Bonzes portent en cérémonie ce bâtiment dans toutes les rues, & ensuite le jettent dans la mer, où il vogue au gré des vents. Si quelque pêcheur le rencontre sur la côte, il le transporte loin de-là, afin de lui faire prendre une autre route.



CHAPITRE II.

Des Religions moins accréditées à la Chine.

ARTICLE I.

Adorateurs du grand Lama.

DEPUIS QUE les Tartares se sont emparés du Trône de la Chine, ils ont introduit leur Religion dans l'Empire. Cette Religion est la même pour le fond que celle des Sectateurs de *Foë* : mais son culte a des différences remarquables. Les Tartares ne se servent point du ministere des Bonzes : ils ont des Prêtres particuliers qu'ils appellent *Lamas*. Au lieu d'adresser leurs hommages au Dieu *Foë*, ils adorent le grand *Lama*, ou le chef des Prêtres dont je viens de parler. Ils l'appellent *le Pere Eternel*, & ils croyent en effet qu'il ne meurt jamais. Leurs Prêtres n'oublient rien pour accréditer cette erreur. Quand *le Pere Eternel* vient à mourir, ils ont soin de lui substituer un autre *Lama* de même taille,

&, autant qu'il ſe peut, de même figure que ſon prédéceſſeur. Le grand *Lama* réſide à Barantola, ville du Tibet. Il ne ſe montre jamais qu'à un petit nombre de favoris. Cependant à certaines heures il ſe rend au temple, où aſſis dans une eſpece de tabernacle, & paré des plus ſuperbes vêtemens, il reçoit les offrandes & les adorations du peuple. Ce lieu n'eſt éclairé que par quelques lampes qui rendent une lumiere ſi foible, qu'il eſt impoſſible de bien diſtinguer les traits du *Lama*. Cette farce eſt ſi bien jouée, que les peuples mêmes chez qui elle ſe paſſe, ne ſe doutent point de l'impoſture, & croyent que le grand *Lama* eſt immortel. Les Tartares répandus dans la Chine ſont à plus forte raiſon dans la même erreur. L'autorité de ce grand *Lama* eſt ſi grande, que les Empereurs de la Dynaſtie régnante n'oſeroient ſe faire couronner ſans implorer ſa protection, & ſans lui faire de riches préſens.



ARTICLE II.

Etat du Judaïſme.

LEs Juifs établis à la Chine depuis pluſieurs ſiecles, y poſſedent encore aujourd'hui une Synagogue bâtie à *Kai-fong-fou*, capitale de la Province de Ho-nan. Le P. Gozani, Jéſuite Italien, chargé de la direction d'une Egliſe Chrétienne dans cette ville, eſt le ſeul voyageur qui ait publié quelques particularités au ſujet de leur établiſſement & de leur maniere de vivre. Il raconte, comme une tradition conſtante parmi eux, que leurs ancêtres entrerent à la Chine ſous la Dynaſtie de Han, qui commença à régner l'an 206 avant Jeſus-Chriſt, & qui a rempli le Trône pendant 426 ans. Ainſi c'eſt dans cet eſpace qu'il faut chercher l'époque incertaine de l'établiſſement des Juifs à la Chine. On croit que leur colonie étoit autrefois très-nombreuſe; & cette opinion eſt principalement fondée ſur une Ordonnance publiée l'an 845 de l'Ere Chrétienne, ſous l'Empereur *Vu-tſong*, par laquelle les Bonzes de Ta-ſing (c'eſt-à-dire de Judée) & ceux

Lettres édifiantes, tom. VIII. Lett. du P. Gozani, citée dans l'Hiſtoire des Voyages T. VI.

de Mu-ha-pa, en tout au nombre de trois mille, sont condamnés à retourner à la vie séculiere. Aujourd'hui cette même colonie est réduite à sept familles, qui s'unissent toujours entre elles, sans contracter aucun mariage étranger.

Quant aux moeurs & aux usages de ce peuple, il paroît qu'ils ont conservé à la Chine, comme ailleurs, la plûpart des anciennes cérémonies prescritespar la Loi de Moïse. Ils pratiquent la Circoncision, ils observent le Sabbat, & d'autres fêtes judaïques, particuliérement celle des *Azymes* : ils mangent l'Agneau Paschal : ils n'allument point de feu le samedi, & ils préparent la veille leurs alimens. Le P. Gozani leur ayant parlé de l'avénement du Messie promis dans les Ecritures, & des progrès merveilleux du Christianisme, *ils tomberent*, dit-il, *dans une profonde surprise : ils n'avoient jamais entendu d'autre nom de* JESUS *que celui du fils de Sirach*. Cela pourroit prouver que l'entrée des Juifs à la Chine doit se rapporter aux tems de la Dynastie de Ham, qui précedent l'Incarnation de Jesus-Christ.

Gozani ayant eu la permission d'en-

trer dans l'endroit le plus intérieur de leur Synagogue, c'est-à-dire, dans le *Saint des Saints*, ils lui montrerent leurs Livres ſacrés, qui ſont en dépôt dans douze tabernacles. Le rideau qui cachoit une de ces armoires, fut levé: on en tira un livre écrit en beaux caracteres, ſur de longues feuilles de parchemin, roulées autour de pluſieurs bâtons: c'étoit le *Pentateuque.* On raconta à ce ſujet au Miſſionnaire que ce livre fut ſauvé, comme par miracle, d'une grande inondation arrivée en 1643, dans laquelle la ville de *Kai-fong-fou* fut entiérement ſubmergée. Mais comme ces feuilles avoient été mouillées, & que les caracteres étoient un peu altérés, les chefs de la Synagogue en firent tirer douze copies, qu'on dépoſa dans les douze tabernacles dont j'ai parlé. Outre ces différens manuſcrits, ils conſervent dans de vieux coffres un grand nombre de petits livres qui contiennent des extraits du *Pentateuque*, & les fragmens de quelques autres Livres ſacrés. En effet les Juifs prétendent que dans le tems de l'inondation, pluſieurs de leurs anciens livres furent perdus. Gozani ne doute point qu'ils n'en ayent connu d'autres

que le *Pentateuque*. Car ils lui parlerent du Livre des Juges, de David, de Salomon, d'Ezéchiel, de Jonas, &c. Ces petits livres leur servent d'heures. Ils en montrerent plusieurs à Gozani, qui les crut écrits en hébreu. Quelques-uns lui parurent neufs, d'autres sont vieux & déchirés : mais on les garde avec le même soin & avec le même respect que ceux qui sont entiers.

Les Juifs Chinois donnent les noms suivans aux cinq Livres du Pentateuque : *Bereshith*, *Veclesmath*, *Vayiera*, *Vaje-dabber*, & *Habdabarim* : noms assez conformes à ceux que les Juifs Européens employent. Ils divisent ces livres en cinquante-trois parties, ou sections ; sçavoir, la Genese en douze, l'Exode en onze, & chacun des trois autres Livres en dix. Cette méthode leur est commune avec les Juifs d'Europe, qui lisent tous les samedis une de ces sections, & le tout une fois l'année. Le P. Gozani ayant comparé leur *Pentateuque* avec une Bible qu'il avoit eu soin d'apporter, il trouva entre ces deux livres une parfaite conformité, pour la chronologie, pour l'âge & pour la généalogie des Patriarches. Mais ce Jésuite assure qu'à d'au-

Lockman, *The Jesuits travels*, cité dans l'Hist. des Voy. *ibid.*

tres égards, ils ont altéré les cinq Livres de Moïse.

La Synagogue Chinoise a quelque ressemblance avec les Eglises Chrétiennes. Elle est divisée en trois nefs. Dans celle du milieu est la table des parfums, & le pupitre de Moïse, sur lequel on place le *Pentateuque* dans les jours de solemnités. On voit au même lieu une tablette où le nom de l'Empereur est écrit, une cassolette pour l'encens, une longue table qui contient plusieurs tabernacles & quelques candélabres, où l'on brûle des chandelles de suif. Les deux autres nefs sont pour la priere & pour d'autres exercices. A côté de la Synagogue est une grande salle où l'on apperçoit un grand nombre de cassolettes consacrées aux principaux personnages de l'ancienne Loi. La plus grande est pour Abraham; elle est placée au milieu de la salle. On voit ensuite celles d'Isaac, de Jacob & de ses douze enfans; celle de Moïse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras, &c. Il y en a même quelques-unes pour les femmes illustres.



ARTICLE III.

Etat du Mahométisme & du Christianisme.

QUELQUES Auteurs prétendent que les Mahométans s'établirent à la Chine sous la treizieme Dynastie, qui commença vers l'an 636 de l'Ere Chrétienne, & qui a subsisté environ trois cens ans. D'autres soutiennent qu'ils n'y parurent que sous le regne de *Tai-tsou*, qui fonda la dix-huitieme Dynastie vers l'an 1120 de Jesus-Christ. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont aujourd'hui des établissemens considérables en plusieurs Provinces, principalement dans celle de *Kiang-nan*. Leur religion est tolérée depuis plusieurs siécles : & comme elle ne cherche point à faire de prosélytes, ni à troubler l'Etat, on la laisse tranquille. Collier assure que les Empereurs de la Dynastie régnante, Tartares, d'origine professent en secret le Mahométisme, ancienne religion de la plupart des Tartares. Mais s'il eût fait réflexion que ces Princes descendent des Tartares *Mantcheoux*, qui n'ont jamais professé que l'idolâtrie,

Salmon, *Etat de la Chine*

il n'eût point avancé un tel paradoxe.

Quelques Ecrivains assurent que le Christianisme n'est gueres moins ancien dans l'Empire que le Mahométisme : mais il ne paroît pas que dans les commencemens il y ait fait les mêmes progrès. On prétend que dès la treizieme Dynastie, dans la huitieme année du regne de *Tai-tsong*, c'est-à-dire, vers le milieu du septieme siecle de l'Ere Chrétienne, on vit arriver à la Chine des Missionnaires Chrétiens, envoyés par le Patriarche des Indes. On ajoute que quatre ans après, *Tai-tsong* permit de prêcher l'Evangile dans son Empire. L'an 1625 on trouva, dit-on, dans la Province de Chen-si une table de pierre, longue de dix pieds, & large de cinq. On y lisoit les noms de soixante & dix Prédicateurs, venus de Judée pour annoncer l'Evangile aux Chinois, avec un abrégé de la Loi Chrétienne ; le tout écrit en caracteres Syriaques. L'inscription portoit que ce monument avoit été élevé en 1682. On prétend que l'arrivée de ces hommes apostoliques est confirmée par divers manuscrits Arabes, dont l'original se voit à Rome, dans la Bibliotheque du College des Jésuites, & dont il y a des

copies à Paris dans la Bibliotheque du Roi. Mais bien des gens conteſtent l'authenticité de ces manuſcrits, & l'hiſtoire du monument trouve même des incrédules. Ce qu'on peut dire avec certitude, c'eſt que ſur la fin du ſeizieme ſiecle, lorſque les Miſſionnaires Européens entrerent pour la premiere fois à la Chine, ils n'y trouverent aucun veſtige du Chriſtianiſme. Ce fut le P. Michel Roger, Jéſuite Napolitain, qui, en 1581, ouvrit à ſes confreres cette carriere brillante, où leur zele s'eſt ſi fort ſignalé. Le P. Mathieu Ricci, de la même Compagnie, ſuccéda au P. Roger, & ſervit avec tant de ſuccès, que les Jeſuites le regardent comme le fondateur de cette Miſſion. Quarante ans après, les Dominicains & les Franciſcains ſe mirent ſur les rangs, & vinrent glaner dans le champ où les Jéſuites avoient fait une ſi abondante récolte. Ce fut alors que la diviſion commença à ſe mettre parmi les ouvriers. Leurs diſputes, dont la jalouſie fut peut-être la premiere ſource, éclaterent au ſujet de certaines cérémonies qui concernent le culte de Confucius & les devoirs qu'on rend aux morts. Ces cérémonies, où il y entre des parfums, des libations,

libations, des sacrifices, & plusieurs autres choses qui semblent présenter l'idée d'un culte idolâtre, furent condamnées par une partie des Missionnaires, qui les jugerent incompatibles avec la pureté du Christianisme. D'autres Missionnaires, plus indulgens, & qui d'ailleurs ne voyoient point d'autre moyen de conserver la Religion naissante, tolérerent ces usages, qu'ils traitoient de pratiques indifférentes, & de cérémonies purement politiques. Je n'entrerai point dans la discussion de ces disputes, dont l'histoire scandaleuse n'est que trop connue: je me contenterai d'observer qu'elles nuisirent beaucoup aux progrès du Christianisme, qui étoit très-florissant avant l'arrivée des Dominicains & des Franciscains. Il est certain que cette Mission demandoit des hommes d'une trempe fine, d'un esprit délié, & d'une habileté peu commune. Les Jesuites s'insinuerent à la Cour des Empereurs, y brillerent par leurs talens, se rendirent nécessaires, & furent élevés aux premieres charges. Ils profiterent de leur crédit, pour jetter les semences du Christianisme, qui fructifierent d'abord au-delà de leurs espérances. Mais ces

succès ne furent pas de longue durée. Indépendamment des malheureuses disputes qui en arrêterent le progrès, on peut dire que le plus grand obstacle vint du génie même des Chinois. Les Lettrés, c'est-à-dire, la portion la plus éclairée de ce peuple, celle qui possede toutes les charges, & la seule capable de donner le branle à toute la nation; les Lettrés ont toujours montré un grand éloignement pour le Christianisme. Ils sont si scrupuleusement attachés au culte de Confucius, & à leurs cérémonies superstitieuses, que, quelque indulgence qu'on ait pour eux à cet égard, ils trouvent toujours qu'on exige trop de leur soumission. Ils ne voient, ils ne veulent adorer rien de plus grand que Confucius. D'ailleurs, le péché originel, la Trinité, l'Incarnation, l'éternité de l'enfer, sont des mysteres bien durs pour des hommes accoutumés à tout rapporter à leur raison, & incapables de la soumettre à l'autorité invisible de la Foi. Enfin ce peuple voluptueux, pauvre, intéressé, avide des gains les plus illicites, ne s'accommode nullement de la sévérité évangélique, & se révolte toutes les fois qu'on lui parle de se contenter

d'une seule femme, de mépriser les richesses, & de restituer le bien usurpé. D'un autre côté, les Ministres & les Mandarins de l'Empire, jaloux du crédit des Jésuites, & alarmés de leurs desseins, se sont toujours déchaînés avec passion contre les Missionnaires; &, à force d'importuner les Empereurs par leurs remontrances, ils ont à la fin obtenu la révocation des Edits favorables au Christianisme. Ainsi la Religion chretienne fut persécutée dès le regne même de *Cang-hi*, qui avoit permis son établissement, & ensuite entiérement proscrite sous *Yong-tchin*, son successeur. Tous les Missionnaires furent relégués à Canton: plus de trois cens Eglises furent détruites ou converties en des usages prophanes; & le Christianisme, dont les semences encore tendres n'avoient pu jetter de profondes racines, périt presque entiérement, faute de culture. Depuis cette fâcheuse catastrophe, qui arriva en 1723, les affaires de la Religion n'ont point pris une meilleure face. Elle est aujourd'hui plus persécutée que jamais; & le peu de défenseurs qui lui restent, sont exposés aux plus cruels supplices. Il y a encore quelques Jésuites à la

Cour, non à titre de Prédicateurs, mais en qualité de Mathématiciens : & ils sont forcés au silence, de peur de perdre un reste de crédit, dont, en certaines circonstances, ils pourroient faire un grand usage.

CHAPITRE III.

Des Mœurs & des Usages de la Chine.

ARTICLE I.

Des Mariages.

LES MARIAGES se traitent à la Chine comme les intrigues de galanterie se traitent ailleurs. On a recours à des entremetteuses, dont le métier est de procurer l'établissement des filles. Comme celles-ci sont étroitement gardées, & que ceux qui les recherchent en mariage ne peuvent les voir qu'au moment même de la conclusion, on est obligé de s'en rapporter au témoignage de ces femmes. Les peres & les meres sont maîtres absolus des conditions, & les mariages ne se traitent jamais directement par les enfans mê-

mes. Les filles n'apportent point de dot à leur mari : au contraire, c'eſt le mari qui eſt obligé de payer une ſomme d'argent aux parens de la fille. Quand les articles ſont dreſſés, les parens de chaque famille s'aſſemblent ſéparément dans une chapelle domeſtique. Le chef de la famille découvre les tablettes ſacrées qui y ſont en dépôt, & qui contiennent les noms de ſes ancêtres juſqu'à la quatrieme génération. Il s'incline profondément devant ces tablettes, il brûle des parfums, il invoque les ames de ſes ancêtres, qui ſont cenſées voltiger ſans ceſſe autour des tablettes ſacrées, & il leur fait part du mariage qui ſe projette, liſant à haute voix les principaux articles écrits en lettres d'or ſur un papier. Enſuite il jette la feuille dans le braſier des parfums ; & lorſque la flamme l'a conſumée, il prend congé des ancêtres, & remet le voile ſur les tablettes. Ce ſont les parens de la fille qui arrêtent le jour du mariage. Avant la noce, on eſt obligé de leur envoyer la dot du mari, c'eſt-à-dire, l'argent qu'il eſt convenu de payer. Cet argent s'emploie ordinairement à acheter le trouſſeau de la mariée. Outre cela, le mari eſt obligé de

leur donner quelques pieces de soie : du moins c'est une coutume qui se pratique toujours dans les familles opulentes. Enfin on doit envoyer à la mariée quelques présens, comme des boucles d'oreille, des bagues, des bracelets, & d'autres bijoux. Anciennement le mari se contentoit de présenter à son épouse un oiseau apprivoisé, symbole de la douceur & de la docilité : mais cet usage a cessé, & les femmes veulent quelque chose de plus réel. Le jour des nôces, on enferme la mariée dans une chaise proprement décorée. Son trousseau la suit, c'est-à-dire, ses nippes, ses habits & ses bijoux, qui sont enfermés dans des coffres. Les domestiques de sa maison, auxquels on joint ordinairement plusieurs domestiques de louage, l'accompagnent avec des torches & des lanternes allumées. La chaise est précédée de joueurs d'instrumens, & suivie des parens de la mariée & de leurs amis. Le plus proche parent tient dans ses mains la clef de la chaise, dont les fenêtres sont grillées, & remet cette clef au mari, lorsqu'on est arrivé à sa maison. C'est là que se fait la premiere entrevue : le mari ouvre avec empressement, & juge de sa bonne ou mau-

vaiſe fortune. Il s'en trouve, quoique aſſez rarement, qui, peu ſatisfaits de leur acquiſition, referment auſſi-tôt la chaiſe, & renvoyent la fille à ſes parens. Quand la mariée eſt ſortie de la chaiſe, le marié lui donne la main, & ils paſſent tous deux dans une ſalle où l'on a dreſſé une table qui n'eſt deſtinée que pour eux. Toutes les autres perſonnes qu'on a invitées mangent à des tables particulieres, les hommes dans une ſalle, & les dames dans une autre. Avant que de ſe mettre à table, les nouveaux mariés ſe lavent les mains, ſe tournant le dos, de maniere que l'un regarde le Septentrion, & l'autre le midi. Enſuite la mariée fait quatre révérences à ſon mari, qui lui en rend deux. Quand ils ſont à table, avant que de toucher à aucun mets, ils verſent à terre un peu de vin, & mettent à part quelques viandes pour leurs Dieux. A peine ont-ils commencé à manger, que l'époux ſe leve, & propoſe à ſa femme de boire. La femme ſe leve auſſi, & fait la même invitation à ſon mari. Auſſi-tôt on leur apporte deux taſſes pleines de vin. Ils en boivent une partie, & verſent le reſte dans une taſſe, dans laquelle ils boivent tour

à tour. Cette cérémonie met le dernier sceau à leur union.

Le divorce est fort rare chez les Chinois : cependant il est permis en plusieurs cas, & même pour des causes assez légeres. Non-seulement on peut renvoyer une femme pour raison d'adultere, ou lorsqu'elle est atteinte d'une maladie incurable & contagieuse; mais il est permis de la répudier pour sa stérilité, pour un vol léger, pour sa désobéissance, pour sa jalousie excessive, & même pour son babil. Si une femme fuit de la maison de son mari, elle est condamnée au fouet, & son mari peut la vendre. Si dans sa fuite elle prend un autre époux, on la condamne à être étranglée.

Quelques Auteurs prétendent que la polygamie est proscrite à la Chine, & que l'Empereur lui-même ne peut avoir qu'une femme. De fortes raisons me persuadent que cette loi n'a jamais regardé que les particuliers; ou que si elle s'est étendue jusque sur les Empereurs, ce n'a été que sous la domination des Monarques Chinois. Les Relations les plus authentiques nous apprennent que les Empereurs Tartares ont aujourd'hui trois femmes, dont une

seule toutefois jouit du rang d'Impératrice. Sous les Monarques Chinois, il y avoit une coutume assez particuliere, Lorsque l'Empereur, ou l'héritier présomptif de la Couronne, songeoit à se marier, le Tribunal des Rites nommoit des matrones, pour choisir les vingt plus belles filles du Royaume, sans aucun égard pour la naissance. On les transportoit au Palais dans des chaises bien fermées. Là elles étoient visitées par la mere du Prince, ou par la premiere Princesse du sang, qui examinoit avec soin toutes les parties de leur corps, si leur haleine étoit douce, & si elles n'avoient point quelque défaut secret. Après des épreuves réitérées, on en choisissoit une qu'on présentoit à l'Empereur, ou au Prince héréditaire, avec beaucoup de cérémonies. Les dix-neuf autres étoient mariées aux premiers Seigneurs de la Cour. On observoit à peu près la même méthode pour le mariage des Princesses. On assembloit un certain nombre de jeunes garçons, beaux & bien faits, qu'on présentoit à l'Empereur : c'est dans cette troupe qu'il choisissoit un mari pour sa fille. Toutes ces coutumes ne subsistent plus depuis la révolution. Les Empereurs

Tartares marient leurs filles aux Kans de la Tartarie Orientale, ou aux principaux Seigneurs du Royaume, & ils prennent pour eux des femmes dans les mêmes familles.

Les enfans des trois femmes de l'Empereur sont tous légitimes ; mais les fils de la premiere sont communément préférés pour succéder à l'Empire. Celle-ci fait sa résidence dans le Palais même de l'Empereur ; les autres ont des Palais particuliers.

Telle étoit la sévérité des anciennes mœurs, que les concubines étoient interdites aux gens mariés, excepté lorsqu'ils n'avoient point d'enfans mâles. Dans ce cas, on leur permettoit d'en prendre une ou deux. Aujourd'hui leur nombre n'est plus limité, & chaque particulier peut avoir autant de maîtresses qu'il veut. Les concubines sont soumises à la femme légitime, & la servent en qualité d'esclaves ; mais leurs enfans ne sont point réputés bâtards. Ils partagent la succession du pere : ils ne sont point exposés aux ressentimens jaloux de l'épouse légitime ; ils l'appellent communément leur mere, & elle les chérit elle-même comme ses propres enfans. Malgalhaens fait monter le

nombre des concubines de l'Empereur jusqu'à trois mille. On les nomme *Kong-ngu*, ou Dames du Palais. Elles sont divisées en plusieurs classes, qu'on distingue par les habits, & sur-tout par le degré de faveur. Celles qui sont le plus avant dans les bonnes graces de l'Empereur, portent le nom de *Ti*, qui signifie *presque Reine*. Les enfans des concubines Impériales sont réputés bâtards.

Les femmes Chinoises vivent dans une grande retraite, & ne se montrent jamais dans les lieux publics. Elles ne se mêlent point du commerce, ni des achats domestiques. Leur appartement est fermé à tous les hommes, même au pere du mari.

L'adoption est assez commune chez les Chinois. Quiconque adopte un fils étranger, est obligé d'avoir le consentement du pere, & même de lui payer une somme d'argent. Un mariage subséquent ne détruit point l'adoption ; & s'il en vient des enfans, le fils adoptif partage avec eux la succession.

ARTICLE II.

Du Deuil & des Funérailles.

LE BLANC eſt la couleur du deuil chez les Chinois. On le porte trois ans pour un pere & une mere, & un an pour un frere. Les femmes le portent trois ans pour leurs maris, & les maris un an pour leurs femmes.

La premiere année du deuil d'un pere, les enfans ont pour tout habillement une robe blanche de toile groſſiere, un bonnet, des caleçons & des bottines de même étoffe, avec une ceinture de corde. La ſeconde année, les habits ſont d'une toile un peu moins groſſe : pendant la troiſieme, on peut porter des robes de ſoie. Les cent premiers jours du deuil ſe paſſent dans une ſolitude & une triſteſſe affreuſes. On doit s'abſtenir de l'uſage des viandes & des liqueurs fortes. La plupart renoncent au commerce de leurs femmes : pluſieurs couchent toutes les nuits ſur de ſimples nattes, à côté du cercueil de leur pere.

Tant que dure le deuil, on eſt obligé de renoncer, non-ſeulement aux diver-

tissemens & aux fêtes, mais à toute espece de fonction publique. Un Mandarin, un Ministre donneroit un fort mauvais exemple, s'il ne quittoit point son emploi. Nieuhof rapporte qu'un Mandarin qui s'étoit retiré à trois cens lieues de la Cour, impatient d'y retourner, se mit en chemin un peu avant l'expiration de son deuil, croyant qu'il pouvoit comprendre dans les trois années le tems qu'il mettroit à faire le voyage. On lui fit un crime de cette indécente précipitation, & on l'obligea de retourner dans sa premiere retraite pour achever son deuil, sans lui tenir compte du tems qu'il avoit employé dans toutes ses courses. Les Chinois font remonter l'origine de ce deuil austere jusqu'à l'Empereur *Chun*, le neuvieme de leurs Monarques, qui, après la mort d'*Yao*, s'enferma, dit-on, trois ans dans la grotte sépulcrale de ce Prince, & abandonna pendant tout ce tems la conduite de l'Empire à ses Ministres. Salmon.

Les funérailles des grands Seigneurs se font avec beaucoup d'appareil. On lave le corps, on l'embaume, on l'habille des plus riches vêtemens, & on l'expose sur une estrade, devant laquelle

se prosternent les femmes, les enfans & les parens du mort. Le troisieme jour on met le corps dans un cercueil de bois précieux, verni & doré. Les Chinois ont grand soin de le faire construire de leur vivant. C'est une dépense que les plus pauvres trouvent toujours le moyen de faire. On a vu des hommes engager leur liberté, pour se procurer un cercueil. Avant que de placer le corps dans la caisse, qui est ordinairement d'un bois fort épais, on répand au fond beaucoup de chaux; & quand le cadavre y est couché, on remplit tous les vuides avec la même matiere & avec du coton. Quelquefois on y ajoute un enduit de poix & de bitume. Lorsque le cercueil est bien bouché & bien parfumé, on le couvre d'une étoffe blanche: on le place sur une espece d'autel, dans une salle tendue de blanc; & on l'y conserve quelquefois plusieurs mois. De tems en tems on brûle sur l'autel de l'encens, des pastilles parfumées, du papier doré & des pieces de soie. Le jour des funérailles, les amis & les parens du défunt accompagnent le cercueil, précédés d'un grand nombre de domestiques, qui portent des petites figures de carton. Ensuite on voit arriver les Bonzes.

Les uns portent un autel, d'autres tiennent dans leurs mains divers instrumens de musique, des sonnettes, des encensoirs, des brasiers, des cassolettes. Après cela le cercueil paroît, soutenu sur un brancard par vingt ou trente hommes, & surmonté d'un riche pavillon. Les enfans du défunt marchent après, un bâton à la main, le corps penché en avant, & comme accablé par la douleur. Les filles, les concubines & la légitime épouse sont dans des chaises portatives, où personne ne les voit, mais d'où elles font entendre des cris & des hurlemens lamentables. Le lieu de la sépulture est toujours hors des villes dans une grotte construite exprès, & qui consiste ordinairement en trois salles, ayant chacune une porte & un toît retroussé par les angles. Quelquefois il y a un quatrieme toît qui s'éleve du milieu, & qui se termine en pyramide. Ces grottes se construisent, autant qu'on le peut, sur des collines ou sur des terrasses qu'on éleve exprès. On plante autour des bosquets de cyprès; & ces petits bois, avec leurs grottes, dont le nombre est fort grand aux environs des villes, forment de loin un aspect très-agréable.

Quand on est arrivé à la grotte, on dépose le corps dans le caveau. Alors on brûle des parfums, on fait des libations, on offre des viandes, & l'on jette dans les flammes les petites figures de carton dont j'aï parlé. Ces figures représentent des eunuques, des esclaves, des chevaux sellés, des chameaux, des maisons & d'autres objets de cette nature. Les Chinois sont persuadés que les morts reçoivent en l'autre monde les offrandes qu'on leur fait dans celui-ci, & que toutes les choses représentées par ces figures se réalisent pour eux dans l'autre vie, & leur sont d'un grand secours. C'est ce qui fait que tous les ans, dans certains jours solemnels, chacun fait des libations & porte des viandes sur le tombeau de ses ancêtres. Ces peuples, tendrement attachés à leur patrie & à leurs familles, ont un grand mépris pour les voyageurs qui abandonnent les tombes de leurs aïeux, & qui s'exposent à mourir dans une terre étrangere, où personne ne leur rendra les derniers devoirs. C'est un reproche qu'ils ont fait plus d'une fois à nos Missionnaires.

ARTICLE III.

Des Fêtes & des Réjouissances.

LES CHINOIS n'ont proprement que deux jours de réjouissance qui se célebrent tous les deux dans le premier mois de l'année, l'un au commencement, l'autre au milieu de ce mois. La fête de la nouvelle année consiste, comme parmi nous, à se visiter, à se régaler, à se faire des présens. Celle du quinzieme jour est plus remarquable, soit par son origine, soit par la singularité des réjouissances. On l'appelle *la fête des Lanternes.* On prétend qu'un Mandarin fort chéri du peuple, ayant perdu une fille unique qui s'étoit noyée dans un fleuve, la chercha pendant toute une nuit, & fit allumer à cette occasion un grand nombre de lanternes. Les habitans du canton l'aiderent dans cette recherche, & le suivirent en foule avec des lanternes & des flambeaux. L'attachement qu'on avoit pour le Mandarin, ou peut-être la singularité de l'aventure, engagea le peuple à renouveller cette cérémonie au bout de l'année; & cet usage s'étant répandu

peu à peu donna naissance à une fête générale, qui s'est célébrée depuis dans tout l'Empire. Il n'y a personne dans les villes & dans les villages qui n'allume ce jour-là des lanternes peintes & diversement façonnées. Leur capacité est quelquefois si grande, qu'on en voit de ving-cinq à trente pieds de diametre. « Trois ou quatre de ces machines, » dit le P. le Comte, feroient des ap-» partemens fort raisonnables.... Les » lanternes ordinaires sont composées » de six faces ou panneaux, dont cha-» cun fait un cadre de quatre pieds de » haut, & d'un pied & demi de large, » d'un bois vernis & orné de quelques » dorures. Ils y tendent une toile de » soie fine & transparente, sur laquelle » on peint des fleurs, des arbres, des » rochers, des figures. La peinture en » est belle, les couleurs vives; & quand » les bougies sont allumées, la lumiere » y répand un éclat qui rend l'ouvrage » tout-à-fait agréable. Ces six pan-» neaux joints ensemble composent un » hexagone surmonté par les extrémi-» tés de six figures de sculpture qui en » font le couronnement. On suspend » tout autour de larges bandes de satin » de toutes couleurs en forme de ru-

» bans avec divers autres ornemens de
» soie qui tombent sur les angles, sans
» rien cacher de la peinture ni de la lu-
» miere. On y met un nombre infini de
» bougies ou de lampes. On y repré-
» sente aussi divers spectacles. Il y a des
» gens cachés, qui, par le moyen de plu-
» sieurs petites machines, font jouer des
» marionettes de grandeur humaine.

Il y a telle de ces lanternes où l'on représente des cavalcades, des vaisseaux qui voguent, des armées qui combattent, des ombres, des bouffons & d'autres objets de cette espece. Il y en a d'autres qui soutiennent des dragons illuminés, longs quelquefois de soixante à quatre-vingts pieds, auxquels on fait faire divers mouvemens. Ces fêtes sont toujours accompagnées de feux d'artifice, principalement dans les grandes villes. Les Chinois excellent dans ces sortes de spectacles. Ils ont l'art de les diversifier à l'infini, & ils y représentent au naturel toutes sortes d'objets. Quelquefois c'est une treille de raisins qui ne se consume que lentement. Le cep de la vigne, les branches, les feuilles & les grains se distinguent. Tantôt ce sont des jets de flammes qui s'élevent de plusieurs gros cylindres

plantés en terre. D'autres fois d'un gros caisson porté sur deux hautes colonnes, on voit sortir un prodigieux artifice, des pluies de feu, de grandes lanternes, des écriteaux, où les caracteres se distinguent, des lustres oblongs avec divers étages de lumieres blanches & argentines, distribuées en cercle.

Les gens de la campagne célebrent au commencement du Printems une autre fête qui consiste principalement à promener dans les champs une grande vache de terre cuite, dont les cornes sont dorées. Cette figure est quelquefois si énorme, que quarante hommes ont beaucoup de peine à la soutenir. Derriere cette vache est un jeune enfant qui a un pied chaussé, l'autre nud, & qui frappe l'animal d'une verge, comme pour le faire avancer. C'est, dit-on, le symbole de la diligence & du travail. La figure est escortée de quantité de laboureurs qui traînent à sa suite tout l'attirail & tous les instrumens du labourage. Une troupe de comédiens & de masques, faisant diverses gesticulations, ferme la marche. On se rend en cet équipage au Palais du Gouverneur, ou du Mandarin du lieu. Là on brise la vache & l'on tire de son ventre quan-

tité de petites vaches d'argile, qu'on diſtribue aux aſſiſtans. La cérémonie ſe termine par un petit diſcours à la louange de l'agriculture, prononcé par le Mandarin.

ARTICLE IV.

Uſage dans les repas.

On peut dire qu'il n'eſt point de peuple plus ſobre, ni moins délicat que le Chinois. Le riz, les pois, les carottes & d'autres légumes ſont ſa nourriture ordinaire. Il mange même ſans répugnance du cheval & du chien, quoique mort de vieilleſſe ou de maladie, des chats, des rats, & des ſerpens : on en trouve dans tous les marchés. Ils mettent au rang des mets les plus délicats la viande de porc, la chair de jument ſauvage, les huîtres, les pieds d'ours, les nerfs de cerf, & ſur-tout des nids d'oiſeaux. On ignore de quelle matiere ces nids ſont compoſés : mais comme on les prend ſur les côtes, il eſt probable que les oiſeaux qui les conſtruiſent y emploient l'écume de la mer & la chair de certains poiſſons. La matiere en eſt ſolide, tranſ-

parente & fort blanche, principalement lorsque ces nids sont frais. Ils ont la grosseur & la forme d'une moitié de citron. Lorsque la cuisson les a amollis, ils deviennent fort délicats. On les connoît en Europe, & les Italiens en font grand cas.

Les Chinois ne se servent à table ni de cuilliers, ni de fourchettes : ils ont de petits bâtons d'ivoire ou d'ébene, qui leur rendent à-peu-près le même service. Contre la coutume de la plûpart des Orientaux qui mangent sur des sophas, les jambes croisées, les Chinois ont des sieges disposés autour d'une table. Leur usage est de manger froid & de boire chaud, même en été. Le thé est la boisson ordinaire des repas. Ils ne connoissent point l'usage du vin ; mais au lieu d'exprimer le jus des raisins, ils brassent le riz & le froment, & ils en composent une liqueur très-forte.

Dans les repas de cérémonie, chacun des conviés a sa table particuliere, & chaque table est servie de la même façon. Quand tout le monde s'est rendu dans la salle du festin, le maître du logis se fait apporter une coupe remplie de la liqueur dont je viens de par-

ler, & la tenant élevée, il fait une inclination profonde au plus distingué des convives, & sort de la salle, accompagné de toutes les personnes qui sont du repas. Etant dans sa cour, il se tourne vers le Midi, & après avoir offert la coupe aux Génies tutélaires de sa maison, il verse à terre la liqueur. Quand cette cérémonie est achevée, tout le monde rentre, & chacun prend la place que le maître lui assigne.

Au commencement du repas, on présente aux assistans une tasse remplie de la même liqueur. Ils la prennent des deux mains, & l'élevent à la hauteur de la bouche, s'invitant les uns les autres par un mouvement de tête à boire les premiers. Ce combat de civilité se termine par boire tous dans le même ordre & dans le même tems. Aussitôt après on sert un plat sur chaque table, & alors nouveau combat de politesse. Chacun est attentif aux signaux du maître, & attend ses ordres pour commencer. Le P. du Halde fait faire ici aux assistans un exercice des plus comiques. Quand le maître du logis, dit-il, a mis la main sur les bâtons qui lui servent de fourchette, chacun en fait autant, & se servant aussi de ses

baguettes, prend un morceau & le mange méthodiquement. A chaque morceau on recommence l'exercice des bâtons, obſervant toujours la meſure & la cadence. Salmon qui renchérit encore ſur le P. du Halde, & qui ſans doute a prétendu s'égayer, ajoute que dans ces ſortes de repas il y a un homme prépoſé pour battre la meſure, & qui, le bâton à la main, préſide à tous ces mouvemens. Je ne puis m'empêcher de ſoupçonner d'exagération le récit du P. du Halde: pour ce que dit Salmon, c'eſt un menſonge viſible.

On ſert ſucceſſivement une vingtaine de plats qu'on laiſſe tous ſur la table. Ces vingt ſervices ne compoſent que la premiere partie du feſtin, laquelle dure quelquefois deux ou trois heures, ſans que la plupart du tems on ſe diſe un ſeul mot. Avant que de paſſer à la ſeconde, je veux dire au deſſert, on ſe leve de table & l'on ſe promene un quart d'heure dans la cour, à moins qu'on n'aime mieux faire la converſation dans une ſalle. Après quoi on retourne au lieu du feſtin, où l'on trouve les tables couvertes de confitures & de fruits ſecs.

Quelquefois à la ſuite de ces repas on

on voit entrer une troupe de Comédiens qui représentent une piece aussi longue & aussi triste que le festin même. Les acteurs sont des enfans de douze à quinze ans, que les Entrepreneurs ont à leurs gages, & qu'ils conduisent de Province en Province. On leur fait apprendre trente ou quarante pieces, dont la plus courte dure au moins trois heures. Ces Comédiens portent avec eux leur théatre, & ils le dressent en très-peu de tems. Ils présentent la liste des pieces qu'ils sçavent, & dès qu'on en a choisi une, ils la jouent sur le champ, sans autre préparation. Ces représentations sont mêlées d'une symphonie d'instrumens & de voix qui remplissent les entre-actes. Des bassins de bronze ou d'acier, des tambours qu'on bat avec les pieds ou avec des bâtons plats, des fluttes de diverses especes, auxquelles se mêlent quelques voix plaintives, composent un concert lugubre, qui ne laisse pas d'avoir des charmes pour les oreilles Chinoises. Vers le milieu de la piece un des acteurs se détache de la troupe, & fait une quête dans l'assemblée. Dans tous les repas de cérémonie les domestiques de la maison font eux-mêmes une autre quête, & remettent cet argent à

leur maître, qui par-là est dédommagé d'une partie de la dépense.

ARTICLE V.

Politesse cérémonieuse des Chinois; combien elle est louable dans son principe.

LES Chinois ne regardent pas la politesse comme un commerce frivole de complimens & d'égards. Ils la considerent comme le lien le plus ferme de la société, & comme un moyen efficace de maintenir l'union & la subordination parmi les hommes. En conséquence de ce principe, le Gouvernement s'est toujours appliqué à maintenir, non-seulement à la Cour & parmi les Grands, mais même parmi le peuple, une certaine habitude de civilités & de bienséances. Les Chinois ont une infinité de livres composés sur ce sujet: un de ces traités contient plus de trois mille articles. Tout y est marqué dans le plus grand détail: la maniere de se saluer, de se visiter, de se faire des présens, d'écrire des lettres, de donner à manger, &c. Ces usages ont force de

loi; personne n'ose s'en dispenser. Les artisans, les esclaves & les paysans ont entre eux leur cérémonial. Il y a un Tribunal supérieur établi à Pe-king, dont une des principales fonctions est de veiller à l'observation de toutes ces pratiques.

Les étrangers eux-mêmes sont obligés de s'y conformer, à moins qu'ils n'aiment mieux renoncer à tout commerce avec les gens du pays. Avant que d'introduire à la Cour les Ambassadeurs, on les exerce pendant quarante jours, pour les mettre au fait du cérémonial. S'ils manquoient à quelque formalité le jour de l'audience, l'Empereur s'en tiendroit offensé. Un Ambassadeur Moscovite ayant mal retenu sa leçon, l'Empereur s'en plaignit en ces termes, dans une lettre qu'il écrivit au grand Duc de Moscovie, & que les Jésuites traduisirent en latin: *Legatus tuus multa fecit rusticè*: Votre Ambassadeur s'est comporté en homme rustique. Ces loix gênantes & cette gravité cérémonieuse, ont beaucoup choqué les premiers Européens qui ont voyagé chez ce peuple. De-là le ridicule qu'ils ont affecté de lui donner, & qui a jetté de si profondes racines,

que la gravité chinoise a passé en proverbe. Néanmoins, si l'on remonte à la source de tous ces usages, bien loin de les condamner, on trouvera qu'ils sont louables. Mais le foible de toutes les Nations est de ne juger les unes des autres que par comparaison ; d'où il arrive qu'elles s'accusent toutes de ridicule & de barbarie.

ARTICLE VI.

Cérémonial du Salut, des Visites, des Lettres.

LE salut ordinaire consiste à croiser les mains devant la poitrine, & à les remuer affectueusement, en faisant une médiocre inclination de tête. Quand on veut montrer plus de respect, on joint les mains, & l'on s'incline jusqu'à terre. Lorsque après quelque absence deux amis se rencontrent, il se mettent tous deux à genoux, & se prosternent ; ensuite ils se relevent, & ils recommencent les mêmes inclinations jusqu'à deux & trois fois.

Lorsqu'on veut rendre visite à une personne d'un certain rang, il faut d'a-

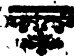
bord préſenter au portier un billet, ſur lequel on écrit ſon nom, ſes titres & le ſujet de ſa viſite. Souvent le maître de la maiſon ſe contente de recevoir le billet, ſans ſe laiſſer voir. S'il vous laiſſe entrer, & que votre condition ſoit égale à la ſienne, il vous reçoit à la porte de ſa ſalle, précédé de deux domeſtiques qui portent devant lui un grand éventail, enſorte que vous ne pouvez ni l'appercevoir ni en être apperçu. Quand vous mettez le pied dans la ſalle, le grand éventail ſe retire, & vous vous trouvez vis-à-vis l'un de l'autre. C'eſt dans ce moment que commencent les cérémonies preſcrites par l'uſage. Il faut faire de part & d'autre un nombre de génuflexions & d'inclinations, ſe donner certains titres honorables, prendre pluſieurs détours pour être tantôt à droite, tantôt à gauche. Le maître du logis doit s'incliner devant le fauteuil qu'il vous préſente, & l'épouſſeter avec ſa robe.

Quand vous êtes aſſis vous expoſez gravement & en peu de mots le ſujet qui vous amene, & l'on vous répond avec la même gravité par pluſieurs inclinations. Dans ces entretiens les Chinois ne ſe ſervent que des termes les

plus soumis & les plus flatteurs. Ils n'employent jamais la premiere ni la seconde personne. Ils ne diront pas : *Je vous suis obligé de la grace que vous m'avez faites ;* mais se servant de la troisieme personne : *La grace que le Seigneur, que le Docteur a accordé au plus humble de ses serviteurs, au moindre de ses disciples, lui cause une vraie satisfaction.* Au lieu de dire : *je prends la liberté de vous offrir quelques curiosités de mon pays*, ils diront : *Le disciple prend la liberté d'offrir au Seigneur quelques curiosités qui viennent de son pauvre pays.* A quoi l'autre répondra : *Tout ce qui vient du magnifique pays, & du Royaume précieux du Seigneur, est d'un prix inestimable.*

Après quelques momens d'entretien, on apporte le thé ; quand le thé est pris, on se leve, on fait de part & d'autre de nouvelles inclinations, & l'on se sépare avec les mêmes cérémonies qu'on s'est abordé. A peine êtes-vous parti, que le maître du logis envoye après vous un de ses domestiques, qui, à deux cens pas de la maison, vous complimente de sa part. A quelque distance de-là vous trouvez un autre valet qui vous fait de nouveaux complimens ; c'est alors proprement que finit la visite.

Il y a de grandes formalités à observer quand on écrit une lettre. Si l'on écrit à un supérieur, il faut employer un papier qui ait dix ou douze replis; la lettre ne doit commencer qu'au second repli : plus la personne à qui l'on écrit est considérable, plus le caractere doit être menu. Quand la lettre est achevée, on la met dans une enveloppe qu'on ferme avec une bande de papier rouge, avec ces deux mots, *Nuy-han*, qui veulent dire, *la lettre est dedans*. On met ensuite une seconde enveloppe de papier plus fort, avec une bande rouge semblable à la premiere, sur laquelle on écrit en gros caracteres le nom & les qualités de la personne à qui s'adresse la lettre; & à côté l'on marque en plus petits caracteres la Province, la Ville & le lieu de la demeure. On applique un cachet sur cette seconde enveloppe, avec ces mots, *Hou-fong*, c'est-à-dire, *gardé & scellé*.



ARTICLE VII.

Des Modes de la Chine.

LES modes ne varient point à la Chine, comme dans certains pays d'Europe. Pendant quatre mille ans la forme de l'habillement a été la même; & si, depuis un siecle, les Empereurs Tartares ont introduit quelques différences, ce n'a été, si j'ose m'exprimer de la sorte, qu'à la pointe de l'épée; & c'est peut-être le plus grand obstacle que les conquérans aient eu à surmonter. Lorsqu'ils ordonnerent aux Chinois de couper leurs cheveux, plusieurs aimerent mieux perdre la vie que de renoncer à cet ornement; mais il fallut obéir: & depuis la révolution les Chinois se rasent la tête, excepté dans la partie du milieu, où ils laissent croître une touffe de cheveux qu'ils tressent & qu'ils cordonnent. Ils ont pour coëffure un bonnet rond, à la pointe duquel est un gros flocon de crin ou de soie rouge, qui flotte jusques sur les bords. Ce bonnet n'embrasse que la superficie de la tête, & ne couvre point les oreilles.

Il eſt rare que les jeunes gens laiſſent croître leur barbe : la plûpart l'arrachent avec des pinces ; mais après trente ans ils commencent à la cultiver, & ils la regardent comme un ornement de l'âge viril. Les Docteurs & les Lettrés affectent de laiſſer croître leurs ongles, ſur-tout au petit doigt ; ils prétendent montrer par-là qu'ils ne ſont point artiſans, & que la néceſſité ne les aſſujettit point à une profeſſion mercénaire.

Les Dames mettent du rouge & du blanc, ce qui ne ſurprendra pas nos Européennes ; mais les Chinoiſes ont un autre uſage qui nous paroîtra fort étrange : c'eſt de mâcher continuellement du bétel, eſpece de racine très-ſaine pour les gencives, mais qui noircit les dents. Comme la beauté dépend beaucoup de l'opinion, il n'eſt pas étonnant que ces peuples aient à cet égard des idées un peu différentes des nôtres. Une femme paſſe pour jolie à la Chine lorſqu'elle eſt d'une taille au-deſſous de la moyenne, qu'elle a les yeux petits, des oreilles larges, les cheveux noirs, un teint frais & fleuri, des lévres vermeilles, le nez court, & la bouche petite. D'un autre côté, les Da-

mes trouvent un homme à leur gré lorsqu'il a le front grand, le visage large, le nez écrasé, les narines fort ouvertes, de grosses jambes, des épaules rondes. La petitesse du pied est l'agrément le plus ambitionné du beau sexe. Dès qu'une fille vient au monde, on s'empresse de lui garotter les pieds, pour empêcher qu'ils ne croissent; Gémelli assure que non-seulement on a recours aux plus fortes ligatures, mais qu'on employe une eau corrosive pour brûler & pour consommer une partie des chairs. De quelque maniere que se fasse cette torture, l'effet en est tel, que souvent une fille de vingt ans n'a pas les pieds plus gros que ceux d'un enfant qui sort du berceau; mais aussi les Dames s'en ressentent toute leur vie: leur démarche est lente, contrainte & mal assurée. Quelques-uns attribuent cette coutume à la politique des anciens Chinois, qui l'inventerent, dit-on, pour tenir leurs femmes dans une plus grande retraite, & les empêcher de courir. D'autres prétendent qu'elle fut introduite par une Impératrice, nommée *Ta-kia*, qui, ayant les pieds d'une petitesse ridicule, affecta de les serrer avec des bandes, pour les rendre encore

plus petits, cherchant à tourner en agrément ce qui étoit une difformité réelle.

Les Dames ont pour habillement une robe qui descend sur les talons, & dont les manches sont fort amples. Un collet de satin blanc leur couvre le col. Sous ce premier habit, elles mettent une autre robe dont les manches sont étroites, mais qui descend aussi jusqu'à terre. Elles portent des caleçons de soie, qui tombent sur le milieu de la jambe : le reste est couvert d'un bas court de même étoffe. La pointe de leurs mules est fort relevée : le talon est bas & quarré.

Leur coëffure ordinaire consiste à partager leurs cheveux en plusieurs boucles, où elles entrelacent des fleurs d'or & d'argent. Quelquefois elles y ajoutent une figure d'oiseau, dont les aîles déployées tombent doucement sur les tempes. Sa queue retroussée forme une espece d'aigrette sur le milieu de la tête. Le corps de l'oiseau est à la naissance du front : le reste déborde. Il y a tel ornement de tête où l'on voit plusieurs de ces oiseaux joints ensemble en forme de couronne : c'est la coëffure des femmes de qualité. Les jeunes per-

sonnes portent communément une couronne de carton, garnie d'une bande de soie, & quelquefois enrichie de perles & de pierres précieuses. Les femmes âgées ont pour toute coëffure une large bande de soie, dont elles font plusieurs tours.

L'habillement des hommes differe assez peu de celui des Dames. Leur veste ou robe de dessous est très-longue : par-dessus ils ont un habit un peu plus court, à larges manches, & sans collet. Ils se ceignent d'une large ceinture de soie, dont les bouts pendent sur les genoux, & à laquelle ils attachent leur bourse & leur couteau. Ils portent des caleçons amples, des bas courts, faits en forme de bottines, & des pantoufles sans talon.

Toutes les couleurs ne sont pas permises à tout le monde. Il n'appartient qu'à l'Empereur & aux Princes de sa famille, de porter des habits & des ceintures jaunes. Le satin à fond rouge est affecté aux Mandarins. Les autres couleurs sont libres : le noir, le bleu & le violet sont les plus usitées.

ARTICLE VIII.

Caractere des Chinois.

AVant que le commerce eût attiré les Européens vers l'extrêmité Orientale de l'Asie, les Chinois se croyoient si supérieurs aux autres hommes, qu'ils traitoient de barbares toutes les nations de l'Univers. Ils avoient des idées fort extravagantes sur l'étendue de leur Empire. Supposant la terre quarrée, & que la Chine placée au centre, en occupoit la principale portion, ils releguoient les autres peuples dans les angles de ce prétendu quarré. Quand les vaisseaux Portugais aborderent pour la premiere fois à Canton, & que les Chinois consentirent à traiter avec les Européens, ils commencerent à revenir de leurs anciens préjugés. Ils apprirent avec surprise qu'au-delà des Mers, il y avoit d'autres hommes instruits de toutes sortes de sciences, & même de plusieurs arts inconnus à la Chine. On ne peut exprimer quel fut leur étonnement, lorsqu'un Jésuite, nommé *le P. Chavagnac*, leur montra pour la premiere fois une Map-

pemonde. Plusieurs Lettrés étoient présens : il y chercherent la Chine, & prirent d'abord pour leur pays un des deux hémisphères. Comme ils ne connoissoient rien aux lettres ni aux figures qu'ils y voyoient tracées, un d'eux en demanda l'explication au Missionnaire : *Vous voyez l'Europe*, dit ce Pere, *l'Afrique & l'Asie : voici la Perse, les Indes, la Tartarie* . . . . . . *Où est donc la Chine*, s'écrierent-ils ? *C'est dans ce petit coin de terre*, répondit le Missionnaire. Saisis d'étonnement, ils se regarderent les uns les autres, repétant plusieurs fois ces mots : *Siao-te-kin*, elle est bien petite.

Description de la Chine, T. II. pag. 77.

Quoique les Chinois soient aujourd'hui désabusés de ces erreurs grossieres, ils ne laissent pas d'avoir encore de grands préjugés. Il n'y a point de nation plus vaine, plus fiere avec l'étranger, plus entêtée de son pays & de sa prétendue supériorité. Ils ne trouvent rien de bien que ce qui se fait chez eux, ni rien de vrai que ce que leurs Docteurs ont enseigné. Ils pourroient tirer de grandes lumieres de nos artistes ; mais ils négligent d'en profiter, ne voulant rien faire à la maniere Européenne. Les Jésuites, quoique se-

côndés de l'autorité de l'Empereur, eurent toutes les peines du monde à engager les Architectes Chinois à leur bâtir une Eglise sur les desseins venus d'Europe. On n'a pu encore leur persuader de changer la mauvaise forme de leurs navires, & d'en construire de meilleurs, sur les modeles qu'ils ont continuellement devant les yeux. En un mot, ils ne veulent rien apprendre des autres peuples.

Les Chinois se piquent d'être plus polis & plus sociables que les autres hommes, & l'on peut dire qu'à cet égard, la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes est mieux fondée. Il n'est point de nation dont les mœurs soient si douces. Les querelles sont rares parmi eux, & les voies de fait leur sont presque inconnues. Le peuple est ici exempt de cette grossiereté & de cette rudesse qui par-tout ailleurs fait le caractere des petites gens. Que des muletiers ou des portefaix se rencontrent, qu'ils viennent même à se croiser dans un chemin étroit, au lieu de se quereller & de se battre, ils s'abordent poliment, ils s'aident les uns les autres; & ils ne se séparent point sans se faire de profondes inclinations.

Du Halde, *ubi supr.*

Quand on traite avec les Chinois ; il faut se garder de toute précipitation, & d'une certaine vivacité turbulente qui veut tout emporter d'autorité. Ce peuple est froid & flegmatique ; la douceur le persuade, l'empressement le blesse. Un Chinois, dit le P. du Halde, n'écouteroit pas en un mois, ce qu'un François pourroit lui dire en une heure. Un Missionnaire exhortant un jour quelques prosélytes, & se laissant emporter à la chaleur de son zèle, un des auditeurs l'interrompit : *Pourquoi te fâches-tu*, lui dit-il gravement ? *Si ta cause est bonne, il n'est pas besoin de te mettre en colere.*

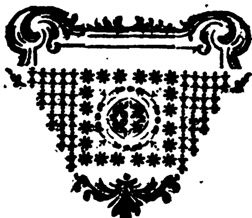
Le Chinois, quoique doux & flegmatique par tempérament, ne laisse pas d'être vindicatif & même cruel, quand on l'offense. Mais il est rare qu'il ait recours aux moyens violens. Il patiente, il dissimule avec l'aggresseur ; on diroit qu'il est insensible : mais si l'occasion se présente de perdre son ennemi, il la saisit avec chaleur, & tôt ou tard il trouve le moyen de se venger.

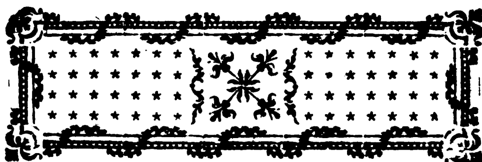
Ce peuple, élevé dès l'enfance dans la plus parfaite soumission envers ses parens, est naturellement porté à la

même obéissance envers ses maîtres. Il chérit ses Mandarins, il adore ses Rois. Mais il veut à son tour en être aimé : s'il ne trouve point en eux le même amour, il murmure, il sent le joug, & cherche bientôt à le secouer. On diroit qu'il change de nature : il devient inquiet, séditieux, insolent. La Chine, depuis douze siecles, a fourni plus d'exemples de révolutions que l'Angleterre.

Le Chinois est laborieux, actif; adroit dans les arts, quoique incapable de les porter à une certaine perfection ; habile dans le commerce, mais infidele & trompeur. L'intérêt est la passion dominante, & le vice capital de ce peuple. Il n'est rien moins que brave ; une poignée de Tartares l'a subjugué deux fois : il est sobre, modeste & circonspect. La pudeur & la retenue sont des vertus presque générales parmi les Chinois ; elles sont communes aux hommes aussi-bien qu'aux dames. Leur maintien est si composé, qu'un étranger, qui ne jugera d'eux que par les dehors, croira que la vertu est la seule regle de leurs actions, & s'imaginera vivre parmi un

peuple de ſages. Il eſt vrai que dans le fond ils ne ſont pas meilleurs que les autres hommes ; mais c'eſt toujours beaucoup qu'ils ſçachent ſi bien cacher leurs vices , & que la raiſon ait tant d'empire ſur un peuple entier.





SIXIEME PARTIE.

ROYAUMES TRIBUTAIRES DE LA CHINE.

J'AJOUTERAI à l'Histoire des Chinois la description sommaire des trois Royaumes autrefois soumis à ce peuple, aujourd'hui tributaires de son Empire, & gouverné à-peu-près par les mêmes Loix. Ces Royaumes sont le Tonquin, la Cochinchine & la Corée. La connoissance des peuples qui les habitent appartient au sujet que je traite; & l'Histoire de ces mêmes peuples me paroît si étroitement liée avec celle des Chinois, que j'ai cru devoir la placer ici.



CHAPITRE PREMIER.

DU TONQUIN.

ARTICLE I.

Particularités concernant l'Histoire ancienne des Tonquinois. Etat présent de leur Monarchie. Forces du Royaume.

L'ORIGINE des Tonquinois est ancienne ; mais les premiers tems de leur Monarchie sont d'une obscurité impénétrable. En effet ces peuples ont ignoré pendant plusieurs siecles l'art de l'écriture, & les premieres histoires qu'ils ont composées depuis que l'usage des caracteres s'est introduit parmi eux ne sont qu'un tissu d'aventures & de traditions fort incertaines. Il paroît que leur nation est originairement différente de celle des Chinois. Ceux-ci les appellent *Mansos*, c'est-à-dire, *Barbares* : nom qu'ils donnent à tous les peuples étrangers. On observe que les Tonquinois ont beaucoup de ressemblance avec les Indiens, soit pour la

Relation de *Baron*, citée au II. Livre de l'Histoire générale des Voyag.

maniere de ſe nourrir & de s'habiller ; ſoit pour d'autres uſages particuliers, comme celui de noircir leurs dents, & d'aller pieds nuds ; ſoit pour la conformation de l'orteil droit, qui s'écarte des autres doigts du pied. Tout cela peut faire penſer que le Tonquin a été originairement peuplé par une colonie d'Indiens.

Un des premiers Rois dont leur hiſtoire faſſe mention, eſt *Ding*, qui régnoit, dit-on, environ deux cens ans avant Jeſus-Chriſt. Une troupe de brigands le plaça ſur le trône. Les Hiſtoriens s'accordent peu ſur les circonſtances de ſon uſurpation ; mais tous conviennent que s'étant rendu odieux par ſes violences, il fut maſſacré par ſes ſujets. Baron. *Ibid.*

De longues guerres ſuccéderent à cette révolution : elles ſe terminerent par l'élection d'un Roi, nommé *Ledayhan.* Les Chinois, ſous le regne de ce Prince, entrerent à main armée dans le Royaume. C'eſt la premiere de leurs irruptions dont il ſoit parlé dans les Annales du pays. Mais il y a lieu de croire que long-tems auparavant ils avoient inquiété, & même ſoumis le Tonquin ; car dans le tems auquel on

rapporte l'époque de l'usurpation de Ding, l'Empire de la Chine étoit dans un si haut degré de puissance, que ses limites s'étendoient jusqu'au Royaume de Siam. Il n'est nullement probable que les Tonquinois ayent évité le joug, eux que le voisinage exposoit aux premiers efforts des Conquérans. Leday han résista aux Chinois avec beaucoup de valeur, & les battit en plusieurs rencontres, mais sans pouvoir les chasser des postes qu'ils occupoient. Après sa mort, les Tonquinois mirent sur le trône *Li bal-vié*, homme très-entendu dans le métier de la guerre, & qui joignoit à un grand courage une expérience consommée. Il vainquit les Chinois dans plusieurs batailles, & il eut la gloire de les chasser du Tonquin.

Baron. *Ibid.* La postérité de Li-bal-vié régna tranquillement pendant cinq ou six générations. Le dernier Roi de cette race n'ayant laissé qu'une fille, cette Princesse partagea son trône avec un Seigneur d'une famille puissante, qu'elle épousa. Un autre Seigneur, nommé *Ho*, conspira contre cette Reine, vainquit son mari dans une bataille, & s'empara du trône, après avoir fait égorger le Prince & la Princesse. Cette

lâche perfidie, & quelques autres violences que commit l'Usurpateur, le rendirent si odieux, que ses sujets se révolterent contre lui. Le désespoir, plutôt que la prudence leur inspira d'appeller à leur secours les Chinois, qui entrerent dans le Tonquin avec une armée formidable. Le Tyran fut exterminé ; mais les peuples furent asservis par leurs propres libérateurs. Le Royaume fut obligé de se soumettre à la domination des Chinois, & de recevoir un Vice-Roi de la même nation, qui changea l'ancienne forme du gouvernement, & qui introduisit dans le pays la plupart des Loix & des coutumes Chinoises.

Les Tonquinois supporterent d'abord assez tranquillement cette disgrace : mais l'amour de l'indépendance s'étant réveillé dans leur cœur, ils prirent les armes, & ils résolurent d'exterminer les oppresseurs de leur liberté. Un homme intrépide, nommé *Li*, se mit à la tête des révoltés, & fit passer au fil de l'épée tous les Chinois : leur chef même fut égorgé dans le tumulte. Les guerres civiles qui déchiroient la Chine dans ce même tems, empêcherent l'Empereur *Humveon* de tirer ven-

geance de cet attentat, & le forcerent de souscrire à une paix désavantageuse. *Li* fut couronné; & tout ce qu'obtinrent les Chinois, fut qu'à l'avenir les Rois du Tonquin se reconnoîtroient vassaux de l'Empereur de la Chine, & lui payeroient tous les trois ans un tribut.

Ce traité fut conclu vers l'an 1200 de Jesus-Christ, & les deux nations l'observent depuis plus de cinq cens ans avec une fidélité inviolable. De trois ans en trois ans, les Tonquinois envoyent à Pé-king des Ambassadeurs chargés de présenter le tribut, & de rendre hommage à l'Empereur. Ce tribut consiste en plusieurs présens, entre lesquels il y a des statues d'or & d'argent, représentant des criminels qui semblent demander grace: & cela en mémoire de l'attentat commis anciennement contre le Vice-Roi de l'Empereur. Les Chinois reçoivent ces Ambassadeurs avec beaucoup de pompe, moins par estime pour les Tonquinois, que pour donner plus de lustre à la cérémonie de l'hommage. L'Empereur envoye aussi des Ambassadeurs au Tonquin: mais ses Ministres se conduisent avec beaucoup de hauteur dans cette

Cour

Cour. Ils ne daignent point visiter le Roi ; & quand ce Prince veut traiter avec eux, il est obligé de se transporter dans leur Palais. Les Rois du Tonquin sont assujettis à un autre devoir. Lorsqu'ils parviennent au Trône, ils doivent se faire confirmer par l'Empereur de la Chine, qui leur envoye le sceau dont ils sont usage pendant leur regne.

Les descendans de *Li* occuperent le Trône pendant deux siecles : ensuite on vit éclorre d'étonnantes révolutions. Vers l'an 1400 de l'Ere Chrétienne, un simple pêcheur, nommé *Mark*, s'empara de l'autorité souveraine : mais bientôt après il fut détrôné par un autre aventurier appellé *Tring*. Celui-ci, dans la vue de couvrir son usurpation, publia qu'il ne prenoit les armes que pour rétablir la famille de *Li* sur le Trône ; & en effet il fit couronner un jeune Prince de cette maison. Mais il se réserva l'autorité principale, ne laissant au jeune Monarque que l'ombre de la Royauté. Il prit le nom de *Chova*, ou de *Général du Royaume*.

Tring avoit un beau-frere nommé *Hoaving*, fils du Gouverneur de la Province de *Tingwa*, à qui cet Usurpa-

teur avoit les plus grandes obligations. Le Mandarin lui avoit remis dans les mains toutes les forces de son gouvernement : ce qui contribua principalement au succès de ses entreprises. Pour surcroît de faveur, il lui donna sa fille en mariage, & lui confia en mourant la tutele d'un fils unique, qui étoit ce *Hoaving* dont on vient de parler. Ce jeune Seigneur souffrit impatiemment que *Tring*, son beau-frere & son tuteur, eût employé pour autrui les forces de son pere, au lieu de s'en servir pour le placer lui-même sur le Trône. Il en conçut un tel ressentiment, qu'il refusa de prêter hommage au nouveau Roi, & il prit ouvertement les armes. Il s'empara de la Cochinchine, ancienne Province du Tonquin, & se fit proclamer *Choua* par ses troupes, prenant le même titre que son beau-frere. Ces deux *Généraux* régnerent avec une autorité absolue, l'un dans Tonquin, l'autre dans la Cochinchine, & se firent, tant qu'ils vécurent, une longue guerre, dont les succès furent balancés. Ils laisserent à leurs enfans le titre de *Choua*, & leurs descendans en jouissent encore aujourd'hui dans ces deux Royaumes. Pour ne par-

ler ici que du Tonquin, on y réconnoît deux Souverains, l'un titulaire, l'autre réel. Le premier porte le titre de *Bova*, qui signifie *Roi*, ou *Empereur* : c'est le nom qu'on donne au Chef de la Maison Royale de *Li*, qui jouit en apparence de tous les honneurs du Trône, mais sans en exercer les fonctions. L'autre s'appelle *Chova* : c'est en lui que réside le pouvoir réel de la royauté. Il fait la paix & la guerre : il crée ou abroge les loix : il rend la justice : il dispose des charges : il regle les impositions & les taxes publiques : en un mot, il exerce presque tous les droits de la souveraineté. Les Européens lui donnent même le nom de *Roi* ; & pour établir quelque différence entre lui & le *Bova*, ils donnent à ce dernier le titre d'Empereur.

Il y a environ deux cens ans que cette forme singuliere d'administration subsiste au Tonquin. La dignité de *Chova* est héréditaire. Dans le cours naturel, l'aîné des fils succede au *Généralat*. Mais cet ordre est quelquefois troublé par l'ambition des autres Princes ; & leurs entreprises ont excité plus d'une guerre funeste : ce qui fait dire, comme en proverbe, que la mort de

mille *Bova* eſt moins dangereuſe pour le Royaume que celle d'un ſeul *Chova*.

La ſucceſſion du *Bova* eſt toujours incertaine. Lorſqu'il laiſſe pluſieurs fils, le *Chova* nomme pour ſucceſſeur celui qu'il veut, & peut même élever au Trône quelque Prince collatéral, comme le frere ou le neveu du feu Roi. Mais la conſtitution de l'Etat exige que la Couronne ſoit toujours conférée à un Prince de la Maiſon de *Li*.

Le *Chova* partage les ſoins de l'adminiſtration civile avec des Magiſtrats & des Miniſtres entiérement ſoumis à ſes volontés. Chaque Province du Royaume a ſon Gouverneur particulier. Le Gouverneur a pour Lieutenant un Mandarin chargé de rendre la juſtice & de veiller à l'obſervation des loix. Dans chaque Province il y a pluſieurs Tribunaux, l'un deſquels eſt indépendant du Gouverneur, & reſſortit immédiatement au Conſeil ſouverain du Prince. Toutes les affaires criminelles ſont portées au Tribunal du Gouverneur. Il juge ſans appel les délits ordinaires : mais, s'il inflige une peine capitale, il ne peut faire exécuter la ſentence, à moins qu'elle n'ait été confirmée par le *Chova*.

Les Tonquinois ont retenu la plupart des Loix Chinoises, introduites dans leur pays au tems de la derniere conquête, c'est-à-dire, vers le douzieme siecle de l'Ere Chrétienne. Ces loix composent le droit commun du Tonquin. Cependant ils ont aussi quelques constitutions particulieres, & l'on remarque même dans plusieurs de leurs anciennes loix plus de justice que dans certaines coutumes de la Chine. Telle est la loi qui leur défend de noyer ou d'exposer les enfans: usage barbare qui est toléré parmi les Chinois. Mais d'un autre côté, il s'est glissé un tel abus dans la plupart des Tribunaux de Justice, qu'il n'est presque point de crime dont on ne se procure l'impunité pour de l'argent. Baron, ibid.

Le *Bova* vit enfermé dans son Palais : sa Cour est presque déserte. Les Grands ne peuvent le visiter que deux fois le mois ; le premier & le quinzieme jour de la lune. Au contraire la Cour du *Chova* est toujours nombreuse. Tous les matins il reçoit l'hommage des Ministres, des Courtisans & des principaux Seigneurs du Royaume, qui se rendent à son Palais dès la pointe du jour.

Le *Chova* entretient un grand nombre de concubines : mais il n'a coutume de se marier que dans les dernieres années de sa vie, c'est-à-dire, dans un âge où il n'a plus espérance d'avoir d'enfans. Il épouse toujours une Princesse de la famille royale. Le rang de cette femme est supérieur à celui de toutes les concubines, & on lui donne le titre de *mere du pays*. Celle des concubines qui donne le premier fils au *Chova*, est traitée avec beaucoup de distinction : mais toujours avec moins d'égards que la Princesse qui a le rang d'épouse. Les autres concubines qui deviennent meres, reçoivent le titre de *Duba*, qui signifie *excellente femme*. L'aîné des fils du *Chova* s'appelle *Chura*, c'est à dire, *jeune Général*. Il a une Cour particuliere, composée d'un grand nombre d'Officiers. Les autres fils reçoivent le nom de *Duconq*, qui veut dire *excellent homme* ; & les filles celui de *Bazua*, qui répond au titre de *Princesse*.

Le Royaume de Tonquin entretient ordinairement une armée de cent cinquante mille hommes, parmi lesquels on compte huit à dix mille cavaliers. Dans les besoins extraordinaires cette

armée s'augmente du double. Mais les Tonquinois sont de mauvais soldats; ce qu'on peut attribuer à deux causes: premierement au caractere efféminé de leurs chefs, qu'on choisit ordinairement parmi les Eunuques de la Cour: secondement au défaut des récompenses militaires: L'argent ou la protection sont les seules voies qui conduisent à l'avancement: le courage n'obtient aucunes distinctions, & il est presque sans exemple qu'on éleve un soldat au-dessus de son premier grade. Rien ne prouve mieux la lâcheté de ces troupes, & la foiblesse réelle des armées du Tonquin, qu'une lettre que le Roi du pays écrivit en 1647 à la Compagnie Hollandoise. Ce Prince étoit alors en guerre avec les habitans de *Kuvinam*, nation voisine du Tonquin. Il eut recours à l'assistance des Hollandois auxquels il demanda un secours de deux cens hommes & de trois navires. Sa lettre commençoit ainsi: *J'ai trois cens mille soldats, deux mille éléphans, dix mille cavaliers bien aguerris, mille galeres, cinq mille canons de fer, trente mille arquebuses & mille pièces d'artillerie de bronze.* Après avoir fait l'orgueilleux étalage de toutes ses forces, il

Salmon, *Etat du Tonquin.*

concluoit par demander avec instance le foible secours dont j'ai parlé, témoignant qu'il en avoit besoin pour résister aux puissans efforts de ses ennemis.

Les forces navales du Tonquin consistent dans un assez grand nombre de galeres, de bateaux & de barques de différente grandeur, plus propres à naviger le long des côtes ou sur les rivieres, qu'à entreprendre des voyages de long cours. Les plus grands de ces bâtimens n'ont qu'un canon de quatre livres de balle qu'on place à la proue. Ils sont dépourvus de mâts, & la manœuvre ne se fait qu'avec le secours des rameurs.

Les Tonquinois ont une singuliere méthode de faire la guerre. Leurs armées s'assemblent avec une promptitude incroyable: elles marchent fierement: elles campent avec appareil: mais elles ne cherchent ni à faire des siéges, ni à livrer des combats. Elles passent le tems à se retrancher devant l'ennemi, à considérer les murs des villes, à se ranger en bataille & à faire divers autres mouvemens. On les prendroit pour des armées de parade. Si une maladie légere emporte

quelques soldats, tous les autres se rebutent, & l'armée se dissipe avec la même promptitude qu'elle s'est assemblée.

ARTICLE II.

Situation, étendue & division du Tonquin. Climat, terroir, productions du pays.

LE Royaume de Tonquin a pour bornes à l'Est & au Nord l'Empire de la Chine : à l'Ouest les pays de *Laos* & de *Bowes*, deux petits Royaumes qui confinent à l'Etat de Siam au Sud : & au Sud-est la Cochinchine. Tavernier le fait aussi grand que la France : Baron prétend qu'il n'a gueres plus d'étendues que le Portugal, mais qu'on y compte quatre fois autant d'habitans.

Ce Royaume est situé le long d'un golphe qui a trente lieues dans sa plus grande largeur. On trouve vers le milieu de cette baye quarante-six br asses d'eau : par-tout le fond est bon, & l'on peut y mouiller avec sureté.

A l'extrémité du golphe on rencontre plusieurs petites Isles dont la principale s'appelle *Tyuan-bene* en langue

du pays : les Hollandois lui ont donné le nom d'*Isle des Brigands*. Cette Isle est située au dix-neuviéme degré 15 minutes, latitude du Nord. Elle a une lieue & demie de longueur, sur une demi-lieue de large. Le Gouvernement y a établi une douane dont le produit monte à un million de Risdales. Au voisinage de cette Isle sont deux petites bayes, dans la plus septentrionale desquelles on trouve des perles dont la pêche appartient au Roi.

Salmon, *Etat du Tonquin.*

Le Royaume de Tonquin se divise en huit contrées ou provinces. 1°. La *contrée d'Orient* : elle est bornée au Midi par le golphe de Tonquin. C'est une grande Province : on y compte plusieurs Isles. Ses terres sont basses, fertiles en pâturages & en riz. Ses peuples s'adonnent principalement à la pêche. La capitale du pays s'appelle *Hean*, ville peu considérable. C'est-là que le Gouverneur de la Province fait sa résidence. 2°. La *contrée d'Occident* : c'est un pays plat, rempli d'excellens pâturages, & semé de quelques arbres. 3°. La *contrée du Sud* : elle renferme une Isle de figure triangulaire, formée en partie par la Mer & en partie par les deux bras d'un grand fleuve, ap-

pellé *Songkoi*, c'est-à-dire, *grande riviere*. Son terrein est bas, fort sujet à être inondé, & par cette raison très-fertile en riz. 4°. La *contrée du Nord*: c'est une Province très-vaste, qui comprend presque toute la partie Septentrionale du Tonquin. Du côté du Levant elle est contiguë à la Chine. Ses plaines sont fertiles, & agréablement diversifiées par des bois & par des montagnes où l'on trouve une grande quantité d'éléphans sauvages. Ce pays produit beaucoup de soye & de vernis. 5°. La *contrée de Tenan*, qui confine du côté de l'Orient & du Midi à la Chine. C'est une Province très-petite, dont le principal produit consiste en riz. 6°. La *contrée de Tenhoa* ou *Tingwa*: elle est bornée au levant par un des bras du *Songkoi*; & au Midi par le golphe de Tonquin. Ses habitans s'exercent principalement à la pêche, & font un grand commerce de poisson salé. 7°. La *contrée de Ngeam*: cette Province touche à la Cochinchine du côté du Couchant: son étendue est très-vaste. Les bestiaux y abondent à cause de la fertilité des pâturages: on y fait aussi une grande récolte de riz. Comme cette Province est frontiere de

la Cochinchine, on y entretient toujours un bon corps de troupes distribuées en divers quartiers. 8°. La *contrée de Chacho* ou de *Checo* : elle est située au cœur du Royaume dans le sein des sept Provinces dont on vient de parler. C'est un pays rempli de bois, de campagnes fertiles, & de collines cultivées. Ses terres sont jaunes & très-abondantes en riz. On y trouve du vernis : on y recueille plus de soie que dans aucune autre Province, & il n'est point de si riche contrée dans le Tonquin.

Cette derniere Province donne son nom à la ville de *Cacho* qui est la capitale du Royaume. C'est presque la seule ville du Tonquin qui mérite quelque considération. Elle est située au vingt-uniéme degré de latitude septentrionale, à quarante lieues de la Mer: Baron la met au rang des plus fameuses villes de l'Asie, soit pour son étendue, soit pour le nombre de ses habitans. Le concours du peuple y est si prodigieux, sur-tout le premier & le quinziéme jour de la lune, qui sont les jours de marché, que les rues, quoique fort larges, peuvent à peine contenir la multitude des passans. Il est vrai que les habitans

des villages voisins, qui ces jours-là apportent leurs denrées à *Cacho*, contribuent beaucoup à cette affluence extraordinaire. Du reste, il regne beaucoup d'ordre dans ces marchés : chaque denrée se vend dans des halles particulieres qui appartiennent à différens villages dont les habitans seuls ont droit d'y étaler leurs denrées.

Les maisons de *Cacho* n'ont rien de remarquable, si l'on excepte le Palais du *Chova*, édifice très-vaste, situé au centre de la ville, & environné d'une bonne muraille. Son enceinte renferme un grand nombre de bâtimens à deux étages, dont les portes & la façade ont quelque chose de grand & de majestueux. Les appartemens du *Chova* & ceux de ses femmes sont superbement décorés. L'or & le vernis y éclatent de toutes parts. Dans la premiere cour il y a de vastes écuries pour les chevaux & pour les éléphans du Prince. Le Palais est terminé par de magnifiques jardins.

Toutes les maisons des particuliers sont bâties de bois & de terre. La plûpart n'ont qu'un étage. Il n'y a que les comptoirs étrangers qui soient construits de brique. Ces derniers bâtimens

quoique d'une architecture très-commune, ne laissent pas de figurer avec avantage parmi un si grand nombre de chaumieres. On voit à *Cacho* les restes d'un vieux Palais de marbre, qui, à en juger par ses ruines, doit avoir été un des plus superbes édifices de l'Orient. On prétend qu'il fut construit par *Li-bal-vié*; sa circonférence embrassoit, dit-on, six ou sept milles. Ce Palais a été presque entierement détruit pendant les guerres civiles. On y voit encore quelques cours pavées de marbre, & quelques débris d'arcades & de portiques.

Baron, *ubi supra.*

Il y a à *Cacho* un Arsenal assez bien pourvu d'artillerie & d'autres munitions de guerre. Il est bâti sur le bord de *Songkoi*. Ce fleuve prend sa source dans la Chine, d'où il se répand dans le Tonquin. Après un fort long cours, dit Baron, il se décharge par huit ou neuf embouchures dans la baie de Hainan. Dampierre ne lui donne que deux embouchures ou deux bras, dont l'un s'appelle *Rokbo*, & l'autre *Domea*. Celui-ci est beaucoup plus large & plus profond que l'autre. Les vaisseaux d'Europe arrivent au Tonquin par le canal de *Domea*, qui vers son embouchure, a

Dampierre cité par Salmon, dans l'*Etat du Tonquin*.

environ deux milles de largeur. On ne peut entrer dans ce canal que dans un tems calme & à la faveur du flux. Le fond est si sablonneux & si mauvais, qu'on est obligé de se faire conduire par un pilote du pays. Après avoir fait environ trente milles sur la riviere, on arrive à une ville nommée *Domea*, qui donne son nom à ce canal. C'est la premiere ville qui s'offre aux étrangers de ce côté-là. Elle est bâtie sur la rive droite du fleuve. Les Hollandois ont coutume de jetter l'ancre dans son port: les Anglois mouillent un peu plus loin, dans un lieu où le courant est moins rapide. Dès que les habitans de *Domea* & des villages voisins, voient arriver un bâtiment d'Europe, ils construisent à la hâte plusieurs cabanes pour les louer aux passagers. Ces cabanes sont pourvues de toutes les commodités nécessaires; & si l'on en croit le voyageur que j'ai cité, les Tonquinois y laissent leurs femmes pour servir les étrangers, & même pour contribuer à leurs plaisirs, ne faisant aucune difficulté de les prostituer pour quelques mois, moyennant une somme d'argent.

Dampierre, *ibid.*

Quant au climat du Tonquin, comme ce pays est situé sous le Tropique,

l'air y eſt ſujet à de grandes révolutions. Cependant on n'y diſtingue proprement que deux ſaiſons, l'une ſeche, & l'autre pluvieuſe. La premiere eſt la plus agréable : elle dure depuis le mois de Septembre juſqu'au mois de Mars. Pendant ce tems le vent du Nord ſouffle ſans interruption, & alors le climat eſt ſain & tempéré. Néanmoins les mois de Janvier & de Février ſont ſouvent très-froids, quoiqu'on ne voye jamais de neige ni de glaces. La ſaiſon pluvieuſe commence au mois d'Avril, & finit avec le mois d'Août. Durant ce tems le vent du Sud ſe fait ſentir continuellement. Les trois premiers mois de cette ſaiſon ſont très-mal-ſains, ſoit à cauſe des pluies exceſſives qui tombent & qui ſont accompagnées de brouillards épais, ſoit parce que le ſoleil arrive alors à ſon zenith. Dans le cours de Juin, de Juillet & d'Août, il fait des chaleurs inſupportables. Cependant la campagne eſt alors très-belle; & les plaines couvertes de riches moiſſons & d'arbres chargés de fruits, offrent un ſpectacle admirable.

Les plus beaux mois de l'année ſont Septembre, Octobre, Novembre & Décembre, ſi ce n'eſt que des vents im-

pétueux, appellés *Typhons* par les Asiatiques, & connus en Europe sous les noms d'*ouragans*, se font sentir alors & exercent quelquefois de terribles ravages sur la côte du Tonquin & dans les Mers voisines.

Comme les terres de ce Royaume sont fort basses, principalement vers la Mer, elles sont sujettes à de grandes inondations dans le tems des pluies ; & quand ces inondations sont trop abondantes, les gens de la campagne souffrent beaucoup. D'un autre côté, si les pluies nécessaires pour la culture du riz viennent à manquer, une horrible famine se fait sentir dans le pays ; & telle est quelquefois la misere du peuple, que les peres se trouvent réduits à vendre leurs propres enfans, pour avoir de quoi subsister. Salmon observe que cette barbare coutume est assez ordinaire dans plusieurs autres pays des Indes ; mais qu'elle est beaucoup plus rare au Tonquin que dans les côtes de Malabar & de Coromandel.

Le même Auteur nous apprend que vers les côtes du Tonquin la Mer a dans son flux & son reflux des variations absolument inconnues dans nos Mers d'Europe. L'un & l'autre n'arrive qu'une fois dans l'espace de vingt-qua-

tre heures : la Mer est douze heures à monter, & le flux n'est sensible que durant deux quartiers de lune, tandis qu'il se fait à peine observer pendant les deux autres quartiers. Dans les hautes marées, qui durent quatorze jours, l'eau commence à croître lorsque la lune se leve ; au lieu que dans les basses marées qui sont aussi de quatorze jours, le flux ne commence que lorsque la lune cesse d'éclairer l'horison. Quand la lune passe par les signes septentrionaux du Zodiaque, on remarque de grandes variations dans les marées, qui tantôt sont plus hautes & tantôt plus basses : au contraire lorsqu'elle a passé la ligne équinoxiale & qu'elle parcourt les signes méridionaux, les marées sont égales. J'ai cru que le Lecteur ne seroit point fâché de trouver ici ces observations, que M. Salmon a tirées des *Transactions philosophiques*.

Le terroir du Royaume est excellent ; d'ailleurs le pays est arrosé de quantité de canaux qui fertilisent les terres. Ainsi il n'y a point lieu de douter que le Tonquin ne fût capable de produire toutes sortes de grains & de fruits. Mais comme le riz est la principale nourriture de ses nombreux habitans,

ils s'adonnent presque uniquement à la culture de ce grain. Dans les années ordinaires il s'en fait deux récoltes. On ne voit dans ces contrées ni raisin ni bled.

Baron assure que les oranges sont ici de meilleur goût que dans tout autre pays de l'Orient. Les *Guaves*, les *Papays*, les *Bancours*, le *Li-chi*, l'*Areka*, le *Mite*, l'*Anana*, & d'autres fruits Indiens sont très-communs dans ce pays. On y trouve aussi des fleurs de plusieurs especes, quoiqu'en général les Tonquinois s'appliquent peu à les cultiver. Le lys & le jasmin sont d'une grande beauté. Il croît dans les jardins une espece de capre dont l'odeur est admirable & se conserve quinze jours après que la fleur a été cueillie. Si l'on en croit Baron, son parfum est plus délicat que celui de toutes les fleurs que nous connoissons. Cette capre fait les délices des Dames, & c'est un des principaux ornemens de leur parure.

Le Royaume ne produit point de mines d'or ni d'argent, ou s'il en produit, les Tonquinois n'ont point encore trouvé le secret de les découvrir. L'argent leur vient des Anglois & des Hollandois. Ils tirent l'or de la Chine.

Ils ont des mines abondantes de fer & de plomb.

Les vers à soye sont une des plus riches productions du Tonquin. La soie est si commune dans le pays, qu'elle n'est guere plus chere que le coton. Ainsi les pauvres s'en habillent comme les riches. Les cannes de sucre y croissent avec succès: mais les Tonquinois, comme tous les autres Orientaux, ignorent l'art de le rafiner.

On trouve aussi dans le pays une plante qui ressemble assez au thé Chinois. Il y en a de deux especes. L'une s'appelle *Chiabang:* on fait bouillir ses feuilles. L'autre se nomme *Chia vay:* sa feuille est inutile; mais on fait sécher & rôtir sa fleur, &, l'infusant dans de l'eau, on en compose une liqueur fort agréable.

Les montagnes & les bois produisent ici une grande quantité d'éléphans. Les chevaux sont rares, & l'espece en est petite. On trouve beaucoup de bœufs, de vaches, de pourceaux & d'autres animaux domestiques. Les tigres & les cerfs sont en petit nombre: on ne voit point de lions. Les lievres sont peu communs; mais les oiseaux sauvages & domestiques se trouvent abondamment.

Le Tonquin produit beaucoup de souris d'une forme assez extraordinaire. Ce ne sont point les chats qui leur font la guerre, mais on exerce les chiens à cette chasse ; & on ne les employe gueres à d'autres exercices.

Le pays est fort incommodé des mouches & des insectes, principalement des fourmis blanches, vermine très-commune dans toutes les Indes.

ARTICLE III.

Sciences du Tonquin. Arts méchaniques, Commerce & Monnoies.

LES habitans du Tonquin doivent aux Chinois, leurs anciens maîtres, la plûpart des sciences & des arts qu'ils cultivent. Tous leurs Sçavans sont gradués, & ils en distinguent trois ordres, à l'exemple de leurs voisins. Il est nécessaire de passer par ces grades pour parvenir à la Magistrature & aux autres charges de l'Etat.

Dampiere prétend que leur langue a plusieurs rapports avec le langage vulgaire des Chinois, & que ces rapports seroient encore plus sensibles si les Tonquinois serroient moins les dents,

& ne parloient pas de la gorge : leur ton est une espece de chant. Leur langue est remplie d'une infinité de mono-syllabes, dont un seul exprime quelquefois onze ou douze choses différentes ; de maniere que le sens n'est déterminé que par la différence des infléxions de la voix. Le peuple & la Cour parlent le meme langage : mais, dans les matieres savantes, on employe la langue Chinoise. Il est faux que la langue Malaye se parle au Tonquin, comme Tavernier l'a avancé. Cet Ecrivain a débité quantité de fables au sujet de ce Royaume & des autres pays qu'il dit avoir vus.

Les Tonquinois font une étude particuliere de la Morale. Ils la puisent dans les mêmes sources que les Chinois, c'est-à-dire, dans les ouvrages philosophiques de Confucius. Ils sont peu versés dans les mathématiques & dans l'astronomie. Il n'y a point d'écoles publiques dans le Royaume : chacun fait instruire ses enfans en particulier. L'art de la Médecine se réduit parmi eux à la connoissance des simples. Le feu & les ventouses sont des remedes qu'on emploie ici dans la plûpart des maladies : ils se servent de ca-

lebasses au lieu de verres. La saignée se pratique rarement : elle se fait au front avec un os de poisson dont la forme ressemble assez à la flamme de nos Maréchaux. On l'applique sur la veine, en frappant dessus avec le doigt, & le sang coule aussitôt. La fievre, la dysenterie, la jeunisse & la petite vérole sont des maladies très-communes au Tonquin. On les guérit avec des breuvages de différentes especes, & sur-tout avec la diete. La peste, la gravelle & la goutte sont des maux presque inconnus.

Ces peuples sont assez adroits dans les arts méchaniques. Ils ont de bonnes Manufactures de soie, de poterie, & de papier. Ils font des ouvrages de vernis assez estimés : ils travaillent avec industrie le fer & le bois : ils connoissent la fonte des métaux : ils savent même fabriquer l'artillerie. Mais ils ne tirent que de foibles avantages de tous ces arts, faute d'esprit & d'intelligence pour les faire valoir au-dehors. La proximité de la Chine les mettroit à portée de trafiquer dans ce vaste Empire, & d'en rapporter plusieurs marchandises qu'ils vendroient avec avantage à l'étranger. Il ne leur seroit guè-

res moins facile d'attirer dans leur golphe les vaisseaux d'Europe & des Indes. Mais des défiances mal entendues éloignent le Gouvernement de toute communication intime avec l'étranger; & la crainte d'un péril éloigné & même imaginaire, fait renoncer à des avantages prochains & réels. Le commerce est si peu florissant dans ce Royaume, qu'il ne s'y trouve pas un seul négociant qui ait dans ses magasins pour deux mille écus de marchandises. Les Hollandois & les Chinois font le principal commerce du pays : ils en tirent des soies crues & filées, qu'ils transportent au Japon. Les Anglois y achetent aussi beaucoup de soies travaillées.

Il ne paroît pas que les Tonquinois aient d'especes marquées au coin de leur pays. Ils se servent des monnoies étrangeres, principalement des pieces de cuivre qu'ils tirent de la Chine, & qu'ils achetent avec de l'argent : échange d'autant plus désavantageux, que la marque de ces pieces étrangeres venant à s'altérer avec le tems, elles cessent d'avoir cours & deviennent presque inutiles.

ARTICLE IV.

Portrait des Tonquinois. Loix & Coutumes du Pays.

LES TONQUINOIS sont d'une taille médiocre, mais assez bien proportionnée; d'une constitution peu robuste; le teint basané & tirant sur le jaune, mais moins noir que celui des Chinois & des Japonnois. Ils ont les narines moins ouvertes, & le visage plus rond que les Chinois. Leurs cheveux sont noirs, bien fournis, & ils les laissent flotter sur les épaules. Ils naissent presque tous avec de très-belles dents: mais à peine ont-ils atteint l'âge de puberté, qu'ils se les noircissent. Ils employent pour cela une composition corrosive & même vénéneuse, qui leur cause un tel dégoût, qu'ils sont quelquefois trois ou quatre jours sans pouvoir manger. La raison qu'ils apportent pour justifier cette bizarre coutume, c'est qu'ils ne veulent point ressembler aux bêtes, qui ont presque toutes les dents fort blanches.

Leurs habits consistent en de longues robes, peu différentes de celles des Chi- Salmon, *Ibid.*

nois. Une ancienne loi leur ordonne d'aller nuds pieds : cependant les Lettrés ont droit de porter des sandales, & depuis quelques années plusieurs personnes s'arrogent le même privilege. La coutume des Grands est de laisser croître leurs ongles ; ce qui passe chez eux pour une distinction qui n'appartient qu'aux gens de qualité.

Baron, ubi suprà.

Les Tonquinois sont inconstans, superstitieux, adonnés à l'intempérance & au sommeil. Leur humeur est assez douce ; mais ils sont médisans & envieux. Ils ont une estime aveugle pour leur patrie, & un mépris souverain pour tous les autres peuples. Ils traitent de fables tout ce qu'on leur raconte de merveilleux concernant les autres pays.

La civilité Chinoise s'est introduite parmi eux ; mais ils sont un peu moins esclaves des cérémonies & des complimens. Leur coutume est de se visiter de grand matin : c'est une incivilité d'arriver tard dans une maison, & sur-tout de s'y présenter vers l'heure du dîner. Les grands Seigneurs choisissent eux-mêmes le matin pour faire leur cour. Ils assistent au lever du Prince, ils visitent les Ministres, & à huit heures tous

leurs devoirs doivent être rendus. Ils retournent alors dans leurs maiſons, & ils vaquent à leurs affaires domeſtiques. Le reſte de la matinée, principalement l'heure qui précede le dîner, eſt conſacrée au repos, comme une préparation convenable pour rendre la réfection plus ſalutaire. Leur converſation eſt gaie, & ils ont ſoin d'en écarter tous les ſujets triſtes. C'eſt par cette raiſon qu'ils viſitent rarement les malades, & qu'ils ſe gardent bien de les entretenir de leurs maux. On aime mieux laiſſer mourir ſes parens & ſes amis ſans teſtament, que de les avertir de leur état. Cet avis paſſeroit pour une incivilité, & même pour une offenſe. L'uſage veut qu'on préſente du bétel à celui qui rend la viſite, à moins qu'il ne ſoit d'un rang trop ſupérieur. Le *Bétel* eſt une plante qui ſe mâche : on en fait grand cas dans toutes les Indes. Il rougit les dents & les levres, & il provoque une ſalivation qui paroît ſanglante. Ils ont coutume de l'enfermer dans des boîtes très-propres, de laque rouge ou noire, & quelquefois d'or.

Les Tonquinois, ſi l'on en croit Baron leur compatriote, ſont les plus

gourmands de tous les hommes. Ils mangent avec une telle avidité, qu'ils ne se permettent pas la moindre distraction. Si on leur fait une question lorsqu'ils sont à table, ils refusent d'y répondre. Cependant le même Auteur assure que cette voracité n'est ordinaire que parmi le peuple. Les gens de qualité mangent avec plus de retenue ; mais ils sont fort adonnés à l'ivrognerie : vice plus rare parmi le peuple. Dans les repas qu'ils se donnent, l'usage est qu'on demande auparavant à chaque convive la liste des mets qu'il desire, afin que tout le monde soit servi selon son goût.

Leurs alimens sont préparés & servis avec beaucoup de propreté : on parfume les tables, & même les viandes. Les mets les plus usités sont le riz, qu'on apprête de plusieurs manieres, les racines & les légumes, les œufs, le poisson, les grenouilles, toutes sortes d'oiseaux sauvages & domestiques, la chair de porc, le bœuf, le bufle, le chevreau, le cheval, &, si l'on en croit Salmon, le chien & le chat ; à quoi Tavernier ajoute la souris ; mais Baron s'inscrit en faux contre son récit. Le peuple vit principalement de riz, de

poisson salé & de légumes. On ne sert ni serviettes ni nappes ; on prend les viandes avec deux petits bâtons qui tiennent lieu de fourchettes. Toutes les viandes sont coupées lorsqu'on les met sur la table, & on les sert dans de petits plats de porcelaine ou de terre commune. La boisson ordinaire du peuple est le thé : les gens aisés y mêlent de l'*Arak*, qui est une liqueur forte dont ils font grand cas. L'usage du pays est de manger quatre fois par jour.

Tavernier a tort de représenter les Tonquinois comme un peuple laborieux & actif. Cet éloge convient tout au plus aux femmes. Pour ce qui est des hommes, ils sont voluptueux & paresseux ; la pauvreté seule les force au travail. Le champ & la danse sont leurs plus chers amusemens : ils y employent toutes les soirées, & souvent une bonne partie de la nuit. Dans toutes les maisons des grands Seigneurs, il y a une salle destinée à ces passe-tems. Les villages même ont des *maisons de chant*, où les habitans s'assemblent les jours de fête. On y joue des farces mêlées de chants & de danse. Les acteurs sont au nombre de quatre ou cinq. La partie de la danse est toujours exécutée

Baron, *ibid.*

par des femmes, qui chantent aussi quelquefois. L'action est souvent interrompue par un bouffon qui, par ses bons mots & ses gestes comiques, tâche de faire rire les spectateurs. Leurs chants roulent sur cinq ou six airs; les paroles contiennent l'éloge de leurs Rois & de leurs héros : on y mêle ordinairement quelques couplets de galanterie. Ils ont une espece de danse assez particuliere. Une femme se présente sur le théatre, ayant sur la tête un bassin rempli de petites lampes: elle saute avec une légéreté surprenante, & elle fait toutes sortes de mouvemens, sans qu'aucune de ces lampes tombe ou se dérange. Cet exercice dure quelquefois une demi-heure. Il y a aussi des femmes qui dansent sur la corde. Les Tonquinois ont plusieurs instrumens de musique, des trompettes, des timbales de cuivre, des hautbois & des guittares, & différentes sortes de violons.

Les grands Seigneurs se plaisent beaucoup à faire combattre les coqs : c'est un divertissement très-commun à la Cour. Ils les mettent aux prises avec les coqs du *Chova*, qui sortent toujours victorieux du combat. Ces défis, accompagnés d'une gageure, coûtent

quelquefois des sommes considérables aux courtisans. La pêche est un autre amusement très-recherché au Tonquin. Le plaisir de la chasse leur est à peine connu, parce que le gibier est fort rare, & qu'il y a peu de forêts dans le Royaume.

L'humeur voluptueuse de ce peuple a extrêmement multiplié les fêtes dans le pays. Il y en a deux solemnelles, dont l'une se célebre au retour du nouvel an, qui commence au Tonquin dans la nouvelle lune la plus proche de la fin de Janvier, & quelquefois trois ou quatre jours plutôt. Cette fête est de douze jours, suivant Salmon : Baron la fait durer pendant un mois. Le premier jour se passe fort tristement : toutes les maisons sont fermées ; chacun reste chez soi, par superstition, de peur de rencontrer quelque objet sinistre, qui porte malheur tout le reste de l'année. Le lendemain on se visite, & c'est alors que les plaisirs commencent. On éleve dans toutes les rues des théatres destinés à diverses représentations : l'air retentit des instrumens de musique. La joie & le libertinage sont portés aux derniers excès. Toutes les affaires publiques & particulieres sont suf-

pendues : le grand ſceau de l'Etat eſt mis dans une boîte pour un mois : on ferme les Tribunaux de Juſtice : les créanciers ne peuvent pourſuivre leurs débiteurs : les vols, les violences & d'autres crimes demeurent impunis.

La ſeconde fête arrive dans la ſixieme lune, un peu après la premiere récolte. On la célebre avec la même gaieté. Il y a, outre cela, dans chaque mois deux fêtes ſolemnelles ; l'une au commencement, l'autre au quinzieme jour de la lune. La dévotion a un peu plus de part à ces deux fêtes. On offre à ſes ancêtres des ſacrifices, qui conſiſtent à porter des viandes ſur leur tombeau. Les grands célebrent auſſi avec beaucoup de pompe le jour de leur nativité. Baron parle de deux autres fêtes, dont l'une ſe nomme *Can ja* ; & l'autre *Thecki-da*. Dans la premiere, le *Bova* donne ſa bénédiction aux campagnes, & laboure ſolemnellement quelques ſillons. Les Monarques du Tonquin ont emprunté cet uſage des Empereurs Chinois. Ils ſe préparent à cette fête par des jeûnes & par des prieres. Le Thecki-da eſt une eſpece d'exorciſme, en vertu duquel on croit bannir du pays tous les eſprits mal-faiſans. Toute la

milice a droit d'assister à cette fête : mais, par cette même raison, il est défendu au Bova de s'y trouver, de peur qu'il ne soit tenté de profiter de cette occasion, pour recouvrer l'autorité que les Chova ont usurpée sur ses ancêtres.

Le Tonquinois joint à un grand fond de paresse une humeur indocile & séditieuse. Il seroit indisciplinable, s'il n'étoit contenu par la sévérité. Ses maîtres l'accablent d'impôts & de corvées pénibles. Depuis l'âge de dix-huit ans, chaque particulier est taxé à une taille annuelle, plus ou moins forte, selon ses biens & la fertilité du canton. Ce tribut se paie en deux termes, vers le tems de chaque moisson. On en exempte les Princes du sang Royal, les domestiques du Roi, les Ministres & les Officiers publics, les Lettrés & les gens de guerre. Dans les villages où le terroir est si stérile que les habitans ne sont pas en état de payer la taille, on condamne ces misérables à couper de l'herbe pour nourrir les éléphans & la cavalerie du Royaume. Ils sont obligés de la transporter eux-mêmes tour à tour dans les magasins de *Cacho*, quelque éloignés que soient leurs villages de cette capitale.

Outre la taxe dont je viens de parler, les peuples sont sujets à une corvée fort onéreuse, qu'on appelle *Vecquan*. Cette corvée consiste à travailler aux réparations des chemins, des remparts des villes, des Palais du Prince, & de tous les édifices publics. Ceux qui veulent s'exempter personnellement de ces travaux, doivent fournir un homme qui s'en acquitte en leur nom. Les marchands & les artisans établis dans les villes n'en sont point dispensés : ils travaillent six mois de l'année aux ouvrages publics sans aucune récompense, à moins qu'on ne leur accorde, par grace, la nourriture.

Au Tonquin, ainsi qu'à la Chine, les jeunes gens ne peuvent se marier sans le consentement de leurs peres & de leurs meres. On ne marie guere les filles avant seize ans. Ceux qui les recherchent vont faire la demande au pere, & lui offrent quelques présens.

Quand on est convenu des articles, le mari envoie chez la fiancée toutes les choses qu'il a promises. Le jour du mariage, les peres des deux familles, accompagnés de leurs amis, conduisent l'épousée dans la maison de son mari. Cette cérémonie se fait avec beau-

coup d'appareil ; mais les Prêtres n'y sont point appelés, comme Tavernier l'a faussement débité.

La polygamie est tolérée chez les Tonquinois ; mais, quoiqu'ils aient plusieurs compagnes, il n'y en a qu'une qui ait le titre d'épouse. Les hommes peuvent les répudier quand ils s'en dégoûtent. Les femmes n'ont pas le privilege de quitter leurs maris, à moins qu'ils ne consentent au divorce. L'acte de répudiation consiste dans un billet signé du mari, par lequel il renonce à tous les droits qu'il avoit sur son épouse, lui laissant la liberté de disposer de sa main. Une femme renvoyée par son mari a la permission d'emporter son bien, & même tout ce que son époux lui a donné le jour de ses nôces. Les enfans restent à la charge du mari. Baron observe judicieusement que ces loix de compensation rendent les divorces très-rares.

L'adultere est puni dans les femmes par un supplice très-cruel. On les condamne à être écrasées sous les pieds d'un éléphant : leurs amans sont aussi condamnés à mourir, mais leur supplice est moins cruel.

Dans les partages des successions les

aînés ont le principal lot : les autres enfans mâles sont réduits à une légitime médiocre : les filles n'ont presque rien.

L'usage des adoptions est très-fréquent ici : il s'étend indifféremment aux deux sexes. Les enfans adoptés partagent presque également l'héritage du pere avec les véritables enfans ; mais aussi ils sont soumis aux mêmes devoirs. Ils doivent honorer leur pere d'adoption, & obéir à toutes ses volontés : lorsqu'il meurt, ils prennent le deuil comme pour leur propre pere. Une des principales cérémonies de l'adoption consiste à offrir deux flaccons d'Arach au chef de la famille dans laquelle on est admis. Les étrangers qui veulent se ménager quelque protecteur à la Cour, ont coutume de se faire adopter par un patron puissant, & tâchent de mériter cette faveur par des présens considérables. Baron raconte qu'il employa cette voie auprès de l'héritier présomptif du *Chova ;* mais, après avoir obtenu l'adoption, son protecteur vint à tomber en démence, & *Baron* déboursa inutilement une somme considérable.

Les Eunuques ont un grand pouvoir

à la Cour : les portes du Palais leur ſont ouvertes à toutes les heures. On les charge des commiſſions les plus ſecrettes, & ils ont toute la confiance du Prince. Une de leurs fonctions eſt de recevoir les requêtes des particuliers & des Mandarins. Ils les préſentent au Chova, & ils y répondent en ſon nom. Le crédit dont ils jouiſſent les rend ſi fiers & ſi inſolens, qu'ils ſont déteſtés de toute la nation. Cependant, parmi ces hommes efféminés & naturellement corrompus, il s'eſt trouvé des Miniſtres d'une intégrité admirable, & des Généraux d'une bravoure extraordinaire, dont la mémoire eſt encore en vénération dans le pays. Une choſe très-remarquable, c'eſt que l'état d'Eunuque n'a rien ici d'humiliant, ſur-tout lorſqu'on perd la virilité par un accident imprévu. Ces ſortes d'accidens paſſent pour une faveur du ciel, & on les regarde comme des préſages preſque aſſurés d'une grande fortune. Tous les emplois importans & toutes les richeſſes du Royaume ſont entre les mains de ces vils favoris. Lorſqu'ils meurent, le Chova hérite de leurs tréſors, & n'abandonne à leurs parens qu'une très-légere partie de leur dépouille.

ARTICLE V.

Religions du Tonquin. Leur rapport avec les Religions de la Chine.

IL Y A au Tonquin deux Religions principales, que ces peuples ont reçues des Chinois. La premiere est celle de Confucius, que les Tonquinois appellent *Ong-congne*. Ils ont épuré son culte de la plûpart des minuties superstitieuses qui s'observent à la Chine. Toute cette Religion se réduit au Tonquin, à honorer intérieurement le Roi du Ciel, à rendre en secret quelques devoirs aux morts, & à pratiquer les vertus morales. Ils n'ont ni Temples, ni Prêtres, ni aucune forme de culte bien marquée; chacun sert Dieu à sa maniere. Ils croient le monde éternel: ils adorent un Dieu Créateur, & quelques Esprits subalternes. Les uns croient l'ame immortelle sans aucune exception, & admettent des peines & des récompenses après la vie. D'autres n'attribuent l'immortalité qu'à l'ame des justes, & croient que celle des méchans périt avec le corps. Le Roi, le Chova, les Mandarins & tous les

Lettrés professent cette premiere Religion. Autrefois le droit de sacrifier au Dieu du Ciel appartenoit au Roi seul. Dans la suite les Chovas ont usurpé cette importante fonction. Ils font de tems en tems des sacrifices dans leur Palais, principalement dans les calamités qui affligent l'Etat.

La seconde Secte en vogue au Tonquin est celle de *Fo*, dont j'ai suffisamment parlé dans l'Histoire des Chinois. C'est la Religion du peuple, des femmes & des eunuques. Les Sectateurs de ce culte adorent quantité d'Idoles : ils ont des Temples & quelques Prêtres pour les desservir. Ces Temples consistent dans de simples appentis ouverts de tous les côtés : leur forme est pour l'ordinaire un quarré long. On n'y voit point d'autel. Quelques Idoles suspendues au milieu du faîte, ou posées sur des planches, font tout l'ornement de ces édifices grossiers. Leur sol est ordinairement élevé de quelques pieds, pour les garantir de l'inondation. On y monte par des degrés qui regnent tout autour.

La Religion de Fo se soudivise ici en plusieurs Sectes, dont la plus considérable est celle de *Lanzo*. Ses partisans

font profession ouverte de magie, & se sont acquis une grande autorité parmi le peuple. Ils se mêlent principalement d'annoncer l'avenir : leurs prédictions passent pour des oracles du Ciel. On distingue plusieurs classes de ces devins. Les uns s'appellent *Thaybou* ; on les consulte particuliérement sur les mariages, sur les bâtimens & sur d'autres entreprises de même nature. Tous les devins de cette classe sont aveugles.

Les *Tay-bou-to-ni* sont une autre espece de magiciens, auxquels on a recours dans les maladies. On leur attribue aussi le pouvoir de chasser les esprits malfaisans. Lorsqu'un malade les consulte, dit Baron, « ils ne manquent jamais de répondre que la maladie vient du diable, ou de quelques Dieux de l'eau : leur remede ordinaire est le bruit des timbales, des bassins & des trompettes. Le conjurateur est vêtu d'une maniere bizarre, chante fort haut, prononce, au bruit des instrumens, différens mots qu'on entend d'autant moins qu'il tient lui-même à la main une petite cloche qu'il fait sonner sans relâche. Il s'agite, il saute ; &, comme on n'a

Baron, cité dans l'Hist. des Voy. T. IX. Liv. II.

» recours à ces imposteurs qu'à l'extré-
» mité du mal, ils continuent cet exer-
» cice jusqu'au moment où le sort du
» malade se déclare pour la vie ou pour
» la mort. Il ne leur est pas difficile alors
» de conformer leur oracle aux circon-
» stances. »

Les devins, qu'on appelle *Thay-de-lis*, sont consultés sur le choix des lieux les plus favorables pour enterrer les morts. Ce choix est d'une grande importance pour les Tonquinois, qui regardent les devoirs funebres comme un acte essentiel de religion. Quelque Secte qu'ils professent, ils ont à cet égard quantité de foiblesses superstitieuses, dont les grands ne sont pas plus exempts que le peuple. Ceux qui admettent un état futur, croient que les ames, au sortir du corps, deviennent autant de Génies nuisibles ou propices aux hommes, suivant le soin qu'on a de pourvoir à leur subsistance. Si leur famille les assiste, elles vivent dans une délicieuse aisance, & elles ne font aucun mal : si on néglige de les secourir, elles errent dans le monde, elles sont sujettes à toutes sortes de besoins ; & pour se procurer les secours qui leur manquent, elles se trou-

vent souvent réduites à tourmenter les vivans.

Les Tonquinois observent avec une attention superstitieuse le jour & l'heure du décès de leurs proches. Si une personne expire le même jour & à la même heure que son pere ou quelqu'un de ses plus proches parens est né, on regarde cela comme un présage très-funeste pour ses héritiers. On se garde bien alors d'inhumer au hazard le corps du défunt : on consulte les devins touchant le lieu & le jour de la sépulture. Quelquefois deux ou trois ans se passent avant qu'on ait obtenu des réponses précises, & les éclaircissemens qu'on exige. Pendant ce tems, le corps enfermé dans un cercueil, reste en dépôt dans un lieu particulier de la maison. Plus les funérailles sont différées, plus leur dépense augmente ; car les plus proches parens du mort sont obligés d'offrir trois fois le jour sur son cercueil plusieurs sortes de viandes, d'entretenir au même lieu des flambeaux & des lampes qui brûlent continuellement, de jetter dans un brasier différens parfums & plusieurs figures de papier doré, représentant des chevaux, des éléphans, & d'autres choses qu'on

croit pouvoir servir à l'usage du mort. Un devoir indispensable oblige les autres parens à venir se prosterner plusieurs fois le jour devant le cercueil, avec des lamentations & des cérémonies fort tristes. Je n'ai pas besoin d'avertir que ces usages ne se pratiquent avec une certaine rigueur que dans les conditions opulentes : les pauvres n'ont pas le moyen d'observer toutes ces formalités dispendieuses ; ils ne gardent leurs morts que douze ou quinze jours.

Ces peuples sont fort jaloux de se procurer de leur vivant un beau cercueil : autre fantaisie dont les Chinois leur ont inspiré le gout. Les morts sont revêtus de leurs plus riches habits. Dans les conditions aisées, les hommes ont sept robes les unes sur les autres, & les femmes neuf. On met dans la bouche des riches plusieurs petites pieces d'or & d'argent, avec de la semence de perles ; & dans la bouche des pauvres, des pieces de cuivre, & d'autres bagatelles. On croit par-là garantir les morts de l'indigence dans l'autre monde, & mettre les vivans à l'abri de leurs persécutions. On n'emploie point de clous dans la construction des cercueils : ce seroit commettre une espece d'attentat

envers les morts; mais les planches s'unissent & se calfatent avec un ciment précieux, dont Baron vante la composition, sans nous apprendre en quoi elle consiste.

Lorsque le lieu de la sépulture est arrêté, on y porte le corps avec des cérémonies très-lugubres. Les fils l'accompagnent, vêtus de grosses robes de toile grise, le corps incliné, ayant à la main un bâton sur lequel ils s'appuient, comme des gens que la douleur accable. Les femmes & les filles ont la tête couverte d'un voile de même étoffe & de même couleur, qui les dérobe aux regards de tout le monde. Elles font retentir l'air de leurs cris & de leurs gémissemens. Dans le cours de la marche l'aîné des fils se prosterne plusieurs fois devant le cercueil, & le laisse passer sur son corps; ce qu'on regarde ici comme un acte éclatant de piété filiale. Lorsqu'il se releve, il pousse des deux mains le cercueil en arriere, comme pour rappeller son pere à la vie: le reste des funérailles n'a presque rien qui differe du cérémonial Chinois. Le deuil est aussi le même, soit pour la durée, soit pour la forme des habillemens.

CHAPITRE II.

DE LA COCHINCHINE.

LA COCHINCHINE, ancienne Province du Tonquin, compose depuis plus de trois cens ans un Royaume particulier, indépendant de cet Etat, mais tributaire de la Chine, aux mêmes conditions que le Tonquin. J'ai parlé, dans l'autre Chapitre, de l'origine & des principales circonstances de ce démembrement ; je me bornerai, dans celui-ci, à donner quelques notions concernant le pays même, & le génie particulier de ses habitans.

ARTICLE I.

Notions géographiques concernant la Cochinchine.

LA COCHINCHINE est située sous la Zone torride. Elle s'étend, suivant le P. de Rhodes, depuis le douzieme degré jusqu'au dix-huitieme ; & suivant Salmon, depuis le huitieme degré jusqu'au dix-septieme, latitude

septentrionale. Salmon lui donne plus de cinq cens milles de longueur : mais il ajoute que sa largeur est beaucoup moindre. Ce Royaume est borné à l'Orient, par la mer de la Chine ; à l'Occident, par les Royaumes de Laos & de Camboye ; au Sud, par le pays de *Champa* ou de *Chiampa*, petit Royaume tributaire de la Cochinchine ; & au *Nord*, par le Tonquin.

On divise la Cochinchine en cinq ou six Provinces, dont la principale est celle de *Sinuva*, qui confine avec le Tonquin. Le pays est fort peuplé : on y compte plusieurs villes, mais toutes assez mal bâties. La capitale du Royaume se nomme *Kakué* : c'est là que le Roi fait sa résidence.

Salmon l'appelle *Foëfoë*.

La Cochinchine, qui à l'Orient est baignée par la mer, a plusieurs ports très-sûrs, d'un accès facile, & si profonds, qu'on trouve par-tout, même aux approches du rivage, jusqu'à soixante & quatre-vingts brasses d'eau. On voit le long des côtes plusieurs Isles, soumises aux Cochinchinois. On les appelle *Kondore*, ou *Pulokondore*, & elles sont situées au huitieme degré de latitude septentrionale. La plus considérable a quinze milles de longueur, sur

neuf de large. Ces Isles produisent quantité d'arbres utiles, entre autres, l'arbre appellé *Damar*, dont on tire une sorte de térébenthine. On y recueille aussi beaucoup de fruits, comme le *Mangoës*, qui est une espece de raisin, la noix muscade, du coco sauvage, &c. On y trouve des coquillages de toute espece, & sur-tout une grande quantité de tortues, dont les habitans tirent une huile qu'ils vendent dans le continent. Dampierre raconte que ces Insulaires sont si peu jaloux de leurs femmes, qu'ils les menent à bord des navires étrangers, & les prostituent eux-mêmes aux matelots.

Les Anglois, sur la fin du dernier siecle, entreprirent d'établir une Colonie dans les Isles de Kondore, & bâtirent une forteresse, qu'ils environnerent d'une palissade. L'ouvrage n'étoit construit que de terre, & l'on y plaça quelques batteries pour le défendre. Mais cet établissement fut renversé en 1705, par la trahison de quelques soldats Macassarois que les Anglois avoient à leur service. Ces traitres, ayant mis le feu à la forteresse, surprirent les Anglois pendant leur sommeil, & les égorgerent.

Les Isles de Kondore sont environ-

nées de plusieurs écueils, connus des Européens sous le nom de *Paracelles*, & célebres par quantité de naufrages. Les disgraces fréquentes qui arrivent dans ce parage, engagent le Roi à y envoyer, dans certains tems de l'année, plusieurs bâtimens pour pêcher les balots de marchandises & d'autres débris. L'an 1714, l'*Arion*, fameux vaisseau Européen, y périt.

La Cochinchine est un pays très-fertile en riz. Les inondations réglées qui arrivent tous les ans vers le milieu de l'automne, contribuent principalement à cette abondance. Elles submergent le pays pendant deux mois, & y laissent un limon qui engraisse les campagnes. Dans cette saison on ne peut voyager qu'en barques; & l'on ne seroit point en sûreté dans les maisons, si elles n'étoient toutes élevées sur des piliers, qui laissent aux eaux un passage libre.

On trouve des carrieres de marbre dans cette contrée, des mines de fer, & même d'or. Mais sa principale richesse consiste dans le poivre & dans la soie. Cette derniere marchandise est si commune, qu'on ne se sert point d'autre matiere pour les filets des pêcheurs, & pour les cordages des navires. Le sucre

ſucre eſt très-abondant à la Cochinchine, & ne vaut communément que deux ſols la livre : on en tranſporte beaucoup au Japon. Ce pays produit auſſi pluſieurs bois odoriférans & précieux, comme le bois d'aigle & le calambak. On y trouve du thé, mais d'une qualité médiocre, du *pinang*, du bétel, & d'autres drogues. Ces nids d'oiſeaux ſi exquis & ſi recherchés des Aſiatiques, s'y trouvent auſſi; mais le P. de Rhodes a tort d'avancer, contre le témoignage formel de quantité de Voyageurs, que ces nids ne ſe rencontrent que dans la Cochinchine. Cet Ecrivain ajoute qu'il croît dans ce pays une eſpece d'arbre dont les fruits reſſemblent à de gros ſacs remplis de chataignes. « Un ſeul de ces ſacs, dit-il, » fait la charge d'un homme ; auſſi la » Providence ne les a-t-elle pas fait ſortir des branches qui n'auroient pas » la force de les ſoutenir, mais du tronc » même. Le ſac eſt une peau fort épaiſſe » dans laquelle on trouve quelquefois » cinq cens chataignes plus groſſes que » les nôtres ; mais ce qu'elles ont de » meilleur eſt une peau blanche & ſa» voureuſe qu'on tire de la chataigne » avant que de la cuire ».

De Rhodes, cité dans l'Hiſtoire des Voyag. T. IX. Liv. II.

On voit à la Cochinchine les mêmes animaux qu'au Tonquin, des finges, des bufles, des bœufs, des porcs, des chevaux, des tigres & des éléphans. Les dents d'éléphant font un des principaux revenus du Prince. Les tortues de terre sont très-communes dans ce pays.

ARTICLE II.

Du Gouvernement Civil & Eccléſiaſtique de la Cochinchine.

LE Gouvernement de la Cochinchine eſt deſpotique : le Roi diſpoſe ſouverainement de toutes les Charges de l'Etat : la fortune & la vie des particuliers ſont dans ſes mains. Nul citoyen ne peut l'aborder, ni lui préſenter une requête, ſans s'adreſſer auparavant à ſes Miniſtres. Le Monarque donne ſes audiences à la porte de ſon Palais, dans une litiere haute & dorée, qui reſſemble aſſez à une cage, Ceux à qui l'on accorde la permiſſion de paroître en ſa préſence, doivent toujours être à la diſtance de quatre-vingts pas. S'il ſe montre en public, ce qui arrive très-rarement, tout le monde eſt obligé

de se prosterner le visage contre terre.

Les Provinces sont gouvernées par des Mandarins & par différens Tribunaux de Justice. Les Mandarins convaincus de malversation sont punis de mort ; mais il est rare que les plaintes des peuples pénetrent jusqu'aux oreilles du Prince. Les loix du pays sont très-rigoureuses : la trahison & le crime de leze-Majesté sont châtiés d'un supplice terrible, & la peine s'étend sur tous les parens du traître. Les autres délits capitaux se punissent par la mort ou par la mutilation de quelque membre ; mais les présens ont ici le même pouvoir qu'au Tonquin, & font souvent absoudre les coupables. Salmon rapporte, sur le témoignage de plusieurs Hollandois, qu'un assassin qui avoit été condamné à perdre une main, se racheta du supplice au moyen de quelques bagatelles qu'il donna à ses Juges.

Les impôts du Royaume se payent communément en sacs de riz qui se déposent dans des magasins royaux, construits dans plusieurs endroits de l'Empire. Cependant toutes les Provinces ne sont pas sujettes à ce tribut ; mais elles ont d'autres charges. Les unes fournissent des esclaves au Prince, d'autres

des soldats, quelques-unes des vaisseaux, d'autres des chevaux & des fourages. Lorsque le Roi entreprend une guerre contre ses voisins, tous ses sujets sont obligés de marcher & de se ranger sous ses drapeaux. Ces troupes s'assemblent en très-peu de tems, & témoignent en ces occasions beaucoup de bonne volonté.

Les Cochinchinois sont perpétuellement en guerre avec les Tonquinois; mais il est rare que ces peuples décident leurs querelles dans une bataille rangée. Leurs guerres consistent dans des incursions subites & passageres, ou tout au plus dans de petits combats entre les partis qui se rencontrent. Les Cochinchinois ont une haine si implacable pour les Tonquinois, que, lorsque ceux-ci sont jettés par la tempête sur les côtes de la Cochinchine, on les condamne à un rude esclavage. Au reste Salmon observe que tous les étrangers, de quelque endroit qu'ils viennent, reçoivent en pareil cas le même traitement.

Le Roi réside, comme on l'a dit, à *Kéhué*, capitale de la Cochinchine. Tous les gens attachés au service du serrail doivent être Eunuques. Le Par-

lais du Roi, quarré dans sa forme, a une double enceinte, l'une de terre & de bois, l'autre de pierre. Celle-ci est la plus intérieure. Avant que d'arriver à l'appartement du Prince, on traverse six ou sept portes. La premiere, qui est la plus grande, est défendue par trois pieces d'artillerie de dix-huit livres de balles. Chaque piece est couverte d'un drap de soie jaune, broché d'or. Ce Palais est flanqué à droit & à gauche de boulevarts bordés de quatre cens canons de différente grandeur, les uns de fer & les autres de bronze. Quatre de ces pieces ont été fondues à Amsterdam en 1656 : toutes les autres viennent des Portugais. Car les Cochinchinois ignorent l'art de fondre l'artillerie, quoique ce secret soit connu des Tonquinois leurs voisins. Le Roi habite quelquefois un autre Palais bâti dans le voisinage du premier, sur les bords d'une riviere. Ce n'est proprement qu'une maison de plaisance dont l'enceinte est formée par une palissade. Sa forme ressemble à un grand navire Chinois; sa distribution est élégante & commode.

La Religion des Cochinchinois est la même que celle des Tonquinois,

c'est-à-dire, que le Roi & les Mandarins suivent la loi de Confucius, tandis que le peuple embrasse la Secte de Foë, & s'abandonne à une grossiere idolâtrie. Les Temples sont construits de terre & de bois, & couverts de paille; leur entretien est si négligé qu'ils tombent la plupart en ruine. Souvent lorsqu'on veut faire quelque sacrifice solemnel, on est obligé de construire à la hâte une méchante cabane, qu'on convertit ensuite en cabaret ou en écurie. Le porc est la victime la plus ordinaire que sacrifie le peuple : ils ne craignent point de répandre le sang des animaux, contre le préjugé presque général de tous les Indiens.

Des Missionnaires Européens ont essayé de convertir ces peuples à l'Evangile. Les Peres Buzoni & Carvaille, Jésuites, ouvrirent cette Mission en 1615. Le P. de Rhodes & cinq autres Religieux du même Ordre, se rendirent à la Cochinchine en 1624, & y firent d'assez grands progrès. Des Hollandois jettés par la tempête sur les côtes de la Cochinchine, l'an 1714, rendirent témoignage qu'ils avoient trouvé dans le pays plusieurs Missionnaires François & Portugais, entre lesquels il y avoit un Evê-

Salmon, *Etat de la Cochinchine.*

que. Ils furent accueillis fort charitablement par les Jésuites François, de qui ils apprirent que dans la seule Province de *Hoë* il y avoit jusqu'à dix mille Chrétiens, & plus de quarante Eglises.

ARTICLE III.

Mœurs des Cochinchinois.

LE P. de Rhodes & d'autres Voyageurs vantent la douceur & l'humanité des habitans de la Cochinchine; mais les Hollandois, qui en ont été fort maltraités, les représentent comme un peuple cruel, perfide, injuste & ingrat, adonné au larcin, aux rapines & aux extorsions. Ils ajoutent que c'est une Nation très-orgueilleuse. Leur vie est sobre comme celle de tous les autres peuples de l'Orient. Ils se nourrissent principalement de riz & de poisson. Ces vivres sont ici à très-bon compte: Salmon assure que pour six deniers de France on a du riz, des légumes & même du poisson pour la subsistance d'un jour. Ils ne font point la cuisine dans leurs maisons, de peur des accidens du feu; mais ils préparent leurs viandes

Salmon, Etat de la Cochinchine.

hors de leurs habitations, sur le bord des rivieres, dans le voisinage desquelles la plupart de leurs villes sont bâties. Aussi-tôt que le vent de Mer commence à souffler, un soldat fait la ronde sur le rivage, frappant sur une espece de tambour; & à ce signal chacun doit éteindre son feu. Ces peuples sont d'une luxure effrénée. Les courtisannes abondent dans le pays, & se livrent à tout le monde pour une très-légere rétribution. Les maris prostituent ici leurs femmes de même qu'au Tonquin.

Les maisons sont bâties de cannes entrelassées qu'on enduit d'un peu de terre ou de chaux; leurs murailles ressemblent aux parois d'une corbeille: les toits sont couverts de paille ou de feuilles de coco. Dans les lieux sujets à l'inondation, ces cabanes sont élevées sur des piliers de bois. On voit quelques maisons à deux étages; mais la plupart n'ont que le rez-de-chaussée. Les fenêtres sont fermées par des chassis garnis de papier Japonnois, ou de nacres transparentes. Des paravents de différente grandeur forment la division des chambres. Les planchers sont couverts de nattes qui servent de sieges, & même de lits. Néanmoins dans les maisons opulentes

on voit des chaises longues, hautes de deux ou trois pieds, qui regnent autour de l'appartement.

Leurs armes sont la lance, l'arquebuse, l'épée, & certains couteaux grands & recourbés qu'ils suspendent au haut de leurs lances. Leurs navires sont longs & étroits; les planches se joignent avec des brins de cannes : les voiles sont en forme de coquilles. Ils ont une espece de galeres que les Anglois appellent *Millepieds*, à cause de la multitude des rames. Ces bâtimens servent principalement dans la guerre, soit pour transporter les hommes, soit pour voiturer l'artillerie. De Rhodes assure que le Roi de la Cochinchine entretient une flotte de cent cinquante vaisseaux.

Dans les voyages ils vont à cheval, ou ils se font porter dans une espece de filet suspendu à deux bâtons que deux hommes soutiennent sur leurs épaules. Il n'y a point d'autres voitures pour les voyages qui se font par terre; mais comme le pays est coupé d'un grand nombre de rivieres, sur le bord desquelles sont construites la plupart des habitations, il y a plus de commodité à voyager par eau.

Les villes de la Cochinchine sont

toutes ouvertes & sans défense. Les rues & les places ne sont point alignées : dans certains quartiers les maisons sont extraordinairement pressées ; ailleurs elles sont éloignées les unes des autres, & comme éparpillées. Après *Kehué*, la capitale du Royaume, une des principales villes est Taifoe. *Voogt* lui donne deux milles de longueur. Les Chinois y ont plusieurs maisons de pierre & un Temple. Ils possedent d'autres établissemens considérables dans plusieurs villes de la Cochinchine, où ils se réfugierent en grand nombre vers le milieu du dernier siecle, lorsque les Tartares subjuguerent l'Empire Chinois. Ils vivent sous la protection de certains chefs qu'ils élisent eux-mêmes.

Voogt cité par Salmon.

L'argent est ici très-rare : un homme qui possede quatre-vingts ou cent piastres est cité pour son opulence. On ne voit ni or ni argent sur les habits : si le hazard fait tomber dans leurs mains quelque étoffe précieuse, ils la jettent au feu pour en tirer l'argent ou l'or, ne faisant aucun cas de la façon ni du travail. Ainsi le faste & le luxe sont absolument bannis de cette contrée ; cependant les gens aisés ne laissent pas en certaines occasions de traiter assez splendi-

dement leurs amis, leurs parens & même les étrangers. De Rhodes assure que les tables de la Cochinchine ne le cedent point à celles d'Europe, pour le choix ni pour la préparation des viandes. Les jours de fêtes le peuple s'assemble dans les places publiques, & se rangeant en cercle sur des nattes, chacun mange le dîner qu'il a apporté. Il y a ici des Baladins qui jouent des farces dans les rues ou dans les maisons particulieres, principalement dans celles où l'on donne quelque grand repas.

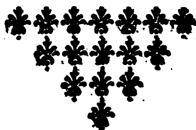
Ces peuples vivent dans une ignorance profonde de toutes les sciences; mais ils sont fort adroits dans les arts méchaniques. Ils fabriquent des étoffes de soie fort supérieures à celles du Tonquin. Ils connoissent l'usage des chapelets pour faire monter l'eau : ils ont des moulins pour le sucre. L'usage de l'artillerie leur est familier, & l'on prétend même qu'ils ajustent avec autant & plus d'industrie que nos meilleurs canoniers. Mais ils ignorent l'art de fondre le canon & de fabriquer toute espece d'armes à feu.

Leur année commence vers la fin de Janvier : ils la partagent en douze lunes :

de trois en trois ans ils ont une année bissextile de treize lunes.

Leur commerce avec les étrangers n'est pas fort considérable. L'aloës, le bétel, la soie, le coton, le bois de sapan, la cire, le sucre & la casse sont les principales marchandises, qu'ils débitent au dehors. Les Chinois enlevent la plus grande partie de ces denrées, & tirent presque toute l'utilité de ce commerce.

L'unique monnoie qui ait cours dans ce pays consiste dans des pieces de cuivre frappées à la Chine, & semblables à celles dont on se sert dans le Tonquin.



CHAPITRE III.

DE LA CORÉE.

ARTICLE I.

Particularités concernant l'Histoire ancienne des Coréens. En quoi consiste leur dépendance de la Chine.

LE ROYAUME que les Européens appellent *Corée*, n'est connu en Asie que sous le nom de *Trozembouc* ou de *Kauli*. Cette région étoit autrefois habitée par diverses nations, qui avoient chacune leurs loix, leurs coutumes & leurs Princes particuliers. Les Annales de la Chine nous apprennent qu'une de ses principales Colonies s'appelloit *Kau-kiu-li*, & descendoit des Tartares, qu'on doit peut-être regarder comme les premiers habitans de la Corée. Dans la suite, ces différentes nations se réunirent sous un chef commun, & composerent un seul Royaume & un même peuple.

Ki-tse passe pour le premier Roi des Coréens : il étoit neveu d'un Empereur

Mémoires du P. Régis, cités par le P. du Halde.

de la Chine nommé *Gheou* ou *Tcheou*. Son oncle le fit emprisonner, pour le punir de lui avoir donné quelques avis trop libres. Mais *Gheou* ayant été détrôné par *Vou-vang*, fondateur de la troisieme Dynastie Chinoise, *Ki-tsé* fut remis en liberté. Ce bienfait ne put faire oublier à *Ki-tsé* que *Vou-vang* étoit un usurpateur ; & pour ne point obéir à un Prince qui avoit enlevé la Couronne à sa famille, il se retira en Corée, & soumit à ses loix les nations diverses qui habitoient ce pays. Le P. du Halde rapporte cet événement environ à l'année 1120 avant Jesus-Christ. *Ki-tsé* gouverna ses nouveaux sujets avec beaucoup de sagesse. Il polit & civilisa la Corée, où il introduisit les loix de la Chine.

Ce Prince porta le titre de *Vang*, c'est-à-dire, de Roi, & le laissa à ses descendans, qui en jouirent pendant près de neuf cens ans. Mais vers l'an 246 avant Jesus-Christ, *Te-huang-siang-vang*, fondateur de la quatrieme Dynastie Chinoise, subjugua la Corée, & réduisit ses Rois au titre subalterne de *Hean* *, qui ne leur donnoit qu'une

* Le P. du Halde fait répondre ce titre à celui de Marquis.

autorité très-bornée. Quarante ans après, un Prince de la famille de *Ki-tsé*, nommé *Chun*, reprit le titre de *Vang* : mais il n'en jouit guere, ayant été détrôné vers l'an 200 avant Jesus-Christ. C'est en lui que s'éteignit la race de *Ki-tsé*, laquelle régna environ neuf cens quarante ans.

La Dynastie qui succéda reconnoît pour son fondateur un aventurier Chinois, nommé *Vey-man* ou *Nyang*, né dans la Province de *Pe-tche-li*, lequel s'étant mis à la tête de quelques bandits, parvint à s'emparer du Trône. Pour affermir son usurpation, il rechercha successivement l'appui de plusieurs Monarques Chinois, & il obtint enfin le titre de *Vang*, sous le regne de l'Empereur *Weng-ti*.

La Royauté ne resta pas long-tems dans la famille de cet usurpateur. Environ l'année 110 avant Jesus-Christ, *Yeu-kiu*, petit-fils de *Vey-man*, fut massacré; & les Chinois profitant du trouble où cet événement plongea le Royaume, s'emparerent pour la seconde fois de la Corée. Une partie du pays fut annexée à l'ancienne Province de *Leao-tong*, aujourd'hui appellée *Chan-tong*. Le reste fut partagé en quatre

Provinces, dont le gouvernement fut confié à des Vice-Rois. L'an 25 avant Jesus-Christ, la Monarchie Coréenne se releva : mais ses Rois se soumirent à payer un tribut à l'Empereur de la Chine.

Depuis ce tems la Corée a subi plusieurs révolutions ; tantôt esclave des Chinois, tantôt tributaire, quelquefois indépendante, presque toujours en guerre avec ce peuple. Les Japonnois & les Tartares l'ont aussi soumise en divers tems. Les premiers lui firent la guerre dès le sixieme siecle, & subjuguerent une partie de ses Provinces. Ils y possedent encore aujourd'hui un petit territoire, appellé *Tsiosi-in*, situé sur la frontiere maritime la plus proche de *Tsussima*, une des Isles dépendantes du Japon. Pour ce qui est des Tartares, le voisinage les a mis à portée de faire plusieurs excursions dans ce Royaume, qu'ils ont ravagé, & même conquis plus d'une fois. La plus mémorable de ces excursions est celle qu'ils firent vers le milieu du dernier siecle, & qui précéda immédiatement la révoluion fameuse qui mit un de leurs Princes sur le Trône de la Chine. Ils commencerent par subjuguer la Corée, & de-là ils se

répandirent dans l'Empire Chinois, dont ils firent la conquête. Les Annales de Corée s'expliquent d'une maniere très-confuse sur la plûpart de ces événemens, & l'on en trouve à peine quelques vestiges dans celles de la Chine. Ainsi je me dispenserai de m'étendre davantage sur l'histoire des Coréens. Je me contenterai de remarquer que leurs Rois doivent aux Monarques de la Chine un tribut & des hommages qui se renouvellent tous les ans. Le Pere du Halde ne nous dit point à quoi monte ce tribut : mais il nous apprend que les Rois de Corée, à leur avénement au Trône, sont obligés de se faire confirmer par l'Empereur de la Chine qui envoie deux Mandarins pour leur conférer le titre de *Koué-vang*, c'est-à-dire, de *Roi*. Le Prince reçoit à genoux cette espece d'investiture, & paie pour cela 800 *taels*, qui font 400 pistoles de notre monnoie. Rien ne prouve davantage la dépendance des Rois de Corée, qu'une supplique présentée en 1694 par un de ces Princes à l'Empereur *Cang-hi*, pour solliciter la permission de donner un titre d'honneur à sa mere. Cette supplique est conçue en ces termes :

Hist. gén des Voyag. Liv. III. ch. I. T. VI.

« Moi, votre sujet, je suis un homme des plus infortunés. Je me suis » vû long-tems sans héritier, jusqu'à » ce qu'enfin il m'est né un fils d'une » concubine dont j'ai cru devoir élever la fortune à cette occasion. C'est » de cette fausse démarche qu'est venu » tout mon malheur. J'ai obligé la » Reine *Min-chi* de se retirer, & j'ai » fait Reine à sa place ma concubine » *Chang-chi*, comme je n'ai pas manqué alors d'en informer Votre Majesté. Mais, faisant aujourd'hui réflexion » que *Min-chi* avoit été créée Reine » par Votre Majesté ; qu'elle a gouverné long-tems ma famille ; qu'elle » m'a assisté dans les sacrifices ; qu'elle » a rendu ses devoirs à la Reine ma » grand-mere & à la Reine ma mere, » & qu'elle m'a pleuré pendant trois » ans, je reconnois que j'aurois du la » traiter plus honorablement, & je » suis extrêmement affligé de m'être » conduit avec tant d'imprudence. Enfin, pour me rendre aux desirs de » mon peuple, je souhaiterois aujourd'hui de rétablir *Min-chi* dans son » ancienne dignité, & de faire rentrer » *Chang-chi* dans sa condition de concubine. Par ce moyen le bon ordre

» régnera dans ma famille, & la réformation des mœurs commencera heureusement dans mon Royaume.

» Moi, votre sujet, quoique, par mon ignorance & ma stupidité, j'aie fait une tache à l'honneur de mes ancêtres, j'ai servi Votre Majesté depuis vingt ans, & je suis redevable de tout ce que je suis à votre bonté qui me sert de bouclier, & qui me protege. Je n'ai point d'affaire, publique ou particuliere, que je veuille vous cacher; & c'est ce qui m'a fait prendre deux ou trois fois la hardiesse de solliciter Votre Majesté sur celle-ci. J'ai honte à la vérité de sortir des bornes de mon devoir; mais comme il est question du bien de ma famille & des desirs de mon peuple, j'ai cru que, sans blesser le respect, je pouvois présenter cette supplique à Votre Majesté.

Cette requête fut envoyée au Tribunal des Rites, qui jugea qu'elle étoit juste. En conséquence on envoya en Corée des Commissaires pour rétablir la Reine dans sa premiere dignité, & pour destituer la concubine. Mais l'année suivante ce Prince imbécille ayant présenté à l'Empereur une autre suppli-

que dont les termes parurent peu respectueux, on le condamna à payer une amende de dix mille onces d'argent.

Lorque l'Empereur de la Chine envoie quelque Ambassadeur en Corée, le Roi va le recevoir en personne hors de la ville, accompagné d'une troupe nombreuse de courtisans & de gardes. Au contraire les Ambassadeurs de Corée ne reçoivent à la Chine que des distinctions médiocres. Ils sont obligés de céder le pas aux Mandarins de la premiere classe. On les loge dans une maison particuliere, où on les tient dans une espece de captivité. Jamais ils n'en sortent qu'ils ne soient accompagnés d'une garde qui rend compte de toutes leurs actions. Il est vrai que les Ambassadeurs Chinois ne jouissent guere ici d'une plus grande liberté. Tout l'espace qui est entre leur logis & le Palais du Roi est bordé d'une troupe de soldats uniquement occupés à se donner de main en main des billets qu'on porte au Prince : on les jette à toute heure par les fenêtres de la maison où logent les envoyés, & ils contiennent un détail exact de leurs actions & de toutes leurs paroles.

ARTICLE II.

Positions de la Corée. Productions, Commerce du Pays. Sciences & Arts.

LA CORÉE est une grande Péninsule, située entre la Chine & le Japon. Son étendue n'a point encore été déterminée par de bonnes Cartes. Le P. Régis lui donne cent quatrevingts lieues de longueur du Nord au Midi, & cent vingt de l'Est à l'Ouest, dans sa plus grande largeur. Il établit sa position depuis trente-quatre jusqu'à quarante-trois degrés de latitude septentrionale. Ses habitans la représentent, dans leurs Cartes informes, sous la figure d'un quarré long, quoiqu'elle ait plusieurs pointes de terre qui s'avancent fort loin dans la Mer. Du côté du Nord, elle est contiguë à cette partie de la Tartarie Chinoise qu'on appelle le pays des *Mantcheoux*. Elle s'y joint par une montagne aussi vaste que haute, sans laquelle la Corée ne seroit qu'une Isle. Outre ce rempart naturel, on a construit de ce côté-là une haute palissade, qui sert de séparation aux deux

Observations géographiques du Pere Régis, citées dans le P. du Halde, Tome I.

Royaumes, & que les Chinois appellent *Muteou-Ching*, c'est-à-dire, muraille de bois. A l'Ouest, la Corée a pour aspect la Province de la Chine qu'on nomme *Chan-tong*, dont elle n'est séparée que par une baie. C'est là le passage le plus fréquenté pour passer de Corée en Chine; car le chemin de la montagne est presque impraticable. En hiver la baie se passe à pied sec, parce qu'elle est alors couverte de glace. A l'Orient & au Midi, le Royaume a pour bornes le vaste Océan. Hamel conjecture que du côté du Nord-Est, la Mer de Corée communique à cette partie de l'Océan septentrional située aux extrêmités de l'Europe, où nos navigateurs font tous les ans la pêche des baleines & du hareng. On prend, dit-il, sur les côtes de Corée plusieurs baleines sur le dos desquelles on trouve quelquefois des crocs & des harpons fabriqués en France & en Hollande. Cela fait croire à ce voyageur qu'au-dessus de la Corée & du Japon, il y a une Mer qui communique au détroit de Weigats. « Nous demandâmes » souvent, dit Hamel, aux matelots » Coréens qui fréquentoient la Mer » du Nord-Est, quelles terres étoient

Journal de Hamel, inséré au T. VI. de l'Hist. des Voy.

» au-delà ; & ils nous répondirent tous » qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût » autre chose de ce côté-là qu'une Mer » sans bornes ». Nous dirons ailleurs* quelque chose de plus particulier concernant ce prétendu passage de la Mer du Nord dans celle des Indes.

* Au T. II. dans l'Hist. des Japonnois, chap. IV. Art. III.

Les rochers & les bancs de sable qui environnent les côtes de la Corée, en rendent l'abord difficile & périlleux. Au Sud-Est son continent touche presque au Japon, n'y ayant que douze lieues de distance entre *Pousan*, ville de Corée, & l'Isle de *Tsussima*, qui appartient aux Japonnois.

On divise le Royaume en huit Provinces, qui, selon Hamel, contiennent trois cens soixante villes, outre un grand nombre de châteaux & de places fortes, qu'on bâtit ordinairement sur des éminences. Régis ne compte en Corée qu'environ cent cinquante villes, dont la capitale s'appelle *King-ki-tao*.

Le pays est arrosé de deux fleuves considérables, dont l'un se nomme *Ya-lu*, & l'autre *Tu-men*. Ils prennent tous deux leur source dans la haute montagne qui joint la Corée au Continent

de la Tartarie Chinoiſe. L'un coule à l'Oueſt, & l'autre à l'Eſt. Cette montagne eſt toujours couverte de neiges : c'eſt pourquoi les Chinois l'appellent *Chang-pe-Chang*, & les Tartares *Chanalia*, c'eſt-à-dire, montagne blanche. C'eſt une des plus hautes montagnes de l'Aſie.

Le climat de la Corée eſt exceſſivement froid, ſur-tout dans les contrées ſeptentrionales. Les neiges y tombent quelquefois dans une telle abondance, qu'on eſt obligé de pratiquer des routes pardeſſous, pour aller d'une maiſon à l'autre. Dans l'hiver les Coréens attachent à leurs pieds une petite planche taillée en forme de raquette, qui leur sert à ſe ſoutenir ſur la neige. Le grand froid réduit les habitans des parties ſeptentrionales à ne vivre que d'orge, qui eſt même aſſez mauvais dans ces quartiers. Le riz n'y ſçauroit croître : on n'y recueille point de coton, & le peuple n'a pour vêtement que de groſſes toiles de chanvre & des peaux de brebis. En récompenſe on y trouve une grande abondance de Gin-ſeng, que les Coréens appellent *Niſi*, & dont ils font un grand commerce, ſoit à la

Chine,

Chine, soit au Japon, quoiqu'il ne soit pas de la même bonté que celui de Tartarie.

Les autres contrées sont très-fertiles, & produisent toutes les choses nécessaires à la vie; du riz, du millet & d'autres grains, du coton, du chanvre, de la soie : mais les Coréens ne savent pas mettre en œuvre cette derniere matiere, pour en fabriquer des étoffes. Ils ont une espece de grain appellé *Paniz*, dont ils font une boisson forte. Les Japonnois leur ont appris depuis un siecle à cultiver & à préparer le tabac, dont l'usage étoit absolument inconnu dans le pays. Comme les Coréens sont persuadés que cette plante vient originairement de la Hollande, qu'ils appellent en leur langue *Nampan kouk*, de-là est venu le nom de *Nam-pankoi*, qu'ils ont donné au tabac. L'usage en est aujourd'hui général dans le Royaume parmi les deux sexes : on accoutume même les enfans à fumer dès l'âge de cinq ou six ans. La premiere fois qu'on apporta du tabac dans le pays, les habitans l'acheterent, dit-on, au poids de l'argent. Journal de Hamel.

On trouve dans la Corée des mines de fer, de plomb & d'argent; des

peaux de tigres, de martres, de castors, beaucoup de bestiaux de toute espece, & quantité d'oiseaux domestiques & sauvages. Régis assure qu'il y a ici des chevaux qui n'ont que trois pieds de hauteur. Hamel y vit des ours, des cerfs, des sangliers, & d'autres especes semblables; mais il n'apperçut point d'éléphans. Les *Kaimans* ou *crocodiles* sont très-communs dans les rivieres. Leurs dos est à l'épreuve du mousquet; mais la peau de leur ventre est fort tendre. Ils ont la tête large, le museau allongé, comme celui d'un pourceau, la gueule fendue jusqu'aux oreilles, l'œil petit, mais vif, les dents blanches & très-fortes. Ces animaux ne remuent en mangeant que la mâchoire supérieure; leur épine est composée d'un long tissu de vertebres; ils ont des especes de griffes aux nageoires; leur queue est aussi longue que le reste de leur corps. Il s'en trouve dans le pays, dit Hamel, qui ont dix-huit à vingt aunes de long (1). Ils sont également avides de poisson & de chair, sur-tout de chair humaine. La Corée

Le même, cité dans l'Histoire des Voyag. *ubi supr.*

(1) Hamel veut sans doute parler des aunes de Hollande sa patrie, dont sept sont quatre aunes de France.

produit auſſi quantité de ſerpens & de reptiles venimeux.

Les Coréens font leur principal commerce avec les Japonnois, ſur-tout avec les habitans de l'Iſle de Tſuſſima. Ces Inſulaires ont un comptoir à *Pouſan*, ville de Corée, où ils portent du papier, du poivre, des bois de ſenteur, de l'alun, des cornes de bufle, & d'autres marchandiſes. Ils reçoivent en échange de l'argent, du plomb, du Gin-ſeng, du coton. Les habitans de la Corée, particuliérement les marchands de *Sior*, font auſſi quelque commerce à Pé-king, & dans les autres contrées ſeptentrionales de la Chine, où ils portent leur Gin-ſeng, ainſi que des toiles de chanvre & de coton. Mais ce trafic eſt peu avantageux, à cauſe de la difficulté de la communication & des tranſports. On ne connoît dans le pays d'autres monnoies que les *Caſis* ou *Caſies*, qui ſont des pieces de cuivre; encore n'ont elles cours que vers les frontieres de la Chine: par-tout ailleurs les payemens ſe font en petits lingots d'argent qui n'ont point de marque.

Les Coréens ont appris des Chinois à faire une eſtime particuliere des Scien-

ces. Ils ont des *Lettrés* & des Docteurs, qu'on distingue à deux plumes dont leur bonnet est orné. On parvient à ces grades par la voie des examens qui se font annuellement dans les grandes villes, à la maniere des Chinois. Le concours des candidats est toujours fort grand : mais pour l'ordinaire les suffrages s'achetent ; ce qui rend ces poursuites *ruineuses* pour plusieurs particuliers. Ceux qui parviennent au Doctorat, sont communément pourvus de quelque charge municipale, ou de quelque emploi militaire. Le plus grand objet de l'ambition des Lettrés est d'être à la fois employés dans la robe & dans l'épée. Ceux qui meurent dans la poursuite des dignités, tiennent à honneur d'y être nommés par le Prince, avant que d'expirer. C'est une faveur qu'ils paient fort cher.

Toutes les personnes libres font instruire de bonne heure leurs fils dans les sciences du pays. L'éducation n'a rien de sévere chez les Coréens ; mais on tâche d'exciter les enfans par des motifs d'honneur & d'émulation. On leur parle souvent des vertus & du savoir de leurs ancêtres, & l'on ne cesse de leur représenter que l'étude est la

ſeule route qui puiſſe les conduire à la fortune & aux honneurs. Toutes leurs ſciences ſe réduiſent à la connoiſſance de la morale, telle qu'elle eſt enſeignée dans les livres de Confucius.

La Langue Coréenne eſt différente de celle des Chinois, & s'écrit avec des caracteres qui lui ſont particuliers. Le peuple & les femmes n'emploient point d'autres lettres dans leurs écritures : mais les Lettrés ſe ſervent des caracteres de la langue Chinoiſe, & l'étude de cette langue fait même une des principales occupations des Savans. Hamel diſtingue une troiſieme maniere d'écrire, qui conſiſte en certains ſignes ou caracteres myſtérieux, dont il prétend que les Miniſtres & les Mandarins ſe ſervent dans les affaires ſecretes. Les Coréens ont un grand nombre de Livres, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits. Ils impriment ſur des planches de bois, comme on fait à la Chine. Il y a dans la capitale une Bibliotheque fameuſe, dont le ſoin eſt confié au premier Prince du ſang.

L'ignorance des Coréens eſt extrême en matiere de Géographie. L'opinion commune de leurs Savans eſt qu'il n'y a dans le monde que douze Royaumes,

autrefois dépendans de la Chine; mais devenus libres, disent-ils, depuis la conquête des Tartares. Leurs Cartes géographiques ne s'étendent pas au-delà du Royaume de Siam. Quand les Européens leur parlent des nombreuses régions que l'Europe, l'Afrique & l'Amérique contiennent, les Coréens se mettent à rire: *Comment s'imaginer*, disent-ils, *que le soleil puisse éclairer tant de pays? Il faut que les Européens appellent Royaume, ce qui mérite à peine le nom de petite Isle, ou de misérable écueil.* Cependant quelques-uns de leurs Auteurs disent que la terre renferme plus de quatre-vingt mille pays.

Hamel, cité dans l'Hist. des Voy. *Ibid.*

ARTICLE III.

Du Gouvernement civil & militaire de la Corée.

LA CORÉE est gouvernée par un Roi qui, bien que vassal & tributaire de l'Empereur Chinois, ne laisse pas d'avoir une autorité sans bornes sur ses sujets. Le fonds de toutes les terres lui appartient: nul particulier, de quelque rang qu'il soit, n'a la propriété d'aucun

domaine. Le Roi donne les terres à qui il lui plaît, & pour le tems qu'il veut; & elles rentrent dans le domaine Royal après la mort de ceux à qui il en accorde l'usufruit.

Le Prince a un Conseil d'Etat, composé de plusieurs ministres qui s'assemblent chaque jour dans son Palais. Mais nul de ces Ministres n'a droit d'opiner, à moins que le Prince ne l'interroge; & il leur est défendu de se mêler d'aucune affaire, sans un ordre exprès. Quand leur conduite est bonne, on les laisse jouir de leur emploi pendant toute leur vie. On en use de même à l'égard des autres Officiers de la Cour: s'ils servent bien, ils meurent ordinairement dans leurs charges; mais elles ne passent point à leurs enfans. Pour ce qui est des Gouverneurs des Places, & des Magistrats des Villes & des Provinces, leur emploi n'est que triennal. La mort ou le bannissement sont les peines ordinaires de leurs malversations, dont le Prince est presque toujours averti par le grand nombre d'espions qu'il entretient par-tout.

Les richesses du Roi consistent dans le produit de ses Domaines, & des droits qui se levent sur les terres qu'il

cede aux particuliers. Il a le dixieme de toutes les chofes que la terre & la mer produifent. Ce dixieme fe paie en nature, non en argent, & on le dépofe dans des magafins royaux, conftruits dans les villes & dans les villages. La dixme des productions de la terre fe recueille au tems de la moiffon, dans les champs même, avant qu'on en ait rien enlevé. Outre ce tribut, dont perfonne n'eft exempt, chaque particulier qui n'eft point foldat, doit travailler trois mois de l'année pour le Prince. J'ai déja expliqué en quoi confiftent ces corvées.

Journal de Hamel.

La Juftice criminelle ne peut être que très-févere dans un pays où le gouvernement eft fi tyrannique. Les rebelles & les traitres font exterminés avec toute leur race, & la maifon du coupable eft rafée. Si une femme tue fon mari, on l'enterre toute vive jufqu'aux épaules, dans un grand chemin. On place près d'elle une hache : chaque paffant qui n'eft pas noble, doit lui donner un coup fur la tête, jufqu'à ce qu'elle expire. Les Magiftrats du lieu où l'attentat s'eft commis, font interdits pour un tems. Si c'eft une ville confidérable, elle perd fon Gouver-

neur, & elle devient dépendante d'une autre ville. On impose le même châtiment aux villes qui se révoltent contre leur Commandant, ou qui lui intentent une accusation injuste.

Un mari qui surprend sa femme en adultere, ou dans quelque autre faute du premier ordre, a le pouvoir de la tuer, pourvu que le délit soit bien prouvé. S'il la met entre les mains des Juges, ils la condamnent à mourir; mais on lui laisse le choix du supplice. Dans ce cas, les femmes se font communément couper la gorge. L'adultere, si l'on en croit Hamel, est aussi puni de mort dans les hommes, principalement parmi les gens de qualité. Le pere du coupable, s'il est en vie, ou son plus proche parent, doit faire l'office d'exécuteur. Le patient peut choisir le genre de mort: ordinairement il se fait percer le dos à coups d'épée. Un homme qui n'est point marié, convaincu d'avoir eu commerce avec la femme d'un autre, est puni d'un supplice assez particulier. On le dépouille jusqu'à la ceinture, ne lui laissant qu'un caleçon: on lui barbouille le visage avec de la chaux; on lui passe une fleche dans chaque oreille; on lui attache

fur le dos un tambour, ou un baffin de cuivre; & dans cet état des exécuteurs le promenent dans tous les carrefours, frappant de tems en tems fur le baffin. Enfuite on ôte au patient fon caleçon, & on lui applique fur le derriere quarante ou cinquante coups de bâton.

Un maître qui tue fon efclave, même pour une faute légere, n'eft foumis à aucune peine: mais fi l'on ôte la vie à l'efclave d'autrui, on doit payer trois fois fa valeur au maître de l'efclave. L'homicide commis contre une perfonne libre fe punit de la maniere fuivante. On foule le coupable avec les pieds, on lui fait avaler une certaine quantité de vinaigre dans lequel on a lavé le cadavre du mort, & on l'acheve à coups de bâton, qu'on lui applique fur le ventre. Le fupplice du vol confifte auffi à fouler aux pieds le criminel, jufqu'à ce qu'il expire. Hamel obferve que la rigueur de ce tourment n'empêche pas que les Coréens ne foient fort adonnés au larcin.

Ceux qui font redevables au Roi, ou qui refufent de payer leurs autres créanciers, font condamnés à recevoir la baftonnade fur les os des jambes; & de quinze en quinze jours ce châtiment

ſe renouvelle, juſqu'à ce qu'ils aient trouvé le moyen de s'acquitter. S'ils meurent ſans l'avoir fait, leurs parens ſont obligés de payer, ou de ſubir la baſtonnade. Cette derniere peine eſt très-commune ici, & n'a rien de flétriſſant. On l'applique tantôt ſur les jambes, tantôt ſur la plante des pieds, & plus ordinairement ſur le derriere. Voici ce que Hamel a vu pratiquer. « Quand la » baſtonnade, *dit-il*, ſe donne ſur les » os des jambes, on lie les pieds du cri- » minel ſur un petit banc large de qua- » tre doigts. On lui met un autre banc » ſous les jarrets, qu'on y attache auſſi » ferme qu'il eſt poſſible. Dans cette » poſture, on lui frappe les os avec une » latte de bois d'aune ou de chêne, de » la longueur du bras, un peu ronde » d'un côté, & plate de l'autre, lar- » ge de deux doigts, & de l'épaiſſeur » d'un écu. On ne doit pas donner à la » fois plus de trente coups : mais deux » ou trois heures après on répete l'exé- » cution, juſqu'au nombre porté par » la ſentence. Lorſqu'un criminel eſt » condamné à recevoir la baſtonnade » ſous la plante des pieds, on le fait aſ- » ſeoir à terre, on lui lie les pieds en-

Journal de Hamel, cité dans l'Hiſt. des Voy. T. VI. Liv. III. ch. II.

» semble par les gros orteils, on les
» place sur le bout d'une piece de bois,
» dont le reste lui passe entre les jam-
» bes; & dans cet état on frappe sur les
» plantes avec un bâton de la grosseur
» du bras, & long de deux ou trois
» pieds. On donne autant de coups que
» le Juge l'a ordonné. Pour la baston-
» nade sur les fesses, *c'est toujours Ha-*
» *mel qui parle*, on dépouille le coupa-
» ble de ses habits, on le fait étendre
» à terre la face en bas; on le lie au
» banc, & l'on frappe sur lui dans cet-
» te situation, avec une latte plus lon-
» gue & plus large que la précédente.
» Les femmes prennent un caleçon.
» Cent coups sont équivalens à la mort,
» & cinquante même ont quelquefois
» produit le même effet. La bastonnade
» sur le gras des jambes se donne avec
» des baguettes de la grosseur du pouce.
» C'est le châtiment commun des fem-
» mes & des apprentifs. »

Les Gouverneurs particuliers des villes, & les autres Juges subalternes, ne peuvent infliger une peine capitale, à moins que leur sentence n'ait été confirmée par le Gouverneur général de la Province. Les criminels d'Etat doivent

être jugés par le Conſeil royal, qui lui-même ne peut décider de leur ſort ſans en inſtruire le Prince.

Le Gouvernement militaire eſt réglé avec le même ordre que le Gouvernement civil. Chaque Province a un Général, ou Chef de milice, auquel ſont ſubordonnés quatre ou cinq Officiers, qui commandent chacun un Régiment. Ces Colonels ont ſous eux des Capitaines, à chacun deſquels on donne le gouvernement de quelque petite ville, ou de quelque fortereſſe. Il n'y a point de village où l'Etat n'entretienne un Commandant, pour y maintenir l'ordre. Les bas Officiers ſont obligés de tenir un rôle des ſoldats incorporés dans chaque troupe, & de le remettre tous les ans au Capitaine. De cette maniere on a toujours un dénombrement exact des gens enrôlés au ſervice du Prince.

Les fantaſſins ſont armés d'un mouſquet, d'une épée ou d'une demi-pique, d'un corſelet & d'un caſque. Chaque ſoldat eſt obligé de ſe pourvoir à ſes dépens de cinquante charges de poudre & de plomb. Les cavaliers ont auſſi un caſque & une cuiraſſe; mais au lieu de mouſquet, ils portent un arc garni de

fleches. Outre cela ils ont un fabre, & une efpece de fouet, ou de fleau armé de pointes. On diftribue tous les ans à chaque cavalier & à chaque fantaffin trois pieces de toile pour s'habiller.

Il y a dans ce pays une efpece de milice affez particuliere. Elle n'eft compofée que de Moines, dont le nombre eft ici fort grand. Chaque ville fournit à fon tour un détachement de ces Religieux, qu'elle tire de fon diftrict, & l'on en compofe ordinairement les garnifons qu'on envoie dans les châteaux & dans les places fortes. Ils obéiffent à des Officiers de même profeffion qu'eux: du refte ils font foumis aux mêmes réglemens que la milice ordinaire. On prétend qu'ils font très-braves, & ils paffent pour les meilleurs foldats du pays.

Le Prince entretient toujours dans la capitale un grand nombre de gens de guerre, dont le principal emploi eft de faire la garde autour de fon Palais. Ces mêmes foldats l'accompagnent toutes les fois qu'il fort. Chacun d'eux garde alors un profond filence; & de peur qu'on ne les foupçonne de l'avoir rompu, la plupart mettent dans leur bouche un petit bâton. Ceux qui fe

trouvent sur le passage du Monarque, doivent tourner le dos, sans jeter sur lui le moindre regard. Hamel assure que dans ces occasions le Roi est toujours précédé d'un Officier de distinction, qui tient une boîte dans laquelle il met les requêtes & les mémoires que le peuple lui présente au bout d'une canne. Quelquefois on se contente d'attacher ces placets le long des murailles, & ils sont recueillis par des gens préposés. Dans les rues où le Roi passe, toutes les portes & toutes les fenêtres des maisons doivent être fermées. Si quelqu'un, pour satisfaire une curiosité indiscrete, avoit la hardiesse de les ouvrir, ou de monter sur les murs & sur les palissades des maisons, son insolence seroit punie sur le champ.

Comme la Corée est une presqu'Isle, qui ne tient à la terre que par une montagne presque impraticable, le Gouvernement tourne sa principale attention à la défense de ses ports, & entretient pour cet effet une flotte considérable. Chaque ville doit équiper un navire. Leurs vaisseaux de guerre ont communément deux mâts, & trente rames, à chacune desquelles il y a cinq au six rameurs : ce qui, joint aux

ſoldats qu'on embarque, ne fait guere moins de trois cens hommes d'équipage ſur chaque navire. On les arme de quelques petites pieces d'artillerie, & d'un grand nombre de pots d'artifice. Il y a dans chaque Province un Amiral particulier, chargé de faire tous les ans la revue des vaiſſeaux que cette contrée fournit, & d'en rendre compte au grand Amiral. Si quelqu'un de ces Officiers manque à ſon devoir, on le condamne à mourir, ou à s'exiler de ſon pays : ſouvent même on les punit pour des fautes involontaires. C'eſt ainſi qu'on en uſa en 1666 à l'égard d'un Amiral de Province, qui commandoit une flotte de dix-ſept vaiſſeaux. Comme il étoit à bord d'un grand navire qu'il viſitoit, le feu prit à la chambre des poudres, & fit ſauter la proue. Cinq hommes périrent dans cet accident La Cour en ayant été informée, on deſtitua l'Amiral, on lui fit donner quatre-vingt-dix coups de bâton ſur les jambes, & on le bannit à perpétuité du Royaume.

Journal de Hamel.



ARTICLE IV.

De la Religion des Coréens.

LA RELIGION de *Foë*, si accréditée à la Chine chez les petites gens, compte aussi beaucoup de Sectateurs en Corée, non-seulement parmi le peuple, mais parmi les grands. Tout le pays est rempli de Temples consacrés à cette divinité Indienne; mais ils sont bâtis hors des villes, dans l'enceinte desquelles on ne souffre point de Pagodes. Ceux qui n'adorent point *Foë*, suivent la loi de Confucius. En général les Coréens s'occupent assez peu du service des Dieux. Les grands, si l'on en croit Hamel, sont fort indévots. Le peuple, extérieurement plus religieux, selon son génie, fait quelques contorsions devant ses Pagodes; mais au fond il les révere peu. Dans certaines fêtes solemnelles, on s'assemble dans les Temples : chacun allume un morceau de bois odoriférant, qu'il place dans un vase devant l'Idole; après quoi il se retire, faisant au Dieu une profonde révérence. Hamel assure que c'est à quoi se réduit tout leur culte

Mémoires de Régis.

envers la Divinité. Ils sont à proportion plus religieux envers les morts. Lorsqu'ils perdent un parent ou un ami, ils s'assemblent pour honorer sa mémoire, & ils font plusieurs offrandes à son image, par le ministere d'un Prêtre. Ce devoir leur paroît si indispensable, qu'ils entreprennent quelquefois un voyage de trente ou quarante lieues, dans la seule vue d'assister à ces cérémonies funebres. La plupart croient la métempsycose, & admettent des peines & des récompenses après cette vie.

Le pays est inondé de Moines qui font une profession plus particuliere d'honorer les Dieux. Ils leur offrent deux fois le jour des parfums. Dans les grandes solemnités, le supérieur du Monastere préside à ces sacrifices; tous les autres Religieux y assistent: le Temple retentit d'un bruit confus de bassins de cuivre & de tambours. Les Monasteres, ainsi que les Temples, sont bâtis hors des villes; chaque Couvent dépend de celle qui a contribué à sa fondation. Telle ville nourrit dans son district jusqu'à quatre mille Moines, & il y a des Maisons où l'on compte cinq ou six cens Religieux. Ils sont distribués en différentes classes, les unes

de dix hommes, les autres de vingt, & quelques-unes de trente. Le plus âgé commande; & si ses inférieurs violent la regle, il peut leur faire donner la bastonnade. Si le délit mérite un châtiment plus sévere, le coupable est livré au Gouverneur de la ville dont le Monastere dépend.

Ces Moines ne sont point liés par des vœux, & il leur est libre de rentrer dans le monde, quand ils s'ennuient de la solitude. Leur vie est très-dure: l'Etat les accable d'impôts & de corvées, & la nation les méprise. Il y en a qui vivent à la Cour, & on les appelle *les Moines du Roi*. Ceux-ci sont plus estimés: on les charge de plusieurs emplois importans, & ils portent sur leurs habits une marque qui les distingue.

Tous les Moines du pays se rasent les cheveux & la barbe: le commerce des femmes leur est interdit: ils s'abstiennent de la chair de toute espece d'animaux. Ces trois articles leur sont si étroitement recommandés, que si quelqu'un les viole, on le chasse du Monastere, après lui avoir donné la bastonnade. Le jour qu'on leur rase la tête, on leur imprime sur le bras une marque

qui ne s'efface jamais. Ils vivent de leur travail manuel, du commerce, de la quête, & de quelques gratifications que leur donnent les Gouverneurs. Ils s'appliquent aussi à instruire les enfans. Si leurs disciples veulent se faire raser, on les retient au service du Monastere, & ils travaillent pour le compte du maître qui les a instruits : mais à sa mort ils sont affranchis de cette servitude, & ils héritent même du bien de leur Précepteur, dont ils sont obligés de porter le deuil.

Il y a ici une autre espece de dévots, qui se consacrent au service des Idoles, & qui vivent en communauté. Ils s'abstiennent de la chair, comme les Moines, mais ils ne se rasent point la tête, & ils ont la liberté de se marier. Hamel parle aussi de deux Monasteres de Religieuses qu'il vit à Sior. On ne recevoit dans le premier que des filles nobles : les filles du commun étoient admises dans l'autre. Toutes ces Religieuses avoient les cheveux coupés : elles faisoient l'Office dans les Temples, & elles vivoient dans le célibat. Mais notre Voyageur ajoute que trois ou quatre ans avant son retour en Hollande, c'est-à-dire, vers l'année 1660, le Roi les

dispensa de cette derniere obligation, & leur permit de se marier.

La plupart des Monasteres sont bâtis sur des éminences, dans un lieu riant & commode. La beauté de la situation y attire quantité de nobles qui viennent s'y réjouir avec leurs concubines, & quelquefois avec des femmes publiques. Il est vrai que ces désordre n'arrivent jamais dans les grands Monasteres ; mais on les tolere dans plusieurs petits Couvens, que la pauvreté force peut-être de recourir à ces honteuses ressources : le déréglement y est tel, qu'ils ressemblent plutôt à des maisons de débauche, qu'à des retraites consacrées à l'austérité.

ARTICLE V.

Mœurs des Coréens ; ce que leurs usages offrent de plus remarquable.

A Parler en général, les Coréens sont d'une taille & d'une phisionomie avantageuse. Leur naturel est doux & sociable envers les étrangers, excepté ceux qui ont le malheur d'échoner sur les côtes du Royaume ; car on les traite ici avec la même rigueur

qu'à la Cochinchine. Hamel & trente-cinq autres Hollandois l'éprouverent en 1653, lorsqu'ayant fait naufrage à la hauteur de la Corée, ils se sauverent à la nage dans l'Isle de *Quelpaert* qui dépend de ce Royaume. On les retint près de quatorze ans dans une affreuse captivité, dont ils se délivrerent enfin en s'échappant sur une méchante barque. Cependant ce même Hamel témoigne que les étrangers reçoivent toutes sortes de caresses des Coréens, principalement des Moines du pays.

Ce peuple est simple & crédule, mais en même tems très-fourbe, menteur & sujet au larcin. La fraude n'a rien d'infame parmi eux ; au contraire ils attachent une espece de gloire à se tromper les uns les autres. Cependant la mauvaise foi est de tems en tems réprimée, & ils ont une loi qui annulle les marchés où la lésion est manifeste.

Le Coréen est de sa nature mou, efféminé, adonné au plaisir & à la débauche ; il aime passionnément la danse & la musique. Hamel observe qu'avant la derniere conquête des Tartares *, le luxe & l'intempérance n'avoient point ici de bornes. L'unique occupation des Coréens étoit de boire, de manger &

* En 1664.

de s'abandonner à toutes sortes de dissolutions. Aujourd'hui que le pays est réduit à payer un tribut considérable à la Chine, le peuple est pauvre, & par conséquent plus industrieux & moins corrompu. Il ne s'habille que de toile de chanvre, ou de peaux communes.

L'humeur du Coréen n'est rien moins que belliqueuse : il craint sa destruction, & il met au rang des plus grandes infortunes la triste obligation d'exposer ses jours dans les combats. Les Hollandois, durant leur captivité, apprirent de plusieurs personnes dignes de foi, que dans la derniere guerre contre les Japonnois (a), les Coréens abandonnerent leur Roi qui fut tué par le Général ennemi, & se cacherent dans les bois, où il périt beaucoup plus de monde par la faim que par le fer. Ils se comporterent avec la même lâcheté dans la fameuse invasion des Tartares dont j'ai parlé. On les a vu fuir plus d'une fois

(a) Hamel ne nous apprend rien de particulier touchant cette expédition. Il veut sans doute parler de celle qui se fit vers la fin du seizieme siecle, sous l'Empereur *Tai-kosama*. Il a tort de dire que ce Prince y assista en personne, & qu'il tua de sa main le Roi de Corée. Voyez l'*Histoire des Japonnois*, chap. IV. art. III.

devant une poignée d'Européens, lorſqu'ils ſe diſpoſoient, ſuivant leur coutume barbare, à piller quelque vaiſſeau qui avoit échoué ſur la côté. Ces peuples ont une telle horreur du ſang, qu'ils prennent la fuite lorſqu'ils en rencontrent les moindres traces. La vue de malades ne les épouvante gueres moins, ſur-tout de ceux qui ſont attaqués d'un mal contagieux. On les tranſporte hors des villes & des villages, & on les place au milieu des champs dans des huttes de paille, où leurs plus proches parens ſont chargés de les garder, avec ordre d'avertir les paſſans de s'éloigner de cet endroit. Quelquefois ces miſérables ſe trouvent abandonnés de tout le monde, & on les laiſſe mourir ſans ſecours. Lorſqu'une ville eſt attaquée de la peſte, on en bouche toutes les avenues avec une haie d'épine, & l'on met un ſignal ſur le toit des maiſons infectées, afin que les paſſans s'en écartent.

Toutes les maiſons du pays ſont très-pauvres, ſi l'on excepte les habitations de quelques perſonnes qualifiées. Les toits ſont communément couverts de paille ou de roſeaux entrelaſſés : Hamel aſſure qu'il faut une permiſſion

mission particuliere du Gouvernement pour les couvrir de tuiles. Ces maisons sont basses & étroites : elles sont séparées les unes des autres par un espace vuide. On les éleve ordinairement sur des piliers de bois : les murs sont de terre ou de maçonnerie légere : le toît, de charpente enduite de mortier : le plein pied est voûté : l'hiver on allume du feu sous cette voûte qui répand la même chaleur qu'un four. Les meubles sont ici de la plus grande simplicité, & se réduisent au pur nécessaire.

Les maisons des nobles sont plus agréables & plus vastes. Elles ont toujours un avant-corps, destiné à loger les étrangers, à donner les repas, à recevoir les visites. C'est un lieu consacré aux divertissemens. Ces maisons ont d'autres commodités : on y voit ordinairement une grande cour, une piece d'eau, un jardin planté d'arbres qui forment des allées couvertes. L'appartement des Dames est au fond de la cour : c'est un lieu dont l'accès est fermé aux étrangers. Cependant les maris permettent quelquefois à leurs femmes de recevoir des visites dans la salle des hôtes, & même de manger à

table. Mais elles ſont aſſiſes à part, & toujours en face du mari.

Les Coréens ne connoiſſent point l'uſage des Hôtelleries : mais ils y ſuppléent par la maniere noble & généreuſe dont ils pratiquent l'hoſpitalité. Quand les voyageurs paſſent dans un lieu habité, ils n'ont qu'à s'aſſeoir contre la paliſſade de la premiere maiſon qu'ils rencontrent, & là on leur apporte une quantité ſuffiſante de riz & de viandes aſſaiſonnées. Ces procédés ſe pratiquent par les pauvres comme par les riches : les paſſans peuvent ſéjourner dans le lieu autant qu'ils veulent, pourvû qu'ils ne retournent pas deux fois à la même maiſon ; ils ſont sûrs de recevoir par-tout les mêmes ſecours.

Les mariages ſont défendus au premier, au ſecond, & au troiſieme degré de parenté : on les arrête quelquefois entre des enfans qui n'ont que ſept ou huit ans. En attendant le jour de la célébration, les fiancées vont habiter chez le beau-pere, à moins qu'elles ne ſoient filles uniques. Le jour qu'un homme ſe marie, il monte à cheval, accompagné de ſes amis. Après s'être promené dans tous les quartiers de la ville, il s'arrête

devant la maison de sa prétendue : les parens sortent & conduisent chez lui la mariée. Les noces se célebrent sans autre cérémonie.

Un homme peut entretenir au-dehors plusieurs femmes : mais la loi défend d'en avoir plus d'une dans sa maison. Cependant les nobles en ont quelquefois trois ou quatre : mais une seule domine & a l'intendance de tout. Au fond les Coréens ont très-peu d'égards pour les femmes : ils ne les traitent guères mieux que leurs esclaves : ils les répudient quand ils veulent, & ils les obligent d'emmener leurs enfans.

Le partage des successions se fait de la maniere suivante. La plus riche portion de l'héritage, comme la maison paternelle & les effets qui y sont ou qui en dépendent, appartient à l'aîné des fils. Le reste des biens se partage à portion égale entre les enfans mâles, à l'exclusion des filles qui n'ont point de légitime. Lorsqu'un chef de famille est parvenu à une extrême vieillesse, il a coutume de renoncer volontairement à la jouissance de ses biens. Alors l'aîné des fils prend possession de la maison paternelle, & en fait construire une autre de moindre étendue où il loge son pere.

il a soin de pourvoir à la subsistance & aux besoins de ce vieillard : & quoiqu'il n'ait plus rien à en attendre, il n'en est ni moins attentif, ni moins soumis. Cette bonté de mœurs doit nous paroître remarquable.

Le deuil d'un pere est de trois années. Il est aussi sévere chez les Coréens que chez les Chinois. Pendant ces jours de tristesse il est défendu d'exercer aucune charge, de se mettre en colere, de se battre, & sur-tout de s'enivrer. Les gens mariés doivent faire lit à part, & les enfans qui naîtroient alors seroient déclarés bâtards. Les vêtemens sont pauvres & lugubres. Ils consistent dans une robe de grosse toile, sous laquelle on met une espece de haire composée de fils tors presque aussi gros que les brins de Bambou dont on fait les cables des navires. On porte, en forme de crêpe pendant, une corde de la même matiere : on l'attache au chapeau, qui est un tissu de roseaux verds. L'usage des bains est interdit, & chacun affecte une mal-propreté qui a quelque chose de hideux & d'effrayant.

Dès qu'un homme a fermé les yeux, sa femme, ses enfans, ses freres & ses plus proches parens sortent de leurs

maiſons, & courent dans les rues comme des inſenſés, s'arrachant les cheveux & pouſſant des cris lamentables. Les morts ne s'enterrent qu'en deux ſaiſons de l'année, au Printems & en Automne. En attendant le jour des obſeques on dépoſe le corps dans une hutte composée de joncs entrelaſſés, qu'on bâtit dans la cour ou dans le jardin, & qu'on éleve ſur quatre pieux. Le mort eſt enfermé dans un cercueil double, dont les jointures ſont exactement bouchées. Il eſt revêtu de ſes plus beaux habits, & l'on met à côté de lui quelques bijoux. Quand le jour & le lieu de la ſépulture ſont arrêtés, ce qu'on ne fait jamais ſans conſulter les devins, les parens ſe tranſportent au logis du mort la veille des funérailles, & paſſent la nuit à manger & à ſe réjouir. On ſe met en marche dès la pointe du jour : ceux qui portent le corps chantent d'un ton meſuré, & marchent en cadence : les autres font retentir l'air de cris confus & lugubres. On fait une foſſe de cinq ou ſix pieds pour les gens du commun, & on les inhume dans cette foſſe. On dépoſe les perſonnes qualifiées dans un caveau de pierre, qu'on conſtruit exprès, & ſur lequel on place ordinaire-

ment leur ſtatue, avec une inſcription au bas, qui contient le nom & les qualités du mort. Trois jours après les funérailles, les mêmes gens retournent au lieu de la ſépulture, pour faire quelque offrande au mort. Tous les mois, dans la pleine lune, on a ſoin de couper l'herbe qui croît ſur la foſſe ou ſur le caveau, & l'on renouvelle les mêmes offrandes. Ces devoirs funèbres ſont ici comme à la Chine, le principal & preſque le ſeul article de religion.

Fin du premier Tome.





